

INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER GEWERKSCHAFTEN DER WERKTÄTIGEN
DES HANDELS (WGB)

Entwurf II

VORSCHLÄGE für die Ausarbeitung der Studie:

"HANDEL UND ABRÜSTUNG"

Präambel

I.

Auf der Grundlage der Vorhaben, die im Aktionsprogramm für den Zeitraum 1981-84 enthalten sind, wird die IVG Handel dahingehend arbeiten, damit ihre Aktivitäten zur Vertiefung des berufsspezifischen und regionalen Charakters von der Intensivierung ihrer Beteiligung an den Kämpfen begleitet^{werden} sind, die auf eine positive Lösung der Aspekte gerichtet sind, die sich aus der internationalen Lage ergeben.

In der Resolution über Frieden und Solidarität, die von der VI. Internationalen Berufskonferenz der Werktätigen des Handels (Budapest, Juli 1980) angenommen wurde, waren die Konferenzteilnehmer der Ansicht, daß "die Kämpfe der Gewerkschaften und der Werktätigen des Handels um die Verteidigung ihrer Interessen eine viel engere Verbindung mit der Verstärkung des Kampfes gegen die kapitalistische Krise und ihre Auswirkungen, für die Errichtung einer neuen internationalen Wirtschaftsordnung, für die Abschaffung der Unterentwicklung, für das Recht eines jeden Volkes, über seine Naturreichtümer zu verfügen sowie über die Früchte seiner Arbeit, für Abrüstung, Entspannung und Frieden benötigen."

Die Erhaltung des Friedens beschäftigt alle Werktätigen und alle Völker. Die gegenwärtige politische Lage in der Welt verstärkt die Forderung nach ihren Aktionen. Sie sind davon überzeugt, daß eine Anzahl von Hauptproblemen, von denen die Zukunft und der Fortschritt der Menschheit abhängt, nicht gelöst sind. Die Frage der Aufrüstung bleibt eines der Hauptprobleme. Gegenwärtig wohnen wir einer Verhärtung der Spannung auf der Welt bei. Das Wettrüsten, dem sich die imperialistischen Mächte - besonders die USA sowie die anderen NATO-Mitgliedsstaaten - widmen, ist eine wachsende Bedrohung für die Entspannung, den Frieden und die Sicherheit der Völker.

Unsere IVG hat mit großer Aufmerksamkeit die zahlreichen Initiativen und Aktionen, die kürzlich von den verschiedenen Tagungen der internationalen Gewerkschaftsbewegung unternommen wurden und zwar zugunsten der Abrüstung, verfolgt. Sie ist darüber erfreut und erklärt sich bereit, mit allen möglichen Formen zu deren Verwirklichung beizutragen. Überzeugt von der Verantwortung und der wachsenden Rolle der Gewerkschaften in der heutigen Welt, unterstützt die IVG Handel voll und ganz die Initiative des WGB zur Einberufung der Internationalen Gewerkschaftskonferenz über die sozialen und ökonomischen Aspekte der Abrüstung vom 15. bis 17. Dezember 1981 nach Paris.

Die IVG Handel teilt die Sorgen der Werktätigen aller Kontinente angesichts des zügellosen Wettrüstens, des Abbaus des politischen Klimas und der schlimmen Bedrohung der Entspannung, der Sicherheit und des Friedens. Diese Beunruhigung ist noch zwingender geworden durch den kürzlich gefaßten Beschluß des Präsidenten Reagan, mit der Herstellung und der Lagerung der Neutronenbomben zu beginnen. Seine Bestrebungen, das Kräfteverhältnis zu verändern und eine hegemonistische militaristische Position zu erlangen, stellen einen unvermeidlichen Weg zu einer nuklearen Katastrophe dar.

Laut Angaben, die 1980 in Stockholm vom internationalen Institut für Friedensforschungen veröffentlicht wurden, wurde ein neuer absoluter Rekord hinsichtlich der Rüstungsausgaben verzeichnet: 1 Million Dollar pro Minute, 550 Milliarden jährlich. Diese Summen sind ausreichend, um mehrmals die Kosten für die wirtschaftlichen und sozialen Entwicklungsprogramme verschiedener Regionen der Welt zu decken. Dieses Jahr könnte diese Zahl die 700 Milliarden-Dollar-Grenze erreichen, eine Situation, die an Absurdität grenzt, die jedoch, unter Betonung von Umsicht zu verantwortungsvollen Aktionen auffordert, um die Gründe für diese Ausgaben für nichtig zu erklären.

Es ist normal, daß die Waffe als Instrument der Zerstörung und des Todes auf psychologischem Gebiet zur Erzeugung von Angst beitragen soll. Wenn man jedoch an das Arsenal unserer Epoche denkt (16 Tonnen Sprengstoff pro Einwohner) sowie an die Möglichkeit 15.000 mal jeden Einwohner unseres Planeten zu töten, erlangt das Syndrom völlig unvorstellbare Proportionen hinsichtlich ihres wirklichen Ausmaßes.

Trotz der Hoffnung auf Frieden seitens seiner Einwohner ist Europa zum größten Arsenal der Welt geworden. Auf seinem Territorium sind 11.000 taktische Nuklearsprengköpfe, 72.000 Panzer, 23.000 Flugzeuge, 700 Basen und Militäreinrichtungen stationiert.

Und als wenn Europa noch nicht mit Waffen und Militärs übersättigt wäre, hat die NATO beschlossen, auf dem Kontinent neue Typen von Raketen zu stationieren, die die Gefahr der Eskalation des Wettrüstens schaffen, und die kalle europäischen Länder bedroht. Auf dem verminten Terrain des alten Kontinents wollen die Strategen bis 1983 "Platz machen" für rund 600 Raketen mittlerer Reichweite "Pershing 2" und "Cruise" mit Kernladung.

Die NATO-Mitglieder, die absichtlich die zahlreichen Friedensinitiativen der sozialistischen Länder, besonders der UdSSR und der demokratischen Kräfte der Welt ignorieren, verfolgen ihren Kurs zur Erlangung der militärischen Überlegenheit und vergrößern in bedeutendem Maße ihr Kräftepotential.

Tatsächlich verschlingt die Rüstungspolitik einen großen Teil der Ressourcen unseres Planeten. Für 10 hochmoderne Panzer gibt man ungefähr 10 Millionen Dollar aus, eine Summe, die der Ausstattung ^{für} 250.000 m² Geschäften entspricht. Eine Überschalljagdflugzeugstaffel kostet mehr als 100.000 Apotheken und mit dem Preis für einen Panzer könnte man die Elektrifizierung von einer Fläche, die ungefähr 90 Millionen Einwohner beherbergt, sichern. Die notwendige Munition für einen kompletten Schuß aus einer Panzerabwehrkanone, die 5.000 Dollar kostet, stellt den Wert des produzierten Nationaleinkommens pro Einwohner in einem entwickelten Land dar.

Auch wenn man diese Ziffern nicht berücksichtigt, kann man mit Gewissheit behaupten, daß die Abrüstung einen immensen Nutzen für die Menschheit bringen würde. Die freigesetzten Ressourcen könnten zur Befriedigung von bedeutenden ökonomischen und sozialen Bedürfnissen beitragen. Der beste und größte Nutzen jedoch wären Frieden, internationale Entspannung, Wachstum ~~an~~ der Zuversicht und bis hin zur Normalisierung der zwischenstaatlichen Beziehungen, die Errichtung einer neuen internationalen Wirtschaftsordnung.

Der Kampf der Werktätigen für Frieden ist eng mit dem Kampf gegen die Auswirkungen der Krise des Kapitalismus auf ihr Lebensniveau verbunden. Man kann ebenfalls feststellen, daß die ökonomischen und sozialen Errungenschaften, die schwer erkämpft wurden, ein Beitrag zur Stärkung des Friedens in der Welt sind, da diese Errungenschaften eine Veränderung des Kräfteverhältnisses zum Nachteil der Gründe jeglicher Kriege, des Kapitalismus und des Imperialismus darstellen.

Die Werktätigen der kapitalistischen Gesellschaften, die als ausgebeutete Klasse nicht über Produktionsmittel verfügen, sind nicht an einem Krieg und an den Profiten, die der Waffenproduktion entstammen, interessiert, wie es bei den transnationalen Konzernen der Fall ist. Der Frieden ist ein Ideal der Werktätigen. Die historische Erfahrung hat gezeigt, daß in den imperialistischen Kriegen die Opfer, die ihr Blut gaben, immer die Werktätigen waren, die gleichen, die auch durch die Propagandamaschinerie und die Ideologie des Imperialismus getäuscht wurden. Das sind die, die immer gegen Unterdrückungskriege gekämpft haben und die sich heute in der gemeinsamen Kampffront für Frieden befinden. Im Kampf gegen die Monopole, besonders gegen die transnationalen Konzerne kämpfen die Werktätigen direkt gegen die Kriegsmotive.

Für die Werktätigen und ihre Gewerkschaften aus den sozialistischen Ländern stand die Frage des Friedens und der Abrüstung immer im Zentrum ihrer Aktivität, da für die Werktätigen dieser Länder die notwendigen Ausgaben für die Verteidigung eine schwere Last für die nationale Wirtschaft darstellen und einen bedeutenden Teil der notwendigen Ressourcen für die schnellere Erfüllung der Aufgaben hinsichtlich des sozialistischen Aufbaus und letztendlich für die Befriedigung der wachsenden Bedürfnisse der werktätigen Massen aufsaugen. Aus diesem Grunde sind alle Anstrengungen der sozialistischen Länder auf die Erhaltung des Friedens gerichtet.

Die Arbeiterklasse dieser Länder gewinnt nichts aus einem Krieg, aus den Kriegsvorbereitungen oder der Produktion von Waffen.

Die Werktätigen des Handels der sozialistischen Länder sind davon überzeugt, daß die für militärische Zwecke verwendeten Summen viel nützlicher und wirksamer wären, wenn sie dazu verwendet würden, das Lebensniveau des Volkes zu erhöhen und den Entwicklungsländern zu helfen.

Denn die Entwicklungsländer sind mehr und mehr einer systematischen Ausbeutung unterworfen durch die vom Imperialismus praktizierte Politik des Waffenexports und der viele dieser Länder in Armut läßt und sie ihrer bedeutenden Ressourcen beraubt, die sie bei ihren Anstrengungen zur Erreichung der wirtschaftlichen und sozialen Unabhängigkeit dringend notwendig hätten. In den Entwicklungsländern sind die Militärausgaben heute 2,5 mal höher als die Ausgaben für das Gesundheitswesen und erreichen 50 % ihrer Ausgaben für nationale Bildung.

Aus diesen Gründen kämpfen die IVG Handel und ihre Mitgliedsorganisationen konstant und konstruktiv für die sofortige und konkrete Durchführung der Abrüstung. Abrüstung und in erster Linie das Einstellen der voranschreitenden Nuklearrüstung sind Schritte von dringender Notwendigkeit, die auf Grund des Bestehens der Menschheit dringend gefordert werden. Denn eine einmal entfesselte nukleare Auseinandersetzung wird nicht mehr weder das Problem des Siegers noch das des Überlebenden stellen. Für die Überlebenden eines solchen Krieges wird es weder etwas zu essen noch sonst etwas anderes, zum Leben Notwendiges geben. So besteht also die erstrangige Aufgabe unserer Epoche in der sofortigen Einstellung des Wettrüstens.

In diesem Zusammenhang kommt den Werktätigen des Handels und ihren Gewerkschaften eine bedeutende Rolle zu. Angesichts der Herausforderung der Kriegstreiber ^{muss} die Weltgewerkschaftsbewegung als legitimer Vertreter der Werktätigen klar und konsequent durch Einheit und gemeinsame Aktionen aller Gewerkschaftskräfte sowie durch eine Verschmelzung der ^{Friedens-}Initiativen der so-

zialistischen Länder und der Aktivität der Werktätigen in den kapitalistischen und Entwicklungsländern entgegentreten.

Die Notwendigkeit von einheitlichen Aktionen, von Zusammenarbeit und einer engen Allianz zwischen den Gewerkschaften aller Richtungen ergibt sich aus den gleichen Klasseninteressen, aus den gleichen ökonomischen und sozialen Hoffnungen der Werktätigen, unabhängig von ihrer gewerkschaftlichen Zugehörigkeit auf internationaler oder regionaler Ebene.

Aus diesem Grunde ruft unsere IVG ihre Mitglieds- und befreundeten Organisationen auf, gemeinsam mit allen progressiven und demokratischen Kräften der Welt ihre Stimme zu erheben, um jede Initiative, die auf die Einschränkung des Wettrüstens, auf die Abschaffung aller Waffenlager gerichtet ist, ~~anzuerkennen~~ ~~stützen~~ und die durch ihre Kraft die gesamte Zivilisation vernichten, zu unterstützen; um Meetings, Konferenzen und Diskussionen zur Abrüstung und zum Frieden zu organisieren. Als Klassenorganisation der Werktätigen des Handels sind wir berechtigt, auf allen Ebenen die für alle Werktätigen lebenswichtigen Fragen zu diskutieren. Wir fordern von den Regierungen eine Politik des Verzichts auf das Wettrüsten und die Ergreifung von wirksamen Schritten zur Abrüstung.

Unsere IVG fordert, an der Untersuchung der Probleme hinsichtlich der Rekonversion und der Aufteilung der freigesetzten Mittel mitzuwirken, um langfristige Programme für das Wohl der Werktätigen, für die Schaffung von Arbeitsplätzen und für die Entwicklung der sozialen Sektoren anzunehmen.

Diese Untersuchung wird gerichtet sein auf die Bestimmung des Einflusses, den die Abrüstung auf die Entwicklung des heutigen Handels ausüben kann sowie auf das, was den Arbeitsplatz, die Warenfonds, die Ausstattung der Handelsflächen sowie die Verbesserung der Arbeits- und Lebensbedingungen der Werktätigen unserer Branche betrifft.

II.

Die Studie "HANDEL UND ABRÜSTUNG" wird vom Sekretariat der IVG mit Unterstützung der Gewerkschaften des Handels und spezieller Institute folgender Länder angefertigt: UdSSR, DDR, Frankreich, Ungarn, Nigeria, Kuba, Rumänien, Syrien, Panama und Österreich.

III.

Die Punkte, die die Mitglieder des Kollektivs entwickeln müssen, könnten folgende sein:

- Der Kampf der Gewerkschaften der Werktätigen des Handels für Abrüstung und Frieden; die Werktätigen des Handels sind sich ihrer Verantwortung im Kampf für die Erhaltung des Friedens bewußt; die Notwendigkeit für alle Werktätigen, die verheerenden Auswirkungen eines Atomkrieges zu kennen.
- Welches sind Ihrer Meinung nach die Gründe für das Wett-rüsten und weshalb stehen sie im Gegensatz zu den Interessen der Werktätigen im allgemeinen und den der Werktätigen des Handels im besonderen?
- Der Kampf gegen das Wett-rüsten ist der Kampf gegen die unheilvolle Rolle der transnationalen Konzerne, einschließlich der transnationalen Konzerne des Handels.
- Die Rekonversion ist ein möglicher und notwendiger Schritt; die enge Verbindung zwischen dem Kampf für Frieden und dem Fortschreiten der ökonomischen und sozialen Errungenschaften.

- Der Wirtschaftsanstieg, der durch das Wettrüsten in Frage gestellt ist.
- Der Paltz der Ausgaben für militärische Zwecke und der Rüstungsindustrie innerhalb des Nationaleinkommens.
- Die Verschlechterung der sozialen und wirtschaftlichen Lage in der kapitalistischen Einflußsphäre und der transnationalen Konzerne.
- Politische, ökonomische und soziale Aspekte des Ex Verkaufes von Waffen.
- Die Aktivitäten des Außenhandels, die durch den Waffenhandel bedroht sind; ökonomische und politische Gründe für den Waffenhandel.
- Einfluß, den die Abrüstung auf die Entwicklung des Handels ausüben kann sowie auf den Arbeitsplatz, die Warenfonds, die Ausstattung der Handelsflächen, die Verbesserung der Arbeits- und Lebensbedingungen der Werktätigen des Handels unter Berücksichtigung der spezifischen Probleme jedes Landes.
- Die Beziehungen, die zwischen dem Kampf gegen die Unterentwicklung und für Frieden existieren unter Berücksichtigung, daß diese beiden Grundprobleme für die Werktätigen und ihre Gewerkschaften die große Herausforderung der 80 Jahre sind.

IV.

Das Dokument, das individuell von den bereits erwähnten Organisationen vorbereitet wird, soll bis spätestens Ende Juli bei der IYG Handel eingegangen sein.

V.

Das Sekretariat der IVG wird Ende 1982 mit den Verfassern der entsprechenden Studien eine Konsultativtagung durchführen, um die Ergebnisse der durchgeführten Studien zu überprüfen und zu diskutieren sowie die sich daraus ergebenden Schlußfolgerungen zusammenfassen.

Die Schaffung einer Redaktionsgruppe während dieser Tagung, die damit beauftragt wird, bis Ende JUNI 1983 ein Finaldokument zu erarbeiten, das die Hauptelemente der Studien enthält, soll zur Unterstützung der Gewerkschaften und der Werktätigen unserer Branche bei der Durchführung von konkreten Aktionen zur Verstärkung des Kampfes für Abrüstung beitragen.

Das Sekretariat der IVG wird die breite Veröffentlichung des Finaldokuments "HANDEL UND ABRÜSTUNG" nach dessen Bestätigung durch die Führungsgremien der IVG Handel gewährleisten.

=====

Übersetzung

Fz 2121/81

INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER GEWERKSCHAFTEN DES HANDELS - WGB

Kollegen Klaus Conrad
stellv. Vorsitzender
der Gewerkschaft Handel,
Nahrung, Genuß
Zentralvorstand

1086 BERLIN - DDR
Unter den Linden 15

Prag, den 17. November 1981

N.Ref.Nr. 8224

Lieber Kollege!

Auf ihrer letzten Tagung am 23. September 1981 in Caraballeda (Venezuela) hat das Exekutivbüro unserer IVG den Vorschlägen für die Ausarbeitung einer Studie über "HANDEL UND ABRÜSTUNG" als aktiven Beitrag zu der Aktivität zugestimmt, die der WGB entwickelt, um die werktätigen Massen und ihre Gewerkschaften zugunsten der Abrüstung, gegen die Neutronenbombe anzusprechen und um schließlich um die Durchführung der internationalen Gewerkschaftskonferenz, einberufen durch den WGB vom 15. bis 17. Dezember 1981 nach Paris zu unterstützen, um dem Wettrüsten ein Ende zu bereiten, für den sozialen Fortschritt und dauerhaften Frieden.

Das Exekutivbüro hat sich unter den Mitgliedsorganisationen des Administrativkomitees und den unserer IVG angeschlossenen Organisationen an die Branchengewerkschaften der UdSSR, der Deutschen Demokratischen Republik, Frankreichs, Ungarns, Rumäniens, Nigerias, Kubas, Panamas und Syriens sowie an Ihre Organisation gewandt, mit der Bitte, auf der Grundlage des als Anlage beiliegenden Dokumentenentwurfes, Ihre Vorstellungen und Vorschläge auszuarbeiten, welche dann mit den Materialien der anderen Mitglieder der Studiengruppe diskutiert und für die Ausarbeitung des Dokuments "HANDEL UND ABRÜSTUNG" verwendet würden

Um dem Sekretariat der IVG die Möglichkeit zu geben, den Schlußentwurf für die 31. Administrativkomiteetagung abzufassen, möchten wir Sie bitten, bis spätestens ENDE MÄRZ 1982 uns Ihren Beitrag zuzuschicken.

Wir sind überzeugt, bei dieser Aktion auf Ihre Mitarbeit rechnen zu können. Im voraus möchten wir danken und Ihnen, lieber Kollege unsere brüderlichen Grüße übermitteln.

Ilie Frunza
Generalsekretär

Alvaro Villamarin
Sekretär

Anhang

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMALARI
TÜSTAV

Übersetzung

Fz 2121/81

INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER GEWERKSCHAFTEN DES HANDELS (WGB)

EXEKUTIVBÜROTAGUNG

(Caraballeda, Venezuela, 23. September 1981)

B E S C H L U S S

Das Exekutivbüro der IVG der Werktätigen des Handels, das am 23. September 1981 in Caraballeda, Venezuela, tagte, hat nach der Diskussion der Tagesordnungspunkte dieser Tagung

- 1) sich einverstanden erklärt mit den in der Diskussion vorgetragenen Problemen hinsichtlich der Entwicklung der internationalen und Arbeitersolidarität.
Es beauftragt das Sekretariat, die Schlußfolgerungen dieser Debatte zu dieser Frage in der Praxis anzuwenden. Das Exekutivbüro ermächtigt das Sekretariat der IVG, dieses Dokument an die Mitglieds- und befreundeten Organisationen zu versenden und im Namen des Exekutivbüros sie zu bitten, ihren Beitrag zur Erhöhung des qualitativen als auch quantitativen Niveaus der Solidarität zu leisten sowie ihrerseits neue internationale Solidaritätsaktionen zu unternehmen.
- 2) Es billigt die Vorschläge hinsichtlich der Erarbeitung einer Studie "Handel und Abrüstung" und beauftragt das Sekretariat, notwendige Maßnahmen zu ergreifen, damit das bestmöglich durchgeführt wird. Diese Studie wird durch das Sekretariat der IVG mit Unterstützung der Gewerkschaften des Handels und spezieller Institutionen folgender Länder erarbeitet: Sowjetunion, Deutsche Demokratische Republik, Frankreich, Ungarn, Nigeria, Kuba, Panama, Rumänien, Syrien und Österreich.

- 3) Es nimmt die Information über die von dem Sekretariat seit der Administrativkomiteetagung durchgeführten Aktivitäten entgegen. Die Tagungsteilnehmer brachten ihre Standpunkte zu den Richtlinien, der Rolle und den Problemen hinsichtlich der zukünftigen Arbeit der IVG zum Ausdruck.
- 4) Annahme des Arbeitsplanes der IVG für das Jahr 1982 und Unterbreitung zur Ratifizierung durch die 31. Administrativkomiteetagung, gemeinsam mit dem Budget, dessen Etat am Vorabend der betreffenden Tagung angenommen wird.
- 5) Beschluß über die Einberufung der 31. Administrativkomiteetagung nach Budapest (Hauptstadt Ungarns) für den Monat Mai 1982 mit folgender Tagesordnung:
 - Schlußfolgerungen aus den Dokumenten des X. Weltgewerkschaftskongresses für die Tätigkeit der IVG;
 - Stärkung der Gewerkschaften - gewerkschaftliche Rechte und Freiheiten - die Folgen der kapitalistischen Krise (Arbeitslosigkeit und Inflation);
 - Bestätigung des Arbeitsplanes und des Budgets der IVG für 1982;
 - Bericht der Finanzrevisoren.
- 6) Was den zweiten Punkt der Tagesordnung betrifft, der dazu bestimmt ist, einen breiten Informations- und Erfahrungsaustausch zum Thema: "Die Stärkung der Gewerkschaften - gewerkschaftliche Rechte und Freiheiten - die Folgen der kapitalistischen Krise (Arbeitslosigkeit und Inflation)" ^{durchzuführen,} wird das Sekretariat ^{für} die Mitglieder des Administrativkomitees einen thematischen Orientierungsplan zu den zu diskutierenden Hauptproblemen ausarbeiten und diesen an sie verschicken. Die Mitglieder des Administrativkomitees Frankreichs, Zyperns und Nigerias werden Informationen zum Problem: "Die Auswirkungen der kapitalistischen Krise in ihren Ländern und die Aufgaben der Gewerkschaften auf diesem Gebiet" vorlegen.

7) Mandate für die Kollegen:

- a) Janos VAS, Präsident und Ilie Frunza, Generalsekretär, als Vertreter der IVG Handel am X. Weltgewerkschaftskongreß;
- b) Alvaro Villamarin, Sekretär, als Vertreter der IVG am FILCAMS-CGIL Kongreß in Italien;
- c) Dagmar HODANOWA, Vizepräsident, als Vertreter der IVG am Weltfrauenkongreß in Prag vom 8. bis 13. Oktober 1981;
- d) Ilie FRUNZA als Vertreter der IVG an der IVG-Konferenz der Nahrungsmittelindustrie, der Tabakindustrie, des Hotelwesens und angrenzender Zweige in Berlin vom 14. bis 15. Oktober 1981.

Caraballeda, Venezuela, den 23. September 1981

Trial of leaders and elected representatives of DISK, Turkey

R E P O R T

to the European Trade Union Confederation (ETUC)

and

the International Confederation of Free Trade Unions (ICFTU)

by Tomas Rothpfeffer, Sweden

Report from the trial of leaders and elected representatives
of the Confederation of Progressive Trade Unions of Turkey (DISK)

On behalf of the Swedish Social Democratic Party (SAP) and the Swedish Trade Union Confederation (LO), I visited Turkey on January 3-8, 1982 in order to act as an observer at the trial of the leaders and elected officials of the Confederation of Progressive Trade Unions of Turkey (DISK).

I had lengthy conversations with several of the defense attorneys in the case. I also met people who were connected with DISK and talked to journalists and others who had good knowledge of conditions in Turkey, as well as members of the families of the defendants.

The trial began on December 24, 1981. During my visit to Istanbul proceedings were conducted at the military court only on January 6. The trial was then adjourned until January 13.

In addition to myself, two Greek attorneys were also present at the trials as observers on behalf of the Athen's Bar Association.

Several international observers were present when the trial began, among them the Norwegian lawyer Karl Nandrup Dahl representing the Norwegian Trade Union Confederation.

Nandrup Dahl has presented two extensive reports on the trial and its background. My observations are in all important aspects in agreement with Nandrup Dahl's reports

with attention to this, I have found it motivated to restrict my presentation.

The political situation in Turkey after September 12, 1980

Since the military coup d'Etat, all legislative and administrative powers have been vested in the National Security Council. Parliament has been dissolved and the political parties have been "suspended".

The powers and authority vested in the National Security Council have been defined in a "law regarding constitutional order" dated October 27, 1980, which provides that the functions and powers of the parliament shall be exercised and executed by the National Security Council and the functions and powers of the President by the Head of the National Security Council.

It is further stated that (among other things) "Those provisions contained or to be contained in the communiqués and decrees of the National Security Council and the laws adopted and published or to be published which do not conform to the provisions of the Constitution of July 9, 1961 and No. 334 will be considered as constitutional amendments. In case such legislation does not conform to the laws in force, it will be considered as amendments to laws."

The legal texts and motives as reproduced in the publication "Turkey 1981 Almanac" are included as an appendix to this report (Appendix 1).

The military leaders have motivated their seizure of power by referring to the political terror, threatening anarchy and national disintegration as well as to the inability of the Parliament to act in time of crisis.

The political terror exercised by groups on the extreme right and the extreme left have undeniably constituted

a serious problem in Turkey before the military coup. After the military assumption of power, terror from both right and left has ceased.

Several persons I spoke to in Turkey maintained that there is well-founded reason to believe that the Turkish military leaders permitted terrorism to thrive in order to provide an excuse for their seizure of power. A State of Emergency was proclaimed in several provinces as early as 1978; the authority vested in the military was continuously increased without noticeable results.

There is also reason to believe that plans for a military coup existed for quite some time before the coup was carried out. According to one reliable source, discussions took place among officers (on the colonel level) at least a year before the coup.

Trade union and employee protection rights

DISK's activities were suspended by a decision of the National Security Council on September 14, 1980. Its bank assets have been frozen and its property has been seized and placed under military administration.

Membership fees are deducted from the workers' wages on behalf of DISK but are transferred to a special bank account which is at the disposition of the national authorities. Deductions for members' fees cease when the member resigns from DISK or transfers his membership to the national trade organization Türk-Is, which is approved by the military regime.

It may be noted that the former General Secretary of Türk-Is, Sadik Side, holds the post of Minister of Social Affairs in the government which was inaugurated subsequent to the military coup.

Although significant pressure has been applied to the members of DISK, not many have requested that their membership be cancelled or transferred to Türk-İs.

The right to conclude wage agreements by collective bargaining has been eliminated by instructions governing obligatory procedures before a Supreme Arbitration Board where the government is represented. The Board establishes the wages and other benefits based on employment. The Board has the authority to make alterations in valid agreements.

Trade union actions are forbidden.

Under martial law, the Martial Law Commanders have been authorized to make decisions concerning employment and dismissals in the public sector. Such decisions must be obeyed immediately. The person concerned cannot appeal the decision or make any other attempt to have it reviewed.

During my visit to Turkey, it was generally agreed that the rights of the employees have drastically deteriorated since the military coup. A journalist on a larger daily newspaper related that the paper received many letters from workers who requested advice concerning unjustified discharges, wage reductions in violation of the collective agreements and similar problems in their companies. Numerous dismissals have taken place within the machine industry, among others.

Real wages have been greatly reduced during 1980 and 1981, from TL 20.54 a day in 1963 monetary values during 1979 to TL 15.34 in 1980 and TL 13.91 in 1981. The corresponding wage was 17.91 during the base year 1963. The estimates are based on official statistics.

For other details, I refer to Nandrup Dahl's report which comprises the military regime's measures to limit and control the trade union rights and trade union activity.

The DISK trial in Istanbul

The military prosecutor, Suleyman Takkeci, has preferred charges against 52 leaders and elected representatives of DISK.

Nandrup Dahl's Report No. 2 contains details concerning the background of all of the defendants.

The majority of the defendants have been under arrest since the military coup or shortly thereafter. Ten of them who had earlier been released were again detained when the trial was opened on December 24, 1981 and all of them are now under arrest in the Davutpasa military prison outside Istanbul.

The trial is being conducted at Istanbul Martial Law Command Court No. 2. The court meets in a basketball hall outside the city. Security measures are rigorous. A large number of military police are posted among the defendants and in the remainder of the building.

The charge

The military prosecutor has claimed that the defendants "have as members of an illegal Marxist-Leninist organization of a revolutionary character attempted to subvert the order of the State, the Constitution and the parliamentary institutions of the State in order to bring about proletarian socialism and to establish dictatorship by the proletariat based on the power of the working class, under the leadership of DISK, which has become the political organization of the working class in conjunction with groups of people allied with the workers."

He has demanded that all of the defendants be held responsible in accordance with the terms of Paragraph 146, Subsection 1, of the Penal Code which provides :

"Any person who attempts to change, deteriorate or abolish by force the Constitution of the Republic of Turkey either in part or in its entirety, or to destroy The Grand National Assembly founded on this Constitution, or to prevent it from fulfilling its function, will be condemned to death."

The prosecutor has consequently demanded that all of the defendants be condemned to death.

In support of his charge, the prosecutor has referred to both the content of DISK's statutes, resolutions, statements from meetings and publications issued by DISK, as well as to actions which DISK encouraged or undertook. The prosecutor has particularly emphasized the following actions:

1. Workers' demonstrations (in Istanbul) on June 15 and 16, 1970 (resulting from the proposal of alterations in the law regulating trade unions).
2. An attempted "general strike" on September 16, 1976 with the aim of preventing the establishment of special State security courts.
3. A two-hour strike on March 29, 1978 with the motto "Stop Fascism" (in protest against a right-wing extremist attack which had resulted in the loss of seven student lives at the University of Istanbul on March 16.)
4. Go-slow actions on April 30, 1980 as a result of the prohibition against celebration of May 1 of the same year by the Martial Law Command.
5. The organization of May 1 demonstrations from 1976 to 1978.

As an example, the prosecutor has also referred to the fact that the song Internationale was sung in chorus at the opening and closing of the Congress of the Union of Metalworkers in December 1979. In 1981 a military court condemned the singers to five years imprisonment for their "crime".

As it was reported to me, the prosecutor's case deviates on the whole from all accepted legal argumentation.

The following may serve as examples:

The prosecutor claims that DISK has stated in its statutes that a land reform is necessary. He notes that there is no further information on the subject in DISK's other publications. Despite this, the prosecutor claims that it is possible to draw the conclusion that DISK, which is a Marxist-Leninist organization, has promised a land reform in order to deceive the peasants and subsequently be able to establish collective ownership. "Kolkhozes, kibbutzes, Chinese People's Communes, Bulgarian savets and köy-kents (a form of agricultural co-operatives proposed by the Republican People's Party (RPP))-- they are all milestones on the road to collectivization."

An English summary of the most important points in the indictment is included in Nandrup Dahl's Report No. 2.

The prosecutor has not been able to connect DISK with any acts of violence. On the other hand, he claims that DISK has exerted material and moral pressure on the State by means of its actions which have paralyzed the State machinery and created an atmosphere of uprising and revolution.

The prosecutor is aware that DISK's actions have been subjected to examination by other courts and has stated that this does not constitute an obstacle to examination

of the same actions as a part of a general plan. The actions are consequently not be be considered as separate acts but, instead, as different stages in a crime which falls under Paragraph 146 of the Turkish Penal Code, according to the prosecutor.

The following information which was received from the defense attorneys with whom I talked is reported concerning the earlier trials and those presently in progress against the representatives and members of organizations related to DISK.

The events of June 15-16, 1970: Certain workers were sentenced to short prison terms. Their actions were spontaneous. No DISK leader was indicted. The workers who were sentenced were later reprimed by an amnesty.

Attempted general strike on September 16, 1976: Members of DISK's Executive Committee were indicted before a court in Bakirköy. The indictment was dismissed. After a hearing before a higher court the case was returned to the court in Bakirköy for renewed trial. Proceedings have been initiated there.

Strike on March 20, 1978: Members of DISK's Executive Committee have been sentenced to prison for six months by a court in Bakirköy. The sentence was appealed but confirmed by a higher court. The trial was held after the military coup and sentence was passed on July 3, 1980.

Demonstration on May 1, 1979: Members of the Executive Committee were sentenced in 1979 to seven days imprisonment by a Martial Law Command Court in Istanbul. The sentence was confirmed by a higher court.

Go-slow action on April 30, 1980: A trial was started in 1981 against members of DISK's Executive Committee by a court in Bakirköy and a military court in Istanbul.

It should be noted that several of those indicted have not held leading positions in DISK during the entire period covered by the indictment, i.e. from the time DISK was founded in 1967 until the military coup on September 12, 1980. Abdullah Bastürk, for example, was elected to his post in 1978.

In addition to the above, four trials have been initiated against representatives of DISK, among them President Abdullah Bastürk and General Secretary Ahmet Fehmi Isiklar.

The defense attorneys have maintained that DISK is a legally constituted democratic trade union organization. DISK has always defended the Turkish Constitution and has emphatically condemned all forms of political violence. The great majority of the defendants are closely connected to the Republican People's Party (RPP). Abdullah Bastürk has, for example, represented the RPP in Parliament. DISK's representatives have themselves been subjected to acts of terror. For example, DISK's former President Türkler was killed by right-wing extremists in 1980.

The prosecutor has further demanded that DISK should be forbidden and its property confiscated. A trial has already been started before a labour court in Bakırhöy concerning the dissolution of DISK.

Torture and inhuman treatment of the defendants

According to the defense attorneys with whom I spoke, all of the defendants have stated that they were subjected to torture or inhuman treatment in connection with the initial interrogation. The following examples have been given:

People being interrogated have been subjected to blows by fists and truncheons. Electrical torture has been used.

One of the defendants has been hung by the arms from a crossbar for several hours. Refined methods aimed at the psychic breakdown of the accused have been employed. After being told that he was going to die, one of the defendants was pushed through a window while blindfolded. He was not aware that it was a low window only slightly above ground level. In other cases ropes have been placed around the necks of the accused at the same time as it was explained what was about to happen to them. Several of the accused have been forced to listen to the screams of other prisoners who were probably undergoing torture.

Several of the defendants have stated that they were interrogated for several days at a time while tied to a chair. Several have also stated that they were forced to sign interrogation reports while blindfolded and without knowing what the reports contained.

It should be noted that the interrogation reports are not signed by a specific name-given interrogation leader but by a signature specified as "Team A" or some similar designation.

Interrogation took place in a building within the Davutpasa military installation which is designated Otagi-Numayun.

During trial procedures on January 6, 1982 the prosecutor refuted the accusations of torture and claimed that the statements did not come from the defendants themselves but from the domestic and international press. The claims of torture were described as a brazen propaganda manoeuvre. He also referred to the fact that he had ordered former mayor Ahmet Isvan (who had been arrested together with the DISK leaders, see below) and Abdullah Bastürk to be examined by a doctor.

The medical examination referred to by the prosecutor took place at the end of February 1981 -- several months after the alleged torture -- and was filmed by the Turkish television service. According to information received, Isvan and Bastürk were not aware that a TV recording was to be made. During the interrogation of Isvan, which was broadcast by Turkish TV in a very abbreviated version, he used such expressions as "I myself was not tortured" and "I myself was not subjected to violent treatment". Isvan has, however, never claimed that he was subjected to physical violence. TV only broadcast pictures from the interrogation of Bastürk and nothing that was said was sent out over the network.

All of the defendants have, according to the statement made before a military judge, claimed that they do not accept the interrogation reports. I have seen the records of the Martial Law Command Court No. 3 in Istanbul which show that several of the defendants have declared before Military Judge Ismet Aytug that they were forced to sign interrogation reports without knowledge of their contents. It is noted in the records that they have filed written complaints to the judge concerning the treatment to which they were subjected. It has been noted that the written complaints have been incorporated into the court records. In his report, Nandrup Dahl has included accounts of three of these cases. I have also studied the record of an interrogation held before Assistant Prosecutor Ataman in January 1981, according to which the same persons state that they were subjected to torture during the introductory interrogations whereby they refer to the written complaints submitted to Judge Aytug. One of the accused stated that he was subjected to torture for "11 days and 11 nights".

It can be noted that the judge who recorded the written complaints concerning torture etc., Ismet Aytug, has

also in several other cases found that there were not sufficient grounds for a detention order.

Ismet Aytug was later transferred to Corum. According to the information I received, it is obvious that the transfer was a result of the fact that Aytug had not proved sufficiently harsh in his judgements.

The defendants complaints are not included in the files of the military court.

The military prosecutor's categorical denial that the defendants had themselves stated that they had been tortured should be given special importance in view of the circumstances related above.

Taken together, the circumstances indicate that there is reason to assume that many of the defendants have been subjected to severe torture during interrogation.

Long deprivation of freedom

The lengthy deprivation of freedom has entailed severe stress on the defendants. After their arrest they have usually been held totally incommunicado for the first three months. During that period they have not been permitted to meet with their lawyers or relatives.

After the military coup, new regulations were introduced in accordance with which the longest period of deprivation of freedom without a court order has been set at 90 days. Later the longest period for the deprivation of freedom without a court hearing has been set at 30 days or, for certain cases, 45 days.

Even after the difficult interrogation period, prison conditions have been completely unacceptable. The defendants were not permitted to be outdoors before nine months had

elapsed. Conditions are described as somewhat better than earlier but many suffer from the aftereffects of the long detention period. Some of them have shown initial symptoms of scurvy.

The defendants are permitted one visit a week by close relatives. These visits take place under degrading conditions. Conversations must be carried out at high voice through double security grilles between which guards are posted.

The defense

The defendants received information about the prosecutor's charges first in June 1981 when he held a press conference at which he stated that they would be charged with crimes against Paragraph 146, Subsection 1, of the Turkish Penal Code.

Copies of the 817 page indictment were received first in November 1981. The indictment is dated June 26, 1981.

It is reported that one of the assistant prosecutors, Tahsin Çelik, refused to sign the indictment. His name has been stamped over in the indictment and he has been transferred from Istanbul to Bolu.

The defense attorneys did not receive copies of the charges. They have been obliged to take a copier to the prison in order to make copies of the document.

During the court proceedings the prosecutor stated that there is no regulation which stipulates that the defense attorneys should be supplied with copies of the charges. According to the defense attorneys, this has, however, been common practice.

The defense lawyers' ability to conduct effective defense has been strongly curtailed. Each attorney has only been

permitted to visit the prison twice a week. Each visit is limited to a maximum of 10-15 minutes and applications to extend the length of the individual visits have been rejected. The attorneys may only take a blank piece of paper and a pen into the prison. Conversations with their clients must be conducted while standing and through double security grilles between which guards are posted. Papers may not be passed between attorney and client. The attorney is not permitted to "get over-friendly" with his client or to "get emotional". Discussions of torture are stopped by the guards. Attorneys and their clients are even kept apart in the courtroom.

When the trial opened on December 24, 1981 the military court ruled that wartime conditions existed in the country and that the defendant's right to choose his own defense attorney would be limited in accordance therewith. By a ruling of the military court, the number of attorneys was reduced to 52, with each attorney authorized to represent several defendants. Each of the defendant is entitled to change his attorney or select one from among the 52 attorneys. In accordance with these conditions, 46 of the defendants will be defended collectively by 46 lawyers while 6 have chosen individual lawyers.

Orhan Apaydin, one of the leading defense attorneys who is also President of the Istanbul Bar Association, expressed the objection that the regulation cited by the court could only be applied during an actual state of war, which did not exist. When he maintained this position, he was expelled from the court after which all defense attorneys left the courtroom in protest. I refer to Nandrup Dahl's report.

The following day of the trial one of the defendants, Riza Güven, was expelled when he complained that no measures had been taken, even though he had preferred charges that he had been subjected to torture.

On December 30, two defense attorneys, Hasan Fehmi Günes and Turgut Kazan were expelled from the courtroom when they endeavoured to make certain procedural objections. The other defense attorneys then left the courtroom in protest.

When the trial was resumed on January 6, only two attorneys were in attendance. Attorney Gülçin Cayligil, who is also vice chairman of the Union of Turkish Bar Associations, expressed serious criticism of the conduct of the case on behalf of 46 of the absent attorneys and demanded that the military prosecutor should resign and that Major Çetin Güvener, justice of the military court, should be relieved of his duties.

Attorney Cayligil made a number of formal objections concerning the handling of the case up to that time, among them the fact that the objections made by the defense attorneys had not been examined by the court, that the prosecutor had been permitted to present the indictment before a roll call of the attorneys had been taken, that the court's judge had arbitrarily and incorrectly dictated what should be included in the court records, that the court's interpretation of the "State of War" concept was in contradiction of the law and that the defendant's written complaints concerning torture had not been incorporated in the court files.

She maintained that there was good reason to question the impartiality of the prosecutor and the judge. The defendant's right to defense had not been respected and the defense attorneys had not been treated as equal parties to the prosecutor.

The prosecutor refuted the objections.

The court then determined, without deliberation, to refuse the demands of the defense.

A bizarre incident took place when Attorney Cayligil requested the Court's permission to leave the courtroom since she felt ill. After hearing the prosecutor's opinion concerning the request, the judge decreed that Attorney Cayligil could be excused from the proceedings if a doctor would certify that she was ill. The medical examination took place immediately thereafter and determined that Attorney Cayligil was indisposed due to excessively high blood pressure.

The defense attorneys work under severe pressure. One of the leading attorneys stated that a police commissioner warned him against taking the case and that on two occasions the military prosecutor tried to have him arrested. This attorney was held under house arrest under guard immediately after the coup. Another attorney was arrested for four days after the military coup. He was not subjected to torture but was forced to sit on a chair for several days. A third attorney stated that in connection with a visit to a client in the Mamak military prison in Ankara on another case, he had been subjected to a serious attack by a group of prisoners who were members of a right-wing organization. The guards had completely disregarded the beating. A fire extinguisher and a chair were among the weapons used during the attack.

The following documents relating to the trial are included as appendices:

Application to the court prepared by several of the defense attorneys on 30 December 1981, with complaints concerning restrictions on their ability to defend the interests of their clients. (Appendix 2).

Application to the court dated January 6, 1982 by Abdullah Bastürk with the claim that the court should not be considered competent to try the case. (Appendix 3).

Application to the court dated January 6, 1982 by Abdullah Bastürk claiming that he should be permitted to present certain procedural objections before the indictment is read. (Appendix 4).

Application to the Court dated January 6, 1982 by Abdullah Basturk et alles with complaints (among other things) that the defendants had not been permitted to present complaints concerning torture to the court, as well as the demand that prosecutor Suleyman Takkeci should resign. (Appendix 5).

Application to the court dated January 3, 1982 by Abdullah Bastürk claiming, among other things, that the court's judge Cetin Güvener, should be relieved of his duties (Appendix 6).

A communication addressed to the Turkish Bar Association dated January 3, 1982 with complaints concerning the conduct of the DISK case in contradiction with accepted rules of procedure and claims that the rights of the defense had been disregarded. (Appendix 7).

A communication dated January 3, 1982 addressed to the Istanbul Bar Association by Attorney Ercüment Tahiroglu concerning complaints of the abusive treatment to which Attorney Gülcin Cayigil had been subjected during the session of the military court on January 6, 1982. (Appendix 8).

Affidavit by seven attorneys dated December 30, 1981 concerning "gross violations of procedure" during the three first days of the trial and the abusive treatment of the defense attorneys. (Appendix 9)

Other deprivations of freedom related to the DISK case

After the military coup, some 600 members of DISK were arrested together with other persons suspected of having supported the organization. Almost 160 of these, including the 52 under indictment in the case in question, are still deprived of their freedom. Later, approximately 25 additional persons have been imprisoned on suspicion of support to or collaboration with DISK. Among these are the internationally known film director Hâbip Ali Özgentürk who was arrested early in December 1981, according to information received because he had sold a film to DISK.

Although many of those arrested have been deprived of their freedom for up to 16 months, no charges have been preferred against them.

At a press conference in June 1981 the military prosecutor stated that the prosecuting authority has conducted interrogations of DISK and affiliated trade unions since December 1980, as well as of persons and organizations who worked with and for DISK. He stated that there were more than 2000 suspects and that their number would rise in view of the fact that DISK is a nation-wide organization.

The case of Ahmet Isvan

Among those imprisoned together with the DISK leaders and elected representatives is Ahmet Isvan who was the Social-Democratic (RPP) mayor of Istanbul during the period 1973-1977.

Ahmet Isvan was arrested on November 13, 1980 and is accused of supporting DISK, although he has not been notified of any specific charges.

Ahmet Isvan's defense attorney has not even been allowed

to see the documents in his file. The prosecutor has not stated whether he will be charged or not.

Ahmet Isvan is not well and his health has significantly deteriorated during his period of imprisonment.

Torture in Turkey

Among the people with whom I spoke during my visit to Turkey, it was the general opinion that torture is routinely employed as an interrogation method in Turkey. I was informed that Istanbul's Bar Association had received several reports of cases involving torture and deaths.

Among other cases, the following report on Ataman Ince was given to me.

Ataman Ince was arrested and taken to Istanbul's police headquarters, Department 1. Ince's father was informed that his son had died as a result of torture in the police headquarters. On November 9, 1981 he went to Istanbul to investigate the matter. During a visit to the police headquarters on that day he was told that Ataman Ince had never been there. With the help of lawyers, Ataman Ince's father endeavoured to see the legal advisor to Istanbul's Martial Law Command on November 10, but this was refused. The same day he visited the military prosecutor in Istanbul but neither there could he obtain an appointment for a meeting. On November 11 an attorney talked to military prosecutor Sulyeman Takkeci who declared that there was no information that the alleged death had taken place.

By further investigation, Ataman Ince's father learned that his son's dead body had been taken to the mortuary on October 26, 1981 together with an order from the

Istanbul's military prosecuting authority stating that the body came from the Haydarpasa Numune military hospital. It was also learned that the body had been turned over to the municipal priest in Fatih for burial on November 12, 1981 in accordance with a written order from the military prosecuting authority.

According to the medical records, Ataman Ince arrived at the Haydarpasa Numune Hospital on October 25, 1981 on the basis of a written order from the Istanbul military prosecuting authority. Ataman Ince was alive upon arrival, according to the medical records, but died a few minutes thereafter. The body was taken from the hospital to the mortuary by order of the prosecuting authority.

Ataman Ince was imprisoned together with his wife Hatice. She was released on November 20, 1981 and has related that she saw her husband at the Soganli police station in Istanbul on October 22, 1981. At that time Ataman Ince could not stand alone and was supported by three policemen. His head, as well as his entire face, was completely swollen. His tongue was extremely swollen and hung out of his mouth. Both legs appeared to have been broken below the kneecaps. Ataman Ince tried to speak to his wife but his lips and tongue were too swollen for him to enunciate any words. His wife was severely shocked. She asked the policemen what they had done to her husband and was told that he had "fallen from a parachute".

They jokingly said to her "You have read in the newspapers how people fall from parachutes in eastern Turkey". The wife then fainted.

On October 23, 1981 Ataman Ince and his wife were again taken to Istanbul's police headquarters, Department 1, where they were both again tortured. On October 26 the police told Ataman Ince's wife that her husband had died during torture. They said that she had no reason to

continue living and suggested that she voluntarily jump from a window in the police building.

This information was largely obtained from a document dated December 25, 1981 written by Ataman Ince's father and addressed to Istanbul's Bar Association. In it, the father requested assistance in bringing the responsible persons to trial and punishment. (Appendix 10.)

On October 29, three days after Ataman Ince's death, his sister Aytin Dumanli and her husband Bahadir Dumanli were arrested in Ankara and taken to a prison in Istanbul. Amnesty International conducted a so-called "urgent action" on their behalf in November since their families had not been able to obtain any information about where they were being held after their imprisonment. Aytin Dumanli was subsequently released early in December 1981. Her husband Bahadir died in hospital on January 3, 1982. There is reason to believe that his death was the result of torture.

I was also informed that two prisoners, Hakan Mermer Oluk and Serif Yildiz, had been killed in December 1981 at the Almendag prison in Istanbul. According to the information received from the authorities, they were injured on 8 December when teargas was used against detainees who refused to leave a building within the area. They have been said to have died in a hospital on December 14, 1981. According to my informant, who referred to an attorney engaged in the case, they had suffered severe head injuries and skull fractures.

I also received information concerning the head of the Fur and Leatherworkers Union, Kenan Budak, who was killed by the police in July 1981. The police have stated that Budak was shot when he tried to escape. According to other sources, the obduction proved that the fatal shot had been fired while Budek's body was in such a position that an escape attempt would have been impossible. I was

informed that a trial has been initiated at Istanbul Law Command Court No. 1 against the policeman alleged to have fired the fatal shot.

Amnesty International has declared to the Political Affairs Committee of the Council of Europe's Parliamentary Assembly that the information possessed by Amnesty International made an irrefutable case that torture is practiced on such a wide scale in Turkey that it is not possible that it is carried out without official sanction.

The information that I received during my visit to Turkey did not lead to a divergent assessment. It appears clear that torture could be stopped if the military leaders wished to do so. The measures taken by the military authorities to deter military personnel and police from torturing political prisoners have been very limited up to the present.

The material assembled in Turkey during my visit is somewhat uncertain but may give a general picture of the attitude of the authorities.

According to my sources of information, verdicts of guilty have been passed in three cases. In 1981, one policeman, Haskinis, was sentenced to 14 years imprisonment for the murder of Zeynel Abidin Ceylan in the Ankara police headquarters during September 1980. This policeman was held in arrest for a year. One week before the sentence was passed, he was released and has been missing ever since. In the other cases, comparatively brief prison sentences were passed. Trials of one or several persons have been started or are being prepared in 11 additional cases. Among others, a trial is underway in Ankara concerning the murder of book publisher Ilhan Erdost who was beaten to death on November 7, 1980 in a military vehicle. The non-commissioned officer who was responsible for the transportation of Erdost sat in the

front seat of the vehicle while the fatal beating took place but he has not been indicted.

According to a recent press release by Amnesty International, there is information that over 70 prisoners have died in custody in Turkey since the military take-over.

Political prisoners

Information concerning the number of political prisoners is uncertain. Most observers estimated the number of political prisoners to be between 40 000 and 50 000. This figure also includes politically active persons who are suspected of or sentenced for crimes of violence. My sources state that this latter category constitutes only a minor part of the total number of political prisoners.

Some sources state that the number of political prisoners is greatly in excess of the numbers mentioned above.

Executions

After the military coup on September 12, 1980, ten people have been executed in Turkey for political murder. On January 7, 1982, legally binding death sentences for 28 people had been submitted to the Consultative Assembly's Legal Commission for decision concerning the execution of the sentences. Death sentences are carried out by hanging.

Amnesty International estimated that at the end of 1981 some 90 people had been sentenced to death in Turkey and that the military prosecutor had demanded a death penalty for some 2000 persons in trials which are in progress or will be taken up in the near future.

Military courts

The attorneys with whom I spoke especially emphasized that the independence of the judiciary system and, in particular, the military courts had completely ceased due to the military take-over of power with its fatal consequences for the administration of justice. In practice, the immunity of judges has ceased to exist due to changes in the laws since the military coup. I refer here to Nandrup Dahl's reports.

The military prosecutor and judges are responsible to the Martial Law Commander and, ultimately, also to the National Security Council. Several examples -- some of which were reported above -- were cited to prove that judges and prosecutors have been transferred or pensioned. In the nature of things, it is also felt that the military officials, including the judges and prosecutors, cannot act independently of the demands of the military hierarchy.

The restoration of democracy

The head of the National Security Council, General Kenan Evren has announced that a referendum on a new constitution can take place earliest in November 1982, whereafter general elections can be held earliest in the Autumn of 1983 or latest by the Spring of 1984. According to Turkish newspapers which cited "official sources" in Turkey, this statement has been "accepted well by the European governments".

Opposition circles in Turkey felt that in Europe entirely too much emphasis has been placed on the question of a time table for the restoration of parliamentary democracy.

The present military regime cannot be compared with earlier military regimes, they emphasized. What is presently taking place in Turkey is a complete reconstruction of

the entire society. It is feared that the new constitution now being prepared, without the collaboration of parliamentarians, will lead to a form of government which is democratic only in name and outer form. The military junta is striving to create a controlled "democracy" with strong presidential power. The constitution of the Chilean military junta is cited as an example.

Human rights in Turkey

The total picture is very dark in Turkey. Utilizing the struggle against terrorism as an excuse, the military junta has consistently and systematically eliminated the country's democratic institutions and effectively stifled freedom of speech and assembly. Its methods do not differ from that of other military dictatorships. Basic human rights have been violated in a manner that is unprecedented in Turkey's modern history. Together with persons suspected of acts of political violence, thousands of people are held imprisoned for purely political reasons. They are members of political and trade union organizations which have been themselves subjected to the violence and terror which the military junta took as its excuse for seizing power.

Many have been held imprisoned for long periods without being charged or tried or even without being informed of any concrete suspicion of crime. Lengthy prison sentences have been passed for purely political acts. In its efforts to exercise political authority without judicial restraints, the military junta has even abolished the right to appeal a prison sentence which does not exceed three years. A large number of those arrested have been sentenced to death and several have been executed under the military regime. The number of demands for the death penalty are remarkable, even when judged by international standards.

The people who are now brought to trial for their opinions and standpoints on political and trade union questions are indicted and sentenced by prosecutors and judges who are directly subordinate to and dependent on the country's leaders, within the framework of the military hierarchy of order and command.

Brutal torture takes place on a wide scale in Turkey. The military leaders cannot avoid responsibility for the abuses which have occurred. The military junta's changes in the laws which extend the permissible period for deprivation of freedom without trial by a court to first 90 days and thereafter 45 days have in practice entailed a license to commit torture.

The Turkish military regime has in a flagrant manner violated basic human rights in conflict with the European Convention on Human Rights. The most consequent and principally acceptable response to the military coup would naturally have been to exclude or, at least, suspend Turkey from the Council of Europe. At present there is insufficient support among members for such an action. On the other hand, there is still well-founded reason to initiate proceedings against Turkey before the European Commission of Human Rights for breaches of the provisions of the European Convention on Human Rights.

The military junta in Turkey has requested dispensation from the obligations under the Convention on the basis of Article 15 which stipulates that the contracting parties may take measures derogating from its obligation in time of war or other other public emergency threatening the life of the nation "to the extent strictly required by the exigencies of the situation."

It would be legally unacceptable but it would also set a dangerous precedent to permit the application of Article 15 in favour of a military junta which had seized power by violence in a country with a democratic form of government.

It should also be emphasized that Article 15 does not permit derogation from the prohibition against torture or inhuman or degrading treatment as defined in Article 3 of the Convention.

Europe has a major political and moral responsibility to ensure that violations of human rights cease and that real democracy is again restored to Turkey. The countries of Europe can also affect the situation in Turkey by political and economic measures.

The United States naturally also exercises a decisive influence on developments in Turkey. The present administration in The United States has, however, not only refrained from all criticism but has instead - as was demonstrated during the visit of Defense Minister Caspar Weinberger to Turkey - even expressed its unreserved support for the military regime and the policies it has pursued in the country.

It is therefore highly urgent to endeavour to persuade the United States to abandon its present attitude toward Turkey.

The DISK trial

The DISK trial should be seen in the context of the general background in Turkey, as related above. In my opinion, the DISK trial is, however, of special importance.

The indictment in the case is, on the whole, chiefly an exposition of an ideological conflict rather than an document in a legal process.

The legal principles and rules accepted by Western democracies in order to protect the rights of the defendants during a court trial have been disregarded in the most flagrant manner.

The principle that a person cannot be sentenced twice for the same act is completely ignored by the prosecutor who is basing his indictment on a number of events that have already been tried or are being tried in other processes.

The requirement that a trial shall be objective and impartial is a fundamental rule. An important element in this principle is that the parties shall be considered to have equal status. This rule has already been invalidated before the trial since the ability of the defendants and their attorneys to prepare the defense has been greatly restricted. This impression was reinforced during the trial when both the defendants and their attorneys were silenced and banished from the courtroom when they raised objections pertaining to important questions.

The fact that written complaints by the defendants against the use of torture have disappeared from their files and that, despite proof to the contrary, the defendants denied the existence of defendants claims of torture gives reason to believe that the prosecutor and the court have consciously endeavoured to conceal documentation which speaks to the advantage of the defendants.

The circumstances as a whole give rise to the impression that the defendants are considered guilty long before they have been sentenced and that, in any case, they bear the burden of proof to show that they are innocent. In fact, the head of the junta publicly announced many months before the indictment was presented that the guilt of the labour leaders would be established when they were tried.

In view of the extensive measures taken by the military leaders to limit and restrict trade union rights and activities, it is difficult to avoid the impression that the purpose of the trial of the DISK leaders is to eradicate vital and independent trade union organizations.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV

Confédération Mondiale du Travail

M
T

71, rue Joseph II, Bte. 2
1040 Bruxelles
Belgique

RAPPORT SYNDICAL SUR LA TURQUIE
avant et après le coup d'état de 1980

Janvier, 1981

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

I. SITUATION SYNDICALE EN TURQUIE

1

A. AVANT LE COUP D'ETAT

1. Législation sur les syndicats (Constitution de 1961, Décret n° 274 de 1963, grèves et lock-outs, Le code du travail). 2 11 12
2. Situation respective des différentes forces syndicales (Turk-Is, DISK) 12
3. Résolutions principales du Congrès du DISK (juin 1980) (Rapport du Congrès, Résolutions, organisations présentes, élections) 18
4. Etat des choses sur le plan social (agriculture, industrie, les plans du FMI, inflation, emploi et chômage, licenciements, relations récentes entre la CEE et la Turquie) 21

B. APRES LE COUP D'ETAT

31

1. Mesures prises dans le domaine de la législation sur les syndicats
 - a) Droit de grève (Conseil de la Sécurité nationale, Décision n° 3, La constitution provisoire) 31
 - b) Liberté d'expression (déclaration du Conseil de la Sécurité nationale du 12 septembre 1980, Programme du nouveau gouvernement, Interrogatoire des responsables du DISK) 35
 - c) Négociations collectives (arbitrage obligatoire, Lettre du Général Saltik à la CISL) 41
2. Situation dans le domaine social (agriculture, industrie mesures du FMI, situation des salariés, relations avec la CEE, capitaux étrangers) 42

II. REPRESSION ET TORTURE

50

1. La situation dans les prisons militaires (torture, Communiqué de presse d'Amnesty International, novembre 1980, 50
2. L'interrogatoire se déroule en vertu des articles 141 et 146 du Code pénal turc 53
3. Liste des membres du DISK et militants se trouvant en état d'arrestation 55

III. EPILOGUE

63

Le coup d'Etat du 12 septembre 1980

INTRODUCTION

La Confédération Mondiale du Travail a rédigé le rapport présent pour deux raisons essentiellement.

En premier lieu, les activités de la Confédération des Syndicats Progressistes de Turquie (DISK) ont été suspendues. Les dirigeants et les militants du DISK et des syndicats affiliées au DISK ont été emprisonnés. Le droit de grève et le droit à la négociation collective ont été complètement supprimés.

Le DISK est une organisation amie de la CMT et ses représentants ont participé à plusieurs de nos activités. Ils ont entre autres participé à la réunion des Commissions CMT, organisée en février 1980, ainsi qu'au colloque sur les droits humains tenu au Québec, en mars 1980. La CMT peut témoigner de la maturité de cette organisation, de son sens des responsabilités, de sa nature pluraliste et de ses pratiques démocratiques; en effet, la CMT a assisté au Congrès du DISK tenu en juin 1980 à Istanbul.

Nous avons envers l'organisation-amie DISK le devoir d'informer l'opinion publique mondiale de la réalité cachée du coup d'Etat survenu en Turquie le 12 septembre 1980. Ce devoir nous incombe également envers les travailleurs du monde entier, parce que si le droit inaliénable des travailleurs à la liberté d'association et plus particulièrement si les droits syndicaux définis par les conventions de l'OIT ne sont pas intégralement respectés dans un pays déterminé, les mêmes libertés et les mêmes droits sont menacés partout dans le monde.

Ensuite, il est très important de relever la connexion très étroite qui existe entre les exigences du Fonds Monétaire International, les pratiques des sociétés multinationales et la violation des droits humains. En lisant ce rapport, on constatera que la Turquie vit actuellement le tableau récemment dénoncé par la CMT lors de son Colloque "Droits humains et action syndicale". Une politique financière ne doit pas et ne peut pas impliquer un déclin social et une répression comme on en voit aujourd'hui en Turquie. De telles méthodes et une assistance financière de ce genre venant de l'OCDE, ne peuvent pas consolider la démocratie. Or, actuellement, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la démocratie partout dans le monde.

oooOooo

Les dirigeants militaires proclament être intervenus pour "mettre fin à l'anarchie et au terrorisme" et pour "sauver la démocratie"; mais ils ont immédiatement introduit les mesures suivantes anti-démocratiques à l'encontre des travailleurs :

- Suspension du DISK et arrestation des dirigeants et des militants du DISK. Après avoir payé un lourd tribut au terrorisme et à la répression (depuis le début de l'année 1980), et après avoir été menacée de suspension judiciaire pour avoir exercé le droit de grève, la Confédération DISK paie actuellement sa volonté de défendre les travailleurs et les droits démocratiques, ainsi que la confiance que le monde du travail lui témoignait de plus en plus (la Confédération MISK a également été prohibée, mais cette Confédération est en fait une branche du Parti fasciste et ne jouit d'aucune représentativité ni d'aucune influence parmi les travailleurs).

- Suppression totale du droit de grève et du droit à la négociation collective. Les travailleurs dont les conventions collectives de travail ont pris fin ou prendront fin après le coup d'Etat du 12 septembre 1980, ne pourront plus faire renouveler leurs conventions collectives de travail par un syndicat quelconque. Le Conseil Supérieur d'Arbitrage (dont la plupart des membres sont nommés par le Gouvernement ou par les employeurs) étudiera toutes les conventions de travail signées en Turquie avant le 12 septembre 1980 et préparera de nouvelles conventions de travail. Ses décisions seront sans appel. (En Turquie, les conventions collectives de travail sont généralement conclues par usine : il faudra des années pour que le Conseil Supérieur d'Arbitrage en fasse l'analyse).

Ce système signifie simplement un gel général des salaires conformément à la politique du FMI. Les revenus autres que les salaires (bénéfices, intérêts, actions, etc.) ne seront pas fixés par un mécanisme central similaire à celui du Conseil Supérieur d'Arbitrage; en effet, le système de la libre entreprise et de l'économie de marché est actuellement florissant en Turquie.

Cette situation s'explique clairement lorsqu'on se rappelle les déclarations faites par les militaires et par le patronat turcs, le lendemain du coup d'Etat :

- "Nous devons mobiliser tous les moyens qui permettent d'augmenter la production (Général Evren);

- "Les industriels augmenteront leurs investissements; la capacité de production, qui à ce jour était en baisse - entre autres à cause des grèves - ne pourra que s'améliorer et la paix sociale sera rétablie".
(M. Narin, Président de la Confédération des Employeurs TISK).

. Limitation des indemnités à verser aux travailleurs dont le contrat de travail prend fin (il n'y a pas d'indemnité de chômage en Turquie).

- Des changements minimes sont intervenus dans la législation fiscale en faveur des travailleurs; mais les travailleurs qui étaient antérieurement couverts par des conventions collectives ne bénéficient pas de ces modifications.

. Les travailleurs pouvaient prendre leur retraite s'ils avaient payé leurs cotisations à la Sécurité sociale pendant 5.000 jours de travail. Ce délai est actuellement porté à 7.200 jours de travail.

. Les travailleurs recevaient gratuitement les médicaments prescrits par les médecins attachés aux hôpitaux de l'Organisation de la Sécurité sociale. Aujourd'hui, les travailleurs doivent payer une partie du prix de ces médicaments.

La liste est longue , des acquis des travailleurs perdus depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980. Entretemps, l'inflation se poursuit, les prix ont augmenté de plus de 100 %.

Malheureusement, le TURK-IS (la seule Confédération du Travail à ne pas avoir été interdite), dont le Secrétaire général, Sadik Side est également devenu Ministre de la Sécurité sociale, coopère avec les militaires.

oooOooo

Il ressort du rapport que l'influence du capital étranger est vraiment déterminante en Turquie, dans les secteurs-clés de l'activité. Les sociétés multinationales sont implantées en grand nombre, elles bénéficient de privilèges considérables.

L'armée est elle aussi une force économique majeure (le 3ème holding du pays) et exerce une grande influence dans de nombreux domaines.

Ce contexte ainsi que la situation géographique stratégique de la Turquie expliquent l'attention que les institutions financières (OCDE, FMI, CEE) portent à ce pays.

C'est pourquoi, en juin 1980, après l'octroi du prêt du FMI, le gouvernement de M. Demirel a fait savoir que "la réorganisation de l'économie doit être menée fermement durant plusieurs années, afin de contrôler efficacement l'inflation, de remédier aux réglementations compliquées et d'impliquer un plus grand nombre de forces mondiales, et d'ouvrir l'économie à la concurrence et aux investissements étrangers".

En définitive, on peut dire que nous assistons à un complot soigneusement mis au point, qui visait en un premier temps la déstabilisation du pays et ensuite une stabilisation meilleure dont les buts sociaux sont liés aux intérêts économiques nationaux et internationaux, ainsi qu'à des objectifs politiques eux-mêmes liés à des intérêts stratégiques. L'intervention militaire directe permettra de procéder à une restabilisation dans un cadre "démocratique" strict conforme aux intérêts économiques, financiers et stratégiques.

Le temps est venu pour tous les démocrates du monde en général, et en particulier pour les mouvements syndicaux authentiques, internationaux, régionaux et nationaux, de se faire entendre franchement et de crier : "Halte" !

Demain, il sera trop tard. Demain, la même chose se produira dans d'autres pays.

Le Secrétariat de la CMT
Janvier 1981

I. SITUATION SYNDICALE EN TURQUIE

A. AVANT LE COUP D'ETAT

(1) Législation sur les syndicats

Constitution de 1961

=====

Article 46 : Droit de créer des syndicats

"Les travailleurs et les employeurs ont le droit de créer des syndicats et des associations de syndicats, de s'y affilier librement et de s'en désaffilier, sans devoir obtenir une permission préalable quelconque. Les formes et la procédure à respecter dans l'exercice de ces droits seront fixées par la loi. La loi peut imposer des restrictions dans le but de sauvegarder l'intégrité de l'Etat, la sécurité nationale, ainsi que l'ordre et la moralité publics. L'administration des syndicats et des associations de syndicats, et la constitution de ceux-ci, ne peuvent être contraire aux principes démocratiques."

En vertu de cet article, les travailleurs du secteur privé ont donc le droit de créer des associations. Nous verrons plus loin comment, dans la pratique, ce droit est tronqué.

Le gouvernement Erim, formé après l'intervention militaire du 12 mars 1971, a amendé quarante Articles différents de la Constitution de 1961. Parmi ces Articles figure l'Article 46. Une phrase y était ajoutée, qui permet à la loi d'imposer des restrictions au droit de créer un syndicat et de s'y affilier, dans le but de préserver l'intégrité de l'Etat, la sécurité nationale ainsi que l'ordre et la moralité publics.

Dans le secteur public, la situation légale n'est pas claire. En effet, certains articles du Décret sur la Fonction Publique sont en contradiction avec le Décret 274 concernant les syndicats.

- a) Les enseignants, les médecins, les ingénieurs et autres personnes entrant dans une catégories similaire, ne peuvent constituer de syndicats. Ils sont au nombre d'environ un million. Ils ne peuvent former que des associations. A l'origine, l'Article 29 de la Constitution de 1961 (concernant le droit de former des associations) stipulait simplement : Tout individu a le droit de former des associations sans autorisation préalable. Ce droit ne peut être limité que par la loi, dans le but de préserver l'ordre et la moralité publics. Dans l'amendement de 1971, de la Constitution de 1961, cet Article permet à la loi d'imposer des restrictions de ce genre beaucoup plus nombreuses. Les autorités militaires s'attendaient manifestement en 1971 à ce que de nombreux employés et ouvriers de la fonction publique, privés du droit de former des syndicats en vertu de l'amendement de l'Article 46, créeraient en échange des associations. Ce fut en effet le cas.

L'Article 119 de la Constitution de 1961 (concernant les dispositions qui interdisent aux agents publics de s'affilier aux partis politiques) était également amendé de façon à restreindre davantage encore les libertés des agents publics. Ainsi, il était interdit aux agents publics de s'affilier à un syndicat. En 1972, feu Seyfi Demirsoy, à l'époque Président du Türk-Is, admettait que la possibilité du gouvernement de revendiquer toujours davantage d'agents publics, représentait le plus grand échec récent des travailleurs organisés.

- b) Pour certains employés et ouvriers de la fonction publique, la discussion et le désaccord se poursuivent toujours quant à savoir s'ils sont des travailleurs ou non; aucun résultat net n'a été obtenu.

Décret n° 274, concernant les syndicats. Daté du 15 juillet 1963

Article 2 : Affiliation aux syndicats de travailleurs

Le paragraphe (4) de cet Article stipule :

Les personnes suivantes devront être considérées comme des travailleurs tombant sous le coup du Décret présent, et soumis aux dispositions de la législation du travail ainsi qu'au Décret nr 275 (concernant les conventions collectives de travail, les grèves et les lock-outs) : les personnes employées par l'Etat; ou par des services administrés par des organes publics officiels; ou par des établissements économiques de l'état; ou par des organisations ou des dépendances de ceux-ci; ou par toute organisation, tout établissement ou tout centre de travail créés en vertu d'une législation spéciale, et qui sont chargées d'un travail manuel, ou partiellement manuel, ou partiellement non-manuel, avec une prépondérance des tâches manuelles.

Tout différend qui surgirait concernant la classification du type de travailleur visé par la sous-section (4) ci-avant, sera soumis au Conseil Supérieur d'Arbitrage, dont la décision sera définitive et sans appel. Ainsi que nous le disions, étant donné les contradictions qui existent entre ce Décret et le Décret sur la fonction publique, et qui sont dues aux intentions négatives du gouvernement, cet article a provoqué beaucoup de difficultés. Après quelque temps, les décisions du Conseil supérieur d'arbitrage ont été déclarées non-valables, car elles s'étaient révélées favorables aux travailleurs.

Article 6 : Désaffiliation

- 1) Tout membre peut, s'il le désire, mettre fin à son affiliation à une organisation du travail. L'avis de résiliation sera donné personnellement en la présence d'un notaire qui vérifiera l'identité et authentifiera la signature du membre désireux de se désaffilier.

Cette obligation de notifier sa résiliation en présence d'un notaire est coûteuse pour les travailleurs; elle n'est pas pratique, en outre, parce que les travailleurs doivent s'absenter de leur travail et chercher un notaire. C'est cependant le système compliqué et formaliste concernant la désignation du syndicat le plus représentatif en vue des négociations collectives, qui a provoqué l'introduction de cette obligation.

Article 9 : Conditions pour la constitution des syndicats, des associations
 locales ou régionales, des fédérations et des confédérations.

1. Les syndicats des travailleurs seront composés de travailleurs occupés dans une même entreprise ou dans des entreprises appartenant à la même branche d'activité ou à des branches apparentées.

Les syndicats des employeurs seront composés d'employeurs occupés dans la même branche ou dans des branches apparentées.

2. a) Les associations locales ou régionales de syndicats seront constituées par l'association d'au moins deux membres, qui seront des syndicats implantés dans un même lieu ou dans certaines limites régionales déterminées, même s'ils couvrent des branches d'activités non-connexes.
- b) Les fédérations seront constituées par l'association d'au moins deux syndicats implantés dans une même branche industrielle ou dans des branches d'activités connexes à la branche d'activité concernée.
- c) Les confédérations seront constituées par l'association d'au moins deux associations locales ou régionales de syndicats (fédérations), à condition que celles-ci portent sur une activité largement répandue en Turquie.

Durant l'été 1970, le gouvernement Demirel a essayé d'enrayer la croissance du DISK en introduisant une législation anti-démocratique. Le Parlement vota le Décret n° 1317, le 29 juin 1970, qui amendait certaines sections du Décret n° 274 - surtout l'Article 9 - qui devint ceci :

Conditions pour la constitution de syndicats, de fédérations et de confédérations.

1. Les syndicats de travailleurs seront composés de travailleurs employés dans un même établissement, ou dans des établissements de la même branches d'activité ou de branches d'activité apparentées. Les syndicats d'employeurs seront composés d'employeurs engagés dans la même branche d'activité ou dans des branches apparentées.
2. a) Un syndicat de travailleurs doit représenter au moins un tiers des travailleurs déclarés de la branche d'activité pour laquelle le syndicat est mis sur pied, avant de pouvoir étendre ses activités afin de couvrir tout le territoire de la Turquie.
- b) Les fédérations devront comporter comme affiliés au moins deux syndicats de la même branche d'activité, et représenteront au moins un tiers des travailleurs déclarés pour cette branche d'activité.
- c) Les confédérations seront composées d'au moins deux-tiers des syndicats et des fédérations sous a) et b) ci-avant, et regrouperont un tiers des travailleurs syndiqués en Turquie.

Lors de la promulgation de cette nouvelle législation, les 15 et 16 juin 1970, plus de 100.000 travailleurs ont défilé à Istamboul, à Kicaeli, à Ankara, et à Izmir, pour protester contre cette situation et pour exiger le respect de leurs droits démocratiques ainsi que du principe et du droit à l'association. Outre les membres du DISK, - de nombreux membres du Türk-Is ont également participé à cette protestation. Trois travailleurs ont été tués par la police. La loi martiale a été décrétée. Les dirigeants du DISK

et des syndicats affiliés au DISK, ainsi que des représentants syndicaux, ont été arrêtés.

Le Décret n° 1317 a été soumis au Tribunal Constitutionnel. Ce tribunal a décidé que les amendements introduits par le Décret incriminé étaient contraires à la Constitution, et les a rejetés. Le DISK s'est également adressé à l'OIT au sujet du Décret n° 1317, et la Commission pour la Liberté d'Association a décidé elle aussi que les dispositions de ce Décret étaient contraires aux Conventions et aux Recommandations de l'OIT.

Article 9 : Conditions pour la constitution de syndicats, de fédérations
..... et de confédérations
.....

- 4) les diverses branches d'activité seront déterminées par des réglementations établies par le Ministère du Travail. Les normes internationales ainsi que les conditions du mouvement syndical des travailleurs en Turquie seront observées lors de la conception de ces réglementations. En établissant ces réglementations, le Ministère du Travail consultera la Cour Suprême d'Arbitrage, la Confédération du travail qui compte le plus grand nombre de travailleurs affiliés, et la confédération des employeurs qui regroupe le plus grand nombre d'employeurs. Les recommandations émanant de ces organes seront fournies moins de 10 jours après avoir été demandées. Les personnes qui ne tombent pas dans l'une ou l'autre des branches industrielles mentionnées dans les réglementations en question, mais qui ont néanmoins le droit de former un syndicat et de s'y affilier selon le Décret présent, seront catégorisées dans la branche des services généraux. Les réglementations qui déterminent les branches d'activité préciseront également quels services municipaux tombent dans chaque branche. Une décision sera prise dans un délai maximum de deux mois, pour toute requête d'annulation présentée au Conseil d'Etat contre les réglementations précitées et contre leur procédure d'application.

Conformément à ce paragraphe, il y a 34 branches industrielles. Un syndicat créé pour organiser les travailleurs dans une de ces branches ne peut organiser les travailleurs d'une autre branche, à l'exception de quelques branches désignées comme connexes.

Voyons quelques exemples. Le syndicat des métallurgistes ne peut pas organiser les travailleurs de la construction navale. Ce dernier secteur industriel doit avoir un syndicat distinct. Le syndicat des mineurs doit organiser les travailleurs des mines uniquement. Le syndicat des travailleurs du sucre ne peut organiser que les travailleurs du sucre et aucun autre travailleur de l'industrie alimentaire. Il existe un syndicat distinct pour les travailleurs du secteur alimentaire. Les travailleurs du caoutchouc ne peuvent être organisés que dans un syndicat séparé. Le syndicat des travailleurs du caoutchouc ne peut pas organiser les travailleurs des secteurs chimique ou pétrolier. La même chose vaut pour les travailleurs du papier, du ciment, etc.

Le but ici est évidemment d'avoir des syndicats faibles et d'empêcher la formation de grands syndicats puissants. Cette situation est également à l'origine du grand nombre de syndicats que l'on constate en Turquie.

Article 10 : Affiliation aux organes internationaux

Les organisations de travailleurs et les organisations d'employeurs, établies dans le cadre du Décret présent, peuvent librement adhérer aux organisations internationales de travailleurs et d'employeurs, à condition que ces dernières ne mènent aucune activité qui soit contraire aux principes énoncés dans les sections 1 et 2, dans le premier paragraphe de la section 3, dans la section 4 et dans le dernier paragraphe de la section 19, ainsi que dans le premier paragraphe de la section 57 de la Constitution turque; elles peuvent également se désaffilier librement de ces organisations internationales. L'organisation concernée transmettra au Ministère du Travail les statuts de l'organisation internationale à laquelle elle s'affilie, dans les 15 jours qui suivent cette affiliation. En cas de désaffiliation, le même Ministère sera informé dans les 15 jours qui suivent la résiliation. La décision, prise par une organisation professionnelle fondée en vertu du Décret présent, de s'affilier à une organisation internationale qui adhère à des principes ou mène des activités qui sont contraires aux principes précités, sera annulée par une décision du Conseil des Ministres. Le Conseil d'Etat prendra une décision en réponse aux appels introduits contre de tels décrets d'annulation émanant du Conseil des Ministres.

Les sections importantes de la Constitution de Turquie établissent ce qui suit.

Section 1

L'état turc est une république

Section 2

La République Turque est un état de droit, national, démocratique, séculier et social, fondé sur les droits humains et sur les principes essentiels énoncés dans l'Introduction (de cette Constitution).

Section 3

L'état turc est un tout indivisible, avec son territoire et sa nation.

Section 4

La souveraineté appartient à la nation turque, sans aucune condition. La nation exerce cette souveraineté à travers des organes compétents conformément aux principes édictés par la Constitution. L'utilisation de la souveraineté ne peut pas être accordée à une personne, à une couche ou à une classe déterminée. Aucune personne et aucun organe ne peuvent s'arroger une compétence de l'Etat qui ne découle pas de la Constitution.

Section 19

(cette section concerne l'établissement d'un ordre social, économique, politique ou légal de l'Etat, selon des principes religieux).

Section 57

Les Constitutions des partis politiques ainsi que leurs programmes et leurs activités, doivent être en concordance avec les droits et les libertés humaines qui sont à la base des principes démocratiques et séculiers de la République, et en accord avec le principe essentiel selon lequel l'Etat est indivisible avec son territoire et sa nation. Les Partis qui agissent de façon contraire seront définitivement prohibés.

Article 11 : Constitution, administration
.....

- 3) La confédération des travailleurs qui représente le plus grand nombre de travailleurs en Turquie, ou le syndicat affilié à cette confédération, peuvent former une organisation professionnelle internationale.

Le Tribunal constitutionnel a annulé cette disposition également.

Article 18 : Transfert de l'actif en cas de liquidation
.....

L'actif d'une organisation de travailleurs mise en liquidation, sera transféré à une autre organisation de travailleurs fondée conformément au décret présent.

Si les règlements du syndicat, de la fédération ou de la confédération mis en liquidation, ne contiennent aucune stipulation précise, l'actif d'un tel syndicat, d'une telle fédération ou confédération, sera transféré :

- a) à la Confédération à laquelle l'organisation en liquidation est affiliée, dans le cas où l'activité du syndicat est répandue dans toute la Turquie;
- b) à la fédération à laquelle l'organisation en liquidation est affiliée (si c'est possible);
- c) à la confédération (si c'est possible, dans le cas d'une fédération); à défaut de cela, aux organes qui forment la fédération en question.
- d) à une autre confédération (si l'organe en liquidation est une confédération);
- e) au syndicat ou à la fédération de la même branche industrielle, qui rassemble le plus grand nombre de travailleurs (lorsque l'organisation en liquidation est un syndicat non relié à une autre organisation); à défaut, à la confédération qui compte le plus grand nombre de travailleurs.

Article 21 : Exercice des droits conférés par les organisations professionnelles
.....

Les droits sur leurs membres, conférés par les organisations de travailleurs ou d'employeurs constituées en vertu du Décret présent, et portant sur les activités de ces membres, peuvent être étendus à d'autres personnes qui ne sont pas membres de l'organisation, pour autant que l'organisation y consente par écrit.

Aucune exception ne sera accordée quant aux dispositions du Décret n° 275 (conventions collectives du travail, grèves et lock-outs).

Les dispositions du paragraphe précédent ne seront pas d'application si le Conseil des Ministres étend une convention collective du travail sous la Section 8 du Décret n° 175.

Selon cet Article, les non-membres peuvent bénéficier des avantages des conventions collectives, pour autant que le syndicat concerné l'accepte. Mais la Cour Suprême a décidé que les non-membres doivent payer une contribution de solidarité (deux tiers de la cotisation syndicale payée par les membres) pour bénéficier des avantages en question.

Article 23 : Contributions

- 2) A la demande écrite du syndicat approuvé pour la branche d'activité pour laquelle il est constitué, ou, à défaut de cette approbation, si le syndicat peut fournir la preuve du fait qu'il représente un quart des travailleurs employés dans le lieu de travail, l'employeur sera tenu, sur base d'une liste de travailleurs dont les contributions doivent être déduites des salaires, de déduire une telle cotisation ainsi que la cotisation de solidarité à payer au syndicat ou à la fédération dont les travailleurs sont membres, en vertu du Décret sur les conventions collectives du travail, sur les grèves et sur les lock-outs; et il payera au syndicat le montant des contributions en y joignant les documents justifiant ces retenues sur salaire.

La cotisation à payer par le syndicat à la Fédération ou à la Confédération à laquelle il est affilié, selon les normes de l'organisation supérieure, sera déduite par l'employeur, à la demande de l'organisation supérieure, du montant total des cotisations syndicales, et sera versée à la fédération ou à la confédération.

Article 30 : Arrêt des activités. Liquidation. Destitution du comité de direction. Annulation des élections.

- 4) Toute organisation professionnelle dont les buts ou les activités sont contraires aux principes définis dans les sections 1, 2, 3 (1), 4, 19 et 57 de la Constitution turque, sera obligée de procéder à sa liquidation sur décision du Tribunal local compétent en matière de travail.

Conformément à cette section, un cas a été présenté au Tribunal local du Travail de Bakirköy (Istanbul), avec la requête de mettre fin au DISK. C'était peu de temps avant le coup d'état. Le Procureur de la République de Bakirköy a déclaré : "Dans ses activités, le DISK applique des méthodes révolutionnaires". "Le DISK mène toutes ses activités selon un principe marxiste-léniniste, et travaille pour un changement de classe en adoptant une méthode révolutionnaire". "Ces activités du DISK qui visent un changement de classe et qui appliquent une méthode révolutionnaire, sont contraires à l'Article 4 de la Constitution de la Turquie, et au paragraphe (4) de la section (30) du Décret n° 274 concernant les syndicats."

L'article 4 de la Constitution dit ceci :

"La souveraineté appartient à la nation turque, sans aucune condition. La nation exerce cette souveraineté à travers des organes compétents, conformément aux principes édictés par la Constitution. L'utilisation de la souveraineté ne peut pas être accordée à une personne, à une couche ou à une classe déterminée. Aucune personne et aucun organe ne

peuvent s'arroger une compétence de l'Etat qui ne découle pas de la Constitution".

Ce cas devait passer le 17 novembre en première audience. Mais comme à cette date les dirigeants du DISK se trouvaient en état d'arrestation sous le coup de la loi martiale, la Cour a remis l'audience à plus tard.

Si le Tribunal décide de liquider le DISK et comme les règlements du DISK ne stipulent rien de précis à ce sujet, l'actif du DISK sera transféré au TURK-IS, en vertu de l'Article 18 (d) du Décret n° 274 concernant les syndicats.

- 6) L'administration de l'actif d'une organisation dont les activités ont été arrêtées, et la sauvegarde des intérêts de cette organisation, seront assurées par un ou par trois curateurs à nommer conformément aux dispositions du Code Civil. En cas de liquidation, les dispositions appropriées sont d'application.

Article 32 : Ressort ou autres décrets

Tous les syndicats, les fédérations et les confédérations de travailleurs et d'employeurs, seront soumis aux stipulations du Code Civil et du Décret concernant les associations qui ne sont pas contraires à ce Décret.

Décret n° 275, concernant les conventions collectives de travail, les grèves et les lock-outs. Daté du 15 juillet 1963.

Article 1 : Définition

1. Dans ce Décret, l'expression "convention collective de travail" signifie une convention établie entre une organisation de travailleurs et une organisation ou un employeur couverts par la section 7, et qui définit en détail les modalités de conclusion de contrats d'emploi, la teneur et la résiliation de ces contrats.

En d'autres termes, seuls les syndicats peuvent conclure des conventions collectives.

Article 7 : Compétence générale

1. La fédération de travailleurs qui représente la majorité des travailleurs engagés dans une branche déterminée de l'emploi, ou encore le syndicat de travailleurs établi pour cette branche, seront habilités à conclure une convention collective de travail couvrant les établissements de la branche en question.

Le syndicat qui représente la majorité des travailleurs employés dans un ou dans plusieurs établissements, sera habilité à conclure une convention collective de travail couvrant l'établissement ou les établissements en question.

D'après cet article, les conventions collectives de travail peuvent être conclues

- a) pour une branche déterminée de l'emploi (voir article 9 (4) du Décret n° 274 concernant les syndicats)
- b) pour un ou pour plusieurs établissements.

Récemment encore, la grande majorité des conventions collectives de travail n'étaient établies que pour des lieux de travail précis. Cela venait du fait qu'au début, les employeurs ont été lents à s'organiser en associations ou en confédérations d'employeurs. Cette situation a été accueillie comme avantageuse pour les syndicats, puisqu'ils affrontaient les employeurs un à un et à des moments différents. Il était dès lors facile de financer des grèves. En outre, il était devenu usuel qu'après une grève réussie, l'employeur paie aux travailleurs les salaires perdus du fait de la grève. Il était courant de voir des grèves durer pendant 1, 2 ou 3 ans.

Au fur et à mesure que les employeurs se consolidaient, ils se sont mis à refuser de négocier sur la base d'un seul établissement isolé. C'est une évolution toute récente. Les employeurs sont parvenus à faire accepter à certains syndicats des "conventions collectives de travail regroupées". Cela signifie que les établissements dans chaque branche industrielle, sont répartis en groupe selon leur taille et leur situation financière.

A ce jour, des "conventions collectives de travail regroupées" ont été conclues dans les industries métallurgiques et du textile, et jusqu'à un certain point dans l'industrie du ciment et de la céramique.

Lorsqu'il s'agit de "conventions collectives de travail regroupées", financer les grèves est très onéreux pour les syndicats. D'aucuns estiment que l'introduction de ce système rendra la grève, telle que menée auparavant par les syndicats, impossible.

Article 7 : Compétence générale

- 3) Les travailleurs n'appartenant pas à une organisation de travailleurs qui participe à une convention collective de travail, conclue dans le cadre de cette section, mais qui travaillent dans les entreprises auxquelles la convention s'applique, peuvent se prévaloir de la convention s'ils paient mensuellement une cotisation de solidarité à l'organisation concernée, pour un montant à déterminer par l'organisation elle-même (voir Décret n° 274, article 21).

Article 8 : Extension

Si les travailleurs, auxquels s'applique une convention collective de travail, constituent la majorité des travailleurs engagés dans la branche industrielle concernée, le Conseil des Ministres peut, après consultation du Tribunal Central d'Arbitrage, ordonner l'extension de la convention à tous les travailleurs engagés dans cette branche ainsi qu'à leurs employeurs (voir article 21 du Décret n° 274).

Article 12 : Procédure pour déterminer la compétence dans la conclusion
 d'une convention collective de travailleurs.

1. Une fédération ou un syndicat de travailleurs qui se considèrent comme compétents dans l'établissement d'une convention collective de travail dans une branche déterminée de l'emploi, introduiront une demande écrite auprès du Ministère du Travail.

Un syndicat de travailleurs qui s'estime habilité à conclure une convention collective de travail dans un ou dans plusieurs établissements, introduira une demande écrite à la direction régionale du travail.

Dans le cas de la "branche déterminée de l'emploi" : le Ministère du Travail, et dans le cas "d'un ou de plusieurs établissements" : la direction générale du travail, décident par écrit si l'organisation est compétente pour mener des négociations collectives et pour ensuite conclure des conventions collectives de travail, conformément aux dispositions de l'article 7 (1).

La décision écrite est établie en fonction des formulaires d'affiliation des membres, soumis par les syndicats. C'est une façon très malsaine de juger, parce qu'il est très difficile de savoir si de tels formulaires d'affiliation ont vraiment été signés par les travailleurs eux-mêmes, ou bien s'ils ont été rédigés par les dirigeants syndicaux (c'est-à-dire, s'ils ont été fabriqués).

Les syndicats jaunes ont couramment rédigé des listes reprenant les travailleurs occupés dans une entreprise concernée (nom, date et lieu de naissance, nom du père, etc.) et soumis des formulaires d'affiliation correspondants. D'après l'article 11 (sur les litiges), toute partie intéressée peut introduire dans les trois jours un appel auprès du Tribunal du Travail compétent en matière de travail, et ce Tribunal devra se prononcer dans les trois jours. Mais dans les faits, les juridictions du travail acceptent presque toujours la décision de la direction régionale du travail, parce qu'elles sont surchargées de travail et parce qu'il est très difficile de faire une enquête et de se prononcer dans un délai de trois jours.

Le DISK a fait deux propositions pour la désignation du syndicat qui est compétent pour la signature d'une convention collective du travail (c'est-à-dire, le syndicat le plus représentatif).

- a) Puisqu'il n'existe pas de statistiques convenables sur le nombre des travailleurs occupés dans chaque branche industrielle et compte tenu des conditions propres à la Turquie, il n'est pas possible de désigner le syndicat le plus représentatif sur une base industrielle; cette disposition devrait donc être supprimée du Décret.
- b) La désignation du syndicat le plus représentatif dans un ou dans plusieurs établissements devrait se faire par voie de referendum. Cela signifie que dans chaque établissement, les travailleurs devraient avoir le droit de voter dans le secret, sous le contrôle du juge du travail, pour faire savoir par quel syndicat ils désirent être représentés.

GREVES ET LOCK-OUTS

L'article 17 déclare qu'une grève ne peut être déclenchée que par un syndicat, et parle de grèves "légales" et de grèves "illégales".

Article 17 : Définition de la "grève"

Le terme "grève" désigne tout arrêt de travail concerté, par les travailleurs, dans le but d'arrêter les activités d'une branche déterminée de l'emploi ou d'une entreprise, ou dans le but de paralyser dans une grande mesure ces activités; ou encore, tout abandon de travail par les travailleurs, conformément à une décision prise à cet effet par une organisation.

L'expression "grève légale" désigne toute grève déclenchée par les travailleurs et conforme à ce Décret, dans le but de sauvegarder ou d'améliorer leur position économique et sociale face à l'employeur. La grève lancée pour tout autre motif, ou d'une façon qui ne concorde pas avec ce Décret, est illégale.

Le Décret, en rejetant la grève de solidarité, de sympathie ou la grève générale, ne permet donc que les grèves lancées pour obtenir une convention collective de travail. Et là aussi la procédure induit de nombreuses limitations.

L'Article 20 interdit aussi et entre autres, la grève dans :

- a) tout établissement de soins de santé
- b) tout service concerné par la protection de la vie ou de la propriété
- c) tout service administré par un service public ou travaillant en connexion avec la production ou avec la distribution d'eau, d'électricité ou de gaz
- d) tout moyen de transport par terre, mer ou air, si le véhicule est impliqué dans un voyage à l'étranger; tout navire navigant dans les eaux territoriales turques; tout moyen de transport par terre, mer ou air, à l'intérieur du territoire turc
- e) tout bureau d'avocat
- f) tout établissement d'éducation, de formation ou de garde de jour des nourrissons.

etc.

Dans le cadre de l'Article 21, toute grève légale proposée, lancée ou entamée, peut être suspendue pour 30 jours sur ordre du Conseil des Ministres, si cette grève peut porter préjudice à l'économie nationale ou à la sécurité de la nation. Le Conseil des Ministres peut ordonner l'extension ou la suspension pour une durée qui peut atteindre 60 jours.

C'était une pratique courante pour le Conseil des Ministre de suspendre de nombreuses grèves qui n'avaient rien à voir avec un préjudice sur le plan de l'économie nationale ou de la sécurité de la nation (dans un cas, il s'agissait d'un appel à la grève dans une fabrique d'engrais artificiels). Un recours est possible auprès du Conseil d'Etat, mais l'issue est rarement à l'avantage des travailleurs.

Le Décret a mis les lock-outs sur le même plan que les grèves, alors que cela n'est évidemment pas ainsi. Le DISK a toujours demandé que les lock-outs soient interdits.

Les personnes qui décident, encouragent ou participent à une grève illégale, sont frappées de peines de prison. En plus des dispositions de ce Décret, certains amendements sont intervenus dans la juridiction pénale au sujet des grèves illégales.

D'après les statistiques du Ministère du Travail, 1.966 appels à la grève ont été lancés entre 1963 et septembre 1980. Bien que les employeurs se plaignent en permanence du nombre excessif de grèves, ces statistiques montrent la vérité.

LE CODE DU TRAVAIL

Le Code du Travail contient de nombreux Articles et dispositions anti-démocratiques, surtout pour ce qui est de la cessation de l'emploi. Nous nous bornerons à signaler cette situation.

oooOooo

(2) Situation respective des différentes forces syndicales

Il existe 7 confédérations syndicales en Turquie : Türk-Is, DISK, MISK, Hak-Is, Ulke-Is, Sosyal Demokrat-Is, Hür-Is. Le Türk-Is compte 800.000 membres, le DISK 500.000, le MISK (Confédération des Syndicats Nationalistes) 15.000, le Hak-Is 10.000.

Les deux derniers n'ont aucune représentativité, ni aucune influence auprès des travailleurs. Il y a en outre des syndicats indépendants, qui comptent peut-être près de 100.000 membres. Cela signifie que des quelque 3 millions de travailleurs industriels, près de 50% sont organisés syndicalement. Le MISK est une organisation de couverture du Parti du Mouvement National fasciste, et a été impliqué dans des activités terroristes. Le HAK-IS entretient des relations très étroites avec le Parti du Salut National religieux.

TÜRK-IS (Confédération des syndicats de Turquie)

Türk-Is est née en 1952^(x). A cette époque, le Décret sur les syndicats de travailleurs, sur les syndicats d'employeurs et sur les conseils régionaux (daté de 1947) était d'application. Ce Décret permettait la création libre de syndicats, mais les syndicats n'avaient pas le droit de conclure des conventions collectives de travail, ou de lancer une grève pour appuyer leurs revendications. Cette situation a duré jusqu'en 1960.

Le Parti Démocratique a accédé au pouvoir en 1950. Au bout de quelque temps, la politique inflationniste du gouvernement ayant suscité de l'agitation, les autorités se sont de plus en plus mises à intimider et à incarcérer les intellectuels, les étudiants, les travailleurs, les paysans et les

(x) Türk-Is est affiliée à la CISL et depuis sa fondation, jusqu'à l'heure actuelle, est "conseillée" par l'AFL-CIO américaine.

officiers radicaux de l'armée. En 1960, après des heurts dans les universités et voyant que l'agitation devenait incontrôlable, le gouvernement proclama la loi martiale à Istamboul et à Ankara. Enfin, le 27 mai 1960, un groupe d'officiers renversa le gouvernement, congédia le Parlement et abolit la Constitution de 1923. Un Comité d'Unité Nationale, composé de 38 officiers, s'empara de tous les pouvoirs législatifs et exécutifs. L'armée réclamait des réformes sociales et économiques, ainsi qu'une nouvelle Constitution. Une Assemblée Constituante fut chargée d'élaborer cette Constitution. Cette dernière fut adoptée par le referendum national du 9 juillet 1961, malgré l'opposition du nouveau Parti de la Justice, formé des restes du Parti Démocratique interdit. La nouvelle Constitution établissait les droits fondamentaux des individus (dont les droits syndicaux) et tentait de se prémunir contre une violation parlementaire en instaurant un Tribunal Constitutionnel.

Le mouvement du 27 mai 1970 eut en effet double pour les syndicats et pour le TURK-IS.

- a) La nouvelle Constitution (Article 46) proclamait le principe des libertés et des droits syndicaux. Cela inaugurerait une ère nouvelle pour les syndicats en Turquie. Mais la Constitution précisait aussi qu'une législation devait être élaborée, pour définir la façon dont les libertés et les droits syndicaux devraient être exercés. Depuis l'adoption de la nouvelle Constitution (9 juillet 1961) et jusqu'au 15 juillet 1963, les gouvernements ont freiné la promulgation d'une telle législation. Les travailleurs et certains syndicats se sont à plusieurs reprises mis en grève pour rappeler au gouvernement que la Constitution de 1961 confirmait le droit à la négociation collective ainsi que le droit de grève, et que la législation appropriée devait être promulguée. Le 31 décembre 1961, le Conseil Syndical Régional d'Istamboul organisa une grande manifestation à cet effet. Une fois de plus, lors de ce rassemblement, la classe laborieuse démontra sa détermination et sa discipline. Le 15 juillet 1963, le Parlement adopta deux lois : le Décret n° 274 concernant les syndicats et le Décret n° 275 concernant les conventions collectives de travail, les grèves et les lock-outs. Nous l'avons déjà vu, ces deux Décrets contiennent des limitations et des restrictions. Mais une époque nouvelle s'ouvrirait malgré tout.

En Turquie, certaines personnes pensent que la classe laborieuse n'a pas obtenu le droit à la négociation collective ainsi que le droit de grève grâce à sa lutte, et que ces droits ont été donnés par le gouvernement après le mouvement du 27 mai 1960. C'est une erreur. Depuis son avènement en Turquie, la classe laborieuse a mené un combat qui, comme dans d'autres pays, exigeait des sacrifices, du courage, de la détermination. Et ce combat se poursuit aujourd'hui.

- b) Après le mouvement du 27 mai 1960, l'aide et les Conseils fournis par l'étranger ont commencé d'arriver en Turquie pour les syndicats.

DISK

Le 12 février 1967, le Syndicat des Travailleurs Métallurgistes Turcs, le Syndicat des Travailleurs Turc du Caoutchouc, le Syndicat des Travailleurs Turc des Métiers Graphiques, le Syndicat des Mineurs Turcs, et le Syndicat des Travailleurs Turcs de l'Alimentation, se réunirent en congrès extraordinaire et décidèrent de fonder la Confédération des Syndicats Progressistes de Turquie (DISK). A l'exception du syndicat des travailleurs turcs de l'alimentation, tous ces syndicats étaient membres du TURK-IS. Avec la présentation formelle de ses statuts au Gouverneur d'Istamboul, le 13 février 1967, le DISK était officiellement constitué.

La première déclaration du DISK dit ceci :

"Nous qui avons frappé pour la première fois en 1872 et qui avons avec succès montré notre capacité de résistance, qui avons exercé notre droit de former des associations dans des circonstances très difficiles, qui avons participé depuis 1909 aux efforts réalisés en faveur de la solidarité internationale des travailleurs, qui avons une fois de plus fondé des syndicats en 1946 après l'amendement de la législation anti-démocratique, qui avons atteint une nouvelle étape avec la réunion de masse de 1961, qui avons été la cible des balles, qui avons été battus et jetés en prison pour avoir revendiqué le respect des principes constitutionnels, qui n'avons jamais reculé devant la lutte sociale, nous nous sommes rassemblés aujourd'hui pour servir les intérêts globaux de la classe laborieuse turque, les libertés totales, les droits et la dignité de la classe laborieuse".

"Nous avons constaté une nouvelle recrudescence des efforts faits par l'impérialisme pour annihiler la vie de notre état et de notre nation. Nous constatons qu'une poignée d'exploiteurs ont pris part à ces efforts. Et nous avons fait le serment de lutter contre l'impérialisme qui désire nous détruire, et contre le capitalisme qui veut nous dévorer, comme le désire Atatürk en 1921".

./...

TÜSTAV
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMALARI

L'intervention des généraux en 1971

L'armée a souvent joué le rôle d'arbitre dans la politique turque. Après l'intervention militaire du 27 mai 1960, les forces armées turques ont changé de caractère. En 1971, les militaires ne pouvaient plus se prévaloir de liens étroits avec le peuple, Comme ils l'avaient fait auparavant pour justifier la tutelle exercée par eux sur la nation. L'armée était devenue une force économique au plein sens du terme. Un fossé économique et social séparait les officiers de la population. Après 1960, tous les officiers de l'armée devinrent automatiquement actionnaires du puissant trust financier appelé OYAK. OYAK est devenu une des plus grandes sociétés de holding de Turquie, en partie grâce à l'exemption d'impôts. Il investit à présent dans l'industrie, en collaboration avec des sociétés étrangères telles que GOODYEAR, RENAULT et INTERNATIONAL HARVESTER, ou avec des holdings turcs tels que KUTLUTAS. Les liens des Forces Armées avec l'entreprise privée ne se limitent d'ailleurs pas à OYAK. Les forces aériennes aussi bien que les forces de terre et de mer ont développé des institutions économiques similaires dans les domaines de l'électronique, de la construction, des moteurs, de la pétrochimie, des conserves alimentaires et des assurances.

Voilà la toile de fond sur laquelle allait se dérouler l'intervention du 12 mars 1971. Ce jour-là, les Forces Armées Turques ont publié le mémorandum suivant :

- "1. Par leur politique persistante, par leurs options et par leurs activités, le Parlement et le Gouvernement ont mené le pays à l'anarchie, au fratricide, à l'agitation sociale et économique; ils ont enlevé au peuple tout espoir d'atteindre le niveau contemporain de la civilisation - ce qui était un objectif d'Atatürk. Ils n'ont pas pu réaliser les réformes prévues par la Constitution (1961) et ont mis l'avenir de la République de Turquie en péril".
- "2. Les solutions capables de mettre fin à la souffrance et au désespoir que ressentent la nation turque et ses Forces Armées, face à cette situation grave, devraient être envisagées par le Parlement avec une compréhension qui dépasse les politiques partisans. C'est une nécessité impérieuse qu'un gouvernement fort et respecté soit formé conformément aux principes démocratiques, afin de mettre fin à l'anarchie; que les réformes exigées par la Constitution soient entreprises avec une compréhension Kemaliste et que ces réformes soient mises en application."
- "3. Si tout cela n'est pas entamé rapidement, les Forces Armées turques feront usage de leurs droits légaux et prendront le pouvoir de façon directe, afin d'accomplir leur devoir de protection et de supervision de la République turque."

Signé par le Chef des Commandants en Chef des Forces de Terre, de Mer et de l'Air.

Le 26 avril 1971, la loi martiale était proclamée dans onze provinces. Huit de ces provinces étaient les plus industrialisées du pays, provinces où le DISK était aussi le plus puissant. Les dirigeants du DISK et de ses syndicats affiliés, ainsi qu'un grand nombre de représentants syndicaux, ont été arrêtés et emprisonnés. De nombreux enseignants, étudiants et intellectuels étaient également arrêtés.

Des centres étaient créés pour torturer les personnes arrêtées ou emprisonnées. Les grèves étaient interdites. Par conséquent, durant la période 1971-1973, le patronat, surtout lorsqu'il détenait un monopole, vit ses bénéfices grimper tandis que les salaires réels des travailleurs baissaient.

Les cadres du DISK résistaient à toutes ces pressions avec abnégation. Le TURK-IS par contre soutenait ouvertement le régime militaire.

Les syndicalistes arrêtés étaient finalement remis en liberté, faute de pouvoir leur trouver une culpabilité quelconque. Quant aux généraux, ils se virent obligés d'accepter l'organisation d'élections générales en 1973.

Commémorations DISK du Premier Mai

A partir de 1925, il était interdit en Turquie de célébrer le Premier Mai. Il a fallu attendre 1976 pour voir ce jour de nouveau commémoré avec grand succès, par le DISK en présence d'environ un demi-million de personnes au Taksim Square, à Istanbul.

La commémoration de 1977 rassembla un nombre similaire de personnes. Mais au moment où le rassemblement prenait fin, des inconnus ont ouvert le feu sur la foule, tuant 36 personnes. Vraisemblablement, la fusillade avait été organisée par la police et les assassins sont évidemment restés introuvables.

En 1978 : nouvelle célébration réussie du Premier Mai. En 1979, le Commandant de la Loi Martiale, à Istanbul, refusa d'autoriser la commémoration du Premier Mai par le DISK. Le gouvernement Ecevit (PRP), arrivé au pouvoir avec l'aide des travailleurs, appuya cette décision anti-démocratique. Les responsables du DISK furent mis en état d'arrestation par le Commandant de la Loi Martiale, après que le DISK ait insisté pour pouvoir fêter le Premier Mai. Ils furent relâchés après quelques mois de détention.

La même chose se reproduisit pour le Premier Mai 1980. Le 30 avril, tous les travailleurs affiliés au DISK arrêtèrent le travail en guise de protestation. contre cette situation. Tous les dirigeants du DISK furent arrêtés, de même qu'environ 400 responsables locaux et des représentants syndicaux. Heureusement, la décision du Gouverneur de la Province de Mersin, qui interdisait également la commémoration du Premier Mai, fut annulée par le Tribunal Administratif Suprême et la commémoration DISK du Premier Mai fut massive.

Les dirigeants et les représentants emprisonnés furent relâchés. Les cas relevant des célébrations du Premier Mai ne sont cependant pas résolus. Comme d'autres organisations démocratiques, le DISK a subi les rigueurs à la fois du terrorisme et de la répression officielle (arrestations, tortures, persécutions). La CMT a déposé plainte auprès de l'OIT pour des violations graves des libertés syndicales. Elle s'est également adressée à la Commission Européenne ainsi qu'au Parlement Européen et au Conseil de l'Europe, pour dénoncer les faits en question.

Le DISK compte 28 syndicats officiels. En voici la liste, avec le nombre approximatif des effectifs :

ASIS (bois)	3.500
ASTER IS (construction navale militaire)	2.500
BASIN IS (métiers graphiques)	4.000
BAYSEN (construction)	3.500
BANK SEN (banques)	35.000
DEV MADEN SEN (mines)	10.000
DEVRIMCI SAGLIK IS (santé)	2.500
DEVRIMCI YAPI IS (construction)	2.000
FINDIK IS (employés)	6.000
GENEL IS (services publics)	150.000
GIDA IS (denrées alimentaires)	20.000
HURCAM IS (verre)	3.500
KERAMIK IS (céramique/ciment)	5.500
ILERICI DERI IS (cuir)	2.000
LASTIK IS (caoutchouc)	15.000
LIMTER IS (construction navale)	1.500
MADEN IS (métal)	60.000
NAKLIYAT IS (transports)	5.000
OLEYIS (hôtels, restaurants)	30.000
SINESEN (cinéma)	1.000
SOSYAL IS (employés)	10.000
PETKIM IS (pétrole, chimie)	7.500
TAPER IS (employés)	2.000
TIS (agriculture)	15.000
TEK GES IS (gas, eau, électricité)	6.000
TEKSTIL (textile)	45.000
TUMKA IS (papier)	2.500
YENI HABER IS (communications)	2.500
YERALTI MADEN IS (mines)	10.000

Le DISK n'est pas affilié à une organisation syndicale internationale. Il a sollicité son affiliation à la Confédération Syndicale Européenne en 1975 déjà.

Une semaine avant le coup d'Etat, le DISK reçut une lettre de la CES l'informant que la CES était prête à envoyer une délégation en Turquie pour discuter de la situation et pour examiner ce qui pouvait être fait dans un avenir rapproché.

Selon les statistiques du Ministère du Travail, il existe en Turquie (1978), 863 syndicats; parmi ceux-ci, 460 sont des syndicats locaux, qui organisent les travailleurs d'une seule usine, ou d'une seule ville.

A la Confédération des Syndicats d'Employeurs sont affiliés 13 syndicats qui regroupent les employeurs des industries suivantes : verre, cuir, alimentation, construction, chimie, métal, sucre, textile, céramique, ciment, construction navale.

En deux mots, le DISK est une organisation mûre et responsable, de nature pluraliste, inspirée par des principes démocratiques.

3. RESOLUTIONS PRINCIPALES DU CONGRES DU DISK (juin 1980)

La 7ème Convention du DISK s'est tenue du 25 au 30 juin 1980 avec la participation de 463 délégués représentant chacun 1.000 membres.

Le rapport présenté au Congrès comprenait les chapitres suivants :

CHAPITRE I

La situation générale dans le monde

Le 12ème paragraphe de ce chapitre concerne les tentatives faites pour assurer l'unité du mouvement syndical international.

Pour commencer, la CISL, la CMT et la FSM sont esquissées. Ensuite sont présentées les Organisations régionales. Des exemples concrets sont donnés de la coopération entre les trois centres internationaux. Enfin, une information détaillée est présentée au sujet de la Confédération Syndicale Européenne (CES).

CHAPITRE II

Situation économique et sociale en Turquie

Ici, une information détaillée est fournie sur ce qui suit :

- . industrialisation en Turquie et dépendance à l'égard de l'étranger;
- . aggravation des difficultés, en Turquie, sur le plan des devises étrangères au cours des deux dernières années, et impasses concomitantes;
- . inflation et répartition des revenus;
- . impôts, situation de l'emploi, salaires, conditions de travail;
- . sécurité sociale;
- . travailleurs féminins, travailleurs jeunes, travailleurs migrants;
- . santé, logement, éducation;
- . politique économique du FMI.

CHAPITRE III

Développements économiques et politiques et lutte du DISK

- . 11ème réunion anniversaire du DISK; 12ème réunion anniversaire du DISK; 13ème anniversaire du DISK.
- . "Rassemblement de mise en garde contre le fascisme", 20 mars;
- . Premier Mai, 1978,; Premier Mai, 1979, Premier Mai, 1980 ;
- . relations avec le Parti Républicain du Peuple (PRP);
- . loi martiale et DISK;
- . le DISK et les élections partielles du 14 octobre;
- . résultats atteints par le PRP au pouvoir;

- . le DISK et la réalisation de l'unité politique de la classe laborieuse en Turquie;
- . gouvernement minoritaire du Parti de la Justice, et DISK;
- . attaques fascistes et assassinats.

CHAPITRE IV

Activités des Départements

Département organisation; département formation, département presse et publications, département conventions collectives de travail; département affaires légales, département services sociaux; Centre de Recherches DISK; département des relations internationales.

Activités de formation

Séminaires de formation essentielle

Durant la période en question (mars 1978/avril 1980, 57 séminaires ont été organisés dans diverses régions de Turquie; 2.384 personnes y ont participé, 2.257 ont reçu un diplôme.)

Formation de masse

Pendant deux ans et demi, 17.135 membres ont participé aux activités de formation de masse.

Publications

Des livres et des brochures ont été publiés sur les sujets suivants : Premier Mai. Principes essentiels du Syndicalisme démocratique de classe et de masse. Santé et sécurité des travailleurs. Qu'est-ce que le DISK ? Salaires et impôts. Que signifie la nouvelle législation fiscale ?

Département des Relations internationales

Les activités de ce département s'expliquent comme suit :

Organisations syndicales internationales et relations avec :

- . la FSM
- . la CMT (visite officielle aux quartiers-généraux de la CMT; colloque à Houffalize; colloque droits humains et action syndicale, Canada)
- . ICATU (Confédération Internationale des Syndicats Arabes : CISA)
- . CES

Présence à diverses conférences internationales

- . Relations internationales bilatérales
- . requête présentée par la CMT à la Commission BIT de la liberté d'association;
- . DISK et solidarité internationale.

RESOLUTIONS

Les résolutions ont été soumises au Congrès de trois façons différentes : résolutions préparées par le Comité DISK des Résolutions, élu par le Comité exécutif; résolutions préparées par le Comité des résolutions élu par le Congrès; et résolutions présentées par les délégués. Il a été décidé que le Comité exécutif à élire au Congrès, étudierait ces propositions et les soumettrait lors d'une réunion ultérieure à laquelle les membres des organes DISK et des représentants syndicaux participeraient.

Elections :

Le Comité de Direction était composé comme suit :

- . Abdullah Bastürk (Président Syndicat des services publics) (réélu)
- . Fehmi Isiklar (Secrétaire général; Syndicat de la métallurgie) (réélu)
- . Riza Güven (membre; syndicat des travailleurs du textile) (réélu)
- . Mukbil Zirtiloglu (membre; syndicat des travailleurs de l'Hôtellerie et de la restauration) (réélu)
- . Ertan Andas (membre; syndicat des services publics) (nouvellement élu, Décédé ultérieurement)
- . Suleyman Celebi (membre; syndicat des travailleurs du textile) (nouvellement élu)
- . Kemal Daysal (membre; syndicat des travailleurs du métal) (nouvellement élu).

Sur les 7 membres du Comité de direction, 6 étaient soit membres du Parti Républicain du Peuple, soit proches de ce Parti.

A peu près la même chose peut être dite du Comité exécutif dont les membres étaient les suivants :

- . B. Can (Services Publics)
- . Y. Talaka (travailleurs agricoles)
- . E. Akkus (services publics)
- . A. Koc (employés)
- . I.H. Onal (services publics)
- . K. Akman (travailleurs du caoutchouc)
- . Y. Ariknan (travailleurs du verre)
- . R. Budak (textile)
- . T. Ata (personnel bancaire)
- . T. Güner (travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration)
- . M. Karadayi (travailleurs pétroliers)
- . D. Tuncay (alimentation)
- . O. Kesgec (employés)
- . M. Tokmak (travailleurs de la métallurgie)
- . S. Sayin (gaz/électricité)
- . A. Ozarkalioglu (travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration)
- . M. Karaca (travailleurs de la métallurgie)
- . D.A. Yalniz (travailleurs du caoutchouc)
- . C. Kucuk (travailleurs du caoutchouc)
- . R. Tirpanci (travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration)
- . E. Aydin (travailleurs de la métallurgie)
- . I. Cantekin (travailleurs des mines).

4. Etat des choses sur le plan social (emploi, inflation, etc.)

Agriculture :

Le secteur agricole occupe une place importante dans la structure sociale et économique du pays. Ce secteur couvre 60 % de l'ensemble de la population et 61 % de la population active. La participation de ce secteur au Produit National Brut est de 26.8 % et de 67.4 % dans l'ensemble des exportations.

Le secteur agricole comprend 3.794.601 familles, dont 2.965.446 possèdent de la terre et 829.115 non. Ceux qui possèdent de la terre sont dans la plupart des cas propriétaires de parcelles petites et même exigües. Sur les 829.115 familles qui ne possèdent pas le moindre lopin de terre, 453.813 sont des fermiers sans terre et 375.342 des travailleurs ruraux. Un développement capitaliste important est survenu dans le secteur agricole. Une des raisons se situe dans l'accroissement rapide du nombre de tracteurs, entre 1940 et 1972 (multiplication par 130). A également augmenté (multiplication par 40), la superficie de la terre cultivée à l'aide de tracteurs, par rapport à l'ensemble des terres cultivées.

Ces développements ont beaucoup affecté la structure économique et sociale du pays. Les propriétaires terriens et les exploitations agricoles ont acquis une grande influence. Ils avaient déjà une grande puissance politique. Ils ont en outre commencé à investir des capitaux dans les secteurs du commerce, de la banque, et de l'industrie.

Ce qui précède a eu les résultats suivants :

- a) La grande puissance des propriétaires terriens a empêché que le secteur agricole ne connaisse des changements importants. La réforme agraire n'a pas été réalisée.
- b) De grandes masses de gens qui vivent dans ce secteur ont été paupérisées (réduites à une pauvreté plus grave). Ceux qui ont perdu leur terre et/ou qui sont devenus chômeurs, se sont entassés dans les grandes villes.
- c) Utilisation du capital dans le commerce, dans les banques et dans l'industrie : le transfert de fonds a été insuffisant mais il a tout de même joué un rôle dans les efforts d'industrialisation du pays.
- d) De nombreux villages ont cessé d'être autosuffisants et ont été intégrés dans l'économie de marché. La vie sociale de ces villages a été modernisée.
- e) Les relations féodales et semiféodales ont commencé à disparaître dans une grande partie. Les grands propriétaires terriens ont empêché les réformes agraires, uniquement parce que le processus du capitalisme n'a pas été assez rapide.

Aujourd'hui, pour le bien des travailleurs agricoles, il faudrait qu'une législation agricole et une sécurité sociale soient mis sur pied pour ce secteur. La réforme agraire est également nécessaire. Le développement rural est conditionné par le besoin d'une telle structure nouvelle. Seul un programme effectif de réforme agraire peut lever les obstacles au développement économique et social de ce secteur.

Des tentatives de réforme agraire ont déjà eu lieu, mais elles sont restées sans résultat à ce jour, parce que ces programmes ne tenaient pas compte des problèmes socio-économiques des destinataires, et ne prévoyaient pas les voies et les moyens indispensables pour réaliser une réforme agraire véritable.

Pour que de telles réformes soient vraiment efficaces, il faut également que les premiers à en bénéficier soient les producteurs, et que ceux-ci aient un droit de parole entier dans la planification et dans l'exécution des réformes en question. Ces réformes doivent être introduites progressivement, les travailleurs ruraux doivent réellement avoir l'occasion d'en être à la fois les architectes et les premiers bénéficiaires.

La promulgation d'un Code du travail agricole facilitera l'organisation syndicale des travailleurs agricoles. Ils ne sont pas encore organisés en Turquie, à l'exception de ceux qui travaillent dans les fermes-pilotes de l'Etat.

Industrie

En Turquie, l'industrialisation a suivi deux voies. L'une était la voie du commerce. Durant les premières années de la République, l'Etat a soutenu les négociants à l'aide de contrats de l'Etat. C'est encore le cas aujourd'hui. A l'époque, l'industrie étant peu développée, les négociants turcs se sont mis à coopérer avec les firmes étrangères. Cette initiative a été fort rentable. Les bureaucrates au sommet ont appuyé ce processus, parfois en devenant partenaires de l'affaire. Dans certains cas, des monopoles étaient même accordés. Lorsqu'un capital suffisant était accumulé de la sorte, les hommes d'affaires sont allés de l'avant et ont constitué des usines de montage. Ils ont donc d'abord importé des produits finis; actuellement, ils importent des pièces et les assemblent en Turquie. Il en résulte une industrie de montage qui dépend de l'étranger.

La deuxième voie vers l'industrialisation est, comme nous le disions déjà, le transfert de capitaux en provenance du secteur agricole.

Dans la trajectoire de ce processus, des monopoles ont été constitués par les grands capitalistes industriels, dans les secteurs des manufactures, du commerce et jusqu'à un certain point des banques.

Ces capitalistes monopolistes sont partenaires de nombreuses sociétés multinationales. Ces sociétés multinationales opèrent surtout dans le domaine où existent les monopoles.

Ci-après figure une liste qui montre la part des sociétés multinationales dans les ventes des manufactures privées employant plus de 10 travailleurs.

Secteurs Part des sociétés multinationales dans les ventes (%)

Produits chimiques industriels	82,1
Véhicules de transport	59,8
Pneus	58,4
Ciment et équipement connexe	54,7
Appareils électriques et électroniques	46,3
Autres produits chimiques	31,0
Machinerie	23,0
Boissons	21,3
Verre et produits en verre	13,7
Plastique	13,5
Produits en métal	12,3
Papier	11,6
Alimentation	7,2
Vêtements	1,3
Textile	1,3
Manufactures	21,6

En Turquie, le capital étranger exerce vraiment une influence déterminante sur les secteurs-clé de l'activité économique. Les sociétés multinationales sont implantées en grand nombre, et bénéficient de privilèges considérables.

Part du secteur public dans l'industrie

Dans le secteur public, les entreprises étatiques ont eu, durant la période du Plan Triennal, une part des investissements qui représentait 44 % dans l'industrie manufacturière. Mais les entreprises d'état ont surtout eu pour tâche de soutenir le développement du secteur privé. Les entreprises d'Etat ont été de plus en plus nombreuses surtout dans les secteurs qui produisent des biens intermédiaires. Ces biens ont été mis à la disposition du secteur privé à des prix bas, parfois inférieurs au prix de revient.

Les politiciens ont utilisé les entreprises d'état pour atteindre leurs buts politiques. C'est pourquoi ces entreprises n'ont jamais fonctionné efficacement. Les entreprises publiques ont dès lors été considérées comme "déficientes". Cet argument a été utilisé pour prouver que seules les entreprises privées peuvent fonctionner efficacement.

Les investissements des entreprises étatiques sont surtout importants dans les secteurs de l'énergie.

Les plans passés et futurs du Fonds Monétaire International pour la Turquie

L'octroi de prêts étrangers à la Turquie a début en 1945 et a particulièrement augmenté dans les années soixante et septante. La balance des

paiements connaissait des difficultés de plus en plus fréquentes et parallèlement le besoin de prêts supplémentaires se faisait de plus en plus sentir. Bref, l'économie du pays dépendait finalement, pour sa survie, d'un afflux croissant de prêts étrangers.

Cette situation a permis à des organisations telles que le FMI, la Banque Mondiale, l'OCDE, d'intervenir plus directement dans l'économie du pays et de décider de la politique économique à suivre. En outre, les crédits accordés à la Turquie par l'étranger avaient pour but de maintenir le pays dans le schéma de la division internationale capitaliste du travail, et de veiller à ce que la Turquie se développe dans ce sens. Après 1960, surtout les crédits étaient dans leur majorité accordés pour appuyer des projets déterminés.

Au cours des 10 dernières années (1970-79), le montant des prêts reçus a totalisé 12,5 billions de dollars, dont 6,5 billions de dollars seulement ont été reçus d'institutions financières internationales et de pays capitalistes industrialisés; les autres 6 billions étaient empruntés à court terme.

C'est en 1958, sous le gouvernement Menderes, que la Turquie a sollicité un premier crédit notable auprès du FMI. Cette année-là, le Gouvernement Menderes se trouvait devant un arriéré de paiements totalisant un billion de dollars. Ses possibilités de crédit étaient épuisées. Il a donc fallu accepter les conditions du FMI, conditions qui comprenaient :

- une dévaluation de 69 % : le taux de 2,8 Lires turques pour 1 Dollar US passait à 9 Lires turques pour 1 Dollar US
- restriction des crédits intérieurs
- abolition du contrôle des prix
- abandon du financement du déficit.

Les militaires intervinrent bientôt. Le 27 mai 1960, un groupe d'officiers renversa le gouvernement Menderes. C'était la conséquence naturelle des programmes du FMI, qui provoquent de l'agitation lorsqu'ils sont appliqués aux pays du tiers monde, auxquels ces programmes ne sont pas adaptés.

En 1970, la Turquie demanda une deuxième fois des conseils et un crédit FMI, sous le gouvernement Demirel. Les remèdes prescrits cette fois ne différaient pas de ceux définis du temps du gouvernement Menderes. Le résultat fut également le même. Les militaires intervinrent de nouveau (12 mars 1971).

A ce stade, le gouvernement Demirel était arrivé au point que le transfert des fonds pour le paiement des importations industrielles accusait un retard de 40 semaines. La Lire turque était de nouveau dévaluée : 15 Lires (au lieu de 9) pour 1 dollar US.

Le programme Demirel du 25 janvier 1980

Le 25 janvier 1980, après avoir consulté le FMI, le gouvernement Demirel introduisit un programme de grande envergure pour affronter la nouvelle crise économique. Ce programme comprenait des mesures traditionnelles

telles que la hausse des prix des produits des entreprises économiques de l'Etat (dont le pétrole), et une dévaluation de la Lire turque, à raison de 33,3 %. Mais le programme prévoyait également des mesures non encore utilisées jusque-là.

- . Les entreprises économiques de l'Etat recevaient toute liberté de fixer les prix de leurs fournitures et de leurs services, tous les comités de contrôle des prix étaient supprimés;
- . Les stimulants exceptionnels offerts aux entreprises privées et aux monopoles d'Etat pour l'importation de produits industriels de base, étaient également supprimés. Parallèlement, des avantages extraordinaires étaient offerts aux investissements étrangers, et les restrictions étaient levées, qui limitaient la prospection pétrolière par des sociétés turques et étrangères.
- . Les plafonds étaient supprimés pour les taux du crédit et de l'emprunt ces taux devenaient totalement libres.

En complément de ce programme, le gouvernement Demirel négocia une aide FMI triennale, en juin 1980.

Il est intéressant de noter ici qu'avant la négociation, une délégation du FMI rendit secrètement visite au Président du TURK IS (Confédération syndicale), Ibrahim Denizci, pour apprendre comment l'organisation réagirait à un gel éventuel des salaires (16 avril 1980). La délégation FMI fit savoir que le succès du programme économique du gouvernement Demirel dépendait d'un tel blocage des salaires.

Peu après la conclusion de l'accord entre le gouvernement Demirel et le FMI, une junte de 5 hommes prit le pouvoir en Turquie, le 12 septembre 1980.

L'accord conclu entre le gouvernement Demirel et le FMI contient entre autres les mesures suivantes :

- . La Banque centrale de Turquie ne financera plus le déficit des entreprises étatiques. Pour couvrir leurs besoins en crédits, ces entreprises s'adresseront à des banques commerciales, et non plus au Trésor;
- . La Lire turque sera réajustée au moins une fois par mois (même si l'ajustement est peu important) en accord avec la différence qui se présente entre la hausse des prix intérieurs et celle des prix extérieurs;
- . Les dépenses courantes (frais de personnel) seront modérés en limitant l'accroissement de l'emploi dans le secteur public.
- . Les augmentations salariales seront limitées
- . Une politique monétaire stricte sera observée.

Toujours aux termes du programme en question, la Turquie pourrait obtenir du FMI des montants totalisant 1.650 millions de dollars en trois ans. L'OCDE accordait 1,16 billions de dollars, outre la contribution de la CEE

et de la Banque Mondiale. L'intérêt du FMI, de l'OCDE, de la CEE et d'autres s'explique par l'importance économique des forces militaires (voir passage antérieur : "L'intervention des généraux en 1971"), par la prédominance des sociétés multinationales et par la situation stratégique de la Turquie. Cette attitude compréhensive est de toute évidence justifiée en termes de "realpolitik".

C'est pourquoi, en juin 1980, après l'obtention du prêt FMI, le gouvernement Demirel a précisé que "la réorganisation de l'économie doit être fermement poursuivie pendant plusieurs années, afin de parvenir à un contrôle efficace de l'inflation, de réduire les réglementations compliquées, de façon à impliquer un plus grand nombre de forces mondiales, et d'ouvrir l'économie à la concurrence et aux investissements étrangers".

La dette étrangère de la Turquie s'élève à 16 billions de dollars. Dans sa déclaration d'intentions, adressée au FMI, le gouvernement Demirel a exprimé l'espoir de réduire l'inflation de 30-40 % à la fin de 1980.

Il est utile d'évoquer ici la position adoptée par le Parti Républicain du Peuple (PRP) à l'égard de la politique du FMI. Le PRP a acquis sa popularité auprès des travailleurs et des paysans pauvres après le coup de 1971 et s'est consolidé au Parlement lors des élections générales de 1973 et de 1977. Mais il a fort déçu ses sympathisants des masses laborieuses, après avoir accédé au pouvoir en 1978. Il avait promis de mener une politique étrangère d'indépendance par un rapprochement avec le mouvement non-aligné et de réaliser une vaste réforme agraire, un système fiscal équitable et un élargissement général des droits et des libertés de la classe laborieuse. Au lieu de cela, il a essayé d'appliquer une politique économique largement adaptée aux désirs du FMI, de la Banque Mondiale, etc., politique qui eut, parmi d'autres résultats négatifs, celui d'accentuer les inégalités dans la répartition des revenus. Le fait que le PRP perdit un million de voix lors des élections partielles de septembre 1979 alors que les partis de droite ne voyaient pas leurs électeurs augmenter dans la même proportion, indique clairement le désenchantement des masses devant la politique menée par le PRP.

Après l'obtention du prêt FMI en juin 1980 :

- les prix ont grimpé pour des produits allant des produits pétroliers (de 36 à 120 %) en mars et avril 1980) aux denrées alimentaires de base telles que le thé et le sucre par exemple ;
- la consommation intérieure était freinée afin de développer le secteur des exportations;
- le contrôle des prix dans le secteur privé était supprimé et l'économie était dénationalisée..

Le programme FMI creusa la récession économique et entraîna beaucoup de privations dans la couche sociale à bas revenus. Comme résultat, le poids de l'austérité tomba sur les classes sous-privilegiées de la société : chute du pouvoir d'achat déjà bas, inflation persistante et même en accroissement (100 %), chômage (20 %).

Inflation

En Turquie, l'inflation s'est surtout aggravée après les années 1970. Dans les milieux capitalistes, on affirmait que l'inflation faisait suite aux hausses salariales. Ces milieux espéraient ainsi canaliser le mécontentement des masses touchées par les hausses des prix. Ils espéraient également ralentir les revendications du personnel des services publics, sur le plan des droits d'association, de grève et de conclusions de conventions collectives.

Le tableau qui suit montre les changements survenus dans l'index du coût de la vie (Istanbul) et dans les salaires nets des travailleurs à partir de 1964.

Index du coût de la vie à Istanbul, et index des salaires nets (1963 = 100)

<u>Année</u>	<u>Index Istanbul</u>	<u>Augmentation (%)</u>	<u>Index salaires</u>	<u>Augmentation (%)</u>
1964	100,2	0,2	107,8	7,8
1965	104,8	4,6	114,8	6,5
1966	113,6	8,4	123,8	7,1
1967	129,6	14,1	133,3	8,4
1968	137,6	6,2	143,6	7,5
1969	144,2	4,8	160,4	11,7
1970	155,6	7,9	174,0	8,5
1971	185,2	19,0	189,7	9,0
1972	213,7	15,4	208,0	19,6
1973	243,6	14,0	247,0	18,8
1974	301,8	23,9	300,0	21,5
1975	365,8	21,2	356,7	18,9
1976	429,6	17,4	451,8	26,7
1977	541,3	26,0	555,0	22,8
1978	876,3	61,9	773,7	32,2
1979	1.303,9	48,8	921,9	19,2

Le taux d'inflation était de 6-8 % pour la période de 1963 à 1969. En 1971, ce taux passa à 19 %. Jusqu'en 1970, la hausse des salaires réels dépassait la hausse de l'index du coût de la vie pour Istanbul, grâce aux luttes de la classe laborieuse. Mais lorsqu'en 1971, le taux d'inflation passa à plus du double (19 %), l'augmentation salariale correspondante se situait à 9 % (remarquons qu'à ce moment, les grèves étaient interdites par la loi martiale). En 1972, l'index du coût de la vie passa à 15 %, celui des salaires à 10 %.

En 1973, à la faveur d'un retour à la démocratie, des augmentations salariales nettes ont pu être obtenues par la lutte ouvrière. C'était en effet injuste de demander aux travailleurs de bloquer leurs salaires pour remédier à l'inflation, alors que les prix augmentaient.

En 1977, les prix accusèrent une forte hausse. Cette situation s'est prolongée jusqu'à la fin de 1979 et durant les trois premiers mois de 1980. Cependant, la hausse correspondante des salaires représentait à peu près la moitié de la hausse de l'index du coût de la vie pour 1978, et un tiers pour 1979. Les salaires réels, incapables de suivre la hausse du taux d'inflation, restaient à la traîne.

En 1979, comme dans les années précédentes, les sources principales de l'inflation étaient le Budget et les déficits des entreprises économiques de l'Etat. Pendant des années, aucune réforme sérieuse n'est intervenue dans le système fiscal et les revenus de l'Etat n'ont pas été portés à un niveau adéquat. Les déficits des entreprises de l'Etat et du Budget étaient compensés par la Banque Centrale de Turquie, par le biais d'émissions monétaires. Le volume croissant de la monnaie en circulation gonflait continuellement les prix. Les dévaluations de 1979 ont également joué un rôle dans la hausse du taux de l'inflation.

On peut donc dire que pour les employeurs, la répercussion des hausses salariales sur les prix constitue une des raisons de l'aggravation du taux de l'inflation. En fait, il ne s'agit pas d'une raison mais d'un résultat. En d'autres termes, les travailleurs demandent des hausses salariales parce que les prix augmentent, parce qu'ils veulent éviter une nouvelle détérioration de leur situation. Il n'est pas obligatoire pour les employeurs de répercuter les hausses salariales sur les prix. Mais les employeurs visent un profit maximal et n'acceptent aucun sacrifice sur ce plan.

Emploi et chômage

Sur les 5 millions de personnes au travail en 1979, 60 % appartenaient au secteur agricole, 15 % au secteur des services et 13 % au secteur industriel. Entre 1975 et 1979, les emplois ont augmenté de 15 % dans les services et de 14 % dans l'industrie.

Salariés

En 1978, les salariés représentaient 32 % de la population économiquement active. Entre 1973 et 1978, le nombre de salariés a augmenté de plus d'un million.

Les salariés peuvent être divisés en trois groupes : les salariés assujettis (couverts par l'Organisation de la Sécurité sociale), les agents publics, et les travailleurs non-assujettis. En 1979, sur l'ensemble des salariés, 42 % étaient assujettis à la Sécurité sociale, 23 % étaient des agents publics, 35 % n'étaient pas couverts par une organisation quelconque de la Sécurité sociale.

Chômage

En Turquie, existe un fossé important entre l'offre et la demande, sur le plan de l'emploi. Selon des statistiques officielles, cette différence était de 2 millions 340 mille en 1979. Le nombre réel de chômeurs est

beaucoup plus élevé. Le chiffre donné par les statistiques officielles concerne les personnes aptes au travail, mais qui n'ont pas d'emploi permanent et stable. Mais il faut aussi tenir compte du chômage larvé. Les chiffres sont alors beaucoup plus élevés.

Les dimensions du chômage en Turquie sont plus grandes que dans les pays capitalistes industrialisés. En Turquie, le chômage est devenu structurel. Avec le progrès du capitalisme dans le pays, la mécanisation s'est développée rapidement dans l'agriculture, les travailleurs qui perdaient leur emploi émigraient vers les grandes villes. Un très grand nombre d'entre-eux n'y trouvaient pas de travail. En 1979, les éléments suivants ont joué un rôle important dans l'accroissement du chômage : chute des investissements (surtout dans la construction); chute de la production à cause des restrictions énergétiques et de la pénurie en matières premières; chute du nombre de personnes partant travailler à l'étranger (émigration). Ces facteurs s'ajoutaient à la structure économique du pays, qui est la source principale du chômage.

Licenciements

En Turquie, où la crise économique est profonde, on peut résumer comme suit les raisons des licenciements : manque d'énergie; manque d'investissements; faiblesse de la demande; centralisation monopoliste.

Dans les entreprises qui ont pu être recensées en 1978 (584), 37.405 travailleurs ont été licenciés. Ces travailleurs étaient principalement occupés dans les secteurs du métal, de la chimie, du textile et - dans une moindre mesure - du caoutchouc.

En 1979, les entreprises concernées étaient au nombre de 123. Aucune information quant au nombre de licenciements n'était disponible pour 12 de ces entreprises. Dans les 111 autres entreprises, 32.326 travailleurs ont perdu leur emploi. Les employeurs veillent à ce que les représentants syndicaux et les travailleurs militants figurent parmi les premiers à être licenciés.

ooo0ooo

Voici, pour terminer cette partie, quelques faits fondamentaux concernant la Turquie :

- Population de 45 millions de personnes;
- Taux de chômage de 20 % (environ 16 millions de personnes aptes au travail) et absence d'indemnité de chômage)
- Environ 1 million de travailleurs turcs émigrés en Europe;
- 20 % de la population reçoivent 56,5 % du Produit National brut. Les autres 80 % de la population se partagent le reste;
- Salaire minimum légal : 5.400 Lires turques (brut, mensuel);
- Taux d'inflation dépassant 100 %;
- Système fiscal injuste qui pèse le plus lourdement sur les ouvriers, sur les employés et sur les agents publics.

Relations récentes entre la CEE et la Turquie

Le protocole qui entra en vigueur en 1974 ne renforça pas les relations économiques entre les deux partenaires et finit par créer des conflits sérieux.

Durant la période où le Parti Républicain du Peuple (PRP) était au pouvoir, l'application du protocole fut suspendue en 1978 et en 1979. Actuellement, un accord devient inévitable entre les deux parties, quant à leurs relations futures. Si la Turquie demande à devenir membre à part entière de la CEE, après que la Grèce le soit devenu (à partir de 1981), les Grecs pourraient opposer leur veto à cette candidature. La Turquie doit donc solliciter son entrée dès à présent, à moins qu'elle n'ait d'autres projets.

A ce jour, le conflit entre les deux parties a principalement porté sur les points suivants :

Du point de vue de la CEE :

- a. Libre circulation des travailleurs turcs;
- b. Concessions à accorder à la Turquie
 - ° pour les exportations agricoles vers la CEE
 - ° pour les exportations textiles vers la CEE

La Turquie attend de la libre circulation des travailleurs turcs une solution à son problème de chômage. En outre, les entrées en devises étrangères peuvent être fortement augmentées par ce biais.

La Turquie a une chance d'être compétitive par rapport aux pays plus développés, dans les domaines des produits agricoles et textiles uniquement.

Du point de vue de la Turquie

- a. Restrictions tarifaires et quantitatives qui doivent être levées;
- b. Suppression des contrôles administratifs.

La levée des restrictions imposées aux importations industrielles en Turquie en provenance de la Communauté, et la suppression des contrôles sur les investissements de capitaux privés en Turquie par des sociétés originaires de la Communauté, impliquent un défi de taille pour les petites industries en Turquie. Jusqu'à présent, la compétitivité de ces petites industries n'a pas encore été mise à l'épreuve. Certains hommes d'affaires turcs affirment que l'industrie turque est prête à soutenir avec succès la concurrence au sein de la Communauté. Il faut bien reconnaître ici qu'un grand potentiel de l'industrie manufacturière est actuellement inemployé. On est enclin à poser la question suivante : pourquoi les exportations n'augmentent-elles pas, tant vers la Communauté que vers d'autres marchés mondiaux, après la forte dévaluation récente de la Lire turque et les limitations dernièrement imposées au pouvoir d'achat interne ?

En examinant la situation actuelle de la Turquie, nous voyons que ce pays est moins que jamais disposé à prendre les mesures nouvelles capables d'atténuer le déficit de sa balance des paiements internationaux. En outre, les membres de la Communauté ne se montrent pas désireux d'accueillir un nouveau membre en voie de développement, qui a des problèmes sociaux et économiques de cette ampleur. Les choses seront encore plus compliquées si l'Espagne et le Portugal deviennent, après la Grèce, membres à part entière.

Le partenaire dominant

Comme la CEE est le partenaire dominant, les intérêts de la Communauté constitueront en fin de compte le facteur déterminant. Jusqu'à quel point la CEE souhaitera-t-elle nouer des relations plus étroites avec la Turquie ? D'un point de vue économique, la réponse à la candidature turque devrait être négative; en effet, le coût économique à supporter par la CEE dépassera nettement les bénéfices à récolter.

Il faut ajouter que la plupart des membres de la CEE sont beaucoup plus intéressés par la présence de la Turquie dans l'OTAN, que par la participation de ce pays à la Communauté, au titre de membre à part entière.

La Turquie est considérée comme le voisin stratégique des pays producteurs de pétrole du Moyen-Orient. Et son armée de plus d'un demi-million d'hommes est considérée comme étant au service de ceux dont les intérêts seraient menacés.

Est-il plausible que les pays de la CEE renoncent à la Turquie ? Qu'ils permettent que ce pays devienne un entrepôt illimité d'armements américains, et qu'il soit utilisé comme élément de la politique militaire nord-américaine au Moyen-Orient, en échange de bénéfices à tirer d'accords nouveaux et différents ?

L'avenir le dira .

B. Après le coup d'Etat

1. Mesures prises dans le domaine de la législation sur les syndicats

a) Droit de grève

Le 15 septembre 1980, le Conseil de la Sécurité nationale a arrêté sa décision n° 3 pour la suspension de toutes les grèves et de tous les lock-outs. Cette décision a été rendue publique par la Déclaration n° 15 du Conseil de la Sécurité nationale.

"Conseil de la Sécurité Nationale - Décision n° 3"

"1. J'entends que les agents publics et les travailleurs turcs, qui sont loyaux et qui acceptent de faire des sacrifices, poursuivent leur travail et leurs tâches dans un sentiment de patriotisme, de devoir national et de fraternité.

" 2. Les agents publics et tous les employés de l'état poursuivront leur travail et leurs tâches comme d'habitude et sans le moindre manquement, sous les ordres de la nouvelle administration.

" La nation turque attend des agents publics et des travailleurs qu'ils continuent à servir la société de façon productive et rapide, avec impartialité et justice.

"Les droits économiques et sociaux des travailleurs et des employeurs sont cautionnés par l'Etat, et leurs problèmes seront abordés à bref délai.

" 3. Toutes les grèves et tous les lock-outs sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

" Dans les lieux de travail où des grèves et des lock-outs ont été suspendus il n'y aura pas de licenciements de travailleurs pour quelque raison que ce soit, sauf si le travailleur le désire, ou lorsqu'il existe une situation contraire à la moralité et à la bonne volonté, ou pour des raisons de santé.

" 4. Les employeurs verseront, outre les salaires et les avantages sociaux actuels, un paiement supplémentaire de 70 % en guise d'avance, dans les lieux de travail suivants : là où des grèves et des lock-outs ont été suspendus, et là où des négociations de conventions collectives du travail étaient en cours avec des syndicats ou des fédérations dont les activités ont été arrêtées.

" 5. Tous les employeurs des secteurs publics et privés, prendront immédiatement les mesures nécessaires pour que sur les lieux de travail, les opérations et la production aient repris, partout, d'ici le lundi 15 septembre 1980.

Kenan EVREN
Général
Chef de l'Etat
Chef du Quartier général et
Conseil de la Sécurité Nationale".

Cela signifiait que les grèves suivantes menées par des syndicats affiliés au DISK devaient être interrompues :

. dans le secteur métallurgique :	23.500 travailleurs (membres du syndicat MADEN IS)
. dans le secteur textile :	28.000 travailleurs (membres du syndicat TEKSTIL)
. dans le secteur verrier :	8.000 travailleurs (membres du syndicat HUR CAM IS).
. dans d'autres secteurs :	5.000 travailleurs
TOTAL	64.500 travailleurs

Les syndicats affiliés à la Confédération TURK IS menaient des grèves dans 12 lieux de travail, avec un total de 5.000 travailleurs.

En outre, des grèves étaient menées dans différentes parties de la Turquie, par des syndicats indépendants ou locaux.

Le 17 septembre 1980, la presse annonçait que plus de 50.000 travailleurs avaient repris le travail, le 16 septembre.

Le Président de l'Association des Syndicats d'Employeurs déclara :
 "La reprise du travail par les grévistes apportera une contribution importante à l'économie de notre pays et son effet sur la structure sociale sera immédiatement visible. Nous nous préparons à procéder au paiement des avances de 70 %."

Dans certaines fabriques, les travailleurs se sont rassemblés devant les bâtiments et ont annoncé qu'ils ne reprendraient pas le travail avant l'arrivée de leurs représentants syndicaux. Ceux qui essayaient d'empêcher les travailleurs de reprendre le travail étaient emmenés sur-le-champ par la police.

Une semaine après le coup, l' Association des Employeurs de la Métallurgie (MESS), organisait un séminaire intitulé : "Augmentation de la production dans la période qui a suivi la fin des grèves". Les conférenciers ont suggéré que dorénavant, les lieux de travail devraient être gérés comme une grande famille à la fois par les employeurs et par les travailleurs, et que les superviseurs devraient agir comme s'ils représentaient à la fois l'employeur et les travailleurs.

Selon une autre suggestion, les employeurs devraient à l'avenir veiller à ce que les travailleurs puissent être canalisés vers des syndicats tièdes.

Le 25 septembre 1980, le Commandant de la Loi Martiale d'Istamboul publia la déclaration suivante : (n° 51) : "Tout genre de ralentissement du travail, toute entrave à l'exercice du droit au travail et toute fermeture , qui se produiraient dans une usine, dans un lieu de travail, dans un service ou dans une organisation quelconque , et qui seraient contraires à la Déclaration n° 15 du Conseil de la Sécurité Nationale concernant les principes ad hoc, pour quelque raison que ce soit ou de quelque manière que ce soit, seront considérés comme un crime en vertu du Décret n° 1402 (concernant la Loi Martiale) et du Décret n° 2301 qui l'amende et les personnes coupables de tels actes seront immédiatement arrêtées et feront l'objet d'une action légale, le plus rapidement possible. Il sera ainsi possible aux établissements de production d'opérer à plein rendement.

Necdet URUG
 Général
 Commandant de la 1ère Armée et
 Responsable de la Loi Martiale à Istamboul"

Le programme du nouveau gouvernement a été rendu public le 27 septembre. Il contenait ceci, à propos des grèves : "La législation portant sur les conventions collectives de travail, sur les grèves et les lock-outs, sur les syndicats et sur le travail, sera revue à bref délai, et les amendements nécessaires y seront apportés".

On lisait dans les journaux turcs du 9 décembre 1980 que le Ministre du Travail, après avoir entendu les points de vue du TURK IS et de la Confédération des Syndicats d'Employeurs, préparait la nouvelle législation.

La nouvelle législation sur le droit de grève limite fortement ce droit , sous prétexte que par le passé, il y a eu des "grèves idéologiques et politiques" dommageables au pays dans son ensemble, et aux intérêts des employeurs en

particulier. Selon les nouvelles publiées par la presse, la durée, l'étendue et l'objectif des grèves seront fortement limités. En d'autres termes, il n'y aura dorénavant plus de grèves prolongées, ni de grèves qui se servent "l'anarchie" ou qui ont un "contenu idéologique". Les syndicats ne pourront lancer un appel de grève que pour défendre les droits des travailleurs. L'étendue des grèves est limitée au point qu'il ne pourra plus y avoir de grève dans les services de santé, dans les établissements stratégiques, dans la production d'énergie, dans les banques, dans les établissements militaires, etc.

Il faut s'attarder ici à la nouvelle législation introduite à propos de la Constitution de la Turquie. Le droit de grève relevant de la Constitution il convient d'examiner ce qui est arrivé à cette Constitution.

Une "Constitution provisoire" a été proclamée le 27 octobre 1980. Il était précisé que cette Constitution Provisoire était le prolongement de la Constitution précédente, moyennant les exceptions suivantes :

"1. La Constitution de la République turque datée du 9 juillet 1961, n° 334 et ses amendements, restera en vigueur jusqu'à ce qu'une nouvelle Constitution ait été adoptée et soit mise en vigueur, moyennant les exceptions suivantes .

2. Les tâches et les compétences qui reviennent à l'Assemblée Nationale plénière, à l'Assemblée Nationale et au Sénat, seront assumées et exercées par le Conseil de la Sécurité nationale, les tâches et les compétences qui reviennent au Président de la Turquie seront exercées et assumées par le Président du Conseil de la Sécurité Nationale et par le Président de l'Etat - temporairement.

3. Les déclarations et les décisions qui ont émané et qui émaneront du Conseil de la Sécurité nationale, et que ce Conseil a publiées et publiera, ainsi que la législation qui a été et qui sera promulguée par le Conseil de la Sécurité nationale, ne peuvent être contestées sur le point de savoir si elles sont contraires ou non à la Constitution.

4. Les dispositions qui sont et seront incluses dans les déclarations et dans les décisions du Conseil de la Sécurité Nationale, les décrets promulgués par le Conseil des Ministres, et les décisions tripartites, pris après le 12 septembre 1980 et à prendre à l'avenir ne peuvent être suspendus ou annulés par quelque institution que ce soit.

5. Les procédures et les décisions qui émanent et émaneront des ministres ou des personnes habilitées par les ministres, concernant les agents de l'Etat, ne peuvent être suspendues par quelque institution que ce soit, après le 12 septembre 1980.

6. Les provisions qui figurent ou figureront dans les déclarations et dans les décisions du Conseil de la Sécurité Nationale, ainsi que la législation promulguée et à promulguer par le Conseil, seront considérées comme des amendements à la Constitution ou à la législation existantes dès la date de leur entrée en vigueur, si elles sont contraires à la Constitution du 9 juillet 1961 n° 334 ou contraires à l'une ou l'autre législation existante.

7. La présente loi entrera en vigueur en date du 12 septembre 1980 après sa publication dans la Gazette Officielle".

Les allégations selon lesquelles il y a eu des "grèves idéologiques et politiques" "préjudiciables à l'économie du pays, sont fausses. Ce sont des prétextes pour abolir le droit de grève, ou pour le limiter sévèrement.

Dans une étude réalisée après le coup par la Chambre Egéenne de l'Industrie, les raisons du déclin de la production seraient les suivantes (l'étude porterait sur 112 entreprises) :

. manque de demande interne	24 %
. manque de capitaux	21 %
. manque de matières brutes domestiques	17 %
. manque d'énergie	16 %
. manque de devises étrangères	12 %
. autres raisons	7 %
. grèves	3 %

(Voir :le Quotidien Günaydin du 10 décembre 1980)

Une autre étude réalisée par le journal des employeurs verriers tire la même conclusion. Selon cette étude, il y a eu 1.966 grèves légales entre 1963 et 1980. Le journal ajoute que ces grèves ont joué un rôle minime dans la détérioration de l'économie turque (Sise Cam Dergisi, n° 108-110, page 12).

b) Liberté d'expression

Le 12 septembre 1980, le Conseil de la Sécurité Nationale décida de suspendre les activités des trois confédérations syndicales DISK, MISK et HAK IS; les comptes bancaires de ces confédérations furent bloqués. Tous les documents se trouvant au siège de ces organisations ont été confisqués.

Avec le temps, il est devenu évident que le DISK est une des cibles principales du coup. Pour donner une impression d'impartialité, les activités de la confédération d'extrême-droite MISK et de la confédération d'orientation religieuse HAK IS étaient également suspendues. En réalité, le MISK et le HAK IS n'ont aucune représentativité dans la classe laborieuse. En outre, le TURK IS, n'était pas inquiétée et son Secrétaire général, Sadik Side, a été nommé Ministre de la Sécurité sociale; il reste simultanément Secrétaire général du TURK IS.

Tous ces développements montrent que le coup vise la liquidation du mouvement syndical progressiste et à autoriser la confédération pro-gouvernementale TURK IS à devenir le seul représentant des travailleurs auprès des employeurs.

Quelques jours après le coup, le Ministère du Travail a publié une liste reprenant le nom des syndicats affiliés aux différentes confédérations syndicales. Des autorités de la loi Martiale ont ensuite suspendu les

activités de tous les syndicats figurant sur la liste, y compris les syndicats affiliés au TURK IS. De fait, le Ministère du Travail avait publié la liste en question pour que les autorités de la loi Martiale soient au courant de l'appartenance des divers syndicats et laissent fonctionner les syndicats affiliés au TURK IS.

C'est ce qui se passa le 22 septembre 1980. Ce jour-là, les autorités de la Loi Martiale ont commencé à ouvrir les syndicats affiliés au TURK IS, à quelques exceptions près telles que PETROL IS (syndicat des travailleurs pétroliers) et la branche d'Ankara des journalistes de Turquie.

Le 9 décembre 1980, la branche d'Ankara des journalistes de Turquie fut autorisée à reprendre ses activités.

Le 27 septembre 1980, le programme du nouveau gouvernement était publié. On y lisait : ce qui suit à propos de la liberté d'association : "Les syndicats poursuivront leurs activités conformément aux principes démocratiques. Cependant, ceux qui exploitent les travailleurs, qui veulent soumettre les travailleurs à leur volonté et qui abusent des droits syndicaux, seront empêchés de le faire".

Le Directeur régional du TURK IS pour Istamboul a déclaré : "Les Commandants de la Loi Martiale nous facilitent grandement les choses. Nous pensons qu'un syndicalisme véritable pourra se réaliser, selon la ligne démocratique d'Atatürk, de même que l'unité nationale et l'unification du mouvement syndical".

Une délégation du TURK IS, dirigée par le Président de l' Organisation, Ibrahim Denizcier, a rencontré le Premier Ministre, le Ministre du Travail et le Ministre de la Sécurité sociale (qui est aussi le Secrétaire général du TURK IS). Après cette rencontre, le Président du TURK IS Denizcier, a déclaré : "Les travailleurs ont certains problèmes. A présent, j'ai pu rencontrer le premier ministre. J'ai discuté avec lui de la question de savoir si des limites seraient mises aux droits des travailleurs autres que les droits déjà acquis. Nous avons eu un échange de vues sur des sujets au contenu social. Il n'y aura pas de marche arrière pour les droits déjà acquis. Le premier ministre m'a assuré qu'une nouvelle législation serait élaborée en faveur des travailleurs".

Un journaliste demanda au Président du TURK IS s'il avait, avec le premier ministre, abordé le sujet des syndicats fermés. Le Président a répondu que cela ne le concernait pas (Cumhyriet, quotidien; 11 octobre 1980).

Immédiatement après le coup, les autorités de la loi martiale ont arrêté ("mis en sécurité", disent les autorités) les responsables suivants du DISK :

Comité de Direction : Abdullah Bastürk (Président), Fehmi Isiklar (Secrétaire Général) (pris alors qu'il se cachait) Riza Güven (membre), Mukbil Zirtiloglu (membre), Suleyman Celebi (membre). Kemal Daysal (membre). yok

Comité Exécutif : 22 membres.

Comité de discipline : 5 membres.

Comité comptable : 5 membres.

29 Syndicats affiliés :

Comité de direction : 170 membres

Comité exécutif : 600 membres

Représentants de district et d'usines : 1.200

Total : 2.002

Le 23 septembre 1980, le Commandant de la loi martiale d'Istanbul publia la déclaration n° 50 qui dit, essentiellement, ceci : les responsables du DISK, du MISK et de leurs syndicats affiliés, ne se sont pas tous conformés à l'Ordre n° 7 du Conseil de la Sécurité nationale, selon lequel ils devaient se présenter au Commandement concerné, ils doivent obtempérer immédiatement.

Les personnes arrêtées le premier jour et celles arrêtées après s'être présentées au Commandement ou dans d'autres circonstances, ont toutes été envoyées dans des bâtiments différents de l'armée, à Istanbul.

Le 13 octobre 1980, certains des responsables des syndicats affiliés au DISK et dont les quartiers généraux se trouvent à Ankara, ont été relâchés de même que quelques autres responsables de certaines organisations démocratiques.

Les autorités de la loi martiale ont le droit de garder les responsables et les représentants syndicaux en détention préventive pendant 30 jours. Après ce délai, les autorités ont déclaré que le premier mois n'était pas une détention préventive mais une mise en sécurité et que le début de la détention préventive se situerait au 12 octobre et non au 12 septembre. Lorsque ce nouveau délai était presque expiré, le Conseil de la Sécurité nationale prit la décision de remplacer la durée d'un mois de la détention préventive, par trois mois.

Le quotidien Hürriyet d'Istanbul, daté du 10 décembre 1980, communiquait ceci à propos de la situation des responsables du DISK :

Interrogatoire des responsables du DISK :

Depuis près de 50 jours, les responsables du DISK sont en détention préventive. Le procureur militaire de l'autorité de la loi martiale d'Istanbul a entamé l'enquête (les interrogatoires). Les accusés sont détenus à Davutpasa et à Hasdal. Il semble que les interrogatoires se fondent sur l'Article 141/1 du Code pénal turc (PTC), parce que les prévenus tombent sous l'accusation qui a offert son aide à, (sous quelque nom que ce soit), tout genre de société dont le but est d'instaurer l'hégémonie ou la domination d'une classe sociale sur les autres classes, ou d'éliminer une classe sociale, ou de renverser l'un ou l'autre des ordres économiques et sociaux fondamentaux établis dans le pays - sera châtié par une lourde peine de prison de huit ans au moins et de quinze ans au plus. L'individu qui dirige plusieurs sociétés de ce genre, ou toutes, sera condamné à la peine de mort".

Cet article, et quelques autres, ont été repris du code pénal de Mussolini. L'Article 270 du code de Mussolini dit ceci : "... quiconque essaie de créer des organisations, de les fonder, de les organiser ou de les diriger dans le but d'imposer de force la dictature d'une classe sociale sur les autres, ou d'abolir une classe, est passible d'une peine de prison de 5 à 12 ans".

Le quotidien en question poursuit :

"Une équipe spéciale a été créée pour les interrogatoires, par le Procureur militaire de l'autorité maritime d'Istanbul. Cette équipe a commencé de travailler à la Prison militaire Davutpasa, sous la présidence du juge naval Bahri Yagci. Parmi les accusés figurent le Président du DISK Abdullah Bastürk, des membres du comité de direction (Fehmi Isiklar, Mukbil Zirtiloglu, Riza Güven, Kemal Daysal, Suleyman Celebi), des membres du Comité exécutif, du comité de discipline et du comité comptable. Les dossiers préparés pour les interrogatoires comprennent les minutes de la 7ème Convention DISK du 25 juin.

On a appris que l'interrogatoire est mené dans le cadre de l'Article 141/1 du code pénal turc, pour les syndicats affiliés qui n'ont pas approuvé la politique du DISK lors de la 7ème Convention.

Le 11 décembre 1980, la presse donnait les informations suivantes :

"La Cour Suprême rejette le verdict" "non coupable" prononcé en faveur des responsables du DISK

La Cour Pénale de Bakirkoy n° 2 a estimé les membres de la direction du DISK "non coupables", le 17 juillet 1980, sur base de l'action menée par le DISK en 1978 sous le titre "Mise en garde contre le fascisme".

Le Président du DISK, Abdullah Bastürk, et d'autres membres du Comité de Direction (R. Güven, K. Nebioglu, M. Zirtiloglu; T. Kocamanoglu, M. Aktolgali) avaient été convoqués devant le tribunal pour avoir mené une action idéologique sous le titre de "Mise en garde contre le fascisme", en 1978, et cela en contravention à l'Article n° 275 concernant les conventions collectives du travail, les grèves et les lock-outs.

La Cour Pénale de Bakirkoy n° 2 a cependant, par sa décision du 17/7/80, estimé que les prévenus étaient non coupables, étant donné que "toutes les actions des prévenus n'avaient d'autre objectif que de critiquer et de protester contre les attaques et contre les centres agressifs, et d'abolir de tels centres que l'opinion publique dans son ensemble désapprouve; et parce que les éléments légaux du crime sont absents".

Plus tard, le Procureur public a interjeté appel auprès de la Cour Suprême sur la base que "la décision de la Cour ne concorde pas avec la procédure et avec la législation et que les prévenus ont effectivement commis les crimes en question". Le 14 novembre 1980, la Cour Suprême décida que l'appel du Procureur était recevable et que les prévenus devaient de nouveau passer en jugement.

Entretiens, certains syndicats affiliés au TURK IS avaient reçu l'autorisation de tenir leur Congrès. Le premier congrès organisé après le coup

d'Etat était celui du Syndicat des Travailleurs de la Construction YOL IS. Des plaintes ont été formulées au sujet du fait qu'après le coup, les négociations collectives concernant 250.000 travailleurs de 17 entreprises avaient été suspendues. Le Président du TURK IS expliqua que le Secrétaire général du URK I TURK IS (également Ministre de la Sécurité sociale), Sadik Side, avait rencontré le Premier ministre, et que le Premier ministre avait promis que tout irait bien.

Le Président du YOL IS se déclara très heureux d'apprendre que le Président de l'Etat, le Général Kenan Evren, avait assuré que les droits des travailleurs seraient défendus.

Le Congrès du Syndicat des Travailleurs du Textile (TEKSIF), affilié au TURK IS, s'est tenu le 8 décembre 1980. Le Président du TEKSIF, Sevkettin Yilmaz, a déclaré que les forces armées avaient mené le coup pour sauver la démocratie et la République et que la Turquie jouait actuellement sa dernière carte. Sevkettin Yilmaz invita tous les travailleurs affiliés aux Confédérations syndicales DISK, MISK et HAK IS, à rejoindre le TURK IS.

Le Congrès du Syndicat des Mineurs Egéens, affilié au TURK IS, s'est tenu le 29 novembre 1980. Kaya Ozdemir, membre du Comité de direction du TURK IS, fit un discours et déclara que si on évalue le 11 septembre, on comprend mieux le 12 septembre. Le TURK IS est en effet la seule confédération syndicale dont les activités n'ont pas été suspendues après le 12 septembre.

Le Congrès du Syndicat des Employés de Bureau (TEZ BURO IS) s'est tenu le 28 novembre 1980. Il y était affirmé qu'à la fin de 1980, le taux d'inflation atteindrait 98 % et que la hausse des salaires des travailleurs serait d'au moins 100 %.

On pense que le nouveau gouvernement prendra des mesures pour transférer un nombre encore plus grand d'employés et de travailleurs vers le statut d'agent public, afin de les empêcher de s'affilier à des syndicats.

L'information publiée dans le quotidien Hürriyet du 2 décembre 1980, montre que cette politique est en voie d'application. Voici l'information en question.

"108 travailleurs deviennent agents de l'Etat dans la municipalité d'Izmir"

Dans la municipalité d'Izmir, 108 travailleurs ont reçu le statut d'agents publics, sur ordre du Commandant de la loi martiale. Ils recevront cette semaine-ci le salaire dû pour les deux derniers mois.

L'ordre donné par le Commandant de l'Armée Egéenne et de la Loi martiale, daté du 1er octobre 1980 (n° 7130-17/80) a eu pour effet de transformer 108 travailleurs (y compris les chefs de service et les directeurs) en agents de l'Etat. Ces personnes seront considérées comme agents de l'Etat à partir du 1er octobre 1980.

(c) Négociations collectives

Après le coup, le droit à la négociation collective a été suspendu en même temps que le droit d'association. Les autorités déclarèrent que dans les cas où des négociations collectives étaient en cours, les travailleurs recevraient des employeurs concernés et en guise d'avance, une somme équivalant 70 % (brut) de leur salaire. Mais dans les faits, de nombreux employeurs se sont abstenus de ce paiement; d'autres l'ont fait à leur propre convenance. Même des responsables de Turk-Is se sont plaints de cette situation. Des employeurs sont allés jusqu'à licencier des travailleurs qui exigeaient le paiement des 70% en question.

En réalité, dans le cadre des négociations qui étaient en cours entre le patronat et les syndicats affiliés au DISK dans les secteurs de la métallurgie, du textile et du verre, le patronat avait accepté une augmentation salariale représentant 100 % (net) du salaire annuel - les syndicats DISK demandaient 120 %. Ajoutons qu'une augmentation de 70% brut se traduit par une augmentation nette de 30%.

Pour d'autres travailleurs, la négociation collective n'avait pas encore commencé au moment du coup. Comme les syndicats ne peuvent plus entreprendre de telles négociations, la situation de ces travailleurs est encore plus défavorable.

Il semble que le gouvernement se prépare à introduire un "arbitrage obligatoire". Les syndicats qui seront autorisés à fonctionner de nouveau (et à mener des négociations collectives), et qui ne parviendront pas à un accord avec les employeurs, devront s'adresser à un Conseil Supérieur d'Arbitrage dont la décision sera définitive.

Pour justifier la suspension du droit à la négociation collective et la suppression du droit de grève, les autorités disent qu'il s'agit d'une période transitoire, qui prendra fin lorsque les Décrets sur les syndicats, sur les conventions collectives de travail, sur les grèves et les lock-outs, auront été amendés.

Personne ne sait quand ces Décrets seront amendés. La politique économique du FMI n'a pas pu arrêter ou ralentir l'inflation. Bien au contraire, le taux d'inflation n'a cessé de croître. Un groupe d'industriels a ouvertement déclaré que la nouvelle politique économique n'avait pas réussi. Il est certain que les hausses salariales dont décidera le Conseil Supérieur d'Arbitrage, seront minimales. En résumé, les perspectives sont très sombres quant aux conditions de vie des travailleurs, au moment même où les prix ne font que grimper.

De plus, cela prendrait des années au Conseil pour répondre aux milliers de demandes de conventions collectives.

Mentionnons aussi les décisions, prises après le coup, au sujet des paiements dus aux travailleurs qui sont mis à la retraite ou qui sont licenciés. Dans de tels cas, selon le Code du Travail, le travailleur a droit, pour chaque année de service, à une somme totalisant 30 jours de salaire. Ce montant peut être augmenté aux termes d'une convention collective. Ces conventions collectives peuvent prévoir que le travail-

leur a également droit à de telles indemnités lorsqu'il donne lui-même son préavis.

La décision intervenue après le coup amende les dispositions du Code du Travail comme suit :

1. Aucune indemnité n'est due au travailleur qui renonce à son emploi, même si une convention collective prescrit cette indemnité.
2. Une limite est mise à l'indemnité totale due au travailleur retraité ou licencié par l'employeur: 400.000 liras turques au maximum, soit 7,5 fois le salaire minimum légal.
3. Dorénavant, une législation interviendra de sorte que les employeurs seront dispensés de payer les indemnités. Un fonds général sera chargé du paiement de ces indemnités, et c'est à ce fonds que les employeurs verseront une cotisation.

La sécurité de l'emploi n'existe pas en Turquie. Avant l'amendement introduit après le 12 septembre 1980, le système des indemnités avait donc deux fonctions principales :

1. En cas de licenciement, le travailleur avait de quoi vivre. Le chômage est important en Turquie et le travailleur licencié a beaucoup de difficultés à retrouver un emploi. L'indemnité est aussi une compensation pour les travailleurs qui prennent leur retraite après une vie active menée dans des conditions peu faciles.
2. Ce système empêche également les employeurs de licencier des travailleurs à leur gré. En effet, s'ils le font, ils sont tenus de verser des indemnités parfois importantes. Aujourd'hui cette garantie disparaît. Les indemnités dues aux travailleurs ont été limitées, ce qui signifie un gain pour le patronat.

Le quotidien CUMHURİYET, dans son édition du 13 décembre 1980, rapporte la réponse donnée par le Secrétaire général du Conseil de la Sécurité Nationale, le Général Haydar Saltik, à une lettre envoyée au Conseil par le Secrétaire général de la CISL. Dans cette lettre datée du 18 septembre 1980, le Général Saltik écrit : "Soyez-en persuadés, en tant que personnes qui croient sincèrement en la démocratie et dans les organisations démocratiques, nous n'avons jamais envisagé de mettre fin aux libertés syndicales en Turquie.

"Nous devons, pour une période transitoire, suspendre le droit à la grève et au lock-out, afin d'atteindre un niveau satisfaisant de production et de résoudre les difficultés économiques en présence.

"Personne ne contestera que la situation "anarchique" créée par les actions syndicales récentes, a mené l'économie turque au bord de l'effondrement.

"Nous estimons que les conditions et les niveaux de vie des travailleurs doivent être améliorés et nous avons décidé d'augmenter les salaires de 70%, ce qui dépasse les espoirs des travailleurs.

"Je tiens à souligner que les syndicalistes trouvés coupables d'agissements terroristes, ont été arrêtés. Comme notre Conseil l'a dit précédemment, les droits économiques et sociaux des travailleurs qui n'ont pas participé à de telles actions, sont pleinement défendus et garantis par l'Etat. Nous respectons ces droits de façon inconditionnelle.

"Dorénavant, nous avons pour but de donner aux actions syndicales une base plus saine, tant du point de vue du travailleur que du point de vue de l'employeur. Soyez-en convaincus.

"Nous nous conformons entièrement à toutes nos obligations qui découlent des déclarations de l'OIT et des Conventions que nous avons ratifiées."

Cette lettre est truffée de mensonges. Le niveau de la production et la solution des problèmes économiques ne sont pas directement liés aux droits syndicaux. De fait, depuis le coup, le niveau de la production ne s'est pas amélioré et les problèmes n'ont pas été résolus. Il n'y a pas de terroristes parmi les syndicalistes emprisonnés. La hausse salariale de 70% (brut) est insuffisante, elle n'est pas accordée à tous les travailleurs, et elle n'est même pas payée à tous ceux qui y ont droit.

La détérioration des droits et des avantages des travailleurs ne se limite pas aux modifications des indemnités de licenciement et de retraite. La durée de travail nécessaire pour avoir droit à la retraite est prolongée. Il fallait avoir travaillé (et payé les cotisations de la Sécurité sociale) pendant 5.000 jours. Actuellement, cette durée est portée à 7.200 jours.

Comparés aux agents de l'Etat, les travailleurs sont désavantagés sur le plan de la retraite. Lorsqu'un agent de l'Etat est mis à la retraite, il reçoit 70% de son salaire le plus récent. Le travailleur par contre reçoit 70% d'un salaire plafonné par décision administrative, et non pas 70% de son salaire le plus récent.

Une autre évolution préjudiciable apparaît sur le plan de l'éducation universitaire. Cet enseignement était en grande mesure gratuit. D'après les projets actuels, l'étudiant universitaire devra payer un minerval élevé. Cela doit avoir des conséquences négatives pour les enfants des travailleurs et pour tous ceux dont les revenus sont bas.

(2) Situation dans le domaine social

Agriculture

Le programme gouvernemental ne fait pas mention d'une réforme agraire à venir, ni de la promulgation d'un Code du Travail Agricole.

Industrie

Le niveau de la production ne s'est pas amélioré, les exportations n'ont pas augmenté et les problèmes économiques n'ont pas été résolus (avant le coup, les syndicats étaient utilisés comme boucs émissaires. A présent, les activités syndicales sont suspendues, mais rien n'a changé).

Voici le compte-rendu d'une entrevue avec le coordonnateur financier d'un des plus importants holdings de Turquie (Türkiye Sise ve Cam Fabrikaları AS, producteur de verre et de bouteilles), Osman Nuri Torun (Günaydin, quotidien, 16 décembre 1980).

"M. Torun déclare : Le secteur privé qui n'est pas soutenu par le secteur public ne peut pas se développer. Pour obtenir ce soutien, il est nécessaire de prendre les intérêts du public en considération, et de s'y conformer". M. Torun explique les manquements du secteur privé comme suit : en Turquie existe une accumulation de capital qu'il ne faut pas minimiser. Pourtant, dans le secteur privé, des cadres à temps plein manquent. Ce

secteur n'a pas réussi le transfert de la technologie avancée. C'est pourquoi il ne réussit pas dans le domaine des exportations par exemple. Le secteur privé ne coopère pas avec le secteur public. Le secteur privé ne peut progresser sainement s'il ne tient pas compte de l'avantage de tous."

M. Torun a dit ceci, au sujet de l'échec de l'industrie sur le plan des exportations après l'accord récent avec le FMI : "Ni le secteur privé, ni le secteur public ne sont prêts à entrer sur le marché des exportations. Pour le faire, il faudrait un genre d'organisation et un système d'activités très différents. L'entreprise privée qui participe aux exportations doit veiller à ce que les systèmes bancaires, des communications et des transports la soutiennent. Nous en sommes loin."

On a posé la question suivante à M. Torun : "On a dit qu'après la mise en application de l'accord FMI, le citoyen moyen a fait des sacrifices. A présent ce serait au secteur privé d'en faire. Qu'en pensez-vous?"

Voici la réponse de M. Torun. "Chaque événement doit être vu dans le contexte de ses propres normes. Ce ne sont les sacrifices ni du citoyen moyen, ni du secteur privé qui apporteront le succès à une série de mesures. Le citoyen moyen ne fait pas de sacrifices parce qu'il veut appuyer les mesures du FMI. Il est forcé de faire des sacrifices. De même, dans le secteur privé, on ne peut pas sacrifier une partie des bénéfices pour assurer le succès des mesures du FMI. Le problème se situe ici dans le degré d'efficacité et de fiabilité des décisions prises par le gouvernement. Nous devons être très réaliste lorsque nous abordons de tels sujets. Seuls les gens qui n'ont pas le choix disent qu'ils font des sacrifices".

Apparemment, ce seront une fois de plus les travailleurs et les gens à bas revenus qui supporteront le poids le plus lourd des mesures du FMI.

Les mesures du FMI

C'est un fait : les problèmes qui se posent à l'économie turque se sont aggravés depuis la mise en application des mesures FMI. Le taux d'inflation ne cesse d'augmenter. Les exportations n'ont pas atteint les niveaux prévus. Les déficits du commerce extérieur sont plus importants que ceux de l'année précédente. L'économie stagne, le chômage s'étend.

La théorie de Friedman prévoit une baisse de la demande interne et voit dans une expansion maximale des exportations la clé de la croissance. Cependant, les dévaluations monétaires des années 1970 et celle de 1980 n'ont pas diminué mais bien augmenté les prix des produits d'exportation turcs, en termes de dollars US.

En Turquie, les administrateurs, les économistes, les anciens politiciens, les industriels se sont divisés en deux camps, chacun accusant l'autre du marasme économique.

Un des deux camps est présidé par Turgut Özal, vice-premier Ministre, représentant loyal et fidèle du FMI en Turquie, (avant le coup, il était premier conseiller du Premier Ministre Suleyman Demirel, et avant cela il dirigeait la puissante association du patronat de la métallurgie (MESS). Il s'acharne à dire qu'il a réussi à ralentir l'inflation, mais pour preuves il fournit des chiffres qui sont manifestement déformés.

S'adressant le 11 décembre 1980 aux Présidents des Chambres de l'Industrie et du Commerce, Turgut Oral a accusé les représentants de l'autre camp en ces termes : "Ceux qui prétendent que le programme économique n'a pas réussi, sont ignorants, à moins qu'ils ne cachent quelque autre intention."

L'autre camp est dirigé par Sakip Sabanci, patron de l'important holding Sabanci. Lui aussi avait des critiques à faire valoir. Après avoir souligné le fait que la Turquie se trouve en bien mauvaise posture aux portes de 1981, avec le ralentissement de la production et des investissements, Sabanci a déclaré : "Nous avons le devoir de dénoncer courageusement et honnêtement les mesures érronées et les politiques caduques qui nous ont conduits dans l'impasse, et de corriger nos erreurs."

Sabanci a insisté sur le fait qu'en Turquie, la chute a été permanente dans les importations et dans les exportations. "Puisque la réalité de cette structure de l'import-export est évidente, ce serait une erreur grave d'essayer d'orienter l'économie en imposant de très importantes corrections dans la valeur du commerce extérieur en une seule année et en recourant uniquement à une politique monétaire. Une politique axée sur les devises étrangères peut être un instrument de taille pour orienter l'économie. Mais il existe d'autres instrument, il est nécessaire de les utiliser."

"Ces dernières années, les investissements publics ont cessé faute de ressources. Le secteur public et les entreprises d'Etat se plaignent d'une pléthore de personnel. Si le secteur privé ne peut pas investir non plus, s'il ne peut créer des emplois alors que les jeunes cherchent du travail, perdent tout espoir et envahissent les rues, comment pourrait-on aboutir à une stabilité économique, sociale et même politique?" (Cumhuriyet, quotidien, 12 décembre 1980).

Le Président de l'Union des Chambres du Commerce et de l'Industrie, Mehmet Yazar, a remarqué qu'au début l'inflation avait été largement contrôlée; mais en septembre et en octobre; le taux de l'inflation a de nouveau augmenté. Yazar a ajouté : "C'est un signal d'alarme. Les balances, stabilisées à un niveau supérieur conformément à une décision qui répondait aux mesures FMI du 24 janvier, seront une fois de plus ébranlées si l'inflation n'est pas contrôlée".

Le Président de la Chambre des Industries de la Région Egéenne note qu'un recul s'est produit dans l'utilisation du potentiel et du niveau général de la production (Cumhuriyet, quotidien, 12 décembre 1980).

Le Président de la Chambre Industrielle de Bursa a émis des critiques similaires.

La situation des salariés

On a dit que les modifications apportées à la législation fiscale rehausseraient les salaires. Aujourd'hui, on annonce que ces changements seront effectifs après le 1er mars 1981 seulement.

D'après les informations publiées par la presse au sujet de la réforme fiscale, les travailleurs qui ont vu leur salaire augmenter au terme des négociations salariales qui ont précédé le coup, ne seront pas concernés par la nouvelle législation avant l'expiration de leur convention collective de travail.

Un autre recul est enregistré dans le domaine des médicaments prescrits par le corps médical aux travailleurs assujettis. Auparavant, ces médicaments étaient gratuits. Il semble que dorénavant, les assujettis devront payer 20% du prix de tous les médicaments en question. Simultanément, le Ministre de la Santé a annoncé une hausse prochaine du prix des médicaments.

Tout cela signifie clairement que les salaires réels ne suivent pas la cadence des prix.

La suspension du droit à la négociation collective et du droit de grève, et l'interdit imposé aux activités syndicales, plonge les salariés dans une situation pénible.

Les relations avec la CEE

Aucun changement officiel n'est intervenu concernant la candidature de la Turquie auprès de la CEE. Les relations entre la CEE et la Turquie sont, ont le sait, suspendues depuis 1978, époque du gouvernement Ecevit. En accédant au pouvoir, Demirel a annoncé que la Turquie solliciterait le statut de membre à part entière de la CEE pour 1980. Après le coup, la candidature a été postposée automatiquement jusqu'au moment où la démocratie sera restaurée.

Capitaux étrangers

La CITYBANK américaine et l'AMERICAN EXPRESS INTERNATIONAL CORPORATION ont toutes deux reçu l'autorisation d'ouvrir des filiales en Turquie. Une même autorisation a été donnée récemment à la BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL (Luxembourg).

Le représentant de la CITYBANK a déclaré à la presse que les investissements entrepris en Turquie par le système bancaire étranger font suite à la décision prise par le nouveau gouvernement, d'appliquer les principes de la libre entreprise et d'ouvrir les portes au capital étranger. Il a ajouté que la Turquie devenait de plus en plus intéressante pour les banques étrangères (Cünaydin, quotidien, 17 décembre 1980).

Dans l'édition du 5 décembre 1980 du quotidien Hürriyet, on pouvait lire l'information suivante concernant les firmes étrangères en Turquie. "La proposition a été avancée de créer 'des zones franches' pour encourager les investissements étrangers". "En 10 mois, 14 firmes étrangères ont reçu une autorisation d'investir". On apprend que les 95 sociétés étrangères qui opèrent en Turquie, ont transféré des bénéfices totalisant 35 millions de dollars pour les cinq dernières années. Parmi les firmes étrangères dont le capital dépasse 200 millions de dollars, 85 poursuivent leur production. Et durant les 10 derniers mois, 14 firmes étrangères ont reçu une autorisation d'investir pour un total de 17,5 billions de Lires turques." "Dans le rapport préparé pour usage interne par le Bureau de la Planification de l'Etat, il est proposé de créer des 'zones franches' parmi les autres mesures à appliquer pour encourager le capital étranger. Le rapport précise que la part du capital étranger investi en Turquie par les sociétés multinationales représente 30%. Les sociétés allemandes (RFA) occupent la première place; 90% des sociétés étrangères opèrent dans le secteur manufacturier".

"Le rapport a fourni les détails suivants au sujet des zones franches"

"Les zones franches acquièrent toujours plus d'importance en tant que moyen d'encourager et de développer le commerce extérieur et les investissements étrangers. En 1980, 9% du commerce mondial estimé à 1,6 trillions de dollars, sont réalisés par les zones franches. La situation géographique de la Turquie est intéressante; ce pays représente un pont entre les pays industrialisés et le Moyen-Orient. Dans les zones franches, l'accent est mis sur les banques, les assurances, l'entreposage, le commerce, les manufactures, le tourisme, etc. Si l'on ne s'y prend pas à temps, des possibilités importantes seront perdues".

"Répartition, par nationalité, des firmes étrangères implantées en Turquie."

PAYS	NOMBRE DE FIRMES	CAPITAL ETRANGER (en millions de Lires turques)	CAPITAL ETRANGER en % du capital total
Allemagne			
Fédérale	24	1.891.24	0/045,40
Etats Unis	14	547.29	0/039,59
Autriche	2	3.70	0/034,26
Belgique	2	9.10	0/067,40
Danemark	4	445.40	0/050,90
Finlande	1	34.70	0/061,96
France	7	1.493.13	0/040,1
Hollande	6	448.52	0/053,30
Royaume Uni	5	505.01	0/054,03
Suède	3	9.67	0/015,60
Suisse	7	312.30	0/052,48
Italie	6	318.85	0/041,94
Japon	2	19.00	0.031,67
Canada	1	41.00	0/041,00
Koweït	1	64.80	0/040,00
Plusieurs sociétés internationales	4	220.19	0/036,33
	6	432.44	0/029,40
TOTAL	95	6.796.44	0/031,18

Firmes	Capital étranger	Cap.étr. Total	Total capital TL '000
Altinyunus Çeşme Turistik Tes. A.Ş.	12.500	25	50.000.000
Abbot Laboratories Compania Anonima	4.500	100	4.500.000
Auer İmalat A.Ş.	1.805	50	3.611.200
Agro-Merck Ziraî MÜc.İlaç,Ltd.Şti.	6.000	50	12.000.000
Anadolu Çimentoları T.A.Ş.	22.692	56	40.000.000
Apax Kimyevi Maddeler İmalatı A.Ş.	269	36	738.000
R.E.G. Eti Elektrik Endüstrisi	30.600	51	60.000.000
Akdeniz Gübre Sanayii A.Ş.	64.800	40	162.000.000
Atlas Copco Makineleri A.Ş.	7.236	67	10.800.000
Akdeniz Turistik Tesisleri A.Ş.	33.750	75	45.000.000
Anadolu Cam Sanayii A.Ş.	45.544	13	350.000.000
Birleşik Alman İlaç Fab. Ltd.Şti.	20.522	77	26.480.000
Bayer Tarım İlaçları San. Ltd.Şti.	42.000	100	42.000.000
Böhler Sert Maden ve Tar.San.ve Tic.	3.003	34	8.835.000
BMC Sanayi ve Ticaret A.Ş.	28.600	26	110.000.000
Bayer Türk Kimya Sanayi Ltd.Şti.	7.200	100	7.200.000
Baştaş Birleşik Aydın.San.ve Tic.A.Ş.	11.760	49	24.000.000
Basf-Sümerbank Türk Kimya San.A.Ş.	36.000	60	60.000.000
Beynelmilel Turizm Otelcilik A.Ş.	1.890	70	2.700.000
Bimaş-Birleşik İnşaat ve Müh. A.Ş.	1.600	40	4.000.000
Böhler Kaynak Çubukları Elek.A.Ş.	674	33	2.000.000
Borg-Wagner Corporation	16.200	60	27.000.000
Borusan Gemlik Boru Tesisleri A.Ş.	6.000	10	60.000.000
Carlo Erba İlaç Fab.Ltd.Şti.	12.931	100	12.931.000
Chrysler Sanayi A.Ş.	60.000	60	100.000.000
Cecat Perlit ve San. A.Ş.	279	21	1.300.000
Cetko San ve Tic. A.Ş.	3.060	51	6.000.000
Çinef Çiçek ve Nebatat Esansları	2.320	75	6.000.000
Çukurova Makina İmalât A.Ş.	10.620	10	100.000.000
Continental Export	2.250	50	4.500.000
Ciba Geigy İlaç San. A.Ş.	3.000	75	4.000.000
Coca-Cola Export Corporation	38.395	100	38.395.281
Dyo ve Sadolin Sentetik ve Selüloz			
Boya A.Ş.	4.000	40	10.000.000
Dewilux Komandit Şirketi	1.500	33	4.500.000
Derby Plastik Fab. A.Ş.	3.841	38	9.867.000
Dosan Konserve San ve Tic. A.Ş.	5.000	14	35.000.000

Elektrik Kömürleri Ltd. Şti.	878	33	2.634.000
Er. Squib Sons İlaçları A.Ş.	6.427	92	6.973.406
Etitaş Elektrik Tesisatı İma.Tic.A.Ş.	2.658	24	16.686.000
Eternit San. A.Ş.	24.000	30	80.000.000
General Elektrik Türk A.O.	8.250	66	12.500.000
Grasso Soğuk Hava Tesisleri A.Ş.	4.500	75	6.000.000
Good Year Lastikleri Türk A.Ş.	71.280	66	108.000.000
Hickson Emprenya Maddeleri	379	33	1.150.000
Himtaş Hidrolik İşler Müh.İnş.Tic.A.Ş.	250	20	1.200.000
İstanbul Turizm ve Otelcilik A.Ş.	122.230	55	220.000.000
İstanbul Talih Oyunları Ltd.Şti.	2.700	95	2.835.000
Kavel Kablo ve Elekt. Malz. A.Ş.	19.800	48	42.250.000
Kervansaray A.Ş.	14.500	100	14.500.000
Kortenbach İstanbul Şemsiye A.Ş.	5.000	50	10.000.000
Luxor Lamba Fitol İmalatı Ltd.Şti.	1.350	90	1.500.000
Mannesman-Sümerbank Boru End. T.A.Ş.	28.312	57	49.550.000
Madeni İnş.İşleri T.A.Ş.	292	1	25.000.000
Mengerler Yatırım Holding A.Ş.	24.455	60	40.759.000
Metalium Ltd. Şti.	1.050	50	2.100.000
Magnesit A.Ş.	20.000	100	20.000.000
MAN Kamyon Otobüs A.Ş.	16.300	30	54.000.000
Makine Takım A.Ş.	6.517	26	25.000.000
Mako San ve Tic. A.Ş.	36.550	43	85.000.000
Muş Meyan Kökü San. ve Tic. A.Ş.	6.264	26	24.000.000
Naylon Teks. Tic ve San. A.Ş.	400	6.	8.000.000
Northern Elektrik Telekomünikas.A.Ş.	51.000	51	100.000.000
Nasas Alüminyum San. ve Tic. A.Ş.	22.650	15	160.000.000
Oerlikon Kaynak Elek ve Çubuk San. A.Ş.	200	10	2.000.000
Otomarsan Otobüs ve Motorlu Araç. A.Ş.	9.540	36	26.500.000
Oyak-Renault Otomobil Fab. A.Ş.	112.200	44	255.000.000
P. Robertat ve S. Konur Gülyağı ve İtiryat San.	250	50	500.000
Pfizer İlaçları A.Ş.	2.519	60	4.174.000
Pepsi Cola Mamulleri Ltd.Şti.	1.134	100	1.134.000
Permaşarp Çelik San. A.Ş.	540	15	3.600.000
Roche Müstahzarları San. Ltd.Şti.	39.720	100	39.720.000
Sace Elektrik A.Ş.	1.575	11	14.000.000
Santral Dikiş San. A.Ş.	14.661	75	19.548.000
Sandoz İlaç San. A.Ş.	8.000	80	10.000.000
Singer Sanayii A.Ş.	20.414	99	20.500.000
Simko Tic. ve San.A.Ş.	6.885	51	13.500.000
Sifas Sentetik İplik Fab. A.Ş.	12.043	11	104.000.000
Siirt. Sanayi, Tic. ve Turizm A.Ş.	6.264	26	24.000.000

Sandoz Kimya San.Ltd.Şti.	7.078	100	7.078.642
Turyağ Türkiye Yağ Mamulâtı San. A.Ş.	23.252	58	40.000.000
Türkiye Çimento San. A.Ş.	8.000	10	80.000.000
Türmasan Türk Maden San.A.Ş.	118	43	271.186
Türk Traktör Ziraat Makinaları A.Ş.	17.500	25	70.000.000
Türk Philips San.A.Ş.	38.766	100	38.766.234
Türk Boraks Madencilik A.Ş.	3.147	79	3.958.742
Tohum Islah Üretme A.Ş.	1.020	51	2.000.000
Türk Hoecsht San. Tic. A.Ş.	16.865	93	18.000.000
Türk Robert Bosch	24.455	60	40.759.000
Türk Pirelli Lastikleri A.Ş.	61.200	51	120.000.000
Türk Henkel Kimyevi Maddeler San. A.Ş.	3.000	66	4.500.000
Türk Kablo A.Ş.	34.720	62	56.000.000
Türk Ytong San. A.Ş.	600	5	12.000.000
Türk Siemens Kablo ve Elektr. San.A.Ş.	41.300	59	70.000.000
Türkiye Sınai Kalkınma Bankası A.Ş.	22.342	5	425.425.000
Turtel Turistik Tesisler Ltd. Şti.	4.200	74	5.675.675
Tütünteks Tic. A.Ş.	2.250	75	3.000.000
Türk Otomotiv Endüstri A.Ş.	15.075	10	150.000.000
Türk General Elekt. End.A.Ş.	19.227	51	37.700.000
The Coca-Cola Export İst.Şb.	38.395	100	38.395.000
Türk Tuborg Malt San. A.Ş.	21.000	60	35.000.000
Tofaş Türk Otomobil Fab. A.Ş.	186.750	41	450.000.000
Tudor-EAS A.Ş.	4.200	49	10.000.000
Tümas Türk Müh.Müt.Müş.A.Ş.	2.400	40	6.000.000
Türk Alman Turizm A.Ş.	25.500	67	37.750.000
Tüstaş Sınai Tesisleri A.Ş.	2.625	35	7.500.000
Türk Dış Ticaret Bankası	2.500	25	10.000.000
Unilever İş Tic. ve San.Ltd.Şti.	44.760	80	55.950.000
Uniroyal Endüstri Türk A.Ş.	90.000	60	150.000.000
Unitherm Universal Isı Tekniği A.Ş.	792	35	2.222.000
Wyeth Laboratuvarları A.Ş.	13.745	99	14.000.000
Viking Kağıt Selüloz San. A.Ş.	48.717	56	86.917.436
Vanlack Ltd. Şti.	5.440	68	8.000.000
Nissan Motor Co.	80.000	40	200.000.000
Ford Motor	10.197	31	32.200.000
Miba Sinter Metal	5.520	46	12.000.000
Sabri Tıgılı	5.150	46	11.000.000
Mototrak (Agria-Werke)	36.000	50	72.000.000
	2.254.794	40	5.522.333.135

Source : T. G. Uras, Research on foreign capital investments
in Turkey

II. REPRESSION ET TORTURE

Liberté de la presse

Le monde de la presse est actuellement très calme en Turquie. Trois journaux (un de droite et deux de gauche) ont été fermés après le coup. Dernièrement, un journal de centre-gauche a été fermé (Cumhyriyet) et réouvert dix jours plus tard. Des magazines ont été interdits en grand nombre.

La fermeture du Cumhuriyet pour dix jours a surpris. C'est un des journaux turcs les plus anciens, il a été fondé dans les années 1920 par un proche associé d'Atatürk.

Rapidement après le coup, les autorités de la Loi Martiale ont reçu de larges pouvoirs. Les éditeurs s'adressent couramment aux autorités en question pour demander conseil au sujet "d'histoires délicates". En vertu d'une clause de la nouvelle loi, toute personne qui provoque l'inquiétude ou le découragement dans le public, se verra infliger six mois de prison. Si la presse a été utilisée, la sentence est doublée. Dès lors que les peines de moins de trois ans sont sans appel, il s'agit d'être fort prudent.

Yalcin Küçük, économiste turc éminent et intellectuel de gauche, est actuellement accusé de propager le communisme par un livre dont il est l'auteur. Il sera jugé à Istamboul en vertu de l'Article 142 du Code Pénal turc, Article repris de la législation de Mussolini sur le communisme.

La radio, la télévision, les films, les publications, etc. sont soumis à la censure.

(1) La situation dans les prisons militaires

Il n'est pas possible de connaître actuellement les conditions de détention des syndicalistes qui se trouvent dans les prisons militaires (on ignore même qui est encore en vie), puisque tout contact avec eux est interdit. Même les avocats ne peuvent pratiquement pas communiquer avec eux. De temps à autre, les parents peuvent faire parvenir des vêtements, etc.

Les détenus qui se trouvent dans les prisons militaires ou dans d'autres bâtiments militaires, sont traités comme des soldats. Ils doivent suivre un entraînement militaire. (quotidien Milliyet du 7 décembre 1980). Le Milliyet donne les détails suivants :

"Lorsqu'un supérieur entre dans les corridors de la prison, l'ordre 'Garde à vous!' est lancé. Tous les détenus doivent se lever et se mettre au garde-à-vous, le dos tourné vers la porte close. Ils doivent rester ainsi, immobiles, jusqu'à ce qu'un nouvel ordre soit donné. Le supérieur, en entrant dans la pièce, ordonne au détenu de lui faire face. Ce dernier doit l'écouter, toujours fixe, les yeux au plafond. A chaque ordre, le détenu doit répondre. Par exemple :

- Vive mon commandant!
- Au repos.
- Vive mon commandant!
- Vous êtes libre.
- Vive mon commandant!
- Vous pouvez fumer.
- Vive mon commandant!

Les détenus ne peuvent éteindre leur cigarette et la déposer dans le cendrier qu'après autorisation du commandant."

Torture

Depuis le coup du 12 septembre 1980, plusieurs personnes sont décédées des suites de la torture. Cela signifie que la torture, dont AMNESTY INTERNATIONAL disait en juin qu'elle était "largement répandue et systématique", a continué après le coup.

Un tel décès a été signalé à Ankara. Deux dans la province de Bursa. Une de ces deux victimes de Bursa était Anmet Feyzioglu, conseiller légal du syndicat des travailleurs métallurgistes (MADEN IS) affilié au DISK. Il est mort moins de 24 heures après son arrestation; les médecins qui ont examiné sa dépouille ont relevé des traces de chocs électriques dans la région génitale, et des coups de bâton sur les pieds. Le procureur local aurait refusé de noter ces constatations. L'autre personne décédée à Bursa était Rafet Demir, arrêté en relation de trois meurtres. Ces deux décès ont été expliqués par des défenestrations volontaires.

Ilhan Erdorst est mort des suites de la blessure due au coup de crosse que lui a infligé un soldat qui l'accompagnait vers le tribunal, à bord d'un camion.

Dernièrement (le 19 décembre 1980), le quotidien Hurriyet annonçait le décès de Ercan Koca, étudiant, survenu pendant sa détention à Ankara : Koca avait été torturé (lésions cérébrales). Sadan Gazeteci serait mort à la prison civile d'Izmit, après avoir été battu. Zeynel Afidin Ceylan et Hasan Ozmen sont morts durant la torture au siège de la police d'Ankara. Anmet Kirlangic (accusé du meurtre de l'ex-premier ministre Nihat Erim), est également mort des suites de la torture subie durant l'interrogatoire. Sadettin Güven est mort après torture durant sa détention à Istanbul, en octobre. Mehmet Cizreli, ancien président de la branche locale de l'Association des Enseignants (TOB DER) a été trouvé mort dans un champ; il aurait été torturé à mort. (ci-joint le communiqué de presse d'AMNESTY INTERNATIONAL, section francophone de Belgique, 27 novembre 1980).

Le Premier ministre, Bülent Ulusu, lors d'une conférence de presse récente, a nié les cas de torture en réponse aux questions persistantes des correspondants de presse étrangers à Ankara.

D'après des nouvelles récentes, Behcet Valuer aurait été torturé à mort dans la prison militaire Mamak, deux de ses compagnons sont dans le coma (LE MONDE, 24 décembre 1980).

Communiqué de presse d'AMNESTY INTERNATIONAL, 27 novembre 1980

"AMNESTY INTERNATIONAL RELEVE DES CAS DE DECES CONSECUTIFS A LA TORTURE"

La section belge francophone d'A.I. a annoncé, ce jeudi 27 novembre 1980, que huit personnes au moins sont mortes en détention depuis le coup d'état militaire du 12 septembre dernier en Turquie. Cette information s'ajoute à d'autres indications qui tendent à confirmer que la torture de prisonniers politiques a été largement répandue.

Au sujet de quatre de ces huit cas, A.I. a reçu des informations détaillées qui suggèrent fortement que ces décès sont consécutifs à la torture. Dans deux autres cas, des membres de la police ont été accusés de meurtre. L'organisation internationale pense toutefois que l'usage systématique de la torture à l'encontre de détenus en Turquie s'est poursuivi.

Il a été officiellement annoncé que le juriste attaché au mouvement syndical, Ahmet Feyziogly, s'est jeté de la fenêtre du cinquième étage du quartier général de la police à Bursa. D'après les informations parvenues à A.I., un médecin du gouvernement a relevé, au cours de l'autopsie pratiquée sur le corps de M. Feyziogly, des traces de "falaka" (administration de coups sur la plante des pieds), des dommages aux reins et à la rate, des marques de chocs électriques et d'autres coups. A.I. a fait appel au ministre de la Justice, Cevdet Montes, pour qu'une seconde autopsie soit pratiquée en présence d'un observateur de l'organisation. Aucune réponse n'est parvenue jusqu'à présent. Deux autres personnes, déclare-t-on officiellement, se sont jetées de la même fenêtre : l'une d'entre elles, Rafet Demir, est décédée.

Ilhan Erdost, un éditeur de gauche, a été détenu à Ankara avec son frère, également éditeur, et emmené à la prison militaire de Mamak. D'après les informations parvenues à Amnesty, ces hommes furent à cette prison enfermés dans un fourgon avec quatre soldats et un officier non-commissionné. Ils furent battus à coups de crosse de fusil et à coups de pied. Ilhan Erdost est mort durant la même soirée des suites de ces coups, et son frère a été relâché trois jours plus tard. Ahmet Karlangac et Saadettin Guven, membres d'un groupe de gauche, sont morts en détention à Istanbul en octobre. Un témoignage parvenu à A.I. affirme que les corps des deux hommes présentaient des traces incontestables de torture.

Les autorités turques ont maintenant porté à 90 jours la période pendant laquelle les détenus peuvent être gardés à vue avant d'être accusés ou relâchés; dans tous les cas rapportés à A.I., les détenus n'ont pas été autorisés à recevoir de visite de leur famille ou de leur avocat avant l'accusation.

Un certain nombre de journaux ont été fermés et, d'après certains témoignages, les autorités ont empêché la publication de descriptions de tortures et de mauvais traitements. L'important journal Cumhuriyet a été suspendu pendant plus d'une semaine pour avoir publié un récit de la mort de M. Erdost.

A.I. a fait appel en septembre au chef de l'Etat turc, le général Kenan Evren, pour que des enquêtes soient menées sur les allégations de torture, pour que soient poursuivis les tortionnaires et pour que des indemnités soient apportées aux victimes.

Dirigeants et membres du DISK détenus et mis en accusation

Le quotidien Günaydin du 17 décembre 1980 et le quotidien Milliyet du 18 décembre 1980, rapportent que le Procureur militaire de l'Autorité de la Loi Martiale d'Istanbul a décidé d'entamer l'interrogatoire des dirigeants DISK, et des dirigeants, représentants et membres des syndicats affiliés au DISK : 2.000 personnes au total.

L'interrogatoire se déroule en vertu des Articles 141 et 146 du Code Pénal Turc.

Article 141

1. Tout individu qui a voulu former, ou a formé, ou organisé, ou dirigé les activités de, ou qui a offert son aide à, sous quelque nom que ce soit, tout genre de société dont le but est d'instaurer l'hégémonie ou la domination d'une classe sociale sur les autres classes, ou d'éliminer une classe sociale, ou de renverser l'un ou l'autre des ordres économique et social fondamentaux établis dans le pays - sera châtié par une peine de prison ferme de huit ans au moins et de quinze ans au plus. L'individu qui dirige plusieurs sociétés de ce genre, ou toutes, sera condamné à la peine de mort.
2. La même peine à l'exception de la peine de mort, sera d'application pour tout individu qui a essayé de former, ou qui a formé, ou organisé ou dirigé les activités de, ou qui a donné son appui à, sous quelque appellation que ce soit, tout genre de société visant le renversement total ou partiel de l'ordre politique et légal de l'Etat.
3. La même peine à l'exception de la peine de mort, sera d'application pour tout individu qui essaie de former, qui a formé, ou organisé, ou dirigé les activités de, ou donné son appui à, sous quelque appellation que ce soit, tout genre de société opposée à la République ou qui vise le gouvernement de l'Etat par une seule personne ou par un groupe, incompatibles avec les principes de la démocratie.
4. Tout individu qui essaie de former, qui forme, ou organise, ou dirige les activités de, ou donne son appui à, sous quelque appellation que ce soit, tout genre de société qui vise l'abrogation partielle ou totale, ou l'affaiblissement - par suite d'une discrimination raciale - d'un des droits civils consacrés par la Constitution, sera condamné à une peine de prison ferme de un an au moins et de trois ans tout au plus.
5. Tout individu qui adhère à une des sociétés tombant sous les sections 1, 2 ou 3, sera condamné à une peine de prison de six mois au moins et de deux ans tout au plus.
6. Tout individu qui commet les crimes susmentionnés dans les bureaux ou dans les départements de l'Etat ou des municipalités, ou dans les installations d'une entreprise économique appartenant entièrement ou en partie à l'Etat, ou dans des syndicats, ou dans des associations de travailleurs, ou dans des écoles, ou dans tout autre établissement d'enseignement supérieur, ou parmi les agents publics, parmi les employés ou parmi les membres de la fonction publique, verra la peine légale prolongée d'un tiers.
7. Si un des auteurs des crimes énumérés dans l'Article présent dénonce le crime et ses co-auteurs, aux autorités responsables, et avant l'ouverture du procès, et si l'exactitude de cette dénonciation est établie, la peine capitale sera commuée en peine de prison ferme de dix ans au moins et les autres peines seront diminuées d'un quart tout au plus, selon les circonstances et les particularités du cas en présence.

8. Une société, aux termes de l'Article présent, est constituée par la réunion de deux ou de plusieurs personnes ayant le même objectif.

Article 142 du Code pénal turc

1. Quiconque se rend coupable de propagande destinée à instaurer la domination d'une classe sociale sur les autres classes sociales, ou à éliminer une classe sociale, ou à renverser l'un ou l'autre des ordres économiques ou sociaux fondamentaux établis dans le pays, ou à renverser l'ensemble du système politique et légal de l'Etat, se verra infliger une peine de prison ferme de 5 à 10 ans.
2. Quiconque fera de la propagande dans le but d'attribuer le gouvernement de l'Etat à un seul individu ou à un groupe, et ce, contrairement aux principes de la République ou de la démocratie, subira la même peine.
3. Quiconque fera de la propagande dans le but d'abroger en tout ou en partie et sur la base de considérations raciales, l'un ou l'autre des droits civils garantis par la Constitution, ou dans le but de détruire les sentiments patriotiques, se verra infliger une peine de prison d'au moins un an et de 3 ans tout au plus.
4. Quiconque approuve les actes prédécrits se verra infliger dans le cas des sections 1 et 2, un maximum de 5 ans de prison ferme, et dans le cas de la section 6 de l'article 141, verra sa peine prolongée d'un tiers.
6. Si les actes susmentionnés ont été posés à l'aide de publications, la peine sera prolongée de moitié.
7. Si un des auteurs des crimes énumérés dans cet article dénonce le crime ainsi que ses co-auteurs aux autorités responsables, avant l'ouverture du procès, et pour autant que l'exactitude de la dénonciation soit établie, les peines de prison ferme et d'emprisonnement peuvent être diminuées d'un quart au maximum, selon les circonstances et les particularités du cas.

Article 146

"Tout individu qui essaie, par la force, d'altérer ou de changer ou d'abolir l'ensemble ou une partie de la Constitution de la République de Turquie, et de renverser l'Assemblée Nationale constituée conformément à cette Constitution, ou de l'empêcher de remplir ses devoirs, sera puni par la peine capitale.

Tout individu qui, soit seul soit avec au moins deux autres personnes, dans les formes et par les moyens énumérés dans l'Article 65, instigue et incite d'autres à perpétrer ces crimes en fomentant une sédition par la parole, par écrit ou par des actes, ou en faisant des discours ou en apposant des affiches dans les lieux publics ou en rue ou partout où les gens se rassemblent, ou par des publications, sera condamné à la peine capitale même si la conspiration n'a été qu'une tentative.

Tout individu qui conspire à l'exécution des crimes énumérés dans la section 1 par tout autre moyen que ceux énumérés dans l'Article 65, sera condamné à une peine de prison ferme de cinq à dix ans, et à la déchéance permanente de toute fonction publique."

**TÜRKİYE SOSYAL
TÜSTAV
TARİH ARAŞTIRMA VAKFI**

III. EPILOGUE

Le coup d'Etat du 12 septembre 1980

Le 12 septembre 1980, le Haut Commandement de l'armée turque s'est emparé du pouvoir. La même chose s'est produite en 1960 et en 1971.

Le coup d'Etat a été dirigé par le Général Kenan Evren, chef suprême des Forces Armées turques. Il préside le Conseil de la Sécurité Nationale, composé des membres suivants : le Général Nurettin Ersin des Forces Armées de terre, le Général Tahsin Sahinkaya des Forces Aériennes, l'Amiral Nejat Tümer, Commandant des Forces Navales et le Général Sedat Celasun, Commandant de la Gendarmerie. Le Général Kenan Evren a également adopté le titre de "Président de l'Etat".

Les membres du Haut Commandement affirment que leur action vise "le maintien et la sauvegarde de la République" et que le coup est dû au fait que "la démocratie ne pouvait plus se contrôler elle-même". On peut donc dire qu'une nouvelle ère de "démocratie contrôlée" s'est installée sur le flanc sud-est de la Communauté atlantique.

Il est vrai que les gouvernements successifs, présidés par Demirel d'abord et Ecevit ensuite, se sont révélés incapables de résoudre les graves problèmes sociaux et de protéger les citoyens. Le DISK et autres organisations professionnelles démocratiques ont subi à la fois les rigueurs du terrorisme et celles de la répression officielle (arrastation, torture et condamnations). Depuis le début de 1980, la Confédération Mondiale du Travail a déposé deux plaintes auprès de l'OIT pour violations graves des libertés syndicales. C'est dans le même sens que la C.M.T. s'est adressée aux institutions européennes - la Commission Européenne, le Parlement Européen et le Conseil de l'Europe - pour dénoncer ces faits.

Après enquête, la Commission des Juristes Démocrates (en mai 1980) et AMNESTY INTERNATIONAL (en juin 1980) ont publié des rapports très fournis sur les arrestations massives de militants d'organisations, sur les mauvaises conditions de détention et sur le recours systématique à la torture.

Un coup d'oeil en arrière nous montre également que, depuis la proclamation de la République en 1923, il y a 57 ans, la Turquie a passé près de 20 ans sous le régime de la Loi Martiale. Au cours des deux dernières années, 20 provinces ont connu la Loi Martiale. Depuis 1960, les militaires ont toujours eu un de leurs membres à la présidence de la République, et contrôlent en fait le pays dans son ensemble, par le biais du Conseil de la Sécurité Nationale, où ils sont majoritaires.

Il faut également souligner que les droits et les libertés syndicales n'ont pas pleinement été mis en pratique en Turquie. Les mesures sociales prises par le nouveau régime après le 27 mai 1980, ne correspondaient pas aux besoins de la population laborieuse. Le système "multipartite" qui était introduit favorisait la droite et le centre, tandis qu'elle réprimait la gauche. Le contrôle direct et indirect de la presse, ainsi que diverses

mesures défavorables à la liberté économique étaient instaurés. Puis, en 1971, l'amendement de la Constitution de 1961 a restreint les libertés fondamentales. L'accent était mis sur le maintien de l'ordre existant. La question se pose de la légitimité et de la compétence des autorités en place.

En 1963-64, de jeunes officiers déçus par la lenteur de la réforme, ont essayé d'intervenir. Ils ont été découverts, jugés et emprisonnés. Deux d'entre eux ont été exécutés.

La transformation du caractère de l'Armée turque depuis 1960 a été majeure. En 1971, les militaires étaient devenus une force économique; les officiers étaient automatiquement actionnaires d'un trust financier, l'OYAK, qui est le groupe d'intérêts le plus puissant en Turquie sur les plans économique, social et politique.

La défense du statu quo s'est faite sous le couvert du prétexte que "la répression politique était nécessaire dès lors qu'un danger réel de mainmise communiste existait en Turquie". Ce qui n'était pas vrai.

La terreur fasciste a été déclenchée à partir du moment où cette façade devenait insuffisante. L'escalade de la terreur fasciste d'une part et les actions menées par des groupes d'aventuriers individualistes et terroristes (plus extrémistes que les radicaux de "gauche") d'autre part, qui ripostent à la terreur fasciste, ont semé dans la population une peur pour la vie.

En date du 27 août 1980, la Confédération Mondiale du Travail a envoyé une lettre d'information aux parlementaires européens sur la situation en Turquie à ce moment-là. Cette lettre disait : "Nous assistons probablement à une tentative de déstabilisation de l'Etat, dans le but d'instaurer et de justifier une politique de plus en plus répressive et même dictatoriale."

Il est donc incontestable qu'il y a eu un complot soigneusement préparé, pour déstabiliser le pays, puis pour le restabiliser conformément aux besoins des intérêts économiques nationaux et étrangers et, simultanément, en conformité avec les objectifs politiques liés aux intérêts stratégiques.

L'intervention militaire actuelle permet une restabilisation dans un cadre "démocratique" strict, propice aux intérêts économiques, financiers et stratégiques.

Il est vrai que le coup avait surtout pour but "de mettre fin à l'anarchie et à la terreur" et, de fait, après le coup on a assisté à une diminution importante du nombre de meurtres et de massacres politiques. Nous devons cependant analyser les raisons de cette chute.

Avant le coup, la moitié du pays était régie par la Loi Martiale et une grande part de la terreur s'est déroulée dans les provinces gouvernées par les militaires, pendant des mois et pendant des années. Dans ces provinces, l'administration militaire n'a apporté aucun changement.

Une des principales raisons de la diminution de la violence réside dans la politique menée après le coup par le Parti fasciste du Mouvement National (NMP). Le NMP et ses adhérents ont suspendu leurs actions terroristes après le coup, parce qu'un coup militaire a toujours été souhaité par le NMP.

C'est vrai que le coup actuel est différent en ce sens qu'il n'est pas contrôlé par le NMP. Ce Parti a donc décidé d'attendre et de voir, en suspendant notamment ses agissements terroristes.

Une autre raison encore de l'atténuation de la violence est un certain isolement des terroristes qui se donnent l'étiquette de "gauchistes".

Les assassinats politiques ont diminué en nombre, depuis le coup. C'est vrai. Mais le nombre de personnes tuées par les forces de sécurité est passé à 4 ou 5 par jour. Jusqu'ici, quatre jeunes gens ont été condamnés à mort et exécutés par les militaires; cent personnes attendent leur exécution.

Bien qu'il se déclarent les sauveurs de la démocratie, les dirigeants militaires ont, sans tarder, appliqué les mesures démocratiques suivantes :

- Suspension de la Constitution de la Turquie;
- Abolition du Parlement;
- Suspension des activités de tous les Partis politiques;
- Fermeture de la Confédération syndicale authentique et représentative (DISK);
- Arrestation de dirigeants syndicaux, de militants et de travailleurs;
- Suppression du droit de grève et du droit à la négociation collective;
- Censure de la presse et autres moyens de communication.

Même si la Turquie retourne à la "démocratie parlementaire", à bref délai, avec une nouvelle Constitution, un nouveau Parlement élu selon les nouvelles dispositions législatives concernant les élections, avec la restauration des Partis politiques et avec un nouveau gouvernement civil formé par le Parlement, pourra-t-on prétendre que ce sera une démocratie dans le sens classique du terme? Une démocratie où les droits fondamentaux tels que la liberté de parole, la liberté d'opinion, la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté de réunion et la liberté de manifestation n'existent pas du tout ou bien ne sont que des spécimens d'exhibition, où le suffrage universel a été ramené au choix entre deux grands Partis politiques dont le programme économique est quasi identique!

Aujourd'hui, les prisons turques sont pleines de milliers de travailleurs, de syndicalistes, d'intellectuels, dont le seul crime est d'avoir défendu leurs droits économiques et démocratiques.

Au moment où ce rapport était prêt à être publié, nous avons reçu des informations sur les tortures infligées aux dirigeants et aux militants du DISK.

Le 27 octobre 1980, les représentants de l'Agence Nationale de la Sûreté (MIT) et du Bureau Syndical de la Division 1 des forces de la Sécurité d'Istanbul ont transféré Abdullah Bastürk, Président du DISK, ainsi que 6 autres dirigeants du DISK, de la prison militaire Metris vers la prison Davutpasa située dans la 26ème division (Istanbul). Les prisonniers y ont été placés dans la "tente de l'Empereur" (Otag Humayun) et gravement torturés. Ils y sont restés, privés de sommeil, jusqu'au 3 novembre 1980, soit 7 jours. Les uns ont reçu des chocs électriques, les autres ont été cruellement battus et cognés contre les murs. Abdullah Bastürk (52 ans), ancien parlementaire membre du Parti républicain du peuple (1969-1977), a également subi des chocs électriques et a pendant sept heures reçu des coups sur la tête. Les dirigeants du DISK ont été forcés de s'injurier les uns les autres et de crier des slogans contraires à leurs opinions.

Durant les interrogatoires, les dirigeants et les militants DISK avaient les yeux bandés.

On a fait croire à certains détenus qu'ils allaient être pendus. Ils ont été menés vers le lieu de pendaison, un prêtre les a rejoints, on leur a demandé quel était leur dernier souhait, etc. Au dernier moment, on leur a dit qu'un ordre venait de suspendre la pendaison. Dans certains cas, la chaise a même été renversée sous les pieds du condamné, mais on avait veillé à ce que rien de fatal ne se produise.

On a fait croire à d'autres détenus qu'on allait les précipiter d'une fenêtre, d'une hauteur de 20 à 30 mètres. A quelques exceptions près, 545 dirigeants et militants du DISK et de syndicats affiliés au DISK ont connu ce genre d'humiliation et de torture physique et psychologique.

Le 20 janvier 1981, la Cour Martiale d'Istanbul a décidé d'arrêter 220 personnes de plus, dirigeants et militants du DISK et de syndicats affiliés au DISK.

Janvier 1981

ULUSLARARASI TİCARET İŞÇİLERİ SENDİKASI,
ULUSLARARASI ÇALIŞMA ÖRGÜTÜ İLO'YA BAŞVURDU

Merkezi Çekoslavakya'nın başkenti Prag'ta bulunan uluslararası Ticaret İşçileri sendikası, Türkiye'deki sendikalara ve sendikacılara yapılan baskıları protesto etti.

Uluslararası Ticaret işçileri Sendikası Genel Sekreteri Ilie Frunza, bu konuda uluslararası çalışma örgütü İLO genel direktörü Blanchard bir şikayet mektubu yolladı.

Uluslararası Ticaret İşçileri Sendikasının aylık yayın organı "Haberler" dergisinde yer alan mektupta şöyle deniyor:

"Uluslararası Ticaret İşçileri Sendikası Sekreterliği, 12 Eylül 1980'de askersel bir darbeyle işbaşına gelen şimdiki Türk hükümetinin insan haklarını, sendikal hak ve özgürlükleri kabaca ayaklar altına almasından duyduğu öfkeyi dile getirir."

"Uluslararası sendikamız, Türkiye'de bizim endüstrimizde çalışan işçilere, sendika yöneticilerine, sendikaların aktif üyelerine karşı yapılan baskıları kınar. Aralarında üye örgütümüz Bank-Sen ile Petrol-İş, Petkim-İş, Bay-Sen'inde bulunduğu DİSK ve DİSK'e bağlı sendikaların yöneticileri, aktif üyeleri 11 ayı aşkın bir süredir askersel hapis hanelerde çürütülüyorlar."

"Bu sendikalara karşı çeşitli davalar açılmış bulunuyor. Bu davalar, uluslararası çalışma örgütü ve BM tüzüğüyle çelikçe çelişmekte, sendikal özgürlükler ve temel insan haklarını ayaklar altına almaktadır."

"Devrimci İşçi Sendikaları Konfederasyonu DİSK'in 52 yöneticisine karşı İstanbul Sıkıyönetim mahkemesinde yeni bir dava açılmış bulunuyor. Askersel savcı, DİSK Genel Başkanı Abdullah Baştürk ile 51 arkadaşı hakkında idam cezası istiyor. Bu 52 kişi, sözümona "Yasadışı sendikal çalışmalar" yapmakla suçlanıyorlar. DİSK yöneti-

cileri çok uzun hapis cezalarıyla, daha da beteri ölüm cezası ile tehdit ediliyorlar."

16 milyon üyemiz adına, bu konuda uluslararası çalışma örgütüne şikayette bulunuyoruz."

"DİSK ve ona bağlı sendikaların yöneticileri ve aktif üyeleri adına, onları hapis, işkence ve ölümden kurtarmak için, Türkiye'de sendikal hak ve özgürlüklerin bir an önce yeniden kurulması için, sizlerden Türkiye'deki yöneticiler nezdinde yetkilerinizi kullanmanız çağrısında bulunuyoruz."

İvediliği apaçık ortada olan bu konuda haberlerinizi bekliyoruz.

Saygılarımla.

Uluslararası Ticaret İşçileri
Sendikası Sekreterliği adına

İlie Frunza

Genel Sekreter

KCNA

Korean Central News Agency

Information BULLETIN

Pyongyang

DPRK

KIM IL SUNG

THE YOUTH SHOULD BE DEPENDABLE
HEIRS TO THE REVOLUTIONARY
CAUSE OF JUCHE

Address to the Seventh Congress
of the League of Socialist Working
Youth of Korea

October 24, 1981

dear comrade delegates of the youth,
respected foreign youth delegates,

the seventh congress of the League of socialist working youth of korea held focussing the great expectations and interest of the entire people and youth of our country is conducting its work successfully amid the high political enthusiasm of you comrade delegates and the warm wishes of friends throughout the world.

this congress of the Lswyk is an event of great significance in the life of all our young men and women and other people. the congress will demonstrate the unbreakable militancy of the youth closely knitted around our party and develop the korean youth movement onto a new higher stage, and will forcefully rouse the masses of young people in the struggle for the implementation of the grandiose programme of socialist construction advanced by our party at its sixth congress.

i am much satisfied that this congress is doing its work smoothly and achieving good successes, and would like to offer my warm congratulations to you all delegates and all the youth across the nation.

present here are many delegates from foreign youth and student organizations and young anti-imperialist fighters who have come from various countries of the world to congratulate our youth congress. this constitutes great support and encouragement to our people's just revolutionary cause and a manifestation of a deep feeling of friendship towards the korean youth.

on behalf of the central committee of the workers' party of korea, i would like to extend warm welcome to you delegates of youth and student organizations and friends,

who have come to this country from different countries, bringing a feeling of amity to our people and youth.

comrades,

the korean youth movement has followed a proud road of struggle along with the history of the communist movement in our country, and it has a glorious revolutionary tradition.

the korean youth have waged a tireless struggle for national independence and liberation and their own freedom and rights for a long time. during the dark period of japanese imperialist colonial rule the young communists and vanguards of korea formed a revolutionary youth organization and roused the broad sections of youth to the anti-japanese struggle through education. taking up arms, they joined the ranks of anti-japanese fighters and fought courageously. in the process of the bloody anti-japanese revolutionary struggle for national liberation, the communist youth movement started and advanced, and the brilliant revolutionary tradition of the korean youth movement was created in the flames of this grim struggle.

continuing the brilliant tradition of the anti-japanese revolution, the korean youth movement has since liberation advanced proudly under the correct leadership of our party.

united firmly in a single youth organization, the youth of all social sections in our country carried out creditably the momentous missions assigned to them at every stage of the revolution. in the difficult struggle for building a new korea after liberation, in the hard-fought fatherland liberation war deciding the destiny of the country and in the solemn struggle for postwar reconstruction and socialist construction, our reliable young men and women displayed all their

youthful ardour and valour and rendered immortal services which will go down in the history of our country.

all the resplendent victories and successes scored by our people in the revolution and construction are associated with the heroic struggle and praiseworthy efforts of millions of our young men and women, and the grand monumental structures of the era of the workers' party erected in various parts of the country symbolize the undying feats of our youth who have worked with all devotion for the party and the revolution. for the great services and brilliant feats they have performed for the country and the people, our young people enjoy a deep trust and love of the entire people.

in the gigantic struggle to transform nature and society, the young people have undergone revolutionary training and grown to be dependable masters of a new society.

today our youth are in an excellent ideological and spiritual state. they have been imbued with the juche idea, and all of them think and act on the party's idea and intention anywhere anytime. with boundless revolutionary ardour and firm confidence in the future, our young people are now vigorously struggling for national reunification and the triumph of the cause of socialism and communism and are stoutly carrying forward the revolution as heirs to this cause. our party and our people regard it as their great pleasure and pride to have such excellent young people.

we can say with confidence that we have splendidly trained a dependable new generation who are to carry forward the future of the country and the revolution on their shoulders. the existence of the young people who are infinitely loyal to the party and the revolution is a sure guarantee for the ultimate victory of our revolution, and it promises the bright future of our country.

comrades,

the sixth congress of the workers' party of korea put forward the magnificent programme of modelling the whole of society on the juche idea.

the struggle to model the whole of society on the juche idea is a sacred struggle to accomplish the revolutionary cause of juche which has been pioneered and developed under the banner of the juche idea.

the revolutionary cause of juche is a historic cause that must be carried to completion through generations.

our revolution has, indeed, made a leaping development over a period of more than half a century since the young communists of korea began to hew the path of the korean revolution, raising high the banner of the juche idea. but our revolutionary cause is not accomplished and we have not yet achieved the reunification of the country and the complete victory of socialism.

precisely on the youth of our age devolves the lofty task of inheriting and completing from generation to generation the revolutionary cause of juche which was paved by the young korean communists and which has developed through an arduous struggle of our people.

carrying forward the revolutionary cause of juche and bringing it to completion through successive generations is the supreme revolutionary task confronting the youth of our time and an honourable mission of the league of socialist working youth.

the young people are heirs to our revolutionary cause and the masters of the future. upon them depend the prospects of our revolution and the future of the korean nation. only when the youth are stoutly fostered as reliable successors to

the revolution, can the revolutionary cause of juche be consummated with credit down through generations.

they should excellently discharge their noble missions to the country and people by fully preparing themselves as revolutionaries of a juche type, deeply conscious that they are heirs to the revolutionary cause of juche and the future masters of korea.

they should arm themselves firmly with our party's revolutionary idea, the juche idea.

the juche idea is a revolutionary world outlook the youth of our era fighting for independence should infallibly possess and the sole guiding ideology they should steadfastly uphold in their struggle to carry forward and accomplish the juche cause.

young men and women should intensify their study of the juche idea and digest it completely and should think and act as required by this idea anywhere anytime. they should espouse this idea unboundedly and defend it staunchly and fight devotedly for its overall triumph.

the youth should uphold the party's leadership and be infinitely faithful to the party.

the revolutionary cause of the working class is, in essence, the revolutionary cause of their party. in our country the revolutionary cause of juche has traversed along a proud road resplendent with victories and glories under the leadership of our party, and this cause can be consummated only under its leadership in the future.

apart from our party's leadership, there can be no victory for the juche cause, nor the strengthening and development of the youth movement nor the hope-filled future of the youth. young men and women must have loyalty to the party as a revolutionary faith and uphold its leadership and must firmly

defend the party politically and ideologically, at the cost of their lives in any storm or stress.

the youth must splendidly carry forward the glorious revolutionary traditions of our party.

our party's ~~are~~ the revolutionary traditions of juche. the struggle to carry forward our party's revolutionary traditions is a struggle to staunchly defend the juche idea and carry it through to the end- it is a struggle to strongly defend and constantly expand and develop the revolutionary achievements made by our party. only when these traditions are carried forward splendidly, can the revolutionary cause of juche be taken over through generations until its completion.

in our country today revolutionary generations are changing. this reality keenly demands that the youth be armed firmly with our party's revolutionary traditions. they have not experienced exploitation or oppression, nor have they undergone revolutionary trials. the education in the revolutionary traditions is necessary to anybody, and it is all the more necessary to the rising generation who have not experienced revolutionary ordeals.

the youth should deeply study our party's revolutionary traditions so that they will clearly grasp the historical roots of our party and revolution and will learn actively from the revolutionary pioneers their high fidelity to the party and the revolution, their revolutionary spirit of self-reliance, revolutionary work methods and popular work style. under the revolutionary slogan +produce, study and live like the anti-japanese guerrillas!+, the youth should strive to fully embody our party's glorious revolutionary traditions in all spheres of social life.

young men and women should have a high degree of

revolutionary spirit and work and live in a militant way.

we are living in an age of revolution, an age of struggle. in our country a fierce struggle is going on uninterruptedly against the enemies of the revolution in many spheres of social life. the present revolutionary situation demands that the youth heighten their class awareness and work and live in a revolutionary way.

they must remember the bitter past of our people and must have unbounded hatred for imperialism and the exploitative system and resolutely fight on against the class enemies.

the korean youth like to make revolution and struggle. this is one of their praiseworthy traits of character. the youth should repudiate indolence and slackness, should always be highly revolutionary, and ceaselessly make radical improvements and progress in all areas of the revolution and construction.

the lswy is a political reserve force of our party and a school for mass political education rearing successors to the juche cause.

it is in the lswy that the young men and women undergo revolutionary education and training and grow up to be members of the glorious workers' party of korea. if it is to fulfil its honourable duty of giving political and ideological training to the youth and preparing them for membership in the workers' party of korea, the league should build up its organizations and enhance their functions and role in every way.

to strengthen the organizational life in the league is an important guarantee for fostering the youth to be true communist revolutionaries and for developing their political

integrity. League organizations should regularize the organizational life in the league, giving effective guidance in their members' organizational life.

feeling greatly honoured and proud as reserves of the party, all members of the League should conscientiously participate in its organizational life. they should think much of their organizations, have a high regard for them, love them, rely on them in their activities, and carry out their decisions and assignments without fail.

it is an important duty of the League to unite the masses of the youth firmly around the party. educating and uniting the broad sections of young people rock-firm around the party, the League should ensure that they resolutely defend and carry out party line and policy and force ahead vigorously along the path shown by the party for the victory of the revolutionary cause of juche.

it is an important revolutionary task of the young people today to take an active part in the building of socialism.

in the past period our people and youth have done a great deal of work and made enormous progress in socialist construction. thanks to their high revolutionary ardour and vigorous efforts, our socialist system has been consolidated further and the strength of the socialist independent national economy has increased beyond measure. our country has become a land of bliss where all our people fully enjoy freedom and happiness.

today we have still brighter vistas and glorious fighting tasks before us. we should dynamically advance to model the whole society on the juche idea and attain the ten long-term goals of socialist economic construction, under the magnificent programme of building socialism put forward by the sixth congress of the workers' party of korea.

it is a great honour and pride for the young people to play the role of vanguard and shock brigade in socialist construction.

the young people full of vivacity and fervent creative zeal constitute the main force on the labour front of building a new society. the party believes in the inexhaustible power and creative talents of the youth and expects a great deal from them.

all our young men and women should actively participate in the sacred struggle to build a rich and prosperous new society and create a beautiful future of the country. they should give full play to their youthful energy and wisdom in this worthwhile struggle.

the youth should take an active part in socialist economic construction and perform brilliant feats of labour.

they should love labour, take delight in working, observe work discipline voluntarily, participate sincerely in joint efforts and perform all their economic tasks with credit.

it is the greatest honour of the young people that they bear the brunt of difficult work and make a breakthrough in the advance. they should stand in the forefront of the struggle to hit the ten long-term goals of socialist economic construction proposed by the party. they should advance, braving the obstacles and difficulties in their way.

vibrant sites of socialist construction are the arena for young people. they should zealously go to work at construction sites for the creation of monumental structures including power plants and sluice gates and the reclamation of tidelands under the far-sighted plan, and should work miracles and make innovations which will amaze the world.

~~in a~~ powerful youth shock brigade movement, youth league organizations should directly undertake important new projects for socialist economic construction and play the role of shock brigade in grand socialist construction. in this way, the proud young people will stand on every difficult front of socialist construction, and in all places where our trustworthy youth are at work, monumental creations will be erected one after another, which will be the pride of the era of the workers' party.

young people should play the role of vanguard in the technical revolution.

our party put forward the strategic task of economic construction for putting the national economy on a juche, modern and scientific basis. this calls for further developing the science and technology of the country. the juche-orientation, modernization and scientization of the national economy can be realized only when the national economy is made more independent, technical outfits are improved and the economy is placed on a new scientific basis as a whole by vigorously carrying on the technical revolution.

only when the youth who are enterprising and sensitive to the new take the lead, can the technical revolution be carried out and the technical and cultural levels of the country as a whole be raised rapidly.

young people should actively mechanize and automate production processes and create new standards and records constantly through a vigorous mass technical innovation drive. young scientists and engineers should make an active contribution to making the national economy juche-oriented, modern and scientifically-based and free the working people from hard work as early as possible. to do so they should open up new scientific and technical fields and extensively introduce the latest achievements of science and technology.

the youth should make strenuous efforts to master modern science and technology. our country will develop more rapidly and a radical turn will be brought about in socialist construction when all our young men and women gain the mastery of modern science and technology. the youth should study hard under the motto of +let us study while working and work while studying!+, thus all of them acquiring more than one modern technique and becoming experts in their own line of technology.

the book is a silent teacher and a companion in life. young people should carry books with them at all times and read and read various good books zealously.

youth and children should launch a do-good-things movement to help in the economic life of the country. fully aware of their being masters of the country, all our young people should conduct various economic activities including campaigns to plant trees and raise rabbits. they should take good care of the properties of the country and the people, keep towns and villages, schools and work places clean and build them up in a hygienic way.

defending the socialist homeland is a sacred duty of the youth.

they should always be alert and ready to counter the aggressive machinations of the enemy and fully prepared ideologically to fight against the enemy courageously if he should attack us.

young people in the people's army and the people's security forces should conduct military and political training well to increase the combat readiness and fighting capacity of their units in every way and should firmly safeguard the defence lines of the country with high revolutionary vigilance.

all young men and women should study military science , in earnest and do more physical training and sports, thereby preparing themselves better for Labour and national defence. young people should build socialism more splendidly while firmly defending the socialist homeland with arms in one hand and hammer or sickle in the other.

reunifying the divided country is the most urgent task facing the youth and all people of korea today.

owing to the u.s. imperialists' occupation of south korea and the +two koreas+ plot of the partitionists, the youth and people of our country have been suffering from national division for 36 years. all our youth today belong to the new generation= they were born and have grown in the divided homeland and have been living in the totally different realities of the north and the south from the moment of their birth. the youths of all countries on the five continents visit one another and are promoting their friendship and cooperation. but the young people in north and south korea who are of the same blood cannot meet each other and share their hopes and ambitions nor can they write to each other.

all the korean youth and people should reunify the country at the earliest possible date by founding the democratic confederal republic of koryo in accordance with the new national reunification proposal set out at the sixth congress of our party. thus they should put an end to the prolonged tragedy of national division.

all the youth of korea must come out in the vigorous struggle to drive the u.s. imperialist aggressor troops out of south korea and achieve the independent and peaceful reunification of the country. the youth and students of south korea must demonstrate fully their heroic spirit in the forefront of the just, patriotic struggle to end the colonial military fascist rule of u.s. imperialism and its lackeys and

achieve social democracy there. all the korean youth in north and south and abroad must unite firmly in a body under the banner of national reunification, irrespective of ideologies and systems, partisanship and political views, and strive to form a great national united front.

the south korean youth and students and people are now fighting courageously even under extremely hard conditions, looking at the northern half of the republic as their beacon of hope. the young men and women of the northern half of the republic must do all in their power to support and encourage the just, patriotic struggle of the south korean youth and students and people, regarding it as their sacred, national duty.

all league members and other young people must always live in a strained and militant manner, without forgetting for a moment the youth and students and people of south korea= they should step up socialist construction, in the same spirit as they are supporting their brothers fighting in the south.

comrades and friends,

the younger generation living in an era of independence, an era of revolution, are the honourable and hopeful generation, indeed. it is none other than you, young men and women, who are entrusted with the honourable duty to carry forward the cause of anti-imperialism and independence.

the vigorous and courageous youth are a great revolutionary force of our time. the youth have an unflagging will and revolutionary spirit to fight for justice through thick and thin. because of their excellent stamina, the youth are able to be and have become a great revolutionary force in the struggle for independence against imperialism.

the progressive youth of the world, highly conscious of their sacred mission to the times and mankind, have played

admirably their role of shock brigade in the anti-imperialist, revolutionary struggle and in building a new society. the youth shed blood in the forefront of liberation struggle against imperialist oppressors and devoted all their knowledge and energies to the efforts to eradicate colonial aftermaths and build an independent and sovereign country. the lofty revolutionary gains of newly-emerging peoples bear witness to the youth's precious blood and immortal exploits in struggle.

the youth have always supported and helped closely with each other in the efforts to attain national independence and build anew society. the progressive youth of the world are united into a contingent and have grown to be a great revolutionary force in the joint struggle for independence against imperialism.

the youth are a fighting and advancing generation. the progressive youth of the world must fight even more vigorously to complete the anti-imperialist, independent cause, without resting content with their successes and yielding to difficulties.

the youth are vigorous and courageous. they should play the role of vanguard fighter in the struggle against imperialism. young people can translate their lofty idea of anti-imperialism and independence into reality and bring their beautiful idea of youth into blossom only through the fight against imperialism. closing up their fighting ranks and firmly united under the banner of anti-imperialism and independence, the youth in the countries of the newly-emerging forces should fight on staunchly to sweep away all forms of colonialism and dominationism once and for all.

it is an honourable duty of the youth to strive devotedly to

consolidate national independence and build a new, prosperous society. the young people with creative wisdom and strong physique should also lead the people in the struggle to build a new prosperous society. the younger generation should dedicate all their wisdom and energy to the solemn struggle for the beautiful future of their country and bravely surmount every obstacle and difficulty they encounter in the building of a new society.

the progressive youth of the world should strengthen their international unity and militant solidarity in order to fulfil their important mission in the anti-imperialist struggle and in the building of a new society.

unity and cooperation in the revolutionary struggle is the source of unbreakable strength and the decisive guarantee of victory. only by helping and supporting each other in firm unity, the progressive youth of the world can triumph in the struggle against imperialism and colonialism, consolidate national independence and bring about social progress.

the progressive youth all over the world should unite firmly and take concerted action in the struggle to check and frustrate the war moves of the imperialists and defend world peace and security. in all places where the aggressive claws of u.s.-led imperialists, colonialists and racists are stretched out, the progressive youth should pool their strength to tear off their limbs and administer hard-hitting blows to them.

the progressive youth of the world should unite and work together also in the struggle to build a new society. the young people of the non-aligned and other newly-emerging countries should cooperate closely in economic and technological aspects, while at the same time supporting and uniting firmly with each other in a political aspect. if the newly-emerging countries support each other in the building of a new society

and cooperate economically and technologically, they will be able to construct independent, sovereign states, powerful and prosperous, without help from great powers.

strengthening the ties of friendship between youth organizations of various countries is a major guarantee for advancing the world youth movement. they should conduct brisk mutual visits and interchanges, exchange valuable experience of the youth movement and develop friendly and cooperative relations among them. this will be effective in deepening mutual understanding and strengthening solidarity between the progressive youth in different continents and regions of the world and in continuously strengthening and developing the world youth movement onto a new higher stage.

the korean youth movement is part of the world youth movement, and it develops in close combination with the latter.

the korean youth have so far striven to increase international solidarity with the youth of various countries and had active support and encouragement from the world's youth in their struggle for the withdrawal of the u.s. imperialist armed forces of aggression from south korea and the independent reunification of the country.

allow me to take this opportunity to express my profound gratitude to the progressive youth of various countries for having extended strong support and encouragement to our people's cause of national reunification.

as in the past, so also in the future, the korean youth will do all they can to strengthen their militant friendship and solidarity with the progressive youth of different countries and will always fight shoulder to shoulder with them in the joint struggle against imperialism and dominationism and

for peace, democracy, national independence and social progress.

comrades,

under the party's leadership, the korean youth, upholding the banner of the juche idea, have followed the proud revolutionary road shining with victories and glories and scored immortal achievements for the country and the people.

the lswy and youth of korea have a bright future before them, and the prospect of our youth movement is unboundedly promising.

the entire membership of the League and young men and women should stoutly fight on for the consummation of the revolutionary cause of juche, like a revolutionary generation, like the reserve of the workers' party of korea.

only victories and glories await the korean youth who, under the wise leadership of our party, gallantly advance towards a brilliant future firmly convinced in the justness of their cause.

i am sure that all the League members and other youth will firmly unite around the party central committee under the banner of the juche idea and admirably fulfil their honourable responsibilities in the struggle to model the whole of society on the juche idea and win national reunification and the ultimate victory of our revolution.

ooo ooo ooo

Les syndicats face aux persécutions

par Claude Martin

Le coup d'Etat du 12 septembre 1980 est le troisième

deuxième en 1960. Le premier en 1960, avait mis fin au régime dictatorial de Menderes et avait apporté une Constitution reconnaissant certains droits et libertés démocratiques importants. Les lois sur les

syndicats et les négociations collectives ont été adoptées en 1963.

Le droit de grève a été reconnu aux organisations syndicales la

même année. Les militaires n'ont pas tardé à organiser les élections

législatives et ont livré les nouvelles structures étatiques à la di-

rection des partis politiques civils. A la deuxième date, celle du

12 mars 1971, les militaires, tout en préconisant des réformes prévues

par la Constitution, se sont attaqués aux libertés démocratiques, en

amendant celle-ci et d'autres lois, en jetant en prison des milliers

de personnes. La torture était quotidienne et systématique. Les livres

étaient brûlés sur des places publiques. Cette période de répression

ouverte n'a pu durer que jusqu'à l'organisation des élections législati-

ves en octobre 1973. Aujourd'hui encore, les généraux qui détiennent

le pouvoir, annoncent qu'ils ont un programme de retour à la

"démocratie", mais il faudrait d'abord atteindre les objectifs définis

par eux-mêmes.

Le motif essentiel de l'intervention militaire serait le

terrorisme qui avait causé 3.334 morts seulement au cours de 18 mois

précédant le coup d'Etat. Il est vrai que depuis le 12 septembre 1980

le nombre des actes terroristes a été réduit, un nombre important

de terroristes identifiés et appréhendés. Par ce biais, les militaires

se vantent et se déclarent comme les sauveurs uniques, mais les gens

commencent à se demander s'il fallait ce régime militaire, alors que

l'état de siège était en vigueur depuis la fin de l'année 1978 et

surtout lorsqu'ils entendent le général dire: "Nous avons eu du succès

à procéder à des changements au sein de l'organisation de la sûreté

nationale".

Le régime militaire qui, à chaque occasion se prononce contre le communisme, le fascisme, le séparatisme et la réaction religieuse

possède un programme ambitieux, qui ne peut être réduit à la lutte contre le terrorisme, loin de là, dont l'essence se traduit clairement dans ces paroles ^{des généraux} ~~du général Ecevit~~: "Nous devons améliorer le fonctionnement de l'appareil d'Etat et réformer les lois datant d'il y a 30 ou 40 ans. Nous voulons mener à bien la réforme fiscale, que les parlements durant les 30 dernières années n'ont pas été à même d'exécuter. Nous sommes en train d'élaborer une nouvelle loi sur les universités, une autre concernant les 46 000 associations déjà en opération, qui sont parfois devenues centres de formation des ^{anarchistes} ~~architectes~~, et la réforme agraire. Ensuite, il y a la constitution. C'est un des problèmes qui ont causé le plus de troubles. Ses points faibles ont aidé les terroristes. Nous avons besoin de lois régissant la vie du parti et les élections. Nous voulons prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter la nécessité d'une nouvelle intervention militaire" (Financial Times, May 18, 1981).

Plus de cent lois ont été déjà adoptées ou amendées, concernant toute la vie politique, économique et sociale, par le Conseil de Sécurité Nationale composé de 5 généraux et le gouvernement nommé par celui-ci, composé d'ex-militaires, d'hommes d'affaires de la grande bourgeoisie et autres. C'est de cette façon que ^{on} ~~les militaires~~ mettent ~~leur~~ en oeuvre leur programme de retour à la "démocratie". Mais quelle démocratie ? Des discussions commençaient à être animées petit à petit et Mr. Ecevit, l'ex-président du Parti Républicain du Peuple a déclaré qu'il n'était pas optimiste sur la nature de cette nouvelle démocratie envisagée. Du coup, par un nouveau décret du mois de juin, la junte a mis en garde toute critique envers leur politique et toute discussion concernant l'avenir du régime. Les généraux ont dit qu'ils ont été obligés d'intervenir car "la démocratie ne pouvait plus se contrôler elle-même". Aujourd'hui, ce sont eux qui la contrôlent directement par la force. Ce contrôle qui leur est bon, ils voudraient l'institutionnaliser pour demain. Si on crée de nouvelles structures qui ne nécessitent pas un régime militaire, bien évidemment une nouvelle intervention militaire pourrait ne pas s'avérer nécessaire.

Tout laisse à croire donc qu'il s'agit d'une entreprise réfléchie qui vise à rénover, à réorganiser tout l'appareil étatique, presque toutes les institutions importantes du pays dans le but d'avoir demain une stabilité conservatrice, un consensus social solide. C'est le renforcement de l'autoritarisme légal, la limitation des droits

et des libertés démocratiques, syndicaux et politiques, en liaison directe avec l'ascendance de l'~~oligarchie~~^{oligarchie} financière.

Les généraux n'ont annoncé que la date de la constitution d'une Assemblée constituante qui se situerait au ^{cours du} mois d'octobre prochain. Se référant aux prévisions du vice-premier ministre Ozal, appelé l'homme des monopoles et du Fonds Monétaire International par les travailleurs, l'ex-président de l'organisation patronale de l'industrie métallurgique, qui exige une période de 4 à 5 ans pour sortir le pays de la crise, le commentateur du quotidien anglais Guardian écrit que le régime actuel de "transition" durera encore plusieurs années.

Premières mesures La politique suivie notamment contre les droits et les libertés syndicaux et démocratiques ne sert que les intérêts des milieux les plus réactionnaires - à l'intérieur et à l'extérieur de l'armée - à la solde de l'impérialisme et des monopoles.

Les généraux ont formulé de vives accusations contre les parlementaires de n'avoir pas su coopérer pour mettre fin à "l'anarchie et la terreur" et ils ont aboli le Parlement, suspendu toutes les activités des partis politiques pour "le maintien et la sauvegarde de la République". Les leaders des principales formations politiques ont été mis sous la surveillance gardée pendant quelques jours. Le président du Parti du Mouvement Nationaliste (fasciste) ne s'est rendu que 48 heures après. Il s'était caché dans la 28ème colonne militaire située près de la capitale. Celui-ci et le président du Parti du Salut National, d'inspiration islamique, se trouvent en prison.

Pendant que le couvre-feu continuait, les forces de l'ordre procédaient à une interpellation massive et dans l'un des premiers décrets, on déclarait que les dirigeants de la DISK étaient mis sous "la surveillance du point de vue de leur sécurité et de l'ordre public". Toutes les activités syndicales ainsi que les grèves en cours de plus de 50 000 travailleurs ont été suspendues. Tous les dirigeants, les responsables régionaux et locaux, jusqu'aux délégués d'entreprises de la DISK et de ses organisations affiliées ont été appelés à se rendre aux Commandements de l'État de siège.

Les activités des organisations de masse ont été suspendues aussi. La censure a été instaurée sur la presse et autres moyens de communication. Les militaires ont tout de suite procédé au changement de cadres dans l'appareil et les organismes d'Etat. Les maires élus par le suffrage direct ont été remplacés par des militaires. Des milliers de postes importants dans l'administration, y compris les organismes économiques d'Etat, sont occupés par des militaires en retraite. Il faut dire qu'il existe en Turquie des militaires ou d'ex-militaires qui sont bien expérimentés dans les affaires économiques, étant donné que tous les officiers de l'armée sont devenus automatiquement actionnaire du puissant holding appelé OYAK (Chambre d'Entraide de l'Armée) après 1960, qui investit dans l'industrie, en collaboration avec des firmes étrangères telles que Renault, Goodyear, International Harvester.

Des dizaines de milliers de personnes se trouvent actuellement dans des prisons militaires. D'après une déclaration officielle du Secrétariat de Coordination de l'Etat de siège de l'Etat-Major turc du 16 avril dernier, 24.457 personnes se trouveraient détenues (à vue ou arrêtées) pour "délits idéologiques". Selon les militaires, devenus maîtres de la situation, "délit idéologique" est une notion bien déformée qui sert à mettre dans le même sac terroristes, démocrates et progressistes.

Sur le plan économique, les généraux se sont prononcés pour la poursuite de la politique élaborée déjà au début de l'année 1980 par le gouvernement minoritaire de Demirel, soutenu par le parti fasciste. Il s'agit d'une politique économique préconisée par le Fonds Monétaire International qui consiste dans l'essentiel à freiner le taux d'inflation en baissant le pouvoir d'achat des masses laborieuses, c'est-à-dire à leur faire payer les frais de la crise.

Les articles 141 et 142

Beaucoup de procès sont en cours devant les tribunaux militaires, notamment contre les syndicalistes et dirigeants des organisations professionnelles démocratiques, à partir des fameux articles 141 et 142 du Code pénal turc. Ce sont deux articles qui ont été empruntés du code mussolinien en 1936.

italique L'article 141 dit: "Tout individu qui a voulu former, ou a formé, ou organisé, ou dirigé les activités de, ou qui a offert son aide à, sous quelque nom que ce soit, tout genre de société dont le but est d'instaurer l'hégémonie ou la domination d'une classe sociale sur les autres classes, ou d'éliminer une classe sociale, ou de renverser l'un ou l'autre des ordres économiques et sociaux fondamentaux établis dans le pays - sera châtié par une peine de prison ferme de huit ans au moins et de quinze ans au plus. L'individu qui dirige plusieurs sociétés de ce genre, ou toutes, sera condamné à la peine de mort".

italique L'article 142 dit: "Quiconque se rend coupable de propagande destinée à instaurer la domination d'une classe sur les autres classes sociales, ou à éliminer une classe sociale, ou à renverser l'un ou l'autre des ordres économiques et sociaux fondamentaux établis dans le pays, ou à renverser l'ensemble du système politique et légal de l'Etat, se verra infliger une peine de prison ferme de 5 à 10 ans".

Toute personne qui commet ces délits dans des syndicats ou dans des associations de travailleurs, ou dans les installations d'une entreprise économique appartenant entièrement ou en partie à l'Etat, verra la peine légale alourdie d'un tiers.

Cette discrimination des syndicalistes et des travailleurs ne doit pas cacher le fond même de ces articles, profondément anti-démocratiques. La lutte pour l'élargissement des libertés démocratiques en Turquie a été particulièrement marquée par la revendication de suppression des articles 141 et 142, notamment à partir de l'année 1960. Les forces démocratiques soulignaient entre autres la contradiction entre ces articles et l'article 20 de la Constitution qui reconnaît le droit d'opinion, de pensée et de libre expression.

Les milieux réactionnaires ont toujours su exploiter ces articles dans leur campagne diffamatoire en identifiant toute idée démocratique au communisme, dans ce pays où le parti communiste se trouve dans la clandestinité depuis 1922. Aujourd'hui, les militaires en profitent pour identifier toute idée progressiste au communisme et celui-ci au terrorisme.

Dans la période d'avant le coup d'Etat militaire, qui a connu un développement considérable du mouvement démocratique et progressiste, malgré la montée du terrorisme et du fascisme, les articles 141 et 142 devenaient de plus en plus caduques, les tribunaux civils ou militaires s'adressaient souvent à la Cour constitutionnelle. A la suite de l'intervention militaire, la Cour Constitutionnelle a tranché la question dans le sens conservateur désiré par ~~les tribunaux~~ la réaction et les tribunaux militaires ont commencé à donner rapidement de lourdes peines de prison à partir de ces deux articles.

Les exemples sont révoltants: Deux traducteurs, dont Cavit Tuncer, qui avait traduit un ouvrage théorique d'un auteur bulgare, ont été condamnés à 7 ans de prison. Le rédacteur en chef du quotidien interdit "Politika", appartenant aux syndicats DISK/MADEN-IS, DISK/BANK-SEN et autres, a été condamné à un an et demi de prison pour avoir écrit et publié un article prétendu "séparatiste, visant à affaiblir les sentiments nationaux". Des dirigeants de la DISK, des organisations professionnelles telle que TOB-DER (Association des Enseignants), de KOY-KOOP (Union des Coopératives Agricoles) sont accusés, entre autres, à partir des mêmes articles.

Mesures anti-syndicales et anti-ouvrières

L'année 1980, jusqu'au coup d'Etat de septembre, a connu un développement formidable des luttes revendicatives. En 1978 et 1979, le nombre de grèves étaient respectivement 184 et 269, le nombre de grévistes 27.208 et 41.187, le nombre des journées de travail perdues 1.624.105 et 2.849.774. En 1980, jusqu'au 23 mai, le nombre de grèves a atteint 388, le nombre de grévistes 53.774 et le nombre de journées de travail perdues 3.513.313. Le nombre de journées perdues de travail atteignait 7,8 millions au moment du coup d'Etat(*).

Le mouvement gréviste se renforçait en s'élargissant et il aurait atteint 130 000 grévistes, s'il n'y avait pas eu l'intervention militaire. A l'encontre de ces grèves, le grand patronat, le gouvernement et les milieux réactionnaires ont mené une campagne falsificatrice, les qualifiant de "grèves idéologiques". La première déclaration du régime militaire contenait les mêmes attaques contre le mouvement gréviste.

(*) Les actions nationales appelées "résistances" (grèves générales, de solidarité, etc.) ne sont pas prises en considération par ces chiffres

Selon les militaires, "l'objectif des grèves serait d'intensifier la crise économique en Turquie, de sorte que les citoyens en aient assez de la vie actuelle et que les communistes arrivent à brandir leur slogan".

Après l'interdiction des grèves en cours, et même de "tout genre de ralentissement du travail", par un décret, le président de la Confédération des Employeurs déclarait que "les industriels augmenteront leurs investissements; la capacité de production ne pourra que s'améliorer et la paix sociale sera rétablie". Les généraux disent qu'on "doit mobiliser tous les moyens qui permettent d'augmenter la production" et ajoutent: "Nous travaillerons plus, nous parlerons moins!" "Nous devons pour une période transitoire, suspendre le droit à la grève et au lock-out, afin d'atteindre un niveau satisfaisant de production et de résoudre les difficultés économiques en présence. Personne ne contestera que la situation anarchique créée par les actions syndicales récentes, a mené l'économie turque au bord de l'effondrement", écrivait un porte-parole du régime.

Une Haute Commission d'Arbitrage a été constituée, composée de représentants du gouvernement, du patronat et de la Confédération (TURK-IS5CISL), pour décider des conventions collectives concernant quelques 500 000 travailleurs. Dans les nouvelles conventions collectives adoptées déjà pour 145 500 travailleurs, plusieurs acquis des syndicats et des travailleurs sont supprimés et les augmentations de salaires et d'autres revenus auxiliaires sont bien loin de satisfaire les revendications déjà formulées (le salaire réel net des travailleurs inscrits à la Sécurité Sociale a baissé de 60% seulement au cours de l'année 1980), et sont même inférieures à celles obtenues par les syndicats avant le coup d'Etat. Par ailleurs, la discrimination, voire la punition des grévistes est manifeste.

Plusieurs acquis économiques, sociaux et démocratiques des travailleurs ont été annulés par l'adoption de l'amendement des lois:

- La prime d'ancienneté qui était fixée par des conventions collectives a été limitée.

- Le salaire minimum a été fixé en 1981 à 333.33 livres turques brut par journée de travail, ce qui peut difficilement compenser le prix d'un kilo de viande.

- La durée de travail nécessaire pour avoir droit à la retraite a été portée de 5 000 journées de travail à 7.200.

- La contribution du salarié aux dépenses médicales a été augmentée.

- Le 1er Mai, même en temps que Fête de printemps et des Fleurs et jour férié, a été supprimé.

- Une nouvelle "loi", instaure une Haute Commission de Contrôle qui aura le droit de contrôle sur les syndicats et dont les membres seront désignés par le Président de la République.

- Un projet de "loi" reconnaît le droit au gouvernement de bloquer les salaires et d'augmenter les impôts.

Des préparatifs sont en cours pour amender les lois sur le travail, les syndicats, les négociations collectives et la grève. Dans quel sens ? Le programme du gouvernement en place ne nécessite pas de commentaires: "Les syndicats poursuivent ^{sont} leurs activités conformément aux principes démocratiques. Cependant, ceux qui exploitent les travailleurs, qui veulent ^{les} soumettre à leur volonté et qui abusent des droits syndicaux, seront empêchés de le faire". On actualise l'augmentation qui a déjà fait son temps pour supprimer et limiter les droits et les libertés syndicaux: pas de politique dans les syndicats. Mais les généraux sont bien contents du soutien politique et idéologique apporté à leur régime par la TURK-IS(CISL) et de la présence du secrétaire général de cette confédération au conseil des ministres.

direction de la

Pour administrer la DISK et ses syndicats affiliés, des curateurs ont été nommés, composés de juristes, de militaires en retraite et autres. Ceux-ci se trouvent sous le contrôle strict des commandements de l'Etat de siège. Aucun paiement n'est effectué aux familles des dirigeants détenus ni aux militants permanents qui n'ont même pas le droit de visiter leurs sièges syndicaux. Ce sont des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes condamnés à une situation dramatique. Par ailleurs, le patrimoine des travailleurs est en danger. Le centre de repos et d'éducation de DISK/GENEL-IS est déjà passé aux mains d'une banque d'Etat pour cinq ans. (Laissera-t-on croire

qu'il s'agit là de la durée de "période de transition"?). Des procédures de "confiscation légale" sont en cours pour d'autres immeubles syndicaux.

Procès contre les syndicalistes et les travailleurs

La DISK constitue la cible de répression au niveau syndical.

italique { Pourquoi ? D'après le commentateur de Financial Times: "C'est ce qui a amené la DISK à appuyer les rassemblements de masse, tenues à l'occasion du 1er mai en 1977 et 1978. Lors de ce dernier, les partisans du PCT ont déployé des centaines de pancartes, demandant la légalisation du parti. Et c'est ce qui a conduit les autorités militaires à écraser la DISK".

On ne peut et ne doit simplifier l'état des choses. La DISK, en tant qu'une organisation syndicale de classe et de masse, a augmenté considérablement son influence dans la vie du pays, notamment à partir de 1975. Elle menait une lutte sans merci sur tous les fronts concernant la vie et l'avenir des travailleurs, c'est-à-dire contre les politiques d'austérité, pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs, pour une politique économique répondant aux besoins de larges masses laborieuses et du peuple, pour l'élargissement des libertés syndicales, démocratiques et politiques, contre le fascisme, l'impérialisme et l'exploitation capitaliste, pour l'indépendance nationale, le progrès social et la paix. Donc une lutte syndicale conçue dans l'unité des sphères économique, démocratique, politique et idéologique, sachant entraîner de grandes masses.

C'est pourquoi, les procès intentés contre la DISK, ses dirigeants et militants, sont des procès politiques et ont comme "premier objectif, ^{celui} de liquider le syndicalisme démocratique de classe et de masse qui s'est développé dans le sillage de la DISK en Turquie", comme déclarait son président, Abdullah Bastürk, lors de sa défense.

Plusieurs procès étaient déjà en cours devant les tribunaux civils avant le coup d'Etat, notamment à partir de deux actions nationales de la DISK, l'une contre le terrorisme fasciste, l'autre pour le 1er mai. Un procès qui vise à la fermeture définitive de la DISK vient d'être transféré au tribunal militaire. La DISK est accusée d'avoir "des principes et des méthodes révolutionnaires, de vouloir

changer la constitution de la République". Alors que la Constitution était suspendue par les généraux, Bastürk déclarait devant les juges que la DISK a toujours défendu la Constitution de 1961.

Le grand procès n'est pas encore ouvert. Les militaires ont déclaré que "seulement les syndicalistes trouvés coupables d'agissements terroristes ont été arrêtés", mais des centaines de dirigeants et militants de la DISK qui ont combattu justement le terrorisme par des luttes efficaces se trouvent dans des prisons militaires, depuis déjà plus de 8 mois sans qu'on leur fasse savoir l'acte d'accusation.

185 travailleurs, membres de la DISK/~~Tekstil~~ ont été condamné à des peines de prison, allant de 2 à 24 ans par un tribunal militaire d'Izmir.

Un procès est en cours contre l'Association des Enseignants (Töb-Der) et ses dirigeants, qui regroupe plus de 200 000 enseignants. Son président, considéré exilé à l'étranger, a été déchu de la nationalité turque. Un autre procès est intenté contre la puissante Union des Coopératives Agricoles (Köy-Koop) et ses dirigeants dont le président est l'ex-député du PRP. Ils sont accusés d'agir d'après la politique du PCT.

Plusieurs éminents juristes, d'Angleterre, de Belgique et de France, ont séjourné en Turquie, en délégations successives, sur les efforts conjoints de la FSM et de l'AIJD (Association Internationale des Juristes Démocrates) et ont pu constater sur place la violation des droits et des libertés démocratiques ainsi que les droits de l'homme.

Droits de l'homme

Ne parlons pas de la suspension pour 10 jours d'un quotidien modéré, qui soutient, en grandes lignes, le régime actuel, parce qu'il avait critiqué certains aspects de sa politique, ni l'interdiction d'une pièce de théâtre, ce sont des événements ponctuels qui sautent aux yeux... Il est difficile, voire même impossible dans un tel régime d'avoir la cohérence entre l'appareil démocratique qu'on veut bien garder et les méthodes visiblement répressives.

Les généraux, par un amendement de la loi martiale, ont porté la durée de détention à 90 jours, pendant laquelle on n'a pas le droit de consulter son avocat à la défense ni de recevoir la visite de la famille. L'arbitraire n'est pas un mot creux non plus, qui parfois sert bien à souligner des contradictions internes toujours plus significatives. Les trois premiers mois que les syndicalistes de la DISK ont passé en prison, ne seraient que la surveillance bienveillante pour leur sécurité, d'après les autorités militaires: la détention soi-disant légale aurait commencé par la suite.

Plusieurs dirigeants syndicaux et politiques risquent de perdre leur nationalité en vertu d'une "loi" adoptée qui vise à punir sans jugement toute personne indésirée par la ^{supposée} ~~considérée~~ exilée à l'étranger. Déjà la présidente du Parti Ouvrier de Turquie et le président de l'Association des Enseignants ont été déchus de leur nationalité. Par ailleurs, il s'est avéré que plusieurs personnes menacées de cette mesure se trouvaient bien dans leur pays.

Certains observateurs de l'Europe occidentale ont fait part de leur admiration envers les généraux, en ce qui concerne la "position de ceux-ci contre la torture. Il est vrai que quelques procès ont été intentés contre les responsables de torture et ceci, pour la première fois dans l'histoire des régimes militaires. ^{Les généraux se défendent en} ~~Le général Evren~~ ^{que} ~~Le général Evren~~ déclarait: "Aucun de ces crimes n'a été perpétré sous la connaissance de mon administration". On sait bien que Bastürk et d'autres syndicalistes ont subi des tortures et des mauvais traitements. Parmi tant d'exemples, on peut citer le cas de Hilmi Feyzioğlu, permanent juridique de la DISK/MADEN-IS, qui est mort, jeté du cinquième étage des locaux de la Direction de Sécurité de Bursa. Le gouvernement turc n'a même pas répondu sur son sort, dans le cadre de l'enquête du Comité de Liberté du BIT.

Turquie

AVANT ET AU MOMENT DU COUP D'ETAT

Depuis le 12 septembre 1980, la Turquie est gouvernée par un Conseil de Sécurité Nationale et un gouvernement nommé par celui-ci, présidé par l'ancien Commandant en chef de l'armée de mer. Le Conseil de Sécurité Nationale est composé de 5 généraux: le Chef d'Etat-Major, qui est devenu Président de la République et les Commandants en Chef des trois armées et de la Gendarmerie. Cette junte militaire déclare qu'elle agit au nom de l'intérêt national et dans l'unité des forces armées du pays. L'intervention militaire ^{la} 3ème dans la dernière période de 20 ans - a été rendue publique par le ministère des Affaires Etrangères des Etats-Unis, avant même qu'elle ne le fut par les agences de presse du pays. Les milieux gouvernementaux des pays de l'Europe Occidentale, très attachés(!) aux principes démocratiques, n'ont pas tardé à soutenir le régime militaire et à formuler des justifications du coup d'Etat dans un pays membre du Conseil de l'Europe et se trouvant en période de transition pour devenir membre du Marché Commun.

UNE CRISE AIGUË

Une crise profonde affectant non seulement l'économie toute entière, mais aussi la sphère politique, accompagnée de l'intensification de la lutte des classes et de la montée du danger fasciste caractérisait la situation de la période d'avant le coup d'Etat.

La crise économique ne cessait de s'approfondir à partir de 1973 et devenait plus aiguë durant la deuxième moitié des années 70. Elle se traduisait avant tout par un taux d'inflation annuel galopant, qui dépassait 100%. Deux facteurs essentiels, entre autres, alimentaient la montée vertigineuse des prix: la recherche du profit maximum des monopoles et l'augmentation des prix des matières premières et d'autres biens importés, indispensables pour assurer le fonctionnement d'une économie dépendant du capital financier international. Les dévaluations de la livre turque et la gestion irrationnelle, à la solde du grand capital, du secteur d'Etat très important en Turquie, y contribuaient aussi. Pour la première fois depuis les années 60, des usines importantes comme celles de l'industrie métallurgique, automobile, etc. fermaient leurs portes et procédaient à des licenciements collectifs. En 1979-80, plus

de 50 000 travailleurs ont été licenciés, s'ajoutant à l'armée des chômeurs, dont le nombre officiel est de 3 millions sur une population active de 16 millions. Les investissements diminuaient. La baisse tendancielle du taux de profit était manifeste. Le taux de croissance atteignant 7% dans les années '60, passait aux valeurs négatives. Le déficit du commerce extérieur grandissait. Chaque année, l'économie turque avait besoin de milliards de dollars de crédits ou d'aide pour fonctionner. Ayant une économie dépendant du pétrole, et compte-tenu de son exportation peu significative, le total de ses ressources provenant de l'exportation, ne suffisait que pour acheter le pétrole nécessaire. Il est à noter que même dans cette situation économique difficile, les gouvernements turcs ne refusaient jamais de s'incliner devant les exigences de l'Otan, et augmentaient les dépenses militaires. Ce qui ne servait qu'à empirer l'économie nationale, ^{à porter} la diminution des investissements et le rétrécissement des fonds consacrés aux services publics.

Il est inutile (ici de rappeler) que ce processus se développait dans un cadre précis de la monopolisation et ^{de} la concentration encore plus poussée du capital, et causait une dégradation très rapide des conditions de vie et de travail des travailleurs.

SITUATION POLITIQUE

Quant au domaine politique, aucune des deux grandes formations politiques du pays (Parti Républicain du Peuple affilié à l'Internationale Socialiste et Parti de la Justice représentant les intérêts de la grande bourgeoisie) n'arrivait à gouverner seule. Depuis 1973, la Turquie était gouvernée par des gouvernements de coalition ou minoritaires. Parmi les gouvernements de coalition, il faut particulièrement citer le Front Nationaliste, composé du PJ, du Parti d'Action Nationaliste (fasciste) et du Parti du Salut National (d'inspiration islamique), qui a gouverné le pays pendant deux périodes depuis 1975. Sachant bien profiter de ces occasions, le parti fasciste a réussi à infiltrer un grand nombre de ses militants dans l'appareil et dans les organismes d'Etat. Le PRP a augmenté le nombre de ses voix aux élections de 1977 en faisant siennes certaines revendications importantes des travailleurs et des forces démocratiques et a pu former un gouvernement avec la participation de 11 indépendants. Ce gouvernement n'a vécu que durant 22 mois et il a laissé la place au début de l'année 1980 à un gouvernement minoritaire de PJ, le PRP ayant perdu environ un million

de voix aux élections partielles d' octobre 1979. Certaines couches des classes dominantes ont accru leurs efforts pour une coalition du PRP avec le PJ, la présentant comme la seule solution à la crise politique, afin d'empêcher le terrorisme et d'améliorer la situation économique. La déclaration du Haut commandement de l'armée au début de l'année 1980 faisait allusion à cette même formule d'"Union Sacrée". Au moment du Coup d'Etat militaire, c'est le gouvernement PJ soutenu par le parti fasciste qui détenait le pouvoir.

La politique économique suivie par tous ces gouvernements était une politique d'austérité visant à faire payer les frais de la crise aux masses travailleuses et populaires. Cela ne doit pas nous faire perdre de vue les différences existant entre le PRP et le PJ). Cette politique d'austérité était coordonnée notamment selon les exigences du Fonds Monétaire International. C'est la recette du fameux économiste américain Milton Friedman qui était acceptée pour sortir le pays de la crise.

TERRORISME

Une vague de terrorisme déferlait sur la Turquie, dont les origines remontent jusqu'à 1969, où on avait découvert des camps d'entraînement des commandos appelés "loups gris" organisés par le parti fasciste. Mais c'est surtout à partir de 1975, c'est-à-dire avec la fondation du gouvernement du Front Nationaliste que le terrorisme commence à atteindre de nouvelles dimensions. Dans les dernières années, le nombre des victimes du terrorisme dépasse 5 000. Les "loups gris" sont organisés dans des organisations de masse, notamment parmi la jeunesse, dans les "Foyers d'Idéal", parallèles au parti fasciste. Bien qu'elle soit minime, ils possèdent aussi la Confédération des Syndicats Ouvriers Nationalistes. Les agresseurs fascistes, généralement très jeunes, parfois de 17 à 18 ans, tuent d'une façon systématique des jeunes, des travailleurs, des enseignants, des journalistes, des professeurs d'Université, des écrivains; organisent des massacres en masse (34 morts à la manifestation du 1er mai 1977, 100 morts à Kahramanaras). Les agressions fascistes culminent en 1980, profitant aussi des actes terroristes irresponsables de certains groupes pseudo-révolutionnaires. Dans une semaine du mois de juillet ont été assassinés successivement un député du PRP, un ex-Premier ministre et Kemal Türkler, Président du Syndicat des Travailleurs de la

Métallurgie DISK/MADEN-IS. Souvent les assassins fascistes restent impunis, ayant l'appui au sein du gouvernement, de l'appareil d'Etat, de la police et même des services secrets. Le Premier ministre Demirel refuse de reconnaître la responsabilité du parti fasciste dans le terrorisme et déclare que "la droite ne commet pas de crime". Des villes importantes du pays vivent depuis la fin de 1978, sous l'état de siège décrété par le gouvernement Ecevit. En septembre 1980, le nombre de victimes par jour dépassait 15. Tous les mass-media contrôlés par le pouvoir politique menaient une campagne anti-communiste par la démagogie bien connue, en identifiant le terrorisme au communisme.

LA LUTTE DES TRAVAILLEURS

Malgré la répression multiforme, les restrictions imposées par les autorités et les commandements de l'état de siège, le climat d'intimidation créé par le terrorisme, les forces de progrès et de démocratie engageaient des actions de masse courageuses contre le danger fasciste, la réaction, pour l'indépendance nationale, la paix et la démocratie. Les travailleurs étaient de plus en plus nombreux à refuser la politique d'austérité et à s'engager dans les luttes revendicatives de grande envergure. En effet, la période d'avant le coup d'Etat a connu une montée considérable des luttes de la classe ouvrière et d'autres masses travailleuses, tant pour des revendications économiques que démocratiques. Pour saisir la portée de ces luttes, il faut remarquer qu'en Turquie, le droit de grève n'est reconnu aux organisations syndicales, que lorsque les négociations collectives n'aboutissent pas et après nombre de procédés bureaucratiques et que la grève est interdite pendant la période couverte par la convention collective. Les grèves générales, politiques ou de solidarité sont défendues d'après la loi. C'est pourquoi les grèves ou les débrayages dépassant ce cadre établi par la loi et réalisés par la force unie des travailleurs sont appelés "résistances" en Turquie.

A ne citer que les "résistances" les plus importantes de l'année 1980:

- Au mois de février, plus de 10 000 travailleurs du complexe agro-industriel TARIS, situé dans la région d'Izmir, débrayent contre le licenciement collectif prévu. Les forces de l'ordre interviennent brutalement. Les travailleurs membres

de la DISK sont sur les barricades pendant plusieurs jours. Plus de 100 000 travailleurs font une grève de solidarité dans la région.

- Le Commandement de l'Etat de siège n'ayant pas autorisé la manifestation du 1er mai à Istamboul, la DISK appelle à une action nationale pour le 30 avril. Des centaines de milliers de travailleurs débrayent ce jour. Le 1er mai est célébré massivement dans plusieurs villes de l'Anatolie.

- La colère monte contre le lâche assassinat de Kemal Türkler le 22 juillet. Le jour-même, les travailleurs commencent à arrêter le travail. Le nombre de grévistes dépasse un million. Des actions de grévistes continuent pendant trois jours. Les obsèques de l'éminent leader syndicaliste se transforment en une extraordinaire manifestation antifaciste avec la participation de centaines de milliers de travailleurs, paralysant toute la ville d'Istamboul.

- Le 8 août, plus de 60 000 travailleurs de la santé procèdent à une "résistance" au niveau national, pour leurs revendications économiques et le droit syndical.

- Le 4 septembre, 12 000 travailleurs du textile et de l'alimentation de 6 usines situées au sud du pays (Adana) débrayent contre le licenciement de deux travailleurs.

La lutte des travailleurs pour de meilleures conditions de vie et de travail, la protection et la progression du pouvoir d'achat et la garantie de l'emploi a atteint des dimensions très importantes en 1980. Face à l'intransigeance du patronat et à la suite de négociations collectives qui ont duré des mois entiers, les travailleurs de la métallurgie, du textile et du verre ont entamé des grèves qui étaient suivies par 53.774 travailleurs déjà au mois de mai. Il est à noter qu'un processus d'unité d'action faisait son cours à l'occasion de ces luttes. DISK/MADEN-IS agissait ensemble avec un syndicat autonome tandis que DISK/HURCAM-IS (le verre) a entamé une grève en accord avec le syndicat affilié à la TURK-IS (CISL).

Par ailleurs, d'autres organisations syndicales affiliées à la DISK ou à la TURK-IS avaient pris des décisions de grève qui ont été ajournées par le Conseil des ministres. Celles-ci touchaient 46 entreprises et 150 000 travailleurs dans les secteurs de pétrochimie, des transports, de l'alimentation, des services publics. Etant donné que le Conseil des ministres ne peut ajourner une grève que pour 90 jours, le nombre de grévistes aurait dépassé 130 000 au mois de septembre, s'il n'y avait pas eu le coup d'Etat militaire.

C'est dans ce contexte que le coup d'Etat militaire a eu lieu le 12 septembre. Dans la première déclaration faite par la junte militaire, les grèves étaient mises en cause, qualifiées d'idéologiques. Les activités syndicales ont été suspendues, la Confédération DISK fermée, alors que le secrétaire général de la TURK-IS a été nommé ministre de la Sécurité sociale. L'ex-président du syndicat du patronat de la métallurgie est devenu Vice-Premier ministre et le PDG du holding du verre, ministre de l'énergie et des ressources naturelles.

Par le présent article, nous avons voulu faire un récapitulatif de la situation de la Turquie avant et au moment du coup d'Etat. Nous reviendrons sur les mesures du régime militaire en place.

CLAUDE MARTIN

Confédération Européenne des Syndicats

European Trade Union
Confederation



Den Europeiske Faglige
Samorganisasjon

Europäischer Gewerkschaftsbund

le 23 avril 1981
JIN/HL/PN

RAPPORT SUR LA MISSION DE LA C.E.S. EN TURQUIE, DU 18 AU 22 AVRIL 1981 par Jon-Ivar Nælsund, Secrétaire Général Adjoint de la C.E.S.

Contexte de cette mission

Suite aux discussions sur les développements en Turquie en 1980-1981 et devant la gravité de la situation à laquelle font face les syndicats en Turquie, le Secrétariat de la C.E.S. a décidé d'envoyer une mission officieuse en Turquie. Le but de la mission était:

- a) d'informer sur la position de la C.E.S. concernant la situation dans ce pays;
- b) de rassembler des informations sur la situation des syndicalistes en Turquie;
- c) d'assister en observateur au procès contre les syndicalistes turcs de DISK, qui a commencé le 22 avril 1981 à Istanbul.

La mission n'a pas été entourée de publicité préalable et n'a pas été notifiée aux autorités.

Ce rapport est basé sur des observations personnelles que j'ai pu faire durant les quatre journées que j'ai passées à Istanbul et sur les conversations que j'ai pu avoir avec un grand nombre de syndicalistes, d'avocats et de quelques hommes politiques proches du Parti Populaire Républicain.

L'actuel gouvernement turc considère que c'est un délit grave de donner des informations sur le côté sombre de la société turque actuellement. Les gens que j'ai rencontrés couraient donc le risque d'une peine de plusieurs années d'emprisonnement pour m'avoir dépeint la situation telle qu'ils la voient, eux. Le présent rapport ne contiendra donc pas d'informations relatives aux noms ni aux fonctions des personnes rencontrées. Je pense qu'elles représentent une fraction importante des forces démocratiques en Turquie et que les informations qu'elles m'ont données donne un aperçu très utile des conditions actuellement en cours en Turquie aujourd'hui.

Observations générales

Istanbul a l'aspect d'une ville occupée. Il y a des soldats partout, armés de fusils automatiques, le doigt sur la détente; selon les gens rencontrés, les soldats ont l'autorisation de tirer s'il y a des troubles. Ils procèdent à des contrôles permanents des occupants des autobus ordinaires qu'ils arrêtent fréquemment, faisant sortir et fouillant les passagers, leur demandant de montrer leurs papiers d'identité etc. Les gens que j'ai rencontrés soulignent qu'après le coup d'Etat militaire, on pouvait à nouveau circuler en rue sans danger et que le terrorisme ouvert des dernières années avait disparu. Cette amélioration de la sécurité personnelle est contre-balançée par une nouvelle terreur exercée par les autorités contre quiconque tenterait de critiquer l'absence de droits démocratiques de ce pays. Les avocats, les politiciens et les syndicalistes que j'ai rencontrés admettaient tous largement que les autorités militaires de la région d'Istanbul ont consciemment laissé faire les terroristes avant le coup d'Etat, afin de mieux préparer celui-ci, le 12 septembre 1980. La suppression rapide et effective du terrorisme ouvert dans

les rues a été réalisée grâce à des méthodes qui étaient déjà accessibles aux autorités militaires sous la loi martiale, laquelle était déjà en vigueur avant le coup d'Etat. Le gouvernement semble essayer systématiquement de contrôler toutes les organisations et institutions, soit en forçant les dirigeants des organisations à suivre sa propre ligne politique, en en changeant les chefs, soit en fermant les organisations et en en créant de nouvelles, sous son contrôle.

Droits syndicaux

Au niveau des entreprises, aucune activité syndicale ne peut être poursuivie, quelle que soit l'organisation à laquelle les gens sont affiliés. Les bureaux syndicaux des usines sont scellés et les tentatives de faire valoir des griefs ne portent pas. La négociation collective est mise hors-la-loi et les grèves sont interdites. Au niveau national, Türk-Is peut fonctionner, tandis que DISK a été fermé. Toutefois, les limites entre lesquelles Türk-Is peut fonctionner sont très étroites.

Situation de DISK

Presque tous les fonctionnaires de DISK sont soit en prison, soit ils ont pris le maquis, soit ils sont exilés hors de Turquie. Plus de 300 d'entre-eux sont incarcérés à Istanbul et un nombre inconnu de syndicalistes de DISK sont emprisonnés ailleurs dans le pays. Le gouvernement a désigné trois curateurs pour gérer les biens et les revenus de DISK. Selon des rapports que j'ai reçus, les bâtiments appartenant à des organisations de DISK ont été cédés par les curateurs, sans compensation. Ainsi, le grand centre de vacances du syndicat des employés communaux - GENEL-IS, sur la mer Egée - a été cédé à une Banque Turque du Tourisme pour une période de 10 ans. Les bureaux de GENEL-IS à Ankara seront aussi probablement cédés à des institutions gouvernementales, sans compensation. A cause du système des listes pratiqué en Turquie, les employeurs continuent à déduire les cotisations syndicales des salaires des travailleurs et les envoient aux curateurs de DISK. Cet argent est recelé dans des banques d'Etat et on peut aisément supposer qu'à la fin du compte, il émergera dans les institutions militaires. Les employés de DISK n'ont pas eu de salaire depuis le coup d'Etat, ils n'ont pas été licenciés et ne peuvent donc pas se chercher un nouvel emploi; ils dépendent donc totalement de l'aide d'amis et de parents. Un procès a commencé le 22 avril 1981, qui vise à fermer définitivement DISK. En voici quelques détails.

Traitement des prisonniers de DISK

La plupart des fonctionnaires de DISK, au niveau national et local, soit on été arrêtés, soit se sont rendus dans les jours qui ont suivi le coup d'Etat. Selon des rapports d'avocats et de parents, ils ont été sujets à de graves tortures durant les dix premiers jours. Les méthodes utilisées varient de l'application de courants électriques, d'abus sexuels, de simulacres de pendaison, au maintien à l'état de veille durant plusieurs semaines, aux coups, aux coups sur la plante des pieds etc. Durant les quatre premiers mois, les prisonniers n'ont pas pu voir leurs avocats ni les membres de leurs familles. A ce moment, leur état de santé s'est détérioré de façon marquante. Au début décembre, presque un mois après le maximum légal, ils ont comparu devant un juge, n'ayant ensuite aucun recours à une défense légale. Le juge a libéré la plupart des prisonniers, mais 68 ont été gardés lors de cette première audience. Devant cette attitude libérale, le juge a été démis de ses fonctions par les autorités militaires et un autre juge a été désigné. Les prisonniers libérés par le premier ont ensuite été réemprisonnés par le second. Mais depuis, les prisonniers ont pu recevoir des membres de leurs familles et leurs avocats à intervalles réguliers, même si c'était sous un contrôle strict. On leur a également permis de recevoir des colis de nourriture et leur état de santé s'est amélioré de façon notable. Durant le dernier mois, des restrictions ont à nouveau été imposées et actuellement les prisonniers peuvent recevoir de la visite deux fois par mois et pour dix minutes par visite. Lors de telles visites, il y a un grand espace entre le visiteur et le visité, occupé par un gardien. Les avocats opèrent également dans des conditions difficiles du même genre.

Il n'y a pas de salle d'attente pour les parents qui doivent attendre dehors, quelles que soient les conditions météorologiques. Ceux-ci attendent fréquemment de 6 à 7 heures avant de pouvoir visiter le prisonnier. Les prisonniers sont gardés dans de grandes pièces, jusqu'à 30 par pièce. Le confort sanitaire y laisse fort à désirer et la nourriture y est mauvaise. Les prisonniers peuvent cependant s'acheter de la nourriture supplémentaire. Ils peuvent recevoir jusqu'à 3.000 Livres turques (soit 30 dollars US) par quinzaine. Ils ne peuvent lire aucun autre livre que les livres sur ou par Kemal ATATÜRK.

Certains prisonniers sont malades. S'il faut des médicaments, les parents doivent aller en acheter dans les pharmacies, sans aucune assistance financière officielle. Il n'y a pas de docteur disponible dans la prison. Dans les cas graves, les malades doivent être transportés dans d'autres prisons où l'aide médicale nécessaire peut leur être donnée. L'inconfort des méthodes de transport est telle que les prisonniers préfèrent souvent ne pas avoir recours à ce "service", sauf dans les cas très graves.

On n'a pas fait connaître les chefs d'accusation aux prisonniers, et ils ignorent quand aura lieu leur procès. Les chefs d'accusation portés contre le dirigeant de DISK, Mr Abdullah BASTÜRK seraient semble-t-il la violation aux articles 146, 141 du Code Pénal, à l'article 1402 de la Loi Martiale, à l'article 171 de la loi sur les réunions publiques (Code civil), à l'article 274 de la législation sur les syndicats et à l'article 275 de la loi sur les grèves, les conflits etc. S'il est reconnu coupable d'avoir violé l'article 146 du Code Pénal, il risque la peine de mort.

Défense des fonctionnaires de DISK

Jusqu'à la fin décembre, les avocats ne pouvaient pas rendre visite aux prisonniers. Après, ils ont pu les rencontrer un quart d'heure à la fois, en la présence d'un gardien et avec un large espace entre le prisonnier et son avocat. Les avocats n'ont pas accès aux dossiers de charges des prisonniers et ils n'ont pas été informés des charges précises qui pèsent sur leurs clients. Environ 100 avocats de Ankara et de Istanbul se sont portés volontaires pour défendre, à titre gratuit, les fonctionnaires de DISK, et on compte parmi eux Mr Hasan Fehmi GÜNES, Ministre de l'Intérieur du gouvernement social-démocrate de Mr Bülent Ecevit. Les problèmes financiers de la défense sont très sérieux.

Le 27 avril 1981, le principal avocat de la défense, Mr Ercüment TAHIROGLU était arrêté.

Situation des familles des prisonniers

Durant toute la période qui a suivi l'arrestation des fonctionnaires de DISK, leurs familles se sont trouvées sans ressources financières, la plupart de leurs épouses n'exerçant pas de profession avant le coup d'Etat. En conséquence, ces familles dépendent maintenant totalement de l'aide d'amis, de parents et de collègues de leurs maris. Les pouvoirs militaires essaient d'empêcher que ces familles se réunissent et dans certains cas arrêtent les gens qui collectent de l'argent pour elles, les accusant de venir en aide à des organisations terroristes. La situation économique des familles des prisonniers est donc très précaire. Dans de nombreux cas, les amis et les parents craignent d'entrer en contact avec les familles des prisonniers, du fait qu'ils pensent que les autorités militaires pourraient interpréter cela comme une preuve de collaboration avec DISK. Cela conduit à un isolement social, qui rend la situation des familles absolument intenable. Les femmes que j'ai rencontrées ont souligné les problèmes qui résultaient de cette situation. Elles ne savent pas quand leur mari sera jugé, quelles sont les charges qui pèsent contre lui ni quelle est la peine qu'il risque. Elles ne savent donc pas à quoi s'en tenir. Elles ont souligné combien l'incertitude psychologique peut être bien pire que les difficultés économiques. Les familles propriétaires de biens se sont vues forcées de vendre maisons ou

terres pour assurer leur subsistance quotidienne, mais dans de nombreux cas, les familles ne possédaient pas les biens qu'elles auraient pu vendre. La nécessité d'une aide extérieure est donc impérative. Le revenu net moyen au moment de l'arrestation était de 10.000 Livres turques environ, soit 100 dollars US par personne et par mois. Les chiffres officiels de l'inflation en Turquie avoisaient actuellement les 40% l'an, et il faut en tenir compte lors de l'établissement du chiffre de l'aide à accorder.

Assistance Financière Extérieure

Les besoins financiers pour assurer la défense des prisonniers et la subsistance des familles sont considérables. Les possibilités de collecter de l'argent en Turquie même sont minces - tant en raison du danger personnel qu'encourent ceux qui collectent qu'en raison du niveau économique général des parents, amis et collègues des prisonniers. Les moyens d'assistance existant en Turquie ont été utilisés durant environ 8 mois, et de nombreux sympathisants commencent à décliner. La situation devient donc critique. Recevoir de l'aide de l'extérieur (étranger) est considéré comme un délit grave qui peut être puni de fortes peines de prison. Les organisations étrangères qui voudraient apporter une aide financière sont donc priées:

- a) soit de convaincre des autorités turques que leur attitude à l'égard d'une telle aide doit être changée et d'autoriser une assistance financière à transmettre par les voies officielles;
- b) soit transmettre cette aide par des voies secrètes au risque d'être illégale.

Procès contre DISK

Le 22 avril 1981, le procès visant à fermer définitivement DISK a commencé au tribunal de Bakirköy. Jusqu'ici, DISK a vu ses opérations suspendues et les autorités militaires souhaitent que le verdict mette définitivement l'organisation hors-la-loi. Les charges sont très générales et sont fondées sur de très vagues preuves. Les charges les plus sérieuses se rapportent aux articles 146 et 141 du Code Pénal turc (dont une traduction se trouve en annexe).

J'ai pu assister au procès qui s'est déroulé dans une petite salle du tribunal, dans un faubourg d'Istanbul. DISK était représenté par son Président, Mr Abdullah BASTÜRK. C'était la première fois que Mr Bastürk pouvait parler publiquement après son arrestation en septembre 1980. J'ai pu lui serrer la main et échanger quelques mots avec lui avant que le garde ne mette un terme à notre entretien. Il paraissait en bonne santé, et selon ses avocats, il ne souffre pas de maladie particulière. La défense a été préparée par 76 avocats d'Ankara et d'Istanbul qui ont tous signé le document de la défense. Nombreux étaient ceux d'entre-eux qui étaient au procès, mais moins de la moitié des avocats de la défense ont pu pénétrer dans la salle. Après l'ouverture officielle de ce procès, Mr Bastürk a pu faire une déclaration. Cette déclaration a été préparée oralement par Mr Bastürk et le principal avocat de la défense, Mr Ercüment Tahiroğlu, la défense ne pouvant pas échanger de documents écrits avec Mr Bastürk. Il a donc vu le manuscrit final pour la première fois au tribunal même. La défense a mis en question la compétence d'un tribunal du travail (celui de Bakirköy) pour traiter d'un cas d'une telle importance et elle a demandé que l'affaire soit mise entre les mains du Tribunal Civil d'Ankara. Ce que le juge a refusé.

Mr Bastürk a fait une puissante déclaration, et j'ai eu le sentiment qu'elle a produit une impression positive sur le public. Le texte de cette déclaration se trouve en annexe. Après lecture de cette déclaration, le Procureur de la République a déclaré que cette déclaration était une insulte contre sa fonction et que des charges seraient ajoutées contre lui.

Après l'ouverture formelle du procès, le juge a poursuivi en disant que comme il ne savait pas si la Cour Martiale accepterait de changer de juridiction, il ajournait l'audience jusqu'au moment où il serait certain de la position de la Cour Martiale.

La défense a réagi et a demandé que les débats se poursuivent et elle a fait remettre au tribunal les documents préparés par la défense. Le juge a refusé de regarder les documents de la défense et a ajourné l'audience au 18 mai 1981.

Les charges principales contre DISK, que l'organisation a été créée pour abroger la constitution turque par des moyens violents, n'ont été établies jusqu'ici en aucune manière et la déclaration de Mr Bastürk contient une véhémence déclaration qui soutient les idéaux démocratiques des droits syndicaux fondamentaux. Ce procès doit être considéré comme une persécution politique des syndicats.

J'ai eu l'impression que le juge ne souhaitait pas être tenu responsable de la fermeture de DISK et plutôt que de prendre en mains les problèmes personnels en acquittant l'organisation, il a essayé de pousser la décision entre les mains de la Cour Martiale, qui comprend des juges militaires. Les avocats de DISK ont vu dans cette manœuvre une évolution négative, car la possibilité d'un verdict négatif contre l'organisation est bien plus grande à la Cour Martiale et constituerait un dangereux précédent pour les procès ultérieurs contre des syndicalistes isolés.

Le 23 avril 1981, la C.E.S. a publié un communiqué à la presse (dont un exemplaire se trouve en annexe).

Le 27 avril, le principal avocat de la défense, Mr TAHIROGLU, était arrêté.

Détermination des politiques de la C.E.S.

Au cours des conversations que j'ai eues, j'ai pu reconnaître une opinion généralement positive pour le soutien politique que la C.E.S. a donné aux syndicats turcs dans ses différentes déclarations et décisions. La décision de rejeter la candidature de Türk-Is et de postposer la demande d'adhésion de DISK a été considérée comme un signe évident de soutien du syndicalisme libre en Turquie. Les opinions sont partagées quant à savoir si les demandes de rupture des relations entre la C.E.E. et la Turquie sont le meilleur moyen de faire pression sur le gouvernement turc. La plupart des gens que j'ai rencontrés ont eux-mêmes conclu que la C.E.S. était elle-même en meilleure position d'en juger qu'eux-mêmes. Ce manque de confiance en soi est probablement dû en partie au manque d'information causé par la censure turque. Il y a donc un souhait général que les gouvernements d'Europe occidentale fassent davantage pression sur le gouvernement turc, mais on ne sait pas quelles formes cette pression devrait prendre.

Recommandations

Me fondant sur les informations que j'ai eues durant cette mission et sur les informations reçues à la C.E.S. jusqu'ici par d'autres voies, je recommanderais ceci:

- a) que l'on accélère les efforts visant à faire pression sur le gouvernement turc;
- b) que l'on envoie d'éminents experts juridiques aux procès contre DISK et contre les syndicalistes individuels, afin de suivre les débats;
- c) que l'on trouve les voies et moyens d'assurer que les familles des syndicalistes emprisonnés et les avocats de la défense obtiennent l'assistance économique nécessaire.

Jon-Ivar Nælsund

Secrétaire Général Adjoint

Annexes: I. Déclaration de A. Bastürk au procès de DISK, le 22 avril 1981
II. Extraits du Code Pénal turc
III. Communiqués à la presse C.E.S. des 23 et 28 avril 1981.

TEXTE INTEGRAL DU DISCOURS DE A. BASTÜRK

PRESIDENT NATIONAL DE LA CONFEDERATION

TURQUE DES SYNDICATS PROGRESSISTES (DISK)

le 22 avril 1981

au tribunal de BAKIRKÖY (Istanbul) concernant
les poursuites engagées en vue de la fermeture
définitive de DISK

(Traduction)

Votre Honneur,

Le Procureur Général de Bakirköy a engagé des poursuites en vue de la fermeture de DISK. Nos avocats vous présenteront nos objections et les points de vue légaux en ce qui concerne les procédures. Cependant, je souhaite souligner certains points relatifs au fonds même de cette affaire.

C'est une affaire où l'aspect politique est prépondérant, et non l'aspect légal. Ce procès n'a pas été engagé suite à une activité secrète antérieure illégale, ou suite à un plan ou une décision de DISK ou de ses fonctionnaires qui auraient été découverts par la suite. Ces poursuites ne sont pas non plus fondées sur une action ou sur un mouvement qui auraient été lancés.

Non, ce procès nous a été intenté à cause des vues que les responsables de DISK ont publiquement émises, depuis des années, dans la presse, à la radio et à la télévision, lors de négociations collectives, de réunions et de manifestations. Il nous a été intenté en raison du fait que les responsables de DISK ont défendu les intérêts de notre pays, intégralement; en raison du fait que les responsables de DISK ont défendu les droits et les libertés des travailleurs en général, fidèles à leurs convictions et à leurs actions.

Ce procès ne cherche pas seulement à mettre un terme aux activités de DISK et à supprimer cette organisation. Son objectif premier, c'est de liquider la classe démocratique et le syndicalisme de masse qui s'est développé dans le sillage de DISK en Turquie, contre le syndicalisme jaune.

Que faut-il entendre par classe démocratique et syndicalisme de masse, à l'opposé de ce qu'en pensent certains milieux et le Procureur Général de Barkirköy?

+ Il faut entendre le respect réel des vues politiques, religieuses et philosophiques de tous les membres, sans aucune distinction, et avec l'approche la plus démocratique possible;

+ Il faut entendre la défense des droits démocratiques et des intérêts économiques des travailleurs en tant que classe, puisqu'ils se sont regroupés dans des syndicats pour la défense de leurs intérêts communs, c'est-à-dire de leurs intérêts de classe;

+ Cela veut dire qu'il faut voir la démocratie syndicale comme pierre de fondation de l'unité syndicale et veiller à ce que les droits de la masse d'avoir son mot à dire et de décider soient respectés;

- + Cela signifie organiser les activités des syndicats indépendamment de toutes les organisations et institutions, indépendamment des employeurs et des partis politiques;
- + Cela veut dire lutter contre ceux qui veulent détruire l'unité syndicale des travailleurs, contre le syndicalisme jaune, et réaliser l'unité syndicale des travailleurs;
- + Cela veut dire le respect des droits et libertés démocratiques en général et les droits et libertés syndicaux en particulier.

En un mot, cela signifie être une organisation de masse. De classe. Une organisation démocratique et indépendante:

DISK a été fondé en 1967, avec au départ 30.000 membres.

Très vite, le nombre de membres est passé à plus de 500.000, par suite de sa lutte pour les droits des travailleurs de s'organiser en syndicats, de négocier librement des conventions collectives et pour l'obtention du droit de grève. Suite aussi au fait que DISK a lutté pour la réalisation des droits et des libertés démocratiques, comme cela est prévu dans la Constitution et que DISK a lutté contre le syndicalisme jaune, et que notre organisation a fonctionné dans un esprit de démocratie syndicale entière et authentique.

C'est aussi grâce à la lutte de DISK que les principes fixés par l'OIT en matière de droits syndicaux et de libertés syndicales sont devenus une réalité. C'est aussi suite aux activités de DISK que l'expression "le travail est la plus haute des valeurs" est devenue une réalité.

C'est pour ces raisons que les gouvernements en place et les employeurs n'ont pas aimé notre organisation dès le jour de sa création. DISK s'est toujours opposé au syndicalisme servile, jaune. DISK n'a jamais reculé d'un pas, malgré les répressions des gouvernements, malgré les répressions anti-démocratiques et les actions entreprises par les employeurs et malgré les provocations des milieux fascistes. Puis DISK est devenu la centrale syndicale à laquelle tous les travailleurs et tous les employés ont souhaité s'affilier.

Cependant, les employeurs ont eu peur de ces luttes de DISK et de ce syndicalisme démocratique et de masse. Ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour détruire DISK et mettre un terme à son combat démocratique par de coûteuses insertions dans les journaux etc.

Le procès qui nous fut intenté par le Procureur Général de Bakirköy dans ce tribunal, le 30 juillet 1980, est le résultat d'un tel développement.

Le Procureur Général déclare DISK coupable d'avoir agi contre les principaux articles de la Constitution, de former une organisation politique secrète et demande que DISK soit supprimé définitivement.

Nous n'acceptons aucun des chefs d'accusation lancés par le Procureur Général.

Tous les éléments de charges et les plaintes portées contre le Procureur Général sont vagues, sans aucun fondement et ce sont des formulations générales. Ces charges sont basées sur une logique de ressemblances et de comparaisons, et elles visent à donner des impressions basées sur des éléments subjectifs. Les documents présentés par le Procureur Général sont fondés sur des faux, des déformations, le recel de la réalité; ils sont pleins d'informations fallacieuses et de contradictions et dénués de toutes preuves et n'ont aucune valeur légale.

Je répète que c'est une affaire où l'aspect politique a énormément de poids, et où l'aspect légal ne compte pratiquement pas.

Cette affaire est contraire aux principes essentiels des lois actuelles; elle vise à créer artificiellement des crimes qui n'ont jamais été commis.

DISK a été jugé conforme aux principes du "droit d'association", établi par l'article 46 de la Constitution de 1961, et conforme aux libertés et droits syndicaux établis par les lois n° 274 et 275, et il a toujours mené ses activités dans les limites de la législation en vigueur, et cela depuis sa création. Et voilà maintenant que l'on essaie de dire que DISK et tous ses responsables et membres sont coupables.

Comme l'indique le document remis par le Procureur Général, ce procès va, à l'avenir, engager plus de 600.000 travailleurs et affectera négativement quelque 3 à 4 millions de personnes, y compris les familles. C'est une affaire qui aura un retentissement énorme et qui aura des effets sociaux et légaux qui ne pourront plus être corrigés après.

Au moment où la Turquie souhaite devenir membre à part entière de la Communauté Européenne, il est très regrettable que DISK soit mis sur la sellette pour avoir défendu le minimum des droits syndicaux qui est pratiqué par tous les syndicats des pays membres de la C.E.E.

Il est très grave de violer ainsi les principes et les Conventions de l'O.I.T., qui ont été ratifiés par la Turquie.

Et il faut savoir que la classe ouvrière en Turquie n'est pas moins développée que la classe ouvrière des autres pays d'Europe et du monde.

Par suite de ses tâches légales, DISK s'est depuis des années intéressé de près aux problèmes sociaux, il a fait des déclarations basées sur des recherches scientifiques dans le domaine de l'économie, de la vie sociale et politique, notamment sur les problèmes relatifs à l'inflation, au coût de la vie, au chômage, à la répression et aux actions anti-démocratiques, au poids de la fiscalité et DISK a proposé des solutions dans ces matières. La situation actuelle a prouvé que DISK avait raison.

DISK s'est opposé sans réserves à l'anarchie et à la terreur. Alors que ses membres, des travailleurs des usines jusqu'à l'ancien président national, faisaient l'objet de meurtres fascistes, DISK a fait appel, à chaque occasion, aux personnes et aux organisations concernées pour qu'elles luttent également contre l'anarchie et la terreur.

DISK ne peut être tenu responsable de la crise économique qui frappe par ailleurs le pays. Les travailleurs non plus ne peuvent être tenus pour responsables. Il a été clairement prouvé que les travailleurs ne sont pas la cause de la crise économique due aux soi-disant hauts salaires qu'ils ont obtenus ou aux grèves qu'ils ont déclarées durant la période qui a suivi l'intervention militaire du 12 septembre, puisque durant cette période, il n'y a eu aucune action de la part des mouvements de travailleurs et les salaires ont été décidés d'autres façons.

DISK a toujours été le défenseur déterminé de l'indépendance nationale et de la démocratie, depuis le jour de sa fondation. Pour les mêmes raisons, DISK s'est opposé à l'impérialisme, au fascisme, et s'est fait le défenseur actif de la paix.

Ouvrant activement à l'unité des travailleurs de Turquie, DISK, qui fait partie du mouvement syndical européen et mondial, s'est efforcé d'assurer l'unité du mouvement syndical international à tous les niveaux. A ce jour, DISK ne s'est pas encore affilié à une organisation internationale. Cependant, il a introduit sa candidature à l'organisation régionale qui a pour nom "Confédération Européenne des Syndicats".

La C.E.S. couvre, avec ses 40 millions de membres et plus, les plus grandes centrales syndicales d'Europe occidentale dans des pays comme la Grande-Bretagne, la RFA, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, la Norvège, la Suède, le Danemark, la France, la Finlande.

Des deux organisations qui ont présenté leur candidature en Turquie, la C.E.S. a refusé l'adhésion de TÜRK-İS et elle est en cours d'accepter celle de DISK comme seule organisation turque.

Les tentatives qui tendent à montrer que DISK est une organisation agissant contrairement à la constitution sont toutes vaines. DISK est une organisation indépendante, de classe démocratique et de syndicalisme de masse des travailleurs de Turquie. Depuis le jour de sa fondation en 1967, DISK a toujours défendu la Constitution, a toujours mené ses activités dans le cadre de cette Constitution et a la Constitution comme base. Les affiliations de DISK sont passées de 30.000 à plus de 500.000 membres en 13 ans, cela grâce au fait que DISK défend le contenu de la Constitution de 1961.

J'ai toujours écrit, déclaré et agi publiquement. Les principales caractéristiques de DISK sont que c'est une organisation de masse, de classe, démocratique et indépendante.

Voilà les principes qui ont fait de DISK ce qu'il est et ces principes sont ancrés dans le cœur de centaines de milliers de personnes.

A ce jour, DISK a exposé ses vues au grand jour. Il les a exposées oralement au Parlement, aux Premiers Ministres, aux Ministres, aux Commandants de la Loi martiale, chaque fois que cela a été jugé nécessaire.

DISK a défendu la Constitution dans son ensemble. Nous avons défendu la Constitution (1961) dans les conditions les plus difficiles. Nous la défendons encore aujourd'hui. Il est de notre devoir de patriotes de la défendre.

J'ai exposé clairement mes opinions lors du procès de Barkirköy en relation avec l'action du 20 mars 1978 comme suit:

"Dans une démocratie, on n'applique pas le principe d'imposer ses propres vues aux autres. Et surtout pas par le meurtre. Nous voulons que l'on mette un terme au meurtre de nos enfants. Notre action a été orientée dans cette direction. Si elle n'est pas conforme à la loi, nous sommes prêts à en assumer les conséquences, pourvu que nos enfants ne soient pas massacrés. Pourvu que la Constitution ne soit pas bafouée. Et aussi longtemps qu'une sanglante dictature fasciste ne sera pas instaurée".

La glorieuse histoire de la classe ouvrière turque remonte à 100 ans. Durant cette

période, il y a eu des époques où les droits et libertés syndicales ont été abolis, où les syndicats ont été bannis, où des syndicalistes ont été jetés en prison et gravement torturés. Mais il n'a jamais été possible de détruire la classe ouvrière ni sa lutte.

Quels que puissent être les résultats du présent procès, on ne détruira pas les principes de la classe démocratique et du syndicalisme de masse de DISK. Parce que ces principes appartiennent maintenant aux travailleurs. Ils sont devenus partie d'eux-mêmes.

Quels que puissent être les résultats de ce procès, il n'est plus possible d'arrêter le développement syndical en Turquie. Après un certain temps, la classe démocratique et le syndicalisme de masse de DISK continueront à vivre, renforcés même.

Quoi que nous ayons pensé ou quoi que nous ayons fait, nous l'avons fait, parce que nous étions convaincus d'être dans la légalité et de penser dans la légalité. Et nous le pensons encore aujourd'hui.

Nous déclarons publiquement ici que nos opinions et nos actions n'ont pas été contre les lois. Nous continuerons à dire la même chose, malgré la lourde répression dont nous faisons l'objet, responsables syndicaux, représentants syndicaux et membres affiliés. Que l'on fasse passer nos vues pour des crimes, maintenant, après tant d'années, c'est cela qui est contraire à la démocratie, à l'ordre social, aux principes d'un Etat constitutionnel et à la loi elle-même.

Nous sommes fiers et heureux d'être des membres et des responsables de DISK, nous qui avons lutté pour que droits et libertés démocratiques en général, et droits et libertés syndicales en particulier et que l'on essaie de prouver que nous sommes coupables de l'avoir fait!

L'Histoire sera notre meilleur juge.

L'Histoire, la Classe laborieuse et les Travailleurs acquitteront DISK et nous jugera innocents.

Et c'est notre espoir que des tribunaux indépendants feront de même.

(s) Abdullah BASTÜRK

Président National

D.I.S.K.

(Prison militaire de Davutpasa - Istanbul)

EXTRAITS DU CODE PENAL TURC

Art. 141

1. Seront condamnés à une peine allant de 8 à 15 ans de prison criminelle, ceux qui entreprennent de créer, d'organiser les activités ou diriger de quelque façon que ce soit et sous quel nom que ce soit, des associations dont l'objectif est d'établir la domination d'une classesociale sur les autres classes sociales, ou de supprimer une classe sociale, ou de renverser n'importe laquelle des institutions économiques ou sociales fondamentales établies dans le pays, ainsi que ceux qui montrent la voie en ces matières.
Ceux qui dirigent plusieurs ou toutes les associations de ce type seront condamnés à la peine de mort.
2. Seront condamnés à une peine allant de 8 à 15 ans de prison criminelle ceux qui entreprennent de créer, créent, organisent les activités ou dirigent de quelque façon et sous quelque nom que ce soit des associations dont le but est d'anéantir les institutions politiques et juridiques de l'Etat ainsi que ceux qui montrent la voie en ces matières.
3. Seront condamnés à une peine allant de 8 à 15 ans de prison criminelle ceux qui entreprennent de créer, créent, organisent les activités ou dirigent des associations dont le but est contraire au système républicain ou vise à donner l'administration de l'Etat à un seul individu ou à un groupe, de façon contraire aux principes démocratiques, ainsi que ceux qui montrent la voie en ces matières.
4. Seront condamnés à une peine allant de 1 à 3 ans de prison criminelle ceux qui entreprennent de créer, créent, organisent les activités ou dirigent des associations qui ont pour but de supprimer partiellement ou entièrement les droits publics reconnus par la Constitution au moyen d'idéologies racistes ou qui ont pour objectif d'anéantir ou d'affaiblir le sentiment national, ainsi que ceux qui montrent la voie en la matière.
5. Seront condamnés à une peine allant de 5 à 12 ans de prison criminelle ceux qui adhèrent aux associations mentionnées aux paragraphes 1, 2 et 3 et de 6 mois à 2 ans de prison ceux qui adhèrent aux associations mentionnées au paragraphe 4.
6. Les peines de prison seront augmentées d'un tiers si les actes mentionnés aux paragraphes ci-dessus sont commis dans des administrations d'Etat, des municipalités ou des entreprises dont le capital appartient partiellement ou entièrement à l'Etat, des syndicats, des écoles ou des établissements d'enseignement supérieur ou s'ils sont commis par des fonctionnaires ou des employés de ces institutions.
7. Si l'un des auteurs des délits mentionnés dans cet article avoue le délit et dénonce les autres auteurs aux autorités compétentes avant que l'enquête finale ne soit ouverte et si cette dénonciation s'avère exacte, ce délinquant, selon le cas, les conditions et les particularités de l'affaire, pourra être condamné, au lieu de la peine de mort, à une peine d'au moins 10 ans de prison criminelle, ou sa peine de prison pourra être diminuée d'un quart.
8. Dans cet article, l'on entend par association toute réunion de deux ou plusieurs personnes ayant un même objectif.

Article 146

Seront condamnés à la peine de mort ceux qui entreprennent par la violence de modifier, altérer ou abroger partiellement ou entièrement la loi fondamentale de la République de Turquie ou d'anéantir la Grande Assemblée Nationale constituée par cette loi ou l'en empêcher d'exercer sa tâche.

Seront condamnés à la peine de mort ceux qui, seuls ou en groupe, dans les formes et les façons mentionnées à l'article 65, commettent ces délits en créant des troubles par leurs discours, leurs écrits ou leurs actions, ou en prononçant des discours sur les places publiques, suspendant des affiches ou imprimant des publications, même si le trouble reste au niveau de la tentative.

Seront condamnés d'une peine de 5 à 15 ans de prison criminelle et à l'exclusion perpétuelle des services publics les complices impliqués dans le délit mentionné sous le paragraphe 1 d'une façon autre que ce qui est indiqué au paragraphe 2.

+ + + + +

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMALARI
TÜSTAV

CP 15/81

La C.E.S.: "Le procès intenté contre DISK est une violation des droits syndicaux fondamentaux"

Le procès visant à mettre définitivement fin à la centrale syndicale turque DISK s'est ouvert hier 22 avril à Istanbul. La C.E.S. était représentée au procès par son Secrétaire Général Adjoint, Mr Jon-Ivar NÅLSUND. Après la première journée, Mr NÅlsund a déclaré que ce procès était une mascarade. "Les militaires accusent DISK d'organiser l'abrogation de la constitution par des moyens violents, alors que tout le monde sait parfaitement que ce sont précisément eux, les militaires, qui s'en rendent coupables depuis septembre 1980, et que DISK a défendu la constitution et la démocratie turques dans son pays".

Lors de son procès, le Président de DISK, Mr Abdullah BASTÜRK, a déclaré dans sa première déclaration publique depuis son arrestation en septembre dernier qu'il soutenait la démocratie et le droit des travailleurs de s'organiser en syndicats.

La défense était assurée par 76 éminents juristes turcs. Le juge a refusé de prendre en considération les éléments de la défense, sous prétexte qu'il devrait consulter la Cour Martiale sur la procédure à suivre dans ce procès. L'affaire est donc suspendue jusqu'au 18 mai 1981.

Entretemps, plus de 300 membres de DISK ont été emprisonnés durant 7 mois et demi et ils attendent quels sont les chefs d'accusation retenus contre eux. Jusqu'ici, aucune charge n'a en effet été publiée. De nombreux rapports font état de mauvais traitements et de tortures à leur encontre. Leurs familles sont laissées sans moyens de subsistance et les autorités turques s'opposent aux tentatives visant à leur venir en aide.

La C.E.S. dénonce énergiquement ces violations des droits humains et syndicaux fondamentaux et demande que tous les gouvernements européens et que les institutions européennes fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour amener le gouvernement turc à mettre un terme à la sauvage persécution dont font l'objet les syndicalistes turcs et leurs familles.

23/4/1981

CP 16/81

La C.E.S. dénonce l'arrestation du chef de la défense des
syndicats en Turquie

Une fois de plus, le gouvernement turc a démontré le mépris qu'il a pour les droits syndicaux fondamentaux et pour les procédures légales en arrêtant l'avocat qui dirige la défense de plus de 300 syndicalistes appartenant à l'organisation syndicale turque DISK, Mr Ercüment TAHIROGLU.

Les syndicalistes de DISK sont en prison depuis 7 mois et demi, sans qu'on leur ait fait connaître leurs charges d'accusation. Ils sont détenus dans des conditions pénibles et ont été torturés. Mr TAHIROGLU dirigeait une équipe de quelque 100 avocats travaillant gratuitement dans des conditions très difficiles pour défendre les syndicalistes.

Le 22 avril, un procès s'ouvrait à Istanbul, visant à la fermeture définitive de DISK, dont les activités ont été suspendues depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1980.

Hier, 27 avril, Mr TAHIROGLU a été arrêté par les militaires. Cela ne va pas faciliter la défense des syndicalistes de DISK.

Pour la C.E.S., c'est une preuve de plus que le gouvernement turc bafoue totalement les droits syndicaux les plus fondamentaux, comme les procédures légales et la société démocratique en général.

La C.E.S. demande une fois encore avec insistance que la Turquie soit suspendue du Conseil de l'Europe et que la Communauté Economique Européenne suspende sa convention de coopération avec la Turquie.

+ + + + +

JIN/MP/PN
28/04/80



TRADE UNIONS
INTERNATIONAL
OF WORKERS
IN THE METAL INDUSTRIES (W.F.T.U.)

Press Communiqué

N° 11/1980

STATEMENT

OF SOLIDARITY WITH THE WORKERS AND TRADE UNIONS OF TURKEY

Considering, that the recent military coup in Turkey resulted in complete suppression of trade union rights; ban on the progressive trade union center DISK, half a million strong, and on all the affiliated unions including the TUI Metal affiliates MADEN-IS, ASTER-IS, and LİTER-IS; arrest of thousands of workers, trade unionists and democrats and severe tortures leading in many cases to death; and the establishment of a military dictatorship.

The Secretariat of the TUI Metal on behalf of the Administrative Committee calls on all its affiliated and friendly organisations to engage broad-scale struggle, display material and moral solidarity with the trade unions in Turkey.

To protest against the military junta and to demand of the ILO to take steps for total revival of trade union rights in Turkey.

TUI Metal demands:

- release of all the arrested trade unionists and workers, and first of all brother ABDULLAH EASTURK, President of DISK;
- halting of tortures and arbitrary actions against the detained trade unionists, workers and democrats;
- revoking of lawsuit against DISK, lift of the ban imposed on it, total restoration of all trade union rights and democratic freedoms.

SECRETARIAT OF TUI METAL



UNION INTERNATIONALE
DES SYNDICATS
DES TRAVAILLEURS
DE LA METALLURGIE (F.S.M.)

Communiqué de Presse

N° 11/1980

DECLARATION

DE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS ET LES SYNDICALISTES DE TURQUIE

Considérant le fait qu'à la suite du récent coup d'Etat militaire en Turquie les droits syndicaux sont supprimés, la confédération générale des syndicats DISK représentant un million et demi de membres est interdite, ainsi que tous ses syndicats affiliés, et toutes les organisations membres de l'UIS Métaux: MADEN-IS, ASTER-IS et LIMTER-IS; que des milliers de travailleurs, de syndicalistes et démocrates sont arrêtés et soumis à de sévères tortures aboutissant même à la mort et que la dictature militaire est établie.

Le Secrétariat de l'UIS Métaux au nom du Comité Administratif appelle tous les syndicats, toutes ses organisations affiliées et amies, à engager une grande lutte, à apporter un soutien matériel pour la solidarité avec les syndicats de Turquie.

A protester contre la junte militaire ainsi qu'auprès de l'OIT pour le rétablissement complet des droits syndicaux en Turquie.

L'UIS Métaux exige:

- la liberté pour tous les syndicalistes et travailleurs arrêtés, en premier lieu le Président de la DISK, le camarade ABDULLAH BASTURK;
- la cessation des tortures et actions arbitraires infligées sur les syndicalistes et travailleurs détenus, surtout les démocrates;
- la levée du procès judiciaire contre la DISK, de son interdiction ainsi que celle de ses organisations affiliées, le rétablissement complet de tous les droits syndicaux et libertés démocratiques.

SECRETARIAT DE L'UIS METAUX

25-26 Ekim günlerinde İtalya'nın başkenti Roma'da toplanan
GÖÇMEN İŞÇİLER AVRUPA KOMİTESİ

Oy birliğiyle Türkiye'deki askersel cuntayı kınadı :

Karar tasarısının sunulmasından sonra söz alan Komite başkanı, Mussolini faşizmi sırasında anti-faşist direnişe aktif olarak katılanköylü savaşının önderlerinden Cinanni kısa bir konuşma yapmıştır. Türkiye'de askersel diktatörlüğe karşı savaşılan demokrasi güçlerinin her zaman yanında olduklarını belirten Cinanni karar tasarısının onaylanmasını ve Türkiye demokrasi güçleriyle dayanışmanın yükseltilmesinin gerektiğini vurgulamıştır. Göçmen İşçiler Avrupa Komitesi'nin onayladığı kararda şöyle deniyor:

" Türkiye'de 12 Eylül'de kurulan askersel diktatörlük demokrasi güçleri üstündeki baskıyı korkunç boyutlarda artırdı. Darbeciler parlamentoyu dağıttı, tüm demokratik örgütleri ve Devrimci İşçi Sendikaları Konfederasyonu DİSK'i kapattı. Birkaç gün içinde binlerce sendikacı ve demokrat tutuklandı. Tutuklular insanlık dışı yöntemlerle işkenceden geçiriliyorlar. 25-26 Ekim'de Roma'da toplanan Göçmen İşçiler Avrupa Komitesi'nin bu toplantısına katılanlar askersel diktatörlüğü en sert biçimde kınarlar. Toplantıya katılanlar derhal demokrasiye dönülmesini ve tüm anti-faşist tutukluların derhal serbest bırakılmasını isterler.

Kahrolsun Türkiye'deki askersel diktatörlük!

Türkiye halkına özgürlük! "

Moğolistan Sendikalar Birliğı Türkiye'deki cuntanın sendikal haklara ve demokratik özgürlüklere karşı giriştiğı saldırıyı şiddetle protesto etmiştir.

Moğolistan Sendikalar Birliğı'nin protestosuna geniş yer veren Novosti Mongoli (Moğolistan Haberleri gazetesi) 30 Eylül günlü sayısında bu konuda şunları yazmaktadır.

"Moğolistan emekçileri Türkiye'deki askersel hükümetin devrimci işçi Sendikaları Konfederasyonu DİSK'i yasa dışı olarak kapatmasını şiddetle protesto eder. Açıktır ki, Türkiye'deki askersel darbe uzun süredir bu ülkeyi bir kendi askersel üssü durumuna dönüştürmeye çabalayan ABD'nin esinlemesiyle gerçekleştirilmiştir. Bu darbe sadece Asya halkları için değil, aynı zamanda tüm dünya işçileri için de bir tehdittir."

Moğolistan Sendikalar Birliğı Merkez Konseyi'nin açıklamasında devamla şöyle denilmektedir.

"Moğolistan Halk Cumhuriyeti emekçileri Türkiye'de sendika yöneticileri ve sendika aktivistlerinin yığınsal olarak tutuklanmasını, koğuşturulmasını, insan haklarının, sendikal ve demokratik hak ve özgürlüklerin ayaklar altına alınmasını protesto eder. Moğolistan Sendikalar Birliğı Merkez Konseyi, Dünya Sendikalar Federasyonu'nun Türkiye'de sıkıyönetimin biran önce kaldırılmasını, tüm sendikal ve demokratik özgürlüklerin sağlanması, yasa dışı olarak tutuklanan tüm sendika yöneticileri ve aktivistlerinin hemen serbest bırakılması için açtığı kampanya çağrısına oy birliğı ile katılır. "

Dünya Sendikalar Federasyonu ABD'nin girişimiyle Türkiye'de tezgahlanan ve dünyada barış ve bölge halklarını tehdit edici geniş bir askersel üsse çevirmeyi amaçlayan askersel darbeyi şiddetle lanetler.

Darbenin ardından ilerici sendikal konfederasyon DISK KEYFİ BİR kararlarla kapatılmış, tüm grevler yasaklanmış, gerçek sendika yöneticileri ve işçi temsilcileri tutuklanmıştır. Böylece işçiler kendilerini harekete geçirecek, çıkar ve haklarını savunmak için savaşım verecek yasal bir araçtan yoksun kılınmışlardır. Türkiye enflasyon, yığınsal işsizlik, yoksulluk ve cehaletin kol gezdiği ağır kapitalist bunalımın etkisi altında bir ülkedir. Demokratik özgürlükler ve sendikal haklar her gün ayaklar altına alınmakta, geçen Temmuzda merhum kardeşimiz Kemal Türkler örneğinde olduğu gibi sendika yöneticileri katledilmektedir. Bugün ise askersel darbeyle birlikte bu hak ve özgürlükler tek sözle/ortadan kaldırılmıştır. Dünya Sendikalar Federasyonu Türkiye'li işçilerle dayanışma için aktif ve etkin geniş çaplı birleşik bir sendikal kampanyayı daha da geliştirmek amacıyla öteki ulusal ve uluslararası sendikal merkezlerle daha önce başlattığı girişimi sürdürecektir. Bu kampanya şu istemleri içermektedir.

- Sıkıyönetim hemen kaldırılmalıdır.
- Tüm sendikal hak ve özgürlükler hemen ve eksiksiz yeniden kurulmalıdır.
- DISK ve ona bağlı sendikalar üzerindeki yasak biran önce kaldırılmalıdır. Tutuklanan tüm işçi temsilcileri ve sendika yöneticileri, tüm ilerici ve demokratlar hemen serbest bırakılmalıdır.

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL
(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

ON WORLD SOLIDARITY WITH THE WORKERS AND PEOPLE OF EL SALVADOR IN THEIR STRUGGLE AGAINST THE REPRESSIVE REGIME AND AMERICAN INTERVENTION

The 31st Session of the WFTU General Council

AFFIRMS its active solidarity with the people of El Salvador and in particular with its working class fighting for the respect of their rights and the establishment of a genuine democracy despite repression and the daily massacres perpetuated by the military junta supported by American imperialism;

CONDEMNS the intervention of American imperialism which supplies arms and provides assistance to the El Salvador reactionary government and makes use of the pro-fascist sections in the armies of Guatemala and Honduras to oppress poor peasants forced to face the fierce violence unleashed by the government and the para-military right-wing bands;

WELCOMES the united struggle of the labour movement lead by the Committee of Trade Union Unity - CUS;

CALLS upon trade union centres throughout the world to step up various forms of solidarity actions with the workers and people of El Salvador, above all with the fighters of the united revolutionary leadership and the Revolutionary Democratic Front, to enable them to overthrow as soon as possible a regime which has brought much bloodshed to this people of Latin America.

Moscow, October 5, 1980

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

ON SOLIDARITY WITH THE WORKERS AND PEOPLE OF KOREA

The 31st Session of the WFTU General Council held from October 1 to 5, 1980, in Moscow, recognizes that due to the occupation of south Korea by US troops and the policy of the United States and its stooges seeking to perpetuate the division of Korea, the reunification of Korea has not yet taken place - 35 years after this division.

Special attention should be paid to the fact that the danger of a new war is imminent in Korea today due to the reinforcement of US armed forces and equipment, including nuclear weapons, and the frequent staging of military provocations against the Democratic People's Republic of Korea by the US imperialists and the south Korean military clique. In addition, the fascist military clique of Chon Du Hwan is continuing its brutal repression of the workers and people. Furthermore, the transnational corporations benefit from this situation and increase their profits by the super-exploitation of the working people who are fighting firmly for their demands, rights and freedoms, and for social progress.

The General Council bitterly denounces the action of the United States and the south Korean military clique against the reunification of the country, action which threatens peace in Korea and Asia and means further brutal oppression to the workers and people in the interests of the transnational corporations operating there.

For all these reasons, the General Council resolutely demands:

- that the US give up their "two Koreas" policy, stop supporting the fascist military regime of Chon Du Hwan, withdraw all its troops and nuclear weapons from south Korea and accept the rightful proposal of the Democratic People's Republic of Korea to negotiate to replace the armistice agreement by a peace treaty;

- that the Chon Du Hwan clique lift the emergency martial law, immediately disband the "Special National Security Committee", guarantee the democratisation of south Korean society and release workers, students and other democrats who have been arrested and imprisoned, including Kim Dae Jung who is in danger of execution following the death sentence passed on him.

.../...

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

M E S S A G E

TO THE 35th SESSION OF THE UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY

To the Chairman of the
35th Session of the
United Nations General Assembly

Meeting in Moscow from 1st - 5th October 1980, the WFTU General Council expresses the support of hundreds of millions of workers the world over to the workers and people of Kampuchea and demands the immediate withdrawal of the representative of the Pol Pot - Ieng Sary clique from the seat illegally occupied at the United Nations. This is a demand of the broadest spectrum of public opinion and of progressive mankind.

The General Council demands that this seat be rendered to the only legal and authentic representative of the people of Kampuchea which is the People's Republic of Kampuchea under the direction of the People's Revolutionary Council, presided over by Heng Samrin, which has been in actual and total control over the entire country since January 7, 1979, and which is leading the people of Kampuchea in its rebirth and national reconstruction following the disastrous consequences of the genocidal policies of the Pol Pot - Ieng Sary clique.

Moscow, October 5, 1980

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL
(Moscow, October 1-5, 1980)

M E S S A G E

TO THE 35th SESSION OF THE UN GENERAL
ASSEMBLY

Meeting in Moscow from the 1st to the 5th October 1980, the 31st Session of the WFTU General Council greets the resumption of the intercommunal talks in Cyprus under the auspices of the United Nations and expresses the hope and the belief that these talks will lead to a peaceful, just and democratic solution of the Cyprus problem taking into consideration the interests and the rights of the two Cypriot communities.

The WFTU which has always supported the peaceful solution of the Cyprus problem appeals to the UNO to exert its influence and make every effort for the sustained continuation of the Cyprus intercommunal talks and for their successful completion.

Moscow, October 5, 1980

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

ON LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

Taking into consideration the situation in Latin America, where there is a general intensification of the workers' struggle for their rights and freedoms, their economic and social demands and for freedom from imperialist domination and the transnational companies in face of a counter-offensive started by the latter and by the regimes catering for them, in particular, fascist and military regimes, the 31st Session of the WFTU General Council.

HAILS the united actions undertaken by the workers and their trade unions involving organisations having the broadest regional and international affiliation through united committees and bilateral and multilateral rallies in order to formulate united platforms for the workers' demands for freedom and against exploitation by the transnational corporations, the monopolies and imperialism, and for disarmament, detente, peace and freedom;

REITERATES its solidarity with the fighters of the Sandinist National Liberation Front and the other popular forces in Nicaragua - and above all the trade union movement under the leadership of the Sandinist union centre - which have scored a historic victory that opens up fresh perspectives to consolidate its revolutionary process in face of imperialist intrigues in the current struggles of the workers and peoples of the Continent.

NOTES the successes achieved by socialist Cuba in its 21 years of building a new society, which is an eloquent example of the perspectives of development in conditions of economic independence and stresses Cuba's important role in international solidarity. Calls for solidarity with revolutionary Cuba to be stepped up in face of every kind of provocation by US imperialism and particularly demands an end to the blockade, the violation of air space, the dismantling of the naval base at Guantanamo and its return to the Republic of Cuba. It also resolutely condemns the decision of the Venezuela Military Court which freed the

CALLS for condemnation of the situation of the workers and people of Haiti, victims of a dictator entrenched for life. Calls for condemnation of the treatment of semi-slavery endured by emigrants from Haiti in the Dominican Republic and other countries. Calls for wider solidarity with the workers and people of Haiti.

URGES the trade union movement to organise actions of solidarity with the workers and people of El Salvador and Guatemala, where repression has reached the proportion of genocide against assassinations and terrorism, kidnappings and disappearances, like those which have taken place in Argentina; for solidarity with the workers of Peru in their fight to free imprisoned trade unionists; in the defence of the workers and active trade unionists who are victims of the brutal repression prevailing in Paraguay and in defence of the rights of the national minorities in the United States, which are victims of racial discrimination and repression.

DEMANDS respect for the UN Resolution on Decolonisation and its application to those countries remaining under colonialism in Latin America and particularly the right to self-determination for Puerto Rico, Belize, French Guyana, Guadeloupe, Martinique, Aruba and Curacao.

EXPRESSES its solidarity with the people and workers of Colombia in their fight for human and trade union rights, for an end to torture, to councils of war and repression against agricultural workers and urges support for the struggle of the people of Panama including condemnation of the violations by American imperialism of the international treaty with regard to the Canal.

CONDEMNS the intrigues, military attacks and new plans for intervention formulated by the United States government in the Caribbean designed at intimidating the peoples of the continent whilst seeking to stem the tide of the peoples' struggles against exploitation and the monopolies.

DECLARES that the fight for trade union rights and democratic freedoms in Latin America is now the priority task for international solidarity with this continent in order to protect jobs and wages against unbridled exploitation by the transnationals, for better living and working conditions, for well-being, for growth and for economic and social progress. For the peoples of Latin America the fight for peace is also a priority in view of the situation prevailing on that Continent.

Moscow, October 5, 1980

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL
(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

ON SOLIDARITY WITH PALESTINE AND THE STRUGGLE OF THE ARAB PEOPLES

The WFTU General Council, meeting in its 31st session in Moscow from October 1-5, 1980, having studied the tense situation in the Middle East after the Camp David plots, notes that this situation is characterized by Israel's growing arrogance, its aggressivity and territorial expansionism against the peoples of the region. This is chiefly borne out by:

- the annexation of Jerusalem and its proclamation as Israel's 'eternal capital' and the plans to annex other Arab territories in the Syrian Golan Heights;
- the bloody repression of the Palestinian masses on the West Bank and in the Gaza Strip;
- the continuing confiscation of land, establishment of Zionist settlements and expulsions of the inhabitants;
- the stepping up of acts of aggression and repeated criminal bombing of southern Lebanon.

In defiance of the United Nations resolutions and of world opinion, Israel carries on its aggressive and expansionist policy, supported in all spheres by American imperialism, especially through its military bases in the region. This support has become a matter of outbidding in the presidential election campaign in the US.

The General Council notes with concern that, in addition, the situation in the region is marked by a fierce imperialist Zionist and reactionary campaign waged against the entire Arab liberation movement.

In Egypt, Sadat's regime carries on its policy of submission to the United States and to Zionist plans. Anti-labour and anti-popular repression is gaining in intensity, especially

Because of this situation in the Middle East, the WFTU General Council is convinced that all the labour, popular, democratic and national forces should be brought together in a broad front of struggle that could mobilize Arab masses against their adversaries and welcomes all efforts in this direction, especially the activities carried out by the Arab People's Congress.

The General Council holds that the full application of the Universal Declaration of Trade Union Rights and democratic freedoms of Arab workers and masses is an essential condition of their development and mobilisation for the great battles to be fought in order to find a general solution and establish a just peace in the region.

It also condemns the violation of trade union and civil rights and freedoms in Palestine: in the occupied Arab territories, in Bahrein, Sudan, North Yemen and Jordan.

To achieve this just, lasting and much desired peace, it is necessary for the Israeli troops to immediately withdraw from all the Arab occupied territories and to implement the rights of the Palestinian people to self-determination and the establishment of an independent and sovereign Palestinian State under the leadership of the PLO, as stipulated in a recent UN decision.

The General Council urgently calls on the workers and trade unions of the whole world to redouble their active support to the Arab national liberation movement and to demand:

- the application of the recent UN resolution on Palestine within the stipulated period;
- a firmer exercise by the United Nations of its powers, by imposing the necessary sanctions against Israel to ensure its implementation of its resolutions. A strengthening of international solidarity with the struggle of the workers and people of Palestine, under the leadership of the PLO, which is their only legitimate representative;
- the immediate release of all political prisoners from Israeli jails and an end to the repression against the Palestinian people and workers on the West Bank and in the other occupied Arab territories;

Görüşüme göre geçen işçiler sorununda bu komitenin başarılı girişimler yapma olanağı yok. FİLEF ve bizim dışımızdaki örgütlerin gücü yok. Yanlız komite Avrupa parlamentosunda sürekli temsil için başvuruda bulunmuş. İtalyan saygınlıkların desteklemesiyle bu konuda başarılı olabilir. Bizim de bu olanağın yararlanabileceğimiz düşünülerek, ilişkileri sürdürmek te yarar görüyorum. Genel olarak baktığımızda bu toplantı, yaygınlaştırabileceğimiz bir kararın çıkması dışında bir yarar sağlamadı.

H.Eker

28.10.1980 Düsseldorf

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA KURUMU
TÜSTAV

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

RESOLUTIONS ADOPTED BY THE 31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

1. Resolution on trade union rights and democratic freedoms.
2. Resolution on the right to work and employment.
3. Statement: Joint international trade union action on problems of economic development and for a new international economic order.
4. Resolution in the defence of the rights of migrant workers.
5. Statement on European security and disarmament.
6. Resolution against US militarism -- for an Indian Ocean and Pacific peace zone.
7. Resolution on solidarity with the workers and peoples of Namibia and South Africa.
8. Resolution on Latin America and the Caribbean.
9. Resolution on solidarity with Palestine and the struggle of the Arab peoples.
10. Resolution on world solidarity with the workers and people of El Salvador fighting against the repressive regime and American intervention.
11. Resolution on solidarity with the workers and people of Korea.
12. Message to the 35th session of the UN General Assembly -- Kampuchea.
13. Message to the 35th session of the UN General Assembly -- Cyprus.

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

ON TRADE UNION RIGHTS AND DEMOCRATIC FREEDOMS

The 31st Session of the WFTU General Council points out that with the deterioration of the general crisis of capitalism the monopolies and reactionary governments are increasing their attacks on trade union rights, and on the workers' basic collective and individual freedoms.

Recently, arbitrary acts and repression against the workers and the trade unions have reached unprecedented proportions, while racist and fascist acts have greatly increased. In addition to repressive measures such as bans on strikes, arrests, imprisonment, administrative sanctions and the passing of anti-trade union laws, reaction and its arm - big monopoly capital - resort to bloody atrocities and the murder of trade union activists and leaders. Thus, brother Kemal Türkler, former Chairman of the Revolutionary Workers' Trade Unions (DISK) and the Turkish Metal Workers' Union (Maden-Is) has been savagely killed in Istanbul, while in Bolivia brother Simon Reyes, a miners' leader and Secretary of the Bolivian Workers' Centre (COB) has been seriously wounded and arrested. Very recently in Turkey the pro-American military coup d'état resulted in the complete suppression of trade union rights and democratic liberty, the closing of DISK and the arrest and torture of thousands of workers, trade union leaders and democrats. The mass acts of violence in El Salvador, Uruguay, South Korea, Indonesia, Sri Lanka, South Africa, in several Arab countries and in the Arab-occupied territories are further proof of the aggressive attacks against the workers.

The WFTU General Council condemns, in particular, the recent mass repression of over 100.000 workers by the employers and the Government of Sri Lanka, simply because they went on strike in support of their rightful claims and demands.

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N FOR THE RIGHT TO WORK AND EMPLOYMENT

The capitalist world, having entered the 1980s, has once again displayed its inability to reduce mass unemployment to any noticeable extent. The situation is disastrously deteriorating. According to trade union statistics, the number of unemployed in the developed capitalist countries alone comes to more than 25 million, with 12 million in the United States, 3 million in Japan, and 10 million in the nine Common Market countries. Hundreds of millions of unemployed and under-employed can be counted in the developing countries.

Unemployment has been high for many years, the number of jobless being more than double, compared with the pre-crisis period. Unemployment has affected literally every job description, regardless of skill or trade. The continually growing unemployment is connected with the wish of capitalism to have all the time at its disposal a reserve workforce that can be used to put pressure on the workers and to step up exploitation.

Young people and women continue to suffer most. The drop in the level of employment - above all in the west European countries - has had especially serious repercussions on migrant workers, who are being expelled from the host countries under every possible pretext. In the past few years over 2 million persons who have lost their job in western Europe, have returned to their home countries.

The crisis in some sectors of the economy - ship-building, iron and steel, the textile industry, etc. - and the high rate of under-utilization of capacity in other industries has resulted in mass dismissals. According to the recommendations of the OECD, production cutbacks are envisaged in a number of industries, and this will further increase the already rampant unemployment.

The participants in the 31st session of the WFTU General Council draw the attention of the ILO to the urgent need to provide concrete and competent assistance to ensure full employment through the exercise of control over the implementation of the recommendations of the International Conference on Employment (1976), the elaboration of a new Convention on Unemployment and the holding of regular meetings with the trade unions to discuss these problems. Succinct information about these matters should be submitted to the 1981 session of the International Labour Conference.

Proceeding from the fact that the mobilization of the workers and trade unions for new actions to ensure full employment calls for the unity and cohesion of trade unions having different outlooks, the WFTU General Council calls upon all the trade unions affiliated to the ICFTU, the WCL, autonomous organisations and all trade unions throughout the world to hold a Week of Action against Unemployment from January 12 to 19, 1981, so as to express their firm resolve to ensure by joint actions a better future for the world of labour.

Moscow, October 5, 1980

Ustrelav.
Hocou -

CONFEDERATION INTERNATIONALE DES SYNDICATS LIBRES

R/94

Le 19 septembre 1980

TURQUIE

Presque aussi inéluctables que le destin, les militaires ont pris le pouvoir en Turquie. La loi martiale a été décrétée dans tout le pays. D'innombrables personnes ont été arrêtées, parmi elles de nombreux syndicalistes, et leur avenir est incertain, car, si l'on veut bien s'en souvenir, il peut ne pas exclure la torture, comme cela a déjà été rapporté ces derniers mois. L'assassinat politique régnait en maître en Turquie et la raison ostensible pour laquelle l'armée a pris le pouvoir, c'est l'incapacité du gouvernement civil à maîtriser la violence qui imperceptiblement, comme l'a prétendu l'armée, fait glisser le pays dans la guerre civile. Mais il n'y a pas eu guerre civile. Ce sont en fait les groupes extrémistes, tant de gauche que de droite qui en viennent aux mains dans une rivalité meurtrière de part et d'autre qui est - comme la C.I.S.L. l'a maintes fois répétée précédemment - elle le véritable ennemi de la démocratie. Ce sont les extrémistes qui ont réellement tué le processus démocratique. Il sont coupables des 2.000 assassinats politiques commis cette année seule. Evidemment, les problèmes n'ont pas été arrangés par le triste spectacle des grands partis politiques en train de se bloquer les uns les autres et cherchant à tirer de mesquins avantages politiques. Mais les élections étaient proches et le verdict démocratique aurait tranché, mais pas la brutalité militaire.

Dans ces heures sombres pour tous ceux qui soutiennent la démocratie et le syndicalisme démocratique, la C.I.S.L. apporte son soutien à toutes les forces démocratiques, et naturellement plus pour son organisation affiliée Türk-İş et ses organisations membres. La C.I.S.L. demande que les droits syndicaux soient pleinement respectés, que la démocratie soit restaurée et que l'on n'emprisonne que les personnes dont les crimes peuvent être prouvés.

Les événements auront inmanquablement leur effet sur la place que l'on réserve à la Turquie dans la communauté des nations. La Turquie ne peut plus demander une place spéciale aux yeux de la Communauté européenne, elle ne peut plus non plus rester à côté des pays démocratiques membres du Conseil de l'Europe.

Il y a avant tout la lutte pour la restauration de la démocratie, et la C.I.S.L. fait appel à tous les démocrates du monde pour soutenir son combat.

28.10.1980

İlgi:

ROMA'DA 25-26 "Göçmen İşçiler Avrupa Komitesi" toplantısı.

Örgütümüzün aldığı kararla davetli olduğumuz toplantıya katıldım. Toplantı iki gün sürdü. İlk gün 40 civarında kişi katıldı. Katılanlar İtalya'daki yabancı işçi örgütleri ve Avrupa'daki İtalyan, Fas ve Bengladeşli örgüt temsilcileriydi. Uluslararası Çalışma Örgütü (İLO) temsilcisi Resul da katılanlar arasındaydı. Bu örgütlerden birçoğunun tabele örgütü olma dışında bir işlerlik göstermedikleri kanışındayım.

Birinci günün tartışılan konusu İtalya'daki göçmen işçilerin sorunlarıydı. Katılanlardan hemen hepsi konuşmalar yaptılar. İçerik olarak birbirinin aynı olan konuşmalarda, İtalya'daki göçmen işçilerin, yerli işçilerle aynı haklara sahip olmaları gereği, turist işçilerin, normal işçi statüsü kazanmaları istemleri vurgulandı.

FAC'deki Türkiyeli işçilerin sorunları, Vize, İlticalar konusunda genel ve kısa bir konuşma yaptım. Konuşmamda göçmen işçilerin, yasadıkları ülkelerin işçi sınıflarının bir parçası olduklarını ve sorunlarını yalnızca o ülkenin işçi sınıfıyla birlikte verecekleri savaşımla çözebileceklerini özellikle vurguladım. Bunun yanı sıra göçmen işçilerin geldikleri ülkelerin de işçi sınıfının bir parçasını oluşturduklarından ülkelerindeki sorunlardan da etkilendiklerini belirterek Türkiye'deki son olaylara değindim. Yaptığım konuşma alkışlandı.

İkinci gün katılım çok düşüktü. Birinci gün konferans salonunda yapılan toplantı, ikinci gün bir odada ve bir masa başında sürdü-rüldü. Toplantıya başndan sonuna dek katılan 10 kişiydi. Arada gelip gidenler oldu. 4. Kongrenin içeriği tartışıldı. Çeşitli konular maddesinde Türkiyeyle ilgili bir karar tasarısı sundum. Karar tasarısı oyburliğıyle kabul edildi. (Bak ek 1)

Böylesi küçük bir toplantıya katılanlar için 1.sınıf otelde yerler ayrılmıştı. Benimle FAC'de tahsil görmüş, bizi çok yakından tanıyan Filozofi profesörü Baratte ilgilendi. Mihmandarlığını yaptı. Genel olarak toplantıya katılanlar FİDEF'e olan saygılarından bana karşı ilgi gösterdiler.

Toplantı saatleri dışında komite başkanı eski anti faşistlerden Cinanni ve FİLEF genel sekreteri Volpe ile birlike olduk. Bana karşı çok yakın davrandılar,

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

ON TRADE UNION RIGHTS AND DEMOCRATIC FREEDOMS

The 31st Session of the WFTU General Council points out that with the deterioration of the general crisis of capitalism the monopolies and reactionary governments are increasing their attacks on trade union rights, and on the workers' basic collective and individual freedoms.

Recently, arbitrary acts and repression against the workers and the trade unions have reached unprecedented proportions, while racist and fascist acts have greatly increased. In addition to repressive measures such as bans on strikes, arrests, imprisonment, administrative sanctions and the passing of anti-trade union laws, reaction and its arm - big monopoly capital - resort to bloody atrocities and the murder of trade union activists and leaders. Thus, brother Kemal Türkler, former Chairman of the Revolutionary Workers' Trade Unions (DISK) and the Turkish Metal Workers' Union (Maden-İs) has been savagely killed in Istanbul, while in Bolivia brother Simon Reyes, a miners' leader and Secretary of the Bolivian Workers' Centre (COB) has been seriously wounded and arrested. Very recently in Turkey the pro-American military coup d'état resulted in the complete suppression of trade union rights and democratic liberty, the closing of DISK and the arrest and torture of thousands of workers, trade union leaders and democrats. The mass acts of violence in El Salvador, Uruguay, South Korea, Indonesia, Sri Lanka, South Africa, in several Arab countries and in the Arab-occupied territories are further proof of the aggressive attacks against the workers.

The WFTU General Council condemns, in particular, the recent mass repression of over 100.000 workers by the employers and the Government of Sri Lanka, simply because they went on strike in support of their rightful claims and demands.

In the European capitalist countries and in the United States police brutality against the strikers has become a rule rather than an exception.

Capitalist monopolies and the Governments acting on their behalf seek to break down and weaken the class-based trade union organisations, promote reformism and set up docile trade unions to keep the workers in submission and to make them accept the consequences of the crisis, the so-called austerity policies, the arbitrary acts of the employers and pressures exercised by such financial monopoly centres as the IMF.

Yet the workers do not lay down their arms, they continue the struggle. The trade unions reject class collaboration. In the light of this, and in order to provide the workers and their trade unions with an effective instrument of united struggle in the fight for their vital rights and interests, the 9th World Trade Union Congress adopted a fundamental document, namely the Universal Declaration of Trade Union Rights. It is precisely in this context that the 21st Session of the WFTU Bureau, together with the TUIs proclaimed 1980 a Year of intensified action in defence of trade union rights.

The General Council reaffirms that this is a vital matter calling for the broadest solidarity of the trade union movement in order to make the capitalist governments and employers stop their onslaught on trade union rights and freedoms of the working people and provide them with employment, safe working conditions and social guarantees. The General Council welcomes the resolute united action by the working people and their trade unions and urges them to step up this fight, in order to achieve:

- strict observance of the Universal Declaration of Human Rights;
- complete observance of ILO conventions on trade union rights, especially convention Nos. 87 and 98 on freedom of association and collective bargaining and the immediate reinstatement of all victimised workers;
- implementation of the provisions of the Universal Declaration of Trade Union Rights.

Only continuous mobilization, increased action and trade union struggle in the broadest unity, can lead to the satisfaction of the working people's legitimate demands and end the arbitrary acts and anti-trade union repression practiced by the capitalist monopolies and the Governments under their control.

Moscow, October 5, 1980

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

S T A T E M E N T

JOINT INTERNATIONAL TRADE UNION ACTION ON PROBLEMS OF ECONOMIC DEVELOPMENT AND FOR A NEW INTERNATIONAL ECONOMIC ORDER

All countries have the right to free economic development without external interference. The use of the harvest of such development by the citizens of these countries in one of the basic human rights.

In its relentless drive for profit, monopoly capital completely ignores the vital economic interests of entire states and the interests of the working people, and deprives millions of men, women and children of this basic right. It even deprives them of the right to live. According to UN experts, 12 million children died of hunger in 1978 - the International Year of the Child. Two thousand million people are classified as poor, and 800 million as destitute. Experts estimate that, unless immediate action is taken, 200 million people will die of hunger before we enter the 21st century.

The working people and the trade unions totally reject the view that this disastrous state of affairs is inevitable. Poverty and hunger result from imperialist domination and exploitation by the transnational corporations. These can and must be ended. The workers' and peoples' heroic struggle has stamped out colonialism and has assured countries of national independence in political terms. But these countries are deprived of the right to economic independence - development of their national resources for the benefit of their own peoples, free from economic coercion by transnational corporations and private banks. These countries are now faced with attempts to impose a collective neo-colonialism on them through their involvement in capitalist regional associations and alliances for the purpose of making them dependent on the capitalist economy. This is exemplified by the Lomé-I and Lomé-II Conventions, which were imposed on the developing countries by the western capitalist

states for the purpose of continuing their uninterrupted supplies of cheap raw materials, while failing to deal with the problem of labour protection and conditions of employment for the working people in the newly liberated countries.

The 31st Session of the General Council of the WFTU declares its unchanging and complete solidarity with the struggle of the workers and peoples for the economic independence of all countries and of the developing countries in particular. The General Council supports the developing countries' collective actions against the transnational corporations, and for the establishment of absolute control over national resources and their development. The major victory scored in the struggle against the transnational oil cartel needs to be consolidated.

The General Council of the WFTU supports the call issued by a number of developing countries for the establishment of a democratic and just international monetary system and for the elimination of institutions like the International Monetary Fund (IMF). The IMF is being manipulated by the transnational corporations and the governments of the countries in which they are based, in order to impose an anti-labour, anti-people's economic policy on the developing countries as a condition for the rendering of aid.

Monopoly domination by the transnational corporations and their financial institutions on production and trade in the capitalist world increases the burden of inflation. The value of the working people's wages depreciates, while the price of goods continues to escalate (with the situation being especially difficult in countries which are completely dependent on the export of raw materials) due to a deliberate inflationary policy, and this mechanism is being utilised for a radical re-distribution of income in favour of transnational corporations and banks.

To effectively counter growing inflation, the transnational corporations and banks must be replaced by democratic structures formed as a result of international cooperation and taking fully into account national sovereignty and the economic independence of states. The establishment of new international economic order, as proposed by the United Nations, is the first essential step in this direction.

The General Council of the WFTU is convinced that the unity of the working people and the trade unions in alliance with all the progressive forces can ensure important successes in the struggle against transnational corporations, and for economic independence. This is the most effective way out of the current deepening crisis. Unity and joint action in the fight to ensure a democratic development strategy can alone put an end to the massive increase in unemployment and underemployment, can increase wages and improve living conditions, and poverty and deprivation, and propel the world economy along the road of crisis-free development. This unity must be expressed in the fraternal support and solidarity of the working people and trade unions of developing, capitalist and socialist countries, because a new international economic order serves the supreme interests of the workers of all countries.

The General Council of the WFTU approves the final document unanimously adopted at the World Trade Union Conference on Development, held in Belgrade in April 1980, as a basis for possible joint actions by trade unions at various levels.

The Report and the Resolution of the WFTU Bureau (Cotonou, May 1980) on the problems of the struggle for development and for a new international economic order reflect the priority tasks of the world trade union movement on these vital issues. The General Council of the WFTU urges the working people and trade unions of all countries to jointly hold national and regional trade union conferences on development issues, to explain to the world public the true nature of the problem of development and to promote concrete forms of unity and solidarity in the trade unions of developing, capitalist and socialist countries.

Active participation by the various groups of the international trade union movement in drawing up and controlling the application in practice of the codes of conduct for transnational corporations in developing countries, notably through the involvement in this work of the WFTU Commission on Transnational Corporations and the other similar specialised institutions of other international trade union federations, should become one of the demonstrations of cooperation among these contingents.

The experience of the socialist countries, which have put an end to unemployment and poverty, and which have travelled the great road from backwardness to progress through planning, with the participation of the working people and trade unions and on the basis of social ownership of the means of production, proves that the struggle for social development is the best strategy for economic growth.

International solidarity in this struggle - such is the working people's response to the crisis of the capitalist system and all its consequences - recession, unemployment, poverty and hunger. The world has enough means to finance development. The important thing is that these means should serve the purpose of actual economic development for all the countries of the world, instead of the syphoning off of profits and superprofits through neglect of the interests of the newly liberated countries.

It is important that these means should help to raise the working people's living standards, instead of providing resources for subsidising the arms race. Only then will we be able to win the battle against hunger and poverty. We can and we must win through by unity and solidarity.

Moscow, October 5, 1980

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

ON SOLIDARITY WITH THE WORKERS AND PEOPLE OF KOREA

The 31st Session of the WFTU General Council held from October 1 to 5, 1980, in Moscow, recognizes that due to the occupation of south Korea by US troops and the policy of the United States and its stooges seeking to perpetuate the division of Korea, the reunification of Korea has not yet taken place - 35 years after this division.

Special attention should be paid to the fact that the danger of a new war is imminent in Korea today due to the reinforcement of US armed forces and equipment, including nuclear weapons, and the frequent staging of military provocations against the Democratic People's Republic of Korea by the US imperialists and the south Korean military clique. In addition, the fascist military clique of Chon Du Hwan is continuing its brutal repression of the workers and people. Furthermore, the transnational corporations benefit from this situation and increase their profits by the super-exploitation of the working people who are fighting firmly for their demands, rights and freedoms, and for social progress.

The General Council bitterly denounces the action of the United States and the south Korean military clique against the reunification of the country, action which threatens peace in Korea and Asia and means further brutal oppression to the workers and people in the interests of the transnational corporations operating there.

For all these reasons, the General Council resolutely demands:

- that the US give up their "two Koreas" policy, stop supporting the fascist military regime of Chon Du Hwan, withdraw all its troops and nuclear weapons from south Korea and accept the rightful proposal of the Democratic People's Republic of Korea to negotiate to replace the armistice agreement by a peace treaty;

- that the Chon Du Hwan clique lift the emergency martial law, immediately disband the "Special National Security Committee", guarantee the democratisation of south Korean society and release workers, students and other democrats who have been arrested and imprisoned, including Kim Dae Jung who is in danger of execution following the death sentence passed on him.

.../...

The General Council supports the principles in three points and the five-point policy for an independent and peaceful reunification of the country, as proposed by the Democratic People's Republic of Korea.

It extends its solidarity to the just struggle of the south Korean workers and people against fascism and for democracy.

The General Council calls upon workers and trade unions the world over to step up their solidarity campaign and take vigorous action in support of the struggle of the Korean workers and people for the withdrawal of US troops from south Korea and for the peaceful reunification of the country.

Moscow, October 5, 1980

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMALARI
TÜSTAV

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

ON LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN

Taking into consideration the situation in Latin America, where there is a general intensification of the workers' struggle for their rights and freedoms, their economic and social demands and for freedom from imperialist domination and the transnational companies in face of a counter-offensive started by the latter and by the regimes catering for them, in particular, fascist and military regimes, the 31st Session of the WFTU General Council.

HAILS the united actions undertaken by the workers and their trade unions involving organisations having the broadest regional and international affiliation through united committees and bilateral and multilateral rallies in order to formulate united platforms for the workers' demands for freedom and against exploitation by the transnational corporations, the monopolies and imperialism, and for disarmament, detente, peace and freedom;

REITERATES its solidarity with the fighters of the Sandinist National Liberation Front and the other popular forces in Nicaragua - and above all the trade union movement under the leadership of the Sandinist union centre - which have scored a historic victory that opens up fresh perspectives to consolidate its revolutionary process in face of imperialist intrigues in the current struggles of the workers and peoples of the Continent.

NOTES the successes achieved by socialist Cuba in its 21 years of building a new society, which is an eloquent example of the perspectives of development in conditions of economic independence and stresses Cuba's important role in international solidarity. Calls for solidarity with revolutionary Cuba to be stepped up in face of every kind of provocation by US imperialism and particularly demands an end to the blockade, the violation of air space, the dismantling of the naval base at Guantanamo and its return to the Republic of Cuba. It also resolutely condemns the decision of the Venezuela Military Court which freed the

people responsible for the sabotage of a Cuban aircraft in Barbados, which cost 73 lives. It demands that the Venezuelan government punishes those responsible for this crime.

HAILS the achievements of the people of Grenada in the revolutionary process aimed at safeguarding the national independence and maintaining its own path of development.

VOICES its solidarity with the Brazilian workers and trade unions and with all the forces in society which are preparing the ground for a return to democracy after many years of fascist dictatorship, and calls for vigilance against the machinations of reaction in the service of imperialism and the transnational companies;

ASCERTAINS that, confronted by a rise of the peoples' fight for a democratic solution to the crisis of capitalism, imperialism the fascist regimes are trying hard to halt the process of liberation by stepping up repression, seeking to "legalize" the suppression of human rights and freedoms in preparing further military coups which, as in Bolivia, are plunging the country into chaos and repressive violence and attacking the trade union movement represented by the militant COB, arresting its leaders. Calls for solidarity action to save the life of Juan Lechín, President of the COB, of Simón Reyes, National Secretary and also the lives of other activists who have been detained and brutally tortured. Urges the trade union movement to take action to condemn and isolate internationally the military junta of General García Meza.

CONDEMNS the so-called "plebiscite" staged by Pinochet in Chile which is an electoral and diversionary tactic for international public opinion organised in defiance of the will of the vast majority of the Chilean people. Demands the full re-establishment of trade union rights and freedoms, the removal of the fascist junta and the establishment of a government in conformity with the will of the Chilean people. Voices its solidarity with the struggle of the workers and their united trade union centre designed to overthrow fascism.

CALLS for the rejection by every means of the so-called "chronogram" of the Uruguayan dictatorship, which includes a similar "plebiscite" on October 21 - a new force seeking to prolong a regime which is responsible for abolishing all trade union rights and freedoms. Calls for greater solidarity with the workers of Uruguay and their trade union centre CNT for freedom, for an end to tortures and arbitrary arrests, for a general amnesty and re-establishment of democracy.

CALLS for condemnation of the situation of the workers and people of Haiti, victims of a dictator entrenched for life. Calls for condemnation of the treatment of semi-slavery endured by emigrants from Haiti in the Dominican Republic and other countries. Calls for wider solidarity with the workers and people of Haiti.

URGES the trade union movement to organise actions of solidarity with the workers and people of El Salvador and Guatemala, where repression has reached the proportion of genocide against assassinations and terrorism, kidnappings and disappearances, like those which have taken place in Argentina; for solidarity with the workers of Peru in their fight to free imprisoned trade unionists; in the defence of the workers and active trade unionists who are victims of the brutal repression prevailing in Paraguay and in defence of the rights of the national minorities in the United States, which are victims of racial discrimination and repression.

DEMANDS respect for the UN Resolution on Decolonisation and its application to those countries remaining under colonialism in Latin America and particularly the right to self-determination for Puerto Rico, Belize, French Guyana, Guadeloupe, Martinique, Aruba and Curacao.

EXPRESSES its solidarity with the people and workers of Colombia in their fight for human and trade union rights, for an end to torture, to councils of war and repression against agricultural workers and urges support for the struggle of the people of Panama including condemnation of the violations by American imperialism of the international treaty with regard to the Canal.

CONDEMNS the intrigues, military attacks and new plans for intervention formulated by the United States government in the Caribbean designed at intimidating the peoples of the continent whilst seeking to stem the tide of the peoples' struggles against exploitation and the monopolies.

DECLARES that the fight for trade union rights and democratic freedoms in Latin America is now the priority task for international solidarity with this continent in order to protect jobs and wages against unbridled exploitation by the transnationals, for better living and working conditions, for well-being, for growth and for economic and social progress. For the peoples of Latin America the fight for peace is also a priority in view of the situation prevailing on that Continent.

Moscow, October 5, 1980

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL
(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

ON SOLIDARITY WITH PALESTINE AND THE STRUGGLE OF THE ARAB PEOPLES

The WFTU General Council, meeting in its 31st session in Moscow from October 1-5, 1980, having studied the tense situation in the Middle East after the Camp David plots, notes that this situation is characterized by Israel's growing arrogance, its aggressivity and territorial expansionism against the peoples of the region. This is chiefly borne out by:

- the annexation of Jerusalem and its proclamation as Israel's 'eternal capital' and the plans to annex other Arab territories in the Syrian Golan Heights;
- the bloody repression of the Palestinian masses on the West Bank and in the Gaza Strip;
- the continuing confiscation of land, establishment of Zionist settlements and expulsions of the inhabitants;
- the stepping up of acts of aggression and repeated criminal bombing of southern Lebanon.

In defiance of the United Nations resolutions and of world opinion, Israel carries on its aggressive and expansionist policy, supported in all spheres by American imperialism, especially through its military bases in the region. This support has become a matter of outbidding in the presidential election campaign in the US.

The General Council notes with concern that, in addition, the situation in the region is marked by a fierce imperialist Zionist and reactionary campaign waged against the entire Arab liberation movement.

In Egypt, Sadat's regime carries on its policy of submission to the United States and to Zionist plans. Anti-labour and anti-popular repression is gaining in intensity, especially

because of the presence of American military bases, troop concentrations and threats of aggression against Libya.

In Lebanon, acts of aggression against the southern part of the country are being stepped up, while the imperialists, Zionists and fascists are further hatching their plots to divide the country, establish there a confessional entity, threaten the security of its people and undermine its unity, territorial integrity, sovereignty, democratic aspirations and membership of the Arab community.

In Syria, the masses face the Camp David plot and all schemes of imperialism, Zionism and reaction intended to destabilize and weaken the progressive regime and hamper its development. Imperialism makes use of its agents and tools, in particular the organisation the Moslem Brotherhood, to reduce Syria's capacity to play its role as a bastion of steadfastness and resistance in the face of the Israeli aggressor.

In the Gulf, the imperialist offensive has become more aggressive; it threatens the security and interests of the peoples in that region, especially the progressive regime of democratic Yemen and the national and progressive forces of the Peninsula and the Gulf.

In this context, the WFTU General Council expresses its deep concern about the outbreak of an armed conflict between Iraq and Iran, which helps imperialism carry out its aggressive plans and directly militarily intervene to gain control of the oil resources in the service of the multinational interests. The General Council insists that it is absolutely necessary to stop the fighting as soon as possible and insists that the conflict be settled by peaceful means to re-establish peace in the area.

In the Western Sahara, the war forced on the people continues to threaten peace and security in the region. This is accompanied by an excessive military strengthening of the Moroccan regime, provided by French and American imperialism, which directly threatens the progressive regime in Algeria.

Because of this situation in the Middle East, the WFTU General Council is convinced that all the labour, popular, democratic and national forces should be brought together in a broad front of struggle that could mobilize Arab masses against their adversaries and welcomes all efforts in this direction, especially the activities carried out by the Arab People's Congress.

The General Council holds that the full application of the Universal Declaration of Trade Union Rights and democratic freedoms of Arab workers and masses is an essential condition of their development and mobilisation for the great battles to be fought in order to find a general solution and establish a just peace in the region.

It also condemns the violation of trade union and civil rights and freedoms in Palestine: in the occupied Arab territories, in Bahrein, Sudan, North Yemen and Jordan.

To achieve this just, lasting and much desired peace, it is necessary for the Israeli troops to immediately withdraw from all the Arab occupied territories and to implement the rights of the Palestinian people to self-determination and the establishment of an independent and sovereign Palestinian State under the leadership of the PLO, as stipulated in a recent UN decision.

The General Council urgently calls on the workers and trade unions of the whole world to redouble their active support to the Arab national liberation movement and to demand:

- the application of the recent UN resolution on Palestine within the stipulated period;
- a firmer exercise by the United Nations of its powers, by imposing the necessary sanctions against Israel to ensure its implementation of its resolutions. A strengthening of international solidarity with the struggle of the workers and people of Palestine, under the leadership of the PLO, which is their only legitimate representative;
- the immediate release of all political prisoners from Israeli jails and an end to the repression against the Palestinian people and workers on the West Bank and in the other occupied Arab territories;

- an immediate end to the acts of aggression and criminal bombing in southern Lebanon and the implementation of the UN resolution demanding the Israel's withdrawal from the territories it is occupying in Lebanon and the establishment of Lebanon's sovereignty over these territories;
- increased solidarity with Syria in its resistance to the Camp David plot and to help it continue its independent economic, social and political development;
- the implementation of UN and OAU resolutions to end the conflict in the Western Sahara, by respecting the national rights of the Saharoite people to self-determination through immediately starting negotiations between the two parties concerned in the conflict, namely the Moroccan government and the Polisario Front, following the pattern of those undertaken with the Mauritanian government, to establish peace in this part of the Arab world and of Africa;
- the closure of all American bases in the region, especially those in Oman, Egypt, Bahrein and Somalia, and resistance to threats of direct American intervention in the Gulf region.

Moscow, October 5, 1980

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

IN DEFENCE OF THE RIGHTS OF MIGRANT WORKERS

The 31st Session of the WFTU General Council expresses its preoccupation concerning the ever increasing problems facing migrant workers in capitalist countries.

Campaigns of a racist and xenophobic nature implying that immigrants are responsible for the crisis and unemployment bring about police violence and unpunished racial crimes.

In several countries foreign workers are forced to return to their countries of origin en masse.

The General Council of the WFTU believes that trade union organisations should launch broad united actions to resist all discriminatory measures and practices as these are contrary to the basic rights of migrant workers. Every day, hundreds of thousands of migrants face the threat of arbitrary dismissal, without there being any guarantee of their rights. Urgent measures need to be taken to put an end to this deteriorating situation.

The 31st Session of the WFTU General Council reaffirms the basic right of working people to work in their country of origin. In order to implement this right, states should formulate their policy for social and economic development with emphasis on achieving full employment through structural reforms ensuring the rational use of manpower and material resources. This is the most radical and promising way of solving the problems of migrant workers.

However, the proportions assured today by large-scale immigration call for other, more urgent, measures, including fulfilment of obligations by countries using migrant labour, in order to eradicate the unfavourable and discriminatory conditions in which migrant workers find themselves. While insisting on the

full equality of rights for these working people in every sphere of life, the WFTU demands that migrant workers and their families be given protection at national and international level by agreements ensuring the same guarantees for all working people without exception, in particular:

- an end to all kinds of discrimination in jobs and in society in general;
- the guarantee of full trade union rights under the same conditions as workers of the country, in line with the Universal Declaration of Trade Union Rights, adopted by the 9th World Trade Union Congress;
- the elaboration of a policy on migrant labour on the basis of agreements between governments and with the participation of the respective trade unions;
- a solution to the problem of the workers unlawfully in the country and of the illegal trade in immigrant labour;
- the strict implementation of international standards and the formulation of new ones in accordance with the real situation and present needs.

The General Council instructs the WFTU Secretariat to prepare a study on these problems resulting in a document to be presented to the 10th World Trade Union Congress and also a WFTU action programme on the rights of migrant workers.

Moscow, October 5, 1980

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

S T A T E M E N T ON EUROPEAN SECURITY AND DISARMAMENT

Europe was the scene of two world wars and this is why the problems of European security are of great significance. After the welcome breath of detente which only recently was still filling the workers and people of Europe with optimism and hope, the cold currents of tension are here once more. They were not started by a "mythical" Soviet "threat", neither were they provoked by the revolution in Iran nor the "Afghan problem". Far from it. Their source is in the White House, the Pentagon and NATO, eager to deal blows to detente wherever it appears, especially in Europe, where it was born, and everywhere it has taken root and is beginning to bear fruit.

In an attempt to resolve the crisis of the capitalist system, imperialism is relaunching the arms race and reviving a policy of tension.

The decision taken by Washington in 1978 to "complete the arming" of NATO and another imposed by the Carter administration to base new American missiles in western Europe - the "new nuclear strategy" promoted by the White House - are not all these the source which introduces a cold political climate in the world ?

The policy from the other side of the Atlantic dictated to western Europe is opposed to the interests of the peoples on the European continent. It seeks to change western Europe into an American arsenal of nuclear missiles - a potential battlefield - and, as such, to guarantee the security of the territory of the United States.

The workers who in the past have more than once had to bear the heavy burden of militarism and the arms race, are once more made to pay for this policy which is being forced on them.

Such a policy goes against the interests of the workers. It brings new hardships and suffering, reductions in living standards, further price increases and continuing inflation. This policy threatens the right to work and helps increase the army of unemployed by hundreds of thousands, and even millions, of people.

.../...

This policy brings with it a threat to the sacred right of every man, the right to life. It is contrary to the aspirations of the peoples devoted to peace and cooperation.

This policy serves the interests of the imperialists and aggressive circles and, above all, the military-industrial complex and the monopolies related to it.

These very circles realise fabulous profits which grow in direct proportion to increasing international tension and the exacerbation of the arms race. They spread the fear of a "threat from the East", a pure invention intended to help launch an offensive against the workers' rights and vital interests, against democratic and trade union freedoms.

This policy is, of course, doomed to failure. It is impossible to stop the march of history, as it is impossible to reverse its course. The objective premises which are the basis of detente have not changed in the least.

The trade unions in the European countries function in different social regimes. On many issues their stands differ. Yet they must be identical as far as the safeguarding of peace and detente is concerned, in line with the identical interests of those whom the trade unions represent and defend. All the European workers, all the peoples of the world need peace, detente and disarmament. It is the duty of the trade unions to actively act together in order to achieve these noble objectives.

The WFTU General Council makes the following appeal to all the workers and trade unions in Europe:

1. Let us prevent the implementation of the Nato plan to base new American nuclear missiles in western Europe.

The workers' interests demand that the billions of dollars intended for this purpose be used to satisfy the social and economic demands of the trade unions to:

- create new jobs and reduce unemployment in the countries of western Europe;
- reduce taxes, launch a struggle against inflation and price increases;
- raise pensions, unemployment benefits and other social benefits and allowances;
- raise wages and eliminate wage inequalities;

.../...

- ensure access to training for young workers;
- improve educational and public health services;
- carry out, in the interest of the workers, other social reforms.

2. Let us act together to oppose the worsening of international tension and an escalation of the arms race, to seek together ways which can save peace and consolidate detente in Europe and the whole world.

Let us, in the interest of European workers and peoples and of working people in the whole world exert active efforts in the trade unions:

- in favour of proposals for negotiations on systems of medium-range missiles in Europe;
- in favour of the Madrid meeting of representatives of States participating in the European Conference in Helsinki;
- for the convening of a big international trade union forum to discuss the socio-economic consequences of the arms race and to draw up a trade union programme for using the resources invested in the war industries for peaceful ends including the conversion of these industries for peaceful purposes.

Workers and trade unions of Europe ! Let us act together in each country and in the whole of Europe in the name of present and future peace !

Moscow, October 5, 1980

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

AGAINST US MILITARISM FOR AN INDIAN OCEAN AND PACIFIC PEACE ZONE

The installation of US military bases in the region of the Indian Ocean and the Pacific is but one aspect of the full-scale counter-offensive by US imperialism, which the WFTU denounced at the outset some years ago. The military bases and facilities made available to the United States by Egypt, Bahrain, Oman and, just recently, by Kenya and Somalia are important links in the sprawling US military deployment.

At the same time, with the consent of British imperialism, the Americans have converted the island of Diego Garcia into a formidable air and naval base equipped with the most sophisticated weapons, including nuclear weapons. With the assistance of French imperialism, the United States now has vast military facilities at its disposal on Reunion island, above all the Omega base for nuclear submarine forces.

The General Council of the WFTU emphasises that a further aspect of the imperialist counter-offensive is manifested in the strengthening of regimes loyal to the United States, like those of Turkey, Saudi Arabia, Morocco, Pakistan, Thailand, Japan and South Korea, which are abundantly supplied with highly sophisticated military equipment. This US military presence, together with the military arsenal of Israel and the racists of South Africa is being ceaselessly primed by means of a "task force" or "rapid deployment forces" with hundreds of thousands of men prepared to intervene at a moment's notice in Asia, the Pacific, Africa, and the Middle East under the pretext of defending the vital interests of the United States, which are, in effect, the interests of the multi-national monopolies. Aware of the designs of American imperialism to stem the tide and stop the advance of the national liberation movement and the forces of social progress by threats, blackmail and direct intervention, the General Council of the WFTU vigorously condemns the military agreements concluded between the United States and Somalia, in particular, and which are a direct threat to Socialist Ethiopia and demands their repeal.

In this context, the WFTU General Council expresses its disquiet over the joint military manoeuvres by the United States and Japan and the conversion of defence forces into combat forces,

.../...

and their participation in landing operations by US "marines" in Okinawa and in the joint manoeuvres known as RIMPAC alongside the forces of the United States, Australia, New Zealand and Canada with the main aim of bolstering the military alliance among these countries and the expansion of US bases in Australia.

The convergence between US imperialism and the Chinese leaders poses an additional threat to peace throughout this region. Supported by the American imperialists and the reactionary Japanese forces, the Peking authorities are currently pursuing hostile and expansionist policies towards Vietnam, Kampuchea and Laos, dragging the ASEAN countries -- and above all Thailand -- into plots against the countries of Indochina. Such policies create a hostile and dangerous situation for Indochina and are vehemently condemned by world public opinion.

The General Council of the WFTU condemns this policy of force of US imperialism, its allies and whipping boys, a policy which is, in fact, aimed at safeguarding the interests of the multinational monopolies and perpetuating their plunder of the world's resources, at destabilising the progressive regimes in Afghanistan, Ethiopia, Democratic Yemen, Madagascar and others, putting pressure on the national-liberation movement as a whole, preventing the liberation of Namibia and South Africa, and, above all, stepping up the arms race and jeopardising the policy of international detente and world peace.

The General Council reiterates the demands of the WFTU in conformity with the requests made by many countries in the region and with the UN Declaration to declare the Indian Ocean a zone of peace. It believes that this peace zone should extend to cover the region of the Pacific. Such a vast zone of peace can and must be a zone of regional cooperation, economic independence and social development and of the promotion of peace and security for all the countries of the region of the Indian Ocean and the Pacific.

It will do everything within its power for action to be taken in this direction by the trade unions of the region.

Moscow, October 5, 1980

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS

31st SESSION OF THE WFTU GENERAL COUNCIL

(Moscow, October 1-5, 1980)

R E S O L U T I O N

SOLIDARITY WITH THE STRUGGLE OF THE WORKERS AND PEOPLES OF NAMIBIA AND SOUTH AFRICA

Dramatic developments in Southern Africa have focused international attention on the struggle of the Namibian people for national liberation. As this struggle advances, the efforts of the South African fascist regime and its allies to frustrate the will of the Namibian people are being intensified. This requires an increase in international solidarity with the Namibian people through their liberation movement SWAPO and through the National Union of Namibian Workers.

Concerning Namibia, the General Council of the WFTU considers that the struggle of the people of that country for self-determination is a struggle for the overthrowing of racism and apartheid.

The legitimacy of such a struggle is quite obvious. It results from the nullification of the 1966 Mandate by the UN on South Africa's administration of Namibia by the International Court of Justice in 1971.

The General Council of the WFTU rejects any negotiations by the five western so-called Contact states as a weakening of the UN position as the recognised authority of Namibia, and a trick to protect the interests of the multinational corporations.

In South Africa itself, the fascist regime has acquired all the features of a militarist state, where the military and economic forces work closely together for maintenance of white supremacy.

The struggle in South Africa has assumed greater significance.

The combination of a defiant mass working class, students and the military and political operations of the African National Congress of South Africa and its allies are challenging the regime within the citadel of racism itself.

The Pretoria regime's response has been to continue arresting, brutalizing and shooting down unarmed workers and

.../...

students who are demanding recognition of their trade unions, higher wages, better working conditions, an end to pass laws and the inferior education designed for the Black people.

The recent waves of strikes by the African workers which started at the beginning of this year and continue upto the present day are almost unprecedented in the country's history.

The General Council condemns the migrant labour system as practised in South Africa, which has brought about the breaking up of family life. We demand the abolition of the hostel and compound system used for the accommodation of male and female workers separate from each other.

The General Council calls on International and Regional trade union centres, and support groups to focus attention on Namibia and South Africa, and to:

1. intensify the campaign for a comprehensive total boycott of racist South Africa and to ensure the complete termination of all contact with racist South Africa especially by imperialist powers as the US, Britain, Federal Republic of Germany, France, Japan, etc.;
2. mobilise world public opinion concerning the terrible danger of the further development of nuclear capability by South Africa, recognising that it is a threat not only to the peoples of southern Africa but to mankind as a whole;
3. call upon all oil producing countries and other countries exporting petroleum products to take unilateral action to impose an embargo on the supply of oil to South Africa;
4. organise campaigns demanding that South Africa treat freedom fighters in South Africa and Namibia as prisoners of war in accordance with the Geneva Conventions of 1940 and Protocol 1 of 1977;
5. increase political, moral and material support for the South African Congress of Trade Unions;
6. the national and international campaigns having resulted in the annulment of James Mange's death sentence, it is necessary to carry on the struggle and to join the nationwide and international campaigns for the release of Nelson Mandela and all the other political and trade union prisoners.

Moscow, October 5, 1980

UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE
(FSM)

REUNION DU BUREAU EXECUTIF

(Caraballeda, Vénézuéla, 23 septembre 1981)

D E C I S I O N

Le Bureau Exécutif de l'UIS des Travailleurs du Commerce, réuni le 23 septembre 1981 à Caraballeda, Vénézuéla, après avoir discuté les points de l'ordre du jour de cette réunion,

- 1) SE DECLARE D'ACCORD avec les problèmes contenus dans l'introduction à la discussion concernant le développement de la solidarité internationale ouvrière et CHARGE le Secrétariat d'appliquer dans la pratique les conclusions du débat de cette question. Le Bureau Exécutif autorise le Secrétariat de l'UIS à diffuser ce document aux organisations affiliées et amies, en leur adressant, au nom du B.E., la demande d'apporter leur contribution à l'augmentation du niveau tant qualitatif que quantitatif de la solidarité, et d'entreprendre à leur tour de nouvelles actions de solidarité internationale.
- 2) APPROUVE les propositions pour l'élaboration de l'étude intitulée "Commerce et Désarmement" et charge le Secrétariat de prendre les mesures nécessaires pour être réalisées dans les meilleures conditions. L'étude sera réalisée par le Secrétariat de l'UIS avec l'appui des syndicats du commerce et instituts spécialisés des pays suivants : Union Soviétique, R.D. d'Allemagne, France, Hongrie, Nigeria, Cuba, Panama, Roumanie, Syrie et Autriche.
- 3) PREND NOTE de l'information sur les activités déployées par le Secrétariat depuis la session du Comité Administratif. Les participants à la réunion ont échangé leurs points de vue sur les orientations, le rôle et les problèmes du travail futur de l'UIS.

.... /

- 4) ADOPTE le Plan de travail de l'UIS proposé pour l'année 1982 et le SOUMET à la ratification de la 31ème session du Comité Administratif, ensemble avec le Budget dont les prévisions seront approuvées à la veille de la session respective.
- 5) DECIDE de convoquer la 31ème session du Comité Administratif à Budapest (capitale de la Hongrie) au mois de MAI 1982, avec l'ordre du jour suivant :
 - Les conclusions découlant des documents du Xe Congrès Syndical Mondial pour les activités de l'UIS ;
 - le renforcement des syndicats - Droits et libertés syndicales - les effets de la crise capitaliste (chômage et inflation) ;
 - approbation du Plan de travail et du Budget de l'UIS pour l'année 1982 ;
 - rapport des Commissaires aux comptes.
- 6) En ce qui concerne le 2ème point de l'ordre du jour, destiné à la réalisation d'un large échange d'informations et d'expériences sur le sujet : "Le renforcement des syndicats - droits et libertés syndicales - les effets de la crise capitaliste (chômage, inflation)", le Secrétariat rédigera et diffusera aux membres du C.A. un plan thématique orientatif concernant les problèmes principaux à débattre. Les membres du C.A. de France, Chypre et Nigeria présenteront des informations sur le problème : "Les effets de la crise capitaliste dans leurs pays et les tâches des syndicats dans ce domaine".
- 7) MANDATE les camarades
 - a) János VAS, président et Ilie Frunzâ, secrétaire général de représenter l'UIS du Commerce aux travaux du Xe Congrès Syndical Mondial ;
 - b) Alvaro VILLAMARIN, secrétaire, de représenter l'UIS aux travaux du Congrès de la FILCAMS-CGIL d'Italie ;
 - c) Dagmar HODANOVA, vice-présidente, de représenter l'UIS aux travaux du Congrès Mondial des Femmes qui se tiendra à Prague du 8 au 13 octobre 1981 ;
 - d) Ilie FRUNZA, de représenter l'UIS aux travaux de la Conférence de l'UIST des Industries alimentaires, Tabacs, Hôtels et branche connexes, à Berlin les 14 et 15 octobre 1981.

Caraballeda, Venezuela, 23 septembre. 1981.

UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE
(FSM)

Projet II.

PROPOSITIONS

pour l'élaboration de l'étude intitulée :

"COMMERCE ET DESARMEMENT"

Préambule

I.- Sur la base des prévisions contenues dans le Programme d'activité pour la période 1981-84, l'UIS du Commerce oeuvrera afin que ses actions concernant l'approfondissement de la professionnalisation et de la régionalisation soient accompagnées de l'intensification de sa participation aux luttes visant la solution positive des aspects qui découlent de la situation internationale.

Dans la Résolution sur la paix et la solidarité adoptée par la VIème Conférence professionnelle internationale des travailleurs du Commerce (Budapest, juillet 1980), les participants à la Conférence ont estimé que "les luttes des syndicats et des travailleurs du commerce dans la défense de leurs intérêts nécessitent d'être plus étroitement liées au renforcement du combat contre la crise capitaliste et ses conséquences, pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international, la liquidation du sous-développement, pour le droit de chaque peuple de bénéficier de ses ressources naturelles et du fruit de son travail, pour le désarmement, la détente et la paix."

La sauvegarde de la paix préoccupe tous les travailleurs et les peuples. La situation politique actuelle dans le monde renforce l'exigence de leurs actions. Ils ont conscience du fait que nombre des problèmes essentiels dont dépend l'avenir et le progrès de l'humanité ne sont pas résolus. La question du désarmement demeure l'un des problèmes essentiels. A présent, nous assistons au durcissement de la tension dans le monde. La course aux armements à laquelle se livrent les puissances impérialistes - particulièrement les USA ainsi que d'autres pays membres de l'OTAN -

.../

est une menace croissante à la détente, à la paix et à la sécurité des peuples.

Notre UIS a suivi avec grande attention les nombreuses initiatives et actions entreprises récemment en faveur du désarmement par les différentes sessions du mouvement syndical international. Elle s'en réjouit et se déclare prête à promouvoir sous toutes formes possibles leur réalisation. Etant convaincue de la responsabilité et du rôle croissants des syndicats dans le monde d'aujourd'hui, l'UIS du Commerce soutient pleinement l'initiative de la FSM de convoquer à Paris les 15-17 décembre 1981 la Conférence Syndicale Internationale sur les aspects socio-économiques du désarmement.

L'UIS du Commerce s'associe aux préoccupations des travailleurs de tous les continents face à la course effrénée aux armements, à la dégradation du climat politique et à la grave menace pesant sur la détente, la sécurité et la paix. Cette inquiétude est rendue encore plus pressante par la récente décision du président Reagan de commencer la fabrication et l'accumulation des bombes à neutrons. Ses tentatives de changer les rapports des forces et de conquérir une position hégémonique militaire constituent la voie inévitable vers une catastrophe nucléaire.

En 1980, selon les données publiées par l'Institut international de Stockholm pour les recherches sur la paix, l'humanité a enregistré un nouveau record absolu en matière de dépenses pour les armements : 1 million de dollars par minute, 550 milliards annuellement. Des sommes suffisantes pour couvrir plusieurs fois le coût des programmes de développement économique et social de différentes régions du monde. Cette année, le chiffre pourrait dépasser 700 milliards de dollars, situation qui frôle l'absurde, mais qui, en accentuant la prudence, invite aussi à des actions responsables, sensées d'annihiler les causes de ces dépenses.

Il est normal que l'arme en tant qu'instrument de destruction, de mort, soit associée sur le plan psychologique à la peur. Mais si l'on pense aux arsenaux de notre époque (16 tonnes d'explosifs par habitant), à leur possibilité de tuer 15.000 fois chaque

.../

habitant de notre planète, le syndrome acquiert des proportions à peine imaginables à leurs dimensions réelles.

Malgré les espoirs de paix de ses habitants, l'Europe est devenue le plus grand arsenal du monde. Sur son territoire sont disloqués 11.000 têtes nucléaires tactiques, 72.000 chars, 23.000 avions, 700 bases et installations militaires.

Et comme si l'Europe n'était pas sursaturée d'armes et de militaires, l'OTAN a décidé d'implanter de nouveaux types de missiles sur le continent, qui créent le danger de l'escalade de la course aux armements, menaçant tous les pays européens. Sur le terrain miné du vieux continent, les stratèges essaient de "faire place" d'ici 1983, à environ 600 missiles de portée moyenne "Pershing 2" et "Cruise" à charges nucléaires.

Les membres de l'OTAN, ignorant délibérément les nombreuses initiatives des pays socialistes, notamment de l'URSS et des forces démocratiques du monde éprises de paix, poursuivent leur course pour la suprématie militaire et accroissent en permanence leur potentiel de guerre.

En effet, la politique d'armement engloutit une grande partie des ressources de notre planète. Pour 10 chars ultra modernes, on dépense environ 10 millions de dollars, somme équivalant aux dotations pour 250.000 m2 de magasins. Une escadrille d'avions de chasse supersoniques coûte plus que 100.000 pharmacies et, au prix payé pour un cuirassé, on pourrait assurer l'électrification d'un périmètre hébergeant environ 90 millions d'habitants. Jusqu'à la munition nécessaire à une salve complète tirée du canon antichar standard qui coûte 5.000 dollars, représentant la valeur du produit national brut par habitant réalisé dans un pays développé.

Ne prenant en considération que ces chiffres, on peut affirmer avec certitude que le désarmement constituerait un immense bénéfice pour l'humanité. Les ressources ainsi libérées assureraient la satisfaction d'importants besoins d'ordre économique et social. Mais le principal et le meilleur bénéfice serait la

la paix, la détente internationale, l'accroissement de la confiance et jusqu'à la normalisation des rapports interétatiques, l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

La lutte des travailleurs pour la paix est fortement liée à la lutte contre les effets de la crise du capitalisme sur leur niveau de vie. Ainsi, on peut considérer que les conquêtes économiques et sociales, péniblement obtenues sont une contribution au renforcement de la paix dans le monde, puisque ces conquêtes représentent un changement des rapports de force au détriment des causes de toutes les guerres, du capitalisme et de l'impérialisme.

Les travailleurs des sociétés capitalistes, qui ne possèdent pas les moyens de production en tant que classe exploitée, ne sont pas intéressés à la guerre et aux profits découlant de la production d'armes, comme c'est le cas des sociétés transnationales. La paix est un idéal des travailleurs. L'expérience historique a démontré que dans les guerres impérialistes, les victimes, ceux qui donnent leur sang, sont toujours les travailleurs, les mêmes qui sont aussi trompés par la machine de propagande et l'idéologie de l'impérialisme. Ce sont eux qui ont toujours lutté contre les guerres d'oppression et qui se trouvent aujourd'hui dans le front commun de lutte pour la paix. En luttant contre les monopoles, surtout contre les sociétés transnationales, les travailleurs luttent directement contre les motifs de guerre.

Pour les travailleurs et leurs syndicats des pays socialistes, la question de la paix et du désarmement a toujours été au centre de leurs activités puisque pour les travailleurs de ces pays, les dépenses indispensables pour la défense constituent un poids lourd pesant sur l'économie nationale, absorbant une partie importante des ressources nécessaires à l'accomplissement plus rapide des tâches de l'édification socialiste et, par conséquent, pour la satisfaction des besoins croissants des masses laborieuses. C'est pourquoi tous les efforts des pays socialistes sont tendus vers la sauvegarde de la paix.

.../

La classe ouvrière de ces pays n'a rien à gagner d'une guerre, des préparatifs de guerre ou de la production d'armements.

Les travailleurs du commerce des pays socialistes sont convaincus que les sommes utilisées à des fins militaires seraient plus utiles et efficaces si elles étaient employées pour élever le niveau de vie du peuple et apporter une aide aux pays en voie de développement.

Car les pays en voie de développement sont de plus en plus soumis à un pillage systématique par la politique d'exportation d'armements pratiquée par l'impérialisme qui maintient beaucoup de ces pays dans la pauvreté et les prive de ressources considérables dont ils auraient un besoin urgent dans leurs efforts pour se délivrer de la dépendance économique et politique. Dans les pays en développement, les dépenses militaires sont aujourd'hui 2,5 fois plus élevées que leurs dépenses pour la santé publique, et dépassent de 50 % leurs dépenses consacrées à l'éducation nationale.

Voilà pourquoi l'UIS du Commerce et ses organisations affiliées militent constamment et d'une manière constructive pour la réalisation impérative et concrète du désarmement. Le désarmement, et en premier lieu la cessation de l'armement galopant nucléaire sont autant d'actes de nécessité urgente, réclamés impérieusement par la raison d'être-même de l'humanité. Car un affrontement nucléaire une fois déclenché ne posera plus ni le problème du conquérant ni celui du survivant. Pour les survivants d'une telle guerre, il n'y aurait d'ailleurs ni nourriture, ni d'autres nécessités essentielles à la vie. Donc, la tâche primordiale de notre époque consiste dans la cessation immédiate de la course aux armements.

Dans ce contexte, les travailleurs du commerce et leurs organisations syndicales ont un rôle fondamental à jouer. Au défi des forces bellicistes, le mouvement syndical mondial, en tant que représentant légitime des travailleurs, doit répondre clairement et conséquemment par l'unité et les actions communes

.../

de toutes les forces syndicales ainsi que par la conjugaison des initiatives de paix des pays socialistes et de l'activité des travailleurs dans les pays capitalistes et en voie de développement.

La nécessité des actions unitaires, de la coopération et de l'alliance étroite entre les syndicats de toutes tendances est donc imposée par les mêmes intérêts de classe et par les mêmes aspirations économiques et sociales des travailleurs, indépendamment de leur affiliation syndicale au niveau international ou régional.

Pour cela, notre UIS appelle ses organisations affiliées et amies à hausser ensemble leurs voix avec toutes les forces progressistes et démocratiques du monde pour soutenir toute initiative visant à réduire la course aux armements, à la destruction de tous les stocks d'armes qui pourraient, par leur puissance, anéantir des civilisations entières ; pour organiser des meetings, conférences, colloques et débats sur le désarmement et la paix. En tant qu'organisation de classe des travailleurs du commerce, nous sommes en droit de débattre à tous les niveaux des questions d'importance vitale pour tous les travailleurs. Nous exigeons des gouvernements une politique de renoncement à la course aux armements et la prise de mesures efficaces de désarmement.

Notre UIS exige d'être associée à l'étude des problèmes concernant la reconversion et la répartition des moyens libérés, pour l'adoption de programmes à long terme pour le mieux-être des travailleurs, pour la création d'emplois, pour le développement des secteurs sociaux.

Cette étude visera la détermination des influences que peut exercer le désarmement sur l'évolution du commerce contemporain, tant en ce qui concerne l'emploi, le fonds des marchandises, la dotation des espaces commerciaux que l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs de notre branche.

.../

II.- L'étude intitulée "COMMERCE ET DESARMEMENT" sera réalisée par le Secrétariat de l'UIS avec l'appui des syndicats du commerce et d'instituts spécialisés des pays suivants : U.R.S.S., R.D. d'Allemagne, France, Hongrie, Nigeria, Cuba, Roumanie, Syrie, Panama et Autriche.

III.- Les points que les membres du collectif devront développer peuvent être les suivants :

- La lutte des syndicats des travailleurs du commerce pour le désarmement et la paix ; les travailleurs du commerce ont conscience de leur responsabilité dans la lutte pour la sauvegarde de la paix - La nécessité de tous les travailleurs de connaître les conséquences désastreuses d'une éventuelle guerre nucléaire.

- Quelles sont, selon votre opinion, les causes de la course aux armements, et pourquoi celle-ci est contraire aux intérêts des travailleurs en général et des travailleurs du commerce en particulier ;

- La lutte contre la course aux armements est la lutte contre le rôle néfaste des sociétés transnationales, y compris les sociétés transnationales du commerce ;

- la reconversion est un fait possible et nécessaire. La liaison étroite entre la lutte pour la paix et la progression des conquêtes économiques et sociales ;

- la croissance économique mise en cause par la course aux armements ;

- la place des dépenses militaires et de l'industrie de guerre dans le contexte du revenu national ;

- l'aggravation de la situation sociale et économique dans la sphère de l'influence capitaliste et des sociétés transnationales ;

.../

- les aspects politiques, économiques et sociaux de la vente d'armes ;

- les activités du commerce extérieur menacées par le commerce des armes ; les raisons économiques et politiques du commerce des armes ;

- l'influence que peut exercer le désarmement sur l'évolution du commerce, tant en ce qui concerne l'emploi, le fonds des marchandises, la dotation des espaces commerciaux que l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs du commerce, compte tenu des problèmes spécifiques de chaque pays ;

- le rapport existant entre la lutte contre le sous-développement et la paix, tenant compte que ces deux problèmes fondamentaux sont pour les travailleurs et leurs syndicats le grand défi des années 80.

IV.- Le document qui sera préparé individuellement par les organisations mentionnées antérieurement sera envoyé à l'UIS du Commerce fin juillet au plus tard.

V.- Le Secrétariat de l'UIS organisera à la fin de l'année 1982 avec les auteurs des études respectives une réunion consultative pour examiner et discuter les résultats des études réalisées, et synthétiser les conclusions en découlant.

La création, lors de cette réunion, d'un groupe de rédaction qui sera chargé d'élaborer jusqu'à la fin du mois de JUIN 1983

le document final contenant les éléments principaux des études, de manière qu'il puisse aider les syndicats et les travailleurs de notre branche dans la réalisation d'actions concrètes pour le renforcement du combat pour le désarmement.

Le secrétariat de l'UIS assurera la large publication du Document final "COMMERCE ET DESARMEMENT" après son approbation par les organismes dirigeants de l'UIS du Commerce.

=====



Communiqué de Presse

No 31

Prague, le 23 juin 1981

LA F.S.M. CONDAMNE VIGOREUSEMENT L'EMPRISONNEMENT DE SYNDICALISTES POUR AVOIR CHANTE L'INTERNATIONALE EN TURQUIE

Le 19 juin 1981 un tribunal militaire d'Istanbul a condamné 14 militants syndicaux membres du choc ouvrier de DISK/MADEN-IS à 5 ans et demi de prison suivis de mise en résidence surveillée pendant 1 an et 10 mois, pour avoir chanté l'Internationale dans une réunion statutaire d'une organisation syndicale, le 23ème Congrès National du DISK/MADEN-IS, au mois de décembre 1979. Ces jugements ont été passés sur la base du fameux article 142 du code pénal ture, emprunté en 1936 au code mis en application en Italie du temps du régime fasciste de Mussolini.

La FSM condamne avec force ce jugement odieux et arbitraire d'un tribunal militaire.

Elle appelle les travailleurs du monde à dénoncer ce jugement et à exiger son annulation immédiate.

Ce nouvel acte anti-syndical et anti-ouvrier du régime ture est l'expression de la violation systématique, des droits et libertés syndicaux et démocratiques élémentaires. C'est une suppression totale des libertés fondamentales de l'homme comme celle d'opinion et d'expression. Ainsi la politique répressive ne cesse de s'accroître en Turquie, ne servant que les intérêts des milieux les plus réactionnaires à la solde de l'impérialisme et du fascisme.

Depuis le début du mois de juin dernier, des milliers de personnes, hommes et femmes, travailleurs, étudiants, enseignants et autres, dirigeants ou membres des syndicats, des associations professionnelles et d'autres organisations démocratiques, ont été appréhendées et mises en prison où elles subissent, selon les preuves dont nous disposons, des tortures systématiques.

La FSM exprime son indignation et préoccupation profondes devant cette situation aggravée. Elle exige l'arrêt de la répression et la libération immédiate des travailleurs et des militants syndicaux condamnés arbitrairement, des dirigeants et militants de la DISK, de ceux de ses syndicats affiliés et des organisations démocratiques, en prison depuis déjà plus de neuf mois et la levée d'interdiction qui frappe la DISK et ses organisations affiliées.

Elle renouvelle son appel à toutes les organisations affiliées et amies, à toutes les organisations syndicales du monde entier à se mobiliser pour renforcer le mouvement de solidarité sous toutes ses formes avec les travailleurs de la Turquie et leurs organisations syndicales et démocratiques, pour garantir le respect des libertés et droits syndicaux.

TÜRKİYE SOSYAL TÜSTAV TARİH ARAŞTIRMA

DSF TÜRKİYE'DE ENTERNASYONAL MARŞINI SÖYLEDİKLERİ
GEREKİŞİYLE SENDİKA ÜYELERİNİN MAHKUM
EDİLMESİNİ ŞİDDETLE MAHKUM EDER.

19 Haziran 1981 tarihinde İstanbul'da bir askersel mahkemeye, DİSK/MADEN-İŞ sendikası işçi konusundaki üyesi 14 sendika militanı, 1979 aralık ayında toplanan DİSK/MADEN-İŞ 23. Ulusal kongresinde Enternasyonal marşın söyledikleri için 5,5 ^{il} hapse ve 1 ^{ay} 10 ay kamu gözetiminde zorunlu ikamete mahkum etti. Bu kararlar, ^{İtalya'da} Mussolini'nin faşist ~~de~~ rejimi tarafından ~~demokraside~~ ^{İtalya'da} yürürlüğe konmuş yasalardan 1936'da Türk Ceza Yasasına alınan ünlü 142. madde uyarınca verildi.

DSF, bir askersel mahkemeyin verildiği bu keyfi ve ağırlayıcı karar şiddetle mahkum eder. Tüm dünya işçilerini bu karara karşı çıkmaya ve aynı yönde davranmaya ve bu kararın derhal iptal edilmesi için istemlerini yükseltmeye çağırır.

Türkiye'deki rejimin sendika ve işçi düşman bu yeri davranışı, temel sendikal ve demokratik hak ve özgürlüklerin sistematik ~~olarak~~ şekilde çiğnenmesinin ifadesidir. Bu, düşünce ve ifade özgürlüğü gibi temel insan özgürlüklerinin tümüyle ortadan kaldırılması demektir. Böylece, Türkiye'deki baskı politikası ^{sadece} kemperyalizm ve faşizm yanlısı en gerici çevrelerin çıkarlarına hizmet edecek biçimde derinleşmeye devam etmektedir.

Geçtiğimiz haziran ayı başından itibaren kadın, ~~ve~~ erkek, işçi, öğrenci, öğretmen ve diğerleri, sendika, meslek derneği ve diğer demokratik örgüt ~~üyeleri~~ ya da yönetici ya da ~~üyeleri~~ ⁱⁿ birlerce insan tutuklanmıştır. ~~Bunlar, hapishanelerde, teline~~ ⁱⁿ altında bulunan kamptalar göre sistematik işkencelerdir.

~~geçirilmedi~~ . Hapishanelerde bunlara
sistematik işkenceler uygulanmaktadır .

DSF, ^{aşılacak} ~~addileyen~~ bu durum karşısında
~~duygusu~~ derin ^{bu} kaygı ve öfke duymaktadır .

Baskı durdurulmalı, keyfi olarak malikâne
edilen sendika militanları ve işçiler; ~~9 ayı aşkındır~~
DİSK'in, ~~9 ayı~~ DİSK'e üye sendikalarını, demokratik
örgütlerin, ^{9 ayı aşkındır hapsedilen} ~~yöneticileri~~ ve aktif üyeleri ve yöneticileri
derhal serbest bırakılmalı, DİSK ve üye örgütleri
üzerindeki yasak kaldırılmalıdır .

DSF, sendikal hak ve özgürlüklere saygı
gösterilmesi için, Türkiye'li işçilerle ve onların
sendikal ve demokratik örgütleriyle dayanışma
hareketini her türlü biçim altında güçlendirmek
amaçla tüm üye ve dost örgütlerini, ~~tüm~~
dünyada tüm sendikal örgütleri seferber
olmaya çağırır .

Ve ayrıca Sendikalar Platformu

Sendikal İsteme Platformu

hakkında karar alınır .

DİSK son Genel Kurulunda

12.05.2005

12.05.2005-15 1977 Genel Kurul

Sendikalar Platformu

May -Eylül - Ocak

Dünya Sendikalar Federasyonu Demokratik Alman Cumhuriyeti'nin başkenti Berlin'de yaptığı 24. Büro toplantısında Türkiye'de sendikal hakların çignenmesi ve işçilere katkırı karşı baskıları protesto eden bir kararı protesto etmiştir. Dünya Sendikalar Federasyonunun Büro toplantısında alınan aynen şöyle deniyor:

"Dünya Sendikalar Federasyonu Bürosu'nun 24. oturumu sendikal hakları ve demokratik özgürlükleri temelden ayaklar altına alan keyfi gözaltına almaları, tutuklamalara başvuran yüzlerce sendikacıyı işkenceden geçiren Türkiye'deki askersel rejimi şiddetle protesto eder. Geçenlerde Dünya Sendikalar Federasyonunun istegi üzerine Türkiye'yi ziyaret eden Batı Alman Avrupalı bir grup hukukçu bu ülkede insan hakları ve sendikal hakların ciddi bir biçimde ayaklar altına alındığını doğrulamışlardır. Bu baskıcı önlemler genelinde 600 bin üyesi bulunan Türkiyeli işçilerin geniş desteğini kazanan ilerici sendika örgütü DISK'in yönetici ve aktivistlerine karşı yöneltilmiştir. Öyle anlaşıyor ki Mussolini zamanında İtalyan hukukundan aktarılan Türk Ceza Yasasına göre DISK'in üst yöneticileri pek çok DISK aktivisti koğuşturulmakta, hatta ölüm cezasıyla karşı karşıya bulunmaktadır. Türkiye'deki askersel rejim NATO ve ABD askersel güçlerinin yardımıyla, bu güçlerin hegemonyacı planları için elverişli bir ortam yaratıyor. Bu güçler ülkede demokratik ilerlemeyi önlemek, dünya barışını ve güvenliğini vahim biçimde tehlikeye sokarak, bölgede özellikle emperyalizmin etkinliğini arttırmayı amaçlıyorlar. Türkiye'deki bu rejim Türkiye işçi sınıfını ve sendikal hareketi başsız bırakmak istiyor. Türkiye işçi sınıfı onların savaş kıskırtıcılığı politikasına karşıdır. Türkiye işçi sınıfı savaşımıyla yabancı sermayenin, ve çok uluslu tekellerin çıkarına yürütülen kemerleri sıkma politikasını ülkenin içinde bulunduğu sosyal ve ekonomik bunalımın yükünün emekçi halkın üzerine yıkılması politikasını reddetmektedir. DSF Büro'sunun 24. oturumu Türkiye'de sendikalar üzerinde yürütülen baskıyı şiddetle lanetler. Tüm tutuklu sendikacıların bir an önce serbest bırakılmasını, tüm koğuşturma ve davaların durdurulmasını ve DISK üzerindeki yasagin kaldırılmasını ister. Dünya Sendikalar Federasyonu Bürosu, bütün ülkelerdeki işçilere ve sendikalara protesto eylemlerini daha da arttırmaya, Türkiye'deki askersel rejimi sendikal haklara ve demokratik özgürlüklere saygı daymaya zorlamak için gerekli adımları atmaya çağırır.

Dünya Sendikalar Federasyonu bu yolda savaşımlı eęgüdümlü kılmak ve güçlendirmek için hertürlü birliğe yönelik girişim yollarını arayarak, kendisini Türkiye'li işçilerle ve Türkiye halkıyla dayanışmayı artırmaya yükümlü kılar.

Berlin, 24 Mart 1980

Dünya Sendikalar Federasyonu
Bürosu 24. Oturumu.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA NAKİNE
TÜSTAV

Brüder!

Ihr wißt, daß unser Land seit dem 12. Sept. 1980 von einer faschistischen Militärdiktatur regiert wird. Diese faschistische Junta faßt Beschlüsse in Übereinstimmung der aggressiven und den Weltfrieden gefährdenden Politik der USA und NATO, verwandelt das ganze Land in eine Base für den US-Imperialismus und ist Repräsentant und Vollstrecker der Wirtschaftspolitik der mit dem Imperialismus und internationalen Konzernen direkt zusammenarbeitenden Monopolbourgeoisie unseres Landes. Seit ihrer Machtübernahme verbietet die faschistische Junta die Tätigkeit der Organisationen unserer Arbeiterklasse sowie sämtlicher demokratischen Organisationen und Gruppen zur Verteidigung von Frieden und Demokratie und begann deshalb eine großangelegte Verhaftungswelle. Die Tätigkeit des Dachverbandes der fortschrittlichen Gewerkschaften DISK und der zu ihm gehörenden Gewerkschaften wurde verboten, zur Beseitigung dieser Gewerkschaften wurden ihre Funktionäre, Vertrauensleute sowie die fortschrittlichen und aktiven Arbeiter auf die Straße geworfen, gefoltert und ins Gefängnis gesteckt. In gleicher Weise wird mit fortschrittlichen Arbeiter, die Mitglied der zu Türk-İS gehörenden sozialdemokratischen Gewerkschaften sind, verfahren. So befinden sich heute in Istanbul bereits seit 3 Monaten mehr als drei tausend Gewerkschaftsfunktionäre, einschließlich der DISK-Führung, in Haft. und ihre Zahl wächst mit jedem Tag. Für die faschistische Junta ist es zu einer dringenden Aufgabe geworden, neue Gebäude, die sich als Gefängnisse eignen, zu finden. Andererseits übersteigt die Zahl der auf die Straße geworfenen revolutionären Arbeiter längst die 10 000. Hunderttausende von Arbeitern, die die Fahne des Streiks trotz Hunger und großer Entbehrungen bis zu einem Jahr nicht einholten, und abermals so vielen Arbeitern, die zum Streik bereit waren, wurde das Recht auf Abschluß von Kollektivverträgen entzogen. Sie wurden der Früchte ihres Kampfes und der Mittel ihrer Verteidigung beraubt.

Die Lage von ca. 1/2 Million Arbeitern die auf ihren Kollektivverträge warten, will man in gleicher Weise lösen. Durch einen von einer 5-köpfigen Junta über Nacht gefassten Beschluß sollen die Früchte der Demokratie geraubt werden, die unsere Arbeiterklasse im Ergebnis von langem und entbehrungsreichem Widerstand und Streiks, im Kampf unter schweren Bedingungen und unter menschlichen Opfern, errungen hat. Einige Beispiele dafür sind:

- Angriffe und Kürzungen der Entlassungsschädigung, die ^{ent} in unserem Land, daß keine Arbeitsplatzsicherheit und Arbeitslosenunterstützung kennt, eine Art Sicherheit darstellt.
- Einfrierung der Kollektivverträge
- Streikverbot
- Forderung nach Verlängerung der täglichen und wöchentlichen Arbeitszeit
- Regulierungen, die die Lage der Rentner erschweren
- Einfrierung der Löhne durch die ewigen Phrasen, wie "Einschränkung des Verbrauchs", "Gürtel enger schnallen", "nationale Sparsamkeit"

Besonders wollen wir darauf hinweisen, daß man heute von den ohnehin sehr beschränkten gewerkschaftlichen Rechten der Arbeiter in der Türkei, wie freie Wahl der Gewerkschaft, Recht auf Abschluß eines Kollektivvertrages und Recht auf Streiks, nicht sprechen kann. Die Türkei ist jedoch Mitglied der Internationalen Organisation der Arbeit, ILO, und hat die Verträge über die Arbeitsbedingungen und die unverzichtbaren Grundrechte der Arbeiter unterschrieben. Die faschistische Militärdiktatur gibt ihre Zusammenarbeit mit den Feinden unserer Arbeiterklasse nicht auf, führt direkte Angriffe gegen unsere fortschrittliche Gewerkschaftsbewegung, DISK, und unsere revolutionären Arbeiter, verbietet unsere Tätigkeit, verhaftet und foltert uns. Dazu nutzt sie die verräterische Türk-Is-Führung als Komplizen und stößt bei ihr auf keinerlei Protest und Widerstand.

Andererseits gaben ernste Fehler und Unzulänglichkeiten der faschistischen Militärdiktatur objektiv die Möglichkeit zur Verwirklichung dessen, was wir aufgezählt haben. Unsere nationale progressive Gewerkschaftsorganisation DISK konnte seit 1975 ihre Einheiten ^{nicht waren} ~~sparen~~ ihre Führung befand sich unter Einfluß sektierischer, radikaler "linker" und rechter Strömungen. Auch auf dem letzten Kongreß war die Beseitigung dieser Situation und die Wiederherstellung dieser Einheit nicht möglich. Es gab keine Pläne, den Kampf und Organisation auf der Gewerkschaftsebene unter allen Bedingungen zu garantieren. ~~Es~~ Um es noch deutlicher zu sagen, unserer gesamten Arbeiterklasse und besonders deren revolutionäre Gewerkschaftsorganisation DISK wurden von dem Putsch der faschistischen Militärdiktatur getroffen. Verwirrung, ungeordneter Rückzug, "Anpassung" an die repräsentativen Bedingungen angesichts dieses Putsches ist von Anfang an ein Element ihrer Herrschaft. Der Sammlungsprozeß wird davon mehr als möglich ^{nötig} in die Länge gezogen. Auf Grund der besonderen Bedingungen, die durch die faschistische Militärjunta geschaffen wurde, und der Schwächen unserer revolutionären Gewerkschaftsbewegung DISK, der die Aufgabe zufällt, die Fortsetzung des "Kampfes unter allen Bedingungen zu garantieren, ist es noch leider zu früh, um sagen zu können, daß wir alle unsere Aufgaben kennen und zur Erfüllung dieser Aufgaben die Einheit hergestellt haben. Aber das ist nicht unmöglich. Heute kann man von 2 Tendenzen sprechen, die zwar noch schwach sind, aber mit den alten Fehlern behaftet sind. Die erste zermürbt sich in Diskussionen über die Schwächen der DISK und erhebt unter Hinweis auf die Notwendigkeit des Einstellens auf die schweren Bedingungen die übertriebene Forderung, nicht nur nach neuen Methoden zu suchen, sondern eine nicht nur taktisch begrenzte, prinzipiell neue Organisationsform zu finden. Diese Gruppe erkennt nicht die Notwendigkeit, die DISK als Ganzes erhalten zu müssen und den Kampf um seine Anpassung an die Spezifik der neuen Bedingung zu führen.

Was auch immer sie an Projekten und Vorschlägen macht, sie bedeuten mit der Autorität der Organisation zu spielen, sie auszuliefern und die Ebene des Gewerkschaftskampfes zu verlassen. Die zweite Gruppe unterschätzt die Tatsache, daß die faschistische Diktatur unsere Rechte raubte, wie die faschistischen Umtriebe überhaupt. Sie leugnet die Notwendigkeit des Suchens nach neuen Mitteln und Methoden, die sich sogar bei Aufhebung des Verbots für die gewerkschaftliche Tätigkeit von der bisherigen Arbeit unterscheiden würden, ab.

Unsere Auseinandersetzungen mit diesen beiden falschen Tendenzen und unsere Erfolge auf diesem Weg, werden unsere Verluste senken. Wir wollen gleich feststellen, daß es aktuelle und wichtigste Aufgabe besonders der Marxisten/Leninisten ist, solche von uns geschilderten Tendenzen, die sich in ihrer Breite noch gar nicht entwickelt haben, sich noch im Stadium "der Knospung" befinden, vorausszusehen, wissenschaftlich zu widerlegen und zu erreichen, daß die Anhänger solcher Tendenzen wieder ihre Aufgabe erfüllen. Betrachtet man in welcher Lage sich die marxistisch/leninistische Bewegung unseres Landes befindet und berücksichtigt man, daß die Probleme, die von dieser Bewegung als Ganzes gelöst werden müssen, von lebenswichtiger Bedeutung sind, so ergibt sich die Notwendigkeit und Dringlichkeit der Herstellung der Einheit aller marxistisch-leninistischen Kader bereits angesichts dieser Auflösungstendenzen auf der Gewerkschaftsebene. Unserer Meinung nach würde die vorrangige Lösung dieser Frage angesichts der schweren Bedingungen unserer Zeit ein sehr wichtiger Schritt auf dem Wege zur Einheit sein. Ohne sich von den von uns beschriebenen falschen Tendenzen ablenken zu lassen, wird der Kampf um die Wahrung der Einheit der revolutionären Gewerkschaftsbewegung, der eine Grundvoraussetzung für die allgemeine Gewerkschaftseinheit der Arbeiterklasse ist, fortgesetzt. Es ist notwendig, die von der faschistischen Junta durch gewisse neue "gesetzliche" Regelungen zu schaffende Beseitigung von Organisationen wieder auszugleichen. Eine auf die Zukunft orientierte Arbeit, die diese Notwendigkeit klar macht, kann man bereits erkennen.

Somit ist es möglich, die Pläne der Faschisten und ihre "gesetzlichen Regelungen" zu durchkreuzen.

Genossen!

Unserer Generalvorsitzender wurde in den Morgenstunden des faschistischen Militärputsches am 12. Sept. 30 verhaftet, nachdem er erst kurz vorher aus dem Gefängnis entlassen wurde. Wir haben erfahren, daß sofort nach Entlassung vom Ausnahmezustandskommandanten einer neuer Haftbefehl ausgestellt wurde, nur er konnte nicht mehr vollstreckt werden. Andererseits befinden sich besonders in Istanbul viele Regionalfunktionäre und Vertrauensleute in Haft. Es ist schwer einzuschätzen, was die nächsten Entwicklungen bringen werden. Nur eines ist klar, daß alles nach einem lang geplanten und berechneten Szenarium abläuft. Natürlich, wird der Faschismus in unserem Land, wie überall in der imperialistisch-kapitalistischen Welt, mit wachsender Stärke der Friedenkkräfte der Welt, einschließlich des sozialistischen Weltsystems, der Arbeiterklasse und der demokratischen Kräfte der kapitalistischen Länder, sowie durch die Solidarität und gegenseitige Hilfe dieser Kräfte im Rahmen des proletarischen Internationalismus, seine Basis verlieren und verschwinden. In unserem Land wurden nicht die gleichen Methoden wie von der faschistischen Diktatur des 11. Sept. in Chile angewandt. Aber in unserem Land befinden sich heute mehr als 60 000 Patrioten im Kerker, 10 000 davon in Folterkammern und 400 Hunderte liegen sterbend auf dem Foltertisch.

Man könnte noch viel mehr Beispiele geben. Kurz gesagt die türkische Militärjunta des 12. Sept. ist der chilenischen des 11. Sept. vom Charakter her ähnlich. Der Unterschied besteht in Methode, Zeit und konkretem Plan.

Genossen!

Wir haben es als Generalvorsitzender und als Generalsekretär einer unserer Mitgliedsgewerkschaften und aufgrund der von uns der Mehrheit der Führung unserer Gewerkschaften geteilten

marxistisch-leninistischen Weltanschauung als unsere internationale Pflicht empfungen, Auch mit diesen kurzen Darlegungen über die Besonderheiten und Situationen zu informieren, mit der wir konfrontiert sind und zu der wir keine andere Alternative sehen, als nach Lösungen zu suchen und zu finden. Es bleibt zu bemerken, daß es unsere Klassenpflicht ist, die brüderlichen Beziehungen, Arbeits- und Kampfbund, Aktionseinheit, Unterstützung und Solidarität zu jeder Zeit und in jeder Situation zu bewahren, deren Bedeutung und Notwendigkeit besonders unter den heutigen Bedingungen zu Tage tritt. Unser Internationalismus, der unsere Klasse auszeichnet, ist zwangsläufig und eine unausweichliche Notwendigkeit.

Brüder!

Wir halten es für notwendig noch kurz auf eine Sache einzugehen. Vor eineinhalb Jahren hat unsere Gewerkschaft eingeschätzt, daß es sowohl im Interesse des US-Imperialismus, als auch im Interesse der mit ihm kollaborierenden Monopole ist, in unserem Land eine faschistische Militärdiktatur zu erreichen. Entsprechend dieser Feststellung haben wir die Entwicklungen analysiert. Ungeachtet vieler Unzulänglichkeiten hat unsere Gewerkschaft sich mit Schutzmaßnahmen für den Fall einer faschistischen Diktatur beschäftigt. Obwohl Zentral -, Arbeitsplatz- und Gebietskomitees nicht außerordentlich gut besetzt sind und wir eine Menge Probleme haben, die wir erst lösen müssen, kann und wird eine organisierte Arbeit mit konkreten, wenn auch bescheidenen, Zielen durchgeführt. ~~Wir~~ Wir sind auf der Suche und haben zum Teil auch schon Möglichkeiten der Zusammenarbeit mit den Brudergewerkschaften gefunden. Unser Ziel ist es, die Tätigkeit unserer anderen Gewerkschaften über ein gemeinsames Zentrum zu koordinieren. Das ist ein Punkt in unserer Arbeit, dem wir besondere Aufmerksamkeit schenken.

Genossen!

Mit unseren Darlegungen haben wir einerseits unsere konkrete Lage und die zu erwartenden Entwicklungen eingeschätzt. Andererseits streben wir danach, von den Erfahrungen der internationalen Arbeiterklasse auf jedem Gebiet und besonders auf der Gewerkschaftsebene, von der internationalen Strategie und Taktik, deren Methoden vielleicht von Land zu Land unterschiedlich sind, aber deren Inhalt derselbe ist, zu lernen.

Wir halten es für eine unserer wichtigsten Aufgabe, unsere internationalen Beziehungen zu entwickeln, die brüderliche Solidarität und Hilfe mit jedem Tag zu festigen.

Dieser Brief ist ein Schritt unserer Bestrebungen in dieser Richtung, und wir sind überzeugt, daß ihr unsere Auffassungen teilt, daß er einen wichtigen Schritt darstellt.

Wir übermitteln Euch, im unerschütterlichen Glauben, daß unsere gegenseitige Information, Unterstützung und Hilfe unter allen Bedingungen fortgesetzt werden kann, brüderliche Grüße.

Özcan Kesgeç
Generalvorsitzender
der Sosyal-İş-Gewerkschaft und Mitglied
des Zentralen Leitungsrates der DISK

H. Bedri Doganay
Generalsekretär
der Sosyal-İş-Gewerkschaft

PS: Auf Grund der Bedingungen, unter denen wir arbeiten, haben wir es als geeigneter empfunden, Euch diesen Brief unübersetzt in Türkisch zu senden.

24th SESSION OF THE WFTU BUREAU
(Berlin, GDR, 24-25 March 1981)

R E S O L U T I O N
ON VIOLATION OF TRADE UNION RIGHTS AND REPRESSION
OF WORKERS IN TURKEY

The 24th session of the WFTU Bureau vigorously protests against the military regime in Turkey which is gravely violating trade union and democratic liberties, arbitrarily arresting and detaining and torturing several hundred trade unionists. The group of lawyers from Western Europe which visited Turkey recently at the request of the WFTU confirmed the serious violations of human rights and trade union rights perpetrated in the country.

These repressive measures have been directed mainly against the leaders and activists of the progressive trade union federation DISK which, with its membership of 600,000, has wide support among Turkish workers. It is understood that under the provisions of the Turkish penal code, many of which have been borrowed from Italian legislation dating back to the regime of Mussolini, the top leaders of the DISK and many DISK activists who are being prosecuted may even face the death sentence. The military regime, with the aid of the military forces of NATO and the USA, wants to create an atmosphere of tension favourable to their hegemonist designs and to prevent any democratic progress in that country and region which is particularly affected by the activities of imperialism, gravely endangering world peace and security.

This regime wants to behead the Turkish working class and trade union movement - which is against the warmongering policy and, through their struggle, rejects the austerity policies pursued by foreign capital and transnational monopolies in their own interests - and to lay the burden of the social and economic crisis in which the country finds itself on the working people.

The 24th session of the WFTU Bureau strongly condemns the repression of trade unions in Turkey and demands the immediate release of all arrested trade unionists, the withdrawal of all cases of prosecution, and the lifting of the ban on the DISK. The WFTU Bureau appeals to workers and trade unions in all countries to further intensify their protest actions and take appropriate steps to compel the military regime in Turkey to respect trade union rights and democratic liberties.

For its part the WFTU commits itself to increasing its solidarity with the Turkish workers and people by seeking every kind of unity-oriented initiative so as to coordinate and strengthen the struggle in this context.

Berlin, 24 March 1981

TÜRKİYE SOSYAL TARİH

Ülkenin sayıca ikinci sendikası olan DİSK'in aktivistlerinden biri olan Prof. Sadun Aren Ankara'da tutuklandı. Yerel basına göre Sadun Aren, İstanbul'da tutuklu bulunan büyük bir DİSK yöneticisinin duruşmasına devam edilen ^{gürup} gönderilecek. DİSK yöneticileri ^{Türk} Ceza Yasasının 142 . yasasına göre "komünist propaganda yapmakla" suçlanıyorlar. Öte yandan Türkiye Çalışma Bakanlığı memekçilerin güncel yaşamsal, toplumsal haklarını içeren bir yasa tasarısı hazırlamakta. Günaydın gazetesine göre, bu yasa tasarısıyla, işkollarının sayısı arttırılacak, grev hareketleri yasaklanacak. (Durum gazetesi, 28 Nisan 1981)

Çekoslovakya Komünist Partisi yayın organı Rude Pravo (4 Mayıs) ile Çekoslovakya Devrimci Sendika Hareketi'nin gazetesi de Türkiye'de ~~1~~ 1 Mayıs'a değiniliyor ve şöyle deniyor.

"Daha önce resmen Bahar Bayramı olarak kutlanan 1 Mayıs bu yıl Türkiye'de yasaklandı. 1 Mayıs'tan önceki gece, yani 30 Nisan akşamı, Ankara, İstanbul ve öteki büyük kentlerin caddelerinde çok sayıda polis ve askersel birlikler devriye geziyordu. Bilindiği gibi geçen 1 Eylül'de darbeyle yönetime el koyan Milli Güvenlik Konseyi Mart ayında çıkardığı yasayla 1 Mayıs'ı tatil olmaktan çıkardı. "

Dünya Sendikalar Federasyonu'nun aylık yayın organı, "Dünya Sendika Hareketi"nin Nisan sayısında, Dünya ~~Sendika~~ Sendikalar Federasyonu sekreterlerinden Jan ... "Sendika ve İnsan haklarını savunma, bu haklara saygı için güçleri birleştirmek" başlıklı bir yazısı yayınlandı. Yazıda "kapitalizm koşullarında işçi ve sendikaların haklarına karşı tekellerin ve gerici hükümetlerin saldırısından" söz ediliyor ve şöyle deniyor:

"Gericilik ve tekelci sermaye gittikçe daha çok kanlı kırımlara başvuruyor, sendika yöneticilerini öldürüyor. Bu amaçla yalnızca devlet hizmetinde baskıcı polis aygıtını kullanmakla kalmıyor, aynı zamanda gaddarca ve haince terörist çeteleri kullanıyorlar. Bu savaşta kaç sınıf kardeşimiz, yoldaşımız kiralık kaatiller eliyle öldürüldü. Bunlar arasında örneğin Türkiye Devrimci İşçi Sendikaları Konfederasyonu eski başkanı ve Maden-İş başkanı Kemal Türkler var. Bolivya'da alabildiğine süren terör, yüzlerce işçi ve sendika aktivistinin yaşamına son verdi. Salvadorda cuntanın paralı askerleri

binlerce işçiyi öldürerek, ortalığı kana buladılar."Yazıda daha sonra dayanışmanın zorunluluğu belirtiliyor ve şöyle deniyor.

"Belçika'da çeşitli dayanışma eylemlerini saptamak ve bunlar arasında bir eşgüdüm sağlamak için Türkiye'deki demokrasi güçleriyle dayanışma komitesi kuruldu. Bu dayanışma şimdi her ~~zaman~~ zamankinden daha büyük önem taşıyor. 12 Eylül darbesinden bu yana Türkiye'de demokrasi güçlerine karşı baskı büyük ölçüde hazlandı. Cunta 60 bini aşkın insanı tutukladı. 500 bin dolayında işçiyi birleştiren DİSK ve ona bağlı 29 sendikanın çalışmaları yasaklandı. Aynı şekilde grev hakkına yasak kondu. Olağanüstü mahkemeler kuruluyor. Dayanışma konusunda DSF, değişik, büyük çapta girişimlerde bulundu. DSF uluslararası örgütlere, devlet ve hükümet başkanlarına, özellikle Bolivya, Salvador, Türkiye, Şili, Tunus, Guatemala hükümetlerine protesto ve yakınma mektupları yolladı. Bu arada Türkiye'ye araştırma komisyonu gönderdi. Bu komisyon, sendikal hak ve özgürlüklerin ayaklar altına alındığını gösteren verileri ortaya koydu." deniliyor.

Cumhuriyet. 28 Nisan, 1981

"Bizim Radyo'nun yayınları için Doğu Almanya'nın dikkati çekildi. (8. sayfa).

Ankara-Cumhuriyet Bürosu: Türkiye, halen Madrit'te sürmekte olan Avrupa Güvenlik ve İşbirliği Konferansı izleme toplantısında "Bizim Radyo"nun yayınlarından dolayı Doğu Almanya'nın dikkatini çekti. Diplomatik kaynaklardan edinilen bilgiye göre, Konferans sırasında Türk temsilcisi söz alarak, Doğu Almanya'nın Bizim Radyo'nun yayınlarına izin vererek, Helsinki Nihai Senedi'nde yer alan ilkeleri çiğnediğini bildirdi. Türk tarafı bu görüşünü getirirken, Bizim Radyo'nun yayınlarıyla, Nihai Sened'te yer alan iç işlerine müdahalede bulunmama ilkesinin ihlal edildiğini belirtti. Doğu Almanya'dan Türkçe olarak yayın yapan Bizim Radyo, merkezi yurt dışında bulunan Türkiye Komünist Partisi'nin resmi yayın organı olarak biliniyor.

4 Mayıs'ta Türk Tarih Kurumu'nda yapıldı. 5 Mayıs'ta Bursa'da, 6 Mayıs'ta Konya'da, 8 Mayıs'ta Adana'da, 11 ~~May~~ Mayıs'ta Erzurum'da, 13 Mayıs'ta Trabzon'da bu konularda doktor Andrew Mango BBC'nin Güney .. Başkanı konferanslar verecek. Dr. Andrew Mango, 14 Mayıs'ta yeniden Ankara'ya dönecek ve İngiliz Kültür Derneği'nde BBC'nin dış yayınları konusunda konuşacak. 15 Mayıs Cuma günü ise, İstanbul Üniversitesinde, Atatürk'ün Türk-İngiliz ilişkisi-

lerine etkisi, akşam ise Nişantaşı'ndaki Türk-İngiliz Kültür Derneği'nde, BBC'nin dış yayınları konusunda konuşacak. İngiltere'den ayrılmadan önce, BBC muhabiri Yurdakul Fincancı ile bir söyleşi yaptı.

Cumhuriyet- 23 Nisan 1981

"Baştürk Bakırköy İş Mahkemesinde Savunmasını Yaptı"

"DİSK'in kapatılma davasına dün Bakırköy İş Mahkemesi'nde bakıldı. Hakim daha önce yetkili iş mahkemesinin bir genel kurulunda, genel merkezin Ankara'ya alınmış olması nedeniyle, Ankara olduğu yolundaki kararını bozan Yargıtay kararına uydu. Mahkeme ayrıca, savcılık iddianamesinde yer alan kapatma istemine ilişkin suçların niteliği gereği davaya sıkıyönetim mahkemelerinde bakılabileceği gerekçesiyle davanın sıkıyönetim mahkemelerine alınıp alınmayacağı konusunun sıkıyönetim savcılığına sorulması kararını da verdi. Mahkemenin eski kararında direnmesini isteyen DİSK genel başkanı Abdullah Baştürk, bu konuda yaptığı savunma konuşmasında, hukuki yanı değil, politik yapı ağır basan bir dava olduğunu söyledi. Bu dava, bir işçi konfederasyonu olarak DİSK'in, ya da DİSK yöneticilerinin yasa dışı bir eylemi, bir kararı, bir planı, sonradan bulunup ortaya çıkarıldığı için açılmamıştır. Bu dava bir fiile, bir eyleme dayandırılarak da açılmamıştır. Bu dava, DİSK yöneticilerinin yıllardır, basında, televizyonda, toplu iş sözleşmeleri sırasında, toplantı ve mitinglerde, yani kamuoyunda herkesin gözü önünde açıkça ortaya konan görüşlerinden ötürü ülkemizin çıkarlarının savunulmasından ötürü, işçilerin hak ve özgürlüklerinin bir bütün olarak savunulmasından ötürü, görüş ve eylemleri sonradan suçlanarak açılmıştır, dedi. =

Savcı Baştürk'ün konuşmasında, savcılığa hakaret suçunun işlendiğini söyleyerek, ... Bakırköy savcılığına suç duyurusunda bulunulması, ve konuşmanın bir kopyasının verilmesini istedi. DİSK avukatları savcılığa hakaretin söz konusu olmadığını, savunma hakkının kullanıldığını bildirdiler. Mahkeme savcılığın istemi halinde, konuşma metninin incelemeye verilebileceğini karara bağladı. Kısa bir süre önce Türk-İş'in üyelik başvurusunu reddeden DİSK'in üyelik başvurusunu ise faaliyetinin askıda, ve yöneticilerinin tutuklu olması nedeniyle, görüşmeyi erteleyen, AET ülkeleri sendikalarının oluşturduğu, Avrupa Sendikalar Konfederasyonu genel sekreteri ... da duruşmayı izledi. Mahkeme DİSK avukatları Ercüment Tahiroğlu, Halil Çelenk, Hasan Fehmi Güneş, ve 48 avukat adına hazırlanmış

yazılı savunmayı, davanın esasına girilmediği gerekçesiyle dosyaya almayı reddetti. Savunmanın sadece, yargıtayın bozma kararına ilişkin, mahkemenin direnmesi ^{gerektiği} yolundaki bölümünün kısa bir özetini bapta geçirtti. DİSK avukatları mahkemenin daha önce, vermiş olduğu yetkisizlik kararını bozan yargıtayın mahkemenin gerekçelerini yanıtlama ~~madığını~~ ^{gerektiği} madığını ve kararında gerekçe koymadığını vurgulayarak, usulsüz olduğunu ve böyle usulsüzlüklerin bu karara karşı iş mahkemesinin direnme kararı vermesini istediler. Ancak, mahkeme yargıtayın bozma kararına uyma kararı verdi. Baştürk'ün savunması:

DİSK genel başkanı Abdullah Baştürk, mahkemenin eski kararında direnmesini isterken yaptığı savunmada, davadan amacın yalnızca, DİSK'in fiilen kapatılması, fiilen tasfiyesinin değil, ~~xxx~~ sınıf ve ~~xxx~~ kitle sendikacılığının tasfiyesi olduğunu söyledi. DİSK'in amaç ve çalışmalarını kısaca bir özetini yaptıktan sonra da, suçlamaların tümünü reddettiklerini söyleyerek,

... eleştirdi ve şöyle dedi. 1961 Anayasasının 46. maddesinde, temel bir hak olarak yazılı sendika kurma hakkına, ve 274 ve 275 sayılı yasaların öngördüğü, sendikal hak ve özgürlüklere dayalı olarak kurulan ve kuruluşundan bu güne kadar yasaların öngördüğü, sınırlar içinde hareket eden DİSK, bugün tüm yöneticileri ve üyeleri ile birlikte suçlanmak istenmektedir. Bu davanın ilerde taleplemede de belirtildiği gibi, 600 binden fazla işçinin yargılanmasını getireceğini, ve üyesi olunmak istenen AET içinde kullanılan sendikal hak ve özgürlüklerin en asgarisini savunan DİSK'in yargılandığını öne süren Baştürk, savunmasını özetle şöyle sürdürdü. DİSK anarşi ve teröre, en açık bir biçimde karşı çıkmıştır. Fabrikadaki işçiden, DİSK'in genel başkanına kadar, DİSK üyeleri, / faşist numlulara hedef olurken, DİSK her vesile ile, anarşi ve teröre karşı mücadele için ilgili kişi ve kuruluşlara çağrı yapmıştır. DİSK ülkenin içinde bulunduğu ekonomik bunalımın da sorumlusu olmamıştır. Bu bunalımın sorumlusu olarak işçiler, emekçiler gösterilemez. Nitekim sözde yüksek ücret almaları, grev yapmaları nedenleriyle, ekonomik bunalımın sorumlusu olarak işçilerin gösterilemeyeceği, işçi hareketlerinin, ^{hiç} ~~hiç~~ olmadığı, ücret sorunlarının farklı bir biçimde çözüldüğü, 12 Mart sonrası açıkça kanıtlanmıştır. DİSK kurulduğu günden bu yana, ulusal bağımsızlık ve demokrasinin, en kararlı savunucusu olmuştur. Emperyalizme, faşizme, o nedenle karşı çıkmış, yoğun bir biçimde barışı savunmuştur. Açık açık söyledik, yazdık, uyguladık: DİSK'in temel özellikleri şunlardır, Kitle örgütü olması, sınıf örgütü olması, demokratik örgüt olması, bağımsız örgüt

bu kanaatta olduğumuz için yaptık. Şimdi de aynı görüşteyiz, görüş ve eylemlerimizin suç olmadığını açıkça söylüyoruz. Türkiye'de genelde demokratik hak ve özgürlüklerin, özelde sendikal hak ve özgürlüklerin hayata geçirilmesi için, mücadele veren ve bugün bu yüzden 1/8 sanık sandalyesine oturtulmak istenen DİSK'in üyesi ve yöneticisi olmaktan onur ve kıvanç duyuyoruz. Tarih en yüce hakimdir. ~~Tarih~~ Tarih işçi ve emekçi sınıfımız DİSK'i akliyecektir, bağımsız yargı organlarının da bizi akliyeceğine inanıyoruz. " Mahkeme kapatma davasına ilişkin - savcılık iddianamesi ve ek taleplerinde, 141 ve 142'ye ilişkin suç- ların ^{islenmesine} ilişkin iddiaların yer aldığını, devletin kişiliğine karşı iş- lenen suç niteliğindeki bu suçlara ilişkin davalara bakma yetkisinin se isterse sıkıyönetim mahkemelerinin olduğu gerekçesine dayanarak, bu konuda sıkıyönetime yazı yazılmasına karar verdi, duruşma 18 Mayıs saat 10.30'a ertelendi.

TÜSTAV
TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMALARI

TRADE UNIONS AND NATIONAL INTEGRATION

By
Y. D. SHARMA

AITUC PUBLICATION

I

The All India Trade Union Congress is deeply concerned at the grave situation that is developing in and around our country to-day. Both externally and internally the country is faced with serious threats to its unity and national integrity, as well as its sovereignty and independent economic development.

Externally, India is facing the hostility of the U.S., China Pakistan axis. The imperialist powers led by U.S.A. have generally been hostile to India and its policy of non-alignment, peace and friendship with Soviet Union and other socialist and democratic countries. They have been supporting the successive Pakistani regimes and arming Pakistan with a view to use it against India. Their intrigues in Kashmir for the last 32 years have been frequently exposed in the UNO.

The U.S.A. and Pakistan had first entered into a Military agreement in May, 1954. In September, 1954 Pakistan had joined the Baghdad Pact. It also became a member of SEATO. It had thus become an important base for U.S. Military Plans and was chosen to play an important role in U.S. global strategy. India faced military attack from Pakistan in 1948 and 1965. Again India found itself involved in a war with Pakistan on the question of liberation of Bangla Desh.

During the last 20 years the Chinese expansionist leaders have been stepping up their activities against India. They have been engaged in increasing collaboration with the imperialist powers headed by U.S.A. and supporting reactionary regimes in various parts of the world including the military dictatorships in Pakistan and Bangla Desh.

The intrigues of U.S.A., China, Pakistan and Bangla Desh against India have reached an alarming magnitude during the recent years. The territory of China, Pakistan and Bangla Desh has been extensively used to create serious problem in Kashmir as well as in the North Eastern States.

The story of imperialist plots in Kashmir has been well known for the last three decades. But what has not been so well known and what has only been coming to light in recent years is the large scale interference by the Chinese and Bangla Desh regimes in the North Eastern States of India.

The various imperialist agencies which have been operating in this region under religious, cultural and even educational sign-boards have been actively collaborating with the Bangla Desh and Chinese agents.

The activities of the U.S. China and Bangla Desh in the Eastern part of India have been further intensified after complete failure of American and Chinese plans in Vietnam, Laos and Kampuchea. The Indian people have always supported the heroic struggle of the peoples of Vietnam, Laos and Kampuchea. They opposed Chinese aggression against Vietnam and hailed the fall of the pro-Chinese genocidal regime of Pol Pot in Kampuchea. Recently, India has recognised the new democratic Government of Kampuchea, a step which has been furiously attacked by the governments of U.S.A. & China as well as their supporters.

The over-throw of reactionary regimes and the establishment of socialist and democratic governments in Vietnam, Laos and Kampuchea have greatly weakened the U.S.—Chinese influence in this region, which has made them more desperate, in concentrating their attention on India's North Eastern States.

A lot of evidence has come to light regarding the interference of China, Bangla Desh and the pro-American Thailand regime in fomenting trouble in the North Eastern States by means of propaganda, supply of arms and training of elements hostile to India on Chinese territory or on Burmese territory, which is not under the effective control of the Burmese Government.

The recent events in Assam, Tripura, Manipur, Meghalaya etc., have shown the extent to which these activities have progressed.

In the North Western Sector, the U.S., China, Pakistan conspiracy against India has got linked up with their open attacks against the Revolutionary regime in Afghanistan.

Ever since the April 1978 Revolution in Afghanistan, the Americans, Chinese and Pakistanis have mounted a large scale offensive against democratic Afghanistan. They are supplying money, arms and giving training facilities in Pakistan to the reactionary elements of Afghanistan to engage in terroristic activities against the people of Afghanistan. In this they are supported by Egypt and some other reactionary Arab Governments and the Islamic fanatics in Iran. But the American Chinese-Pakistani plot has been successfully foiled by the Soviet Union by providing timely and effective help and support to the democratic government of Afghanistan. The stand taken by India on the Afghanistan question has made the imperialists and their henchmen furious and they have stepped up their activities against India in various ways in this sector also. Their target for destabilisation is once again the State of Kashmir, a part of which is under Pakistani occupation. Through this part, China and Pakistan have already constructed Kara Koram Highway, which is being used for the transport of Chinese arms and supplies to the terrorists of Pakistan.

The recent threat of the Jamaat-e-Tulaba, the student wing of the Jamat-i-Islami to launch an "Iranian type of liberation struggle" in the Kashmir valley is to be seen in this background. The Tulaba was planning to hold an International Conference in Srinagar, inviting foreign delegates, from over 20 countries most of which are known for their pro-American attitude. This plot was defeated by the Kashmir Government by banning the conference.

The plans of the U.S.-China axis to encircle India with the aim of undermining and subverting its Independence and National Integrity have assumed very serious and menacing proportions. Their threat is further enhanced by American activities in the gulf countries and the establishment of a huge U.S. Military base in the Indian Ocean Island of Diego Garcia.

In the background of such extensive and menacing plots of imperialism, its allies and agents, we have to see the various negative developments inside our country during the recent period. The external and internal forces of disruption and destabilisation of India are working in close collaboration among themselves.

II

India is a land of many religions, languages cultures and even races. Notwithstanding all such diversities, our national unity was built up and strengthened during the glorious period of our fight for independence from the British yoke. The National independence movement against British Imperialists was strong enough to defeat and overcome repeated imperialist attempts to foment many types of divisions and conflicts amongst the people of India. The British, however, were successful in fanning the communal conflict by giving encouragement to the two nations theory, which resulted in the partition of the country and the formation of Pakistan.

History has demolished the two nations theory. Pakistan disintegrated and Bangla Desh came into existence as an independent sovereign State. But both Pakistan and Bangla Desh have failed to evolve into democratic secular States and have been mainly under military rule, getting deeper and deeper into obscurantism. Their present-day Governments have mostly become pawns of world imperialism and people have been denied basic democratic rights, including trade union rights. India, on the other hand has continued to be a democratic and secular State and has survived external and internal challenges to its democratic and secular State structure. It has also been able to defend its sovereignty and national integrity in the face of such challenges. India has faced many attempts to destabilise and weaken its democratic and secular set up and its federal state structure.

It successfully defeated the imperialist conspiracy to break Kashmir away from India, a conspiracy, in which the rulers of Pakistan played the role of main agents of imperialism. But it lost a sizeable part of Kashmir's territory, which is still in Pakistani occupation and which is being used for continued attempts to destabilise the political and communal unity of Kashmir. Inside Kashmir itself, communal and pro-imperialist forces like the Jamat-i-Islami and Jamat-i-Tulaba have been operating and are once again raising their ugly head, threatening cessation from India by launching so-called liberation movement against India.

In Jammu, on the other hand, Hindu communalists are indirectly aiding the communal forces operating in the Kashmir valley by raising the demand for separation of Jammu from the rest of the State.

Ever since independence, the communal organisations and political parties like the R.S.S., the Jansangh (now renamed the Bhartiya Janata Party) and the Jamat-i-Islami have been fanning the fires of communalism and provoking serious communal clashes in different parts of the country. All these activities of the communal elements undermine the secular character of our State and seriously weaken the democratic movement and the struggles of the toiling people for their basic demands including the struggles of the trade unions.

Our country has a federal structure in which States, generally formed on the linguistic principles, have been given a measure of autonomy though limited in certain respects, with their own legislative assemblies and State Governments. But this linguistic set up is sometimes sought to be exploited by reactionary, feudal, pro-imperialist and pro-capitalist forces by intensifying conflicts between people speaking different languages within the same State or between the neighbouring States. Such conflicts also greatly undermine the democratic movement of the people and at times seriously disrupt the trade union movement and other organisations of the toiling people.

The country has seen the extremely harmful role played by organisations like the Shiv Sena in Bombay and other urban parts of Maharashtra. For several years its violent and disruptive activities against workers belonging to the Southern States and employed in Maharashtra caused grave damage not only to the trade union movement but also to the general democratic movement and particularly the left movement.

Shiv Sena raised the cry of jobs for the 'sons of the soil' and exploited the slogan to attack and split a number of trade unions in Bombay. It attracted a good deal of support for a time and even became a political force in the city of Bombay,

but the democratic movement, the left movement and the trade union movement boldly faced the challenge of the Shiv Sena and unmasked its reactionary disruptive and pro-capitalist face. Its potentiality for mischief has been largely contained and it has now remained in the field as a right-wing political party entering into various opportunistic alliances with a view to gain some seats in the elections.

The Shiv Sena movement was the first serious manifestation of the "sons of the soil" theory. The slogan of "sons of the soil" has since been taken up by several other reactionary organisations and opportunistic politicians in other States.

There is nothing wrong in demanding preference in employment for the local people in any area, where new industries are established. In particular, where big projects come up, often leading to displacement of some villages or the occupation of lands of certain farmers, it is but just and fair that preference in employment should be given to displaced persons, whose traditional occupation has been adversely affected by setting up of new industrial projects. Otherwise also, when new industries are set up in any region, the local people naturally aspire to find employment in such industries. For this purpose it is necessary even to provide training facilities to local people and enable them to learn the various trades.

It is an entirely different matter, however, when the slogan of "sons of the soil" is exploited and utilised to divide the working people and set the local people against the outsiders. Employment in an industrial project has also to be need-based and people with the required skills and qualification may not always be available in any particular region or locality.

The system of hiring labour for many new projects through contractors has often intensified this problem. The labour contractors tend to bring cheap labour from far off places, so that they are isolated from local people and are at the mercy of the contractor and his henchmen.

While supporting the claims of the local people for finding employment in industry in any region or locality, we must not overlook the fact that India is one country and its citizens have a right to seek and accept employment in any part of the country. There are today tens of millions of workers throughout the country who are working in States or Regions which are far away from their places of birth. The trade unions, therefore, have to be on guard against pernicious attempts to drive away workers who are already employed, under the garb of providing jobs to the "sons of the soil".

The problem of unemployment, which is very acute in our country cannot be tackled by counter-posing the claims of one section of workers against another on the basis of either lan-

guage or region or even caste or religion. We must be always vigilant against subtle methods of dividing the ranks of the working class.

Our country has suffered from uneven economic development over long years. The economic development under the British colonialists was primarily motivated by their own strategic and economic requirements. They were not interested in planned and balanced economic development of the country. After attaining independence, and adoption of economic planning, some attempts have been made to develop industries, particularly in the public sector, in different States and in new areas. While some progress in this direction has been made, the fact remains that several States and several regions in some States have remained relatively neglected and backward. This has been particularly true of the North Eastern Region of India, comprising of Assam, Meghalaya, Arunachal, Manipur, Mizoram, Nagaland and Tripura.

Although a few public sector projects like Refineries, Fertilizer plants and oil production units have been set up in Assam, the region as a whole lags behind the rest of the country. And this region is rich in forest wealth, plantations as well as mineral oil.

The North Eastern Region has a long border with Bangla Desh in the South and West and Burma and China in the East and North. This makes it a very strategic region, vulnerable to various types of anti-Indian activities from the neighbouring countries. The partition of the country in 1947 and the development in the East Wing of Pakistan (present day Bangla Desh) have brought a large number of refugees to this region from time to time. Some of them have come and settled down legally in the wake of partition and later the creation of Bangla Desh. Many, however, have also infiltrated into various States of India in a clandestine way in search of livelihood. The large influx of outsiders into North-Eastern States combined with their economic backwardness has created a complex problem in this region.

It may be mentioned here that a very large number of refugees came from West Pakistan and settled into the various States like Punjab, Haryana, Delhi, Rajasthan, Gujarat, Uttar Pradesh, Madhya Pradesh and Maharashtra, but they were more or less successfully rehabilitated and did not create any serious problem for the States concerned.

In the North-Eastern Region, however, the outsiders in some cases have become a perilous problem. In Tripura, for example, the number of people, who have migrated from Bangla Desh even exceeds the number of original tribal population of the State.

The isolation of the people of these States from the rest of the country has been increased by the difficulties of transport and communication. Not many people from these States are able to visit the rest of India, nor do many Indians from other States visit these North Eastern States for tourism, pilgrimage etc. In this situation of relative isolation, various types of anti-national forces have been active in these States under various political, cultural, linguistic, religious and educational sign boards.

In this region there have been long standing cessationist movements by tribes in Nagaland or Mizoram. But even well-known leaders of Naga and Mizo tribes have been coming round and getting reconciled to their future development within the Indian Union and as an integral part of India.

Events during the last one year, however, have created a dangerous situation in the whole region. It has taken the form of a movement for expulsion of all outsiders from this region.

The movement for the expulsion of "foreign nationals" was launched at a time when the economic situation in Assam had been aggravated by growing unemployment and rising prices. This led to mounting mass discontent and growing struggle of the working class and toiling people against the ever increasing prices and deteriorating living and working conditions. The left movement and the trade union movement in Assam was spear-heading this movement of the toiling people against the growing economic crisis in the State.

A number of united rallies and conventions were held by the left parties and trade unions during latter part of 1979 on urgent people's issues. These rallies and conventions received wide mass response throughout the State. This unnerved the vested interests and the reactionary elements, and the right wing political parties began to conspire to divert people's attention towards communal, linguistic and regional chauvinist issues.

As early as 15th August, 1979 the Assam State Committee of the AITUC had warned against this danger. Following the fall of Janata Ministry at the Centre in August, 1979, the Janata Ministry in Assam also fell in September, 1979. A new Ministry was formed in the State. Due to the death of a Janata M.P. a bye-election was announced to the Lok Sabha. The Janata Party wanted to delete the names of many Muslim voters on the plea that they were foreign infiltrators.

When the mid-term Lok Sabha Poll was announced, a movement was launched to postpone the elections in Assam till the names of the "foreign nationals" were deleted from the electoral rolls. The movement gathered momentum and eventually the election could not be held in the State except in two constituencies in the District of Cachar which has a Bengali speaking majority. The law and order situation deteriorated and

President's rule was imposed with effect from 12th December, 1979.

The movement swept the whole of Assam and gradually spread to states of Manipur and Meghalaya also. In Tripura the tribal youth took up the slogan of expelling the outsiders and a situation of civil war developed in Tripura where there is a left front government in office.

The movement in Assam has been spearheaded by students and youth but it received a very wide support of other sections of the people. Gradually, the leadership of the movement passed in the hands of cessationist, communal and reactionary elements, who diverted it against the minorities and in particular the Bengali speaking people.

The movement has taken a heavy toll of human lives and has led to destruction and burning of thousands of houses. It has freely resorted to violent and terroristic methods. It has created wide-spread fear not only among the Bengali speaking citizens but among all other linguistic minorities. It has crippled the economy of the State and caused a heavy loss to the entire Indian economy by resorting to blockade of supplies of crude oil and oil products, jute, timber, bamboo etc., to the rest of the country. For the past several months not only the Oil Refineries in the State of Assam have been affected but also the Oil Refinery in Barauni in the State of Bihar has been idle for lack of crude oil supplies. The fertilizer factory at Barauni has also been forced to stop production for a long time. Thus the movement has caused a heavy drain of foreign exchange because the country had to import crude oil, oil products and fertilizers to make up the short-fall in production caused by the Assam blockade.

Though there have been disputes in the past between neighbouring States on various issues, the weapon of economic blockade has been used for the first time by the Assam agitation only. It has dealt a severe blow to the concept of an integrated economic development of India. The crude oil, tea, jute, etc., produced by Assam belongs as much to the whole country as the coal produced by Bengal or Bihar or the cotton produced by Maharashtra or the tobacco produced by Andhra Pradesh.

Politically, the movement has been widely used to attack the left parties and in particular the CPI and CPM whose members have been harassed, assaulted and even murdered. In fact the Assam Students' Union and the Assam Ganasangram Parishad have repeatedly denounced all India political parties and dubbed them as irrelevant to the situation in Assam. But their main attack is diverted against the left parties as well as the Congress(I) and Congress(U). The various groups of Janata Party have been lending direct or indirect support to the move-

ment. Even many people belonging to the Congress(I) and Congress(U) have also been giving their support to the agitators at the district and local levels. The RSS has been not only supporting the movement in Assam, but has been campaigning in support of the slogans of the Assam agitation in other States of the country as well.

Many intellectuals, who have criticised the movement and pointed out the danger involved in such a separatist movement have been harassed, persecuted and even been beaten. More and more the movement has assumed the character of an anti-Indian movement attacking national unity and integrity of the country, its economy and its secular and democratic set up.

A dangerous aspect of the Assam movement has been a virulent attack on the organised trade unions in Assam both in the private and public sectors and Associations of Central Government and State Government employees. The trade unions of oil workers, bank and insurance workers, railwaymen and P & T employees have all been subjected to attacks by this movement. The agitators have set up parallel organisations against the existing trade unions in the name of Karmachari Parishads.

III

Although a lot of material has been published in the newspapers and journals about the cessationist and anti-national character of the Assam movement, it would be instructive to quote the following secret circular of All Assam Students' Union giving out their plans and programmes for their activities against the minorities and the national unity and integrity of India.

SECRET

ALL ASSAM STUDENTS UNION

GUIDELINE FOR THE TOTAL REVOLUTION IN ASSAM

1. Formation of secret society in different levels with underground Headquarters under single leadership with strict discipline, code and conduct.
2. Collection of funds.
3. Selection of those Assamese Politicians, Dalals, Govt. Servants, exploiters etc. who acted against the interest of the society.
4. Select those non-Assamese politicians, Dalals, Govt. servants, exploiters etc., who acted against the interest of the society.
5. Fix up a date for local trial.
6. Develop cordial relationship with the Nagas, Mizos, Manipurians, Meghalayans, Arunachalies, Tripurians and all other indigenous people of this region and march up hand to hand.
7. Settle up border disputes with the Nagaland, Meghalaya,

- Arunachal etc. with mutual understanding and cooperation.
8. Cut off train communication from Badarpur to Lumding and connect North-Cachar district with road communication.
9. Cut off Cachar district from the map of Assam and arrange to accommodate there Bengali population in Assam by exchange of population.
10. Isolate Lumding from all sides.
11. Assamese muslims should cut off relationship with Bangladeshi muslims in the name of religion.
12. Bangladesh muslims should give up the idea to make Assam muslim state. They should not forget the recent disturbances in Aligarh, Jamshedpur, Nadia etc. and the activities of RSS against them.
13. Bengali Hindus should give up the idea of making Assam "BRIHATTAR BANGLA."
14. Bengalee politicians (Hindu and Muslims) should not be allowed to contest any election.
15. Bengalee recruitment in state Govt. offices should be stopped.
16. Bengalee recruitment in Railway, Bank, Insurance, P & T, Tea industry, O.N.G.C., A.G., private undertaking etc.; should be disturbed.
17. Bengalee students studying in university, college and all educational institutions should be disturbed.
18. Stop purchasing of articles from Bengalee shops and selling essential commodities to Bengalees.
19. Religious and cultural life should be disturbed.
20. Old settlers should not be disturbed.
21. They should be disturbed in shopping centres, Cinema Halls, Bus stand, Railway platform, in games and sports.
22. Calcutta based newspapers should not be allowed to circulate in Assam.
23. Bengali films should not be allowed to screen in Assam Cinema Halls.
24. Assamese Police personnel should be posted in Bengalee pockets, Industrial belts, town, Bangladesh, Nagaland, Meghalaya and Arunachal Pradesh border.
25. Assamese Police personnel should be posted in Govt. Railway Police posts and in Railway Protection Force posts.
26. All the Assamese employees serving in Cachar district should be replaced immediately by Bengalees serving in Brahmaputra Valley.
27. Bengalee recruitment in Assam Police Force and other Govt. servants be stopped forthwith.
28. Evict and demolish all unauthorised personal construction.
29. Management of tea, coal, plywood, oil, crude oil, jute

and other resources should be taken by the state Govt. and market should be controlled from here.

30. Deportation of foreigner Hindus should be pushed back through Meaki Police Post (Meghalaya) and Muslims should be pushed back through Golakganj Police Post.

31. Local men should come forward to run business contract, and to work as labourers in factory, mills industries.

32. All the cottage industries should be developed.

33. Ladies and gents should wear their traditional dresses.

34. We should develop friendship with Thai-Buddhist cultural society.

35. We shall tell Calcutta and New Delhi that we require from you only salt for our bare necessity of life and your requirement from us tea, coal, crude oil, plywood, jute etc. We should make them understand that "Assamese are not alone in the world". "JAI AAI ASOM".

IV

The above quoted secret circular of the All Assam Students' Union gives a clear picture of the reactionary communal and chauvinistic character of the current Assam movement.

The main slogan of the Assamese chauvinists is: "The existence of Assamese Nationality is in danger". They are creating widespread fear amongst the Assamese people in general and the youth in particular that the Assamese will be swamped by the 'foreigners' and Assamese culture and language would be destroyed.

The facts and statistics do not support the existence of any such threat to the Assamese nationality and its culture and language. In fact, various census figures clearly show that the slogan of Assamese nationality its culture or language being in danger is a myth invented by the chauvinists to camouflage their attack against the linguistic and religious minorities in Assam.

The census reports reveal the following picture about Assamese and Bengali speaking population in the State:

(Percentage-wise population of Assamese and Bengalis)

	1911	1921	1931	1951	1961	1971
Assamese	35.31%	33.43%	32.32%	56.29%	57.14%	60.89%
Bengali	26.90%	27.60%	27.56%	19.64%	17.60%	19.71%

If we take the Brahmaputra valley, census report presents the following picture:

	1931	1951	1961	1971
Assamese	42.0%	73.1%	73.3%	71.8%
Bengali	23.0%	13.0%	9.8%	11.5%
Hindi	7.7%	3.0%	3.9%	4.9%

As the edge of the movement is also directed against the

Muslim minority, it is necessary to examine the factual position about the percentage of Muslim population also. According to the census of India the Muslim population in the Brahmaputra Valley has been as follows:—

1951	1961	1971
24.68%	25.30%	24.56%

(Source: Census of India 1971 Series 3, Assam page 94)

While the infiltration of Bangla Desh citizens into North Eastern parts of India cannot be denied, the fact remains that between 1952 and 1979, 3,71,861 foreign infiltrators were detected by the Government of Assam. Out of these 3,10,810 were deported after proper scrutiny and trial. These figures of detection and deportation of foreign nationals have been published in the Assame Tribune dated May 23, 1980.

As far as the demand for deletion of names of foreigners from the electoral rolls is concerned, it is quite legitimate and all the political parties have supported it. The foreigners have no right to stay illegally in our country and in any case, they have no right to vote in the election of our legislatures. At the same time it is equally necessary to ensure that no name of any Indian citizen should be left out of the voters' list. It has been reported that objections have been raised against 3.5 lakhs of persons in the draft voters' list on the ground of their being foreign nationals. The question has to be decided according to the Indian Law and the Constitution. As regards the expulsion of the foreigners from the State of Assam or any other State in the North Eastern Region, the same should be done taking into account our international agreements and commitments and the provisions of our Constitution and Laws. There are many reports that many persons who have been residents of the State for several generations are also being attacked as foreigners and their houses and property have also been attacked. These attacks against persons who are legitimately Indian citizens have got to be stopped.

The separatist forces in Assam, which are quite active in the current agitation, have a political objective. This objective is to prepare the ground for the ultimate separation of Assam and other North Eastern States from the Indian Union and to declare them as an independent country in the name of "Swadhin Purbanchal". American Imperialists and Chinese expansionists are helping and supporting these separatist forces. The C.I.A. has prepared a plan known as "Project Brahmaputra" for this purpose. This game of the imperialists and their henchmen—the separatist elements, has got to be exposed and defeated.

The Government of India has been trying to find a solution to the problems of Assam with the help of all political parties and through the process of negotiations. It has taken a number of steps in this direction which have been supported by the left and democratic parties as well as the Trade Union movement.

The Government has accepted the year 1971 as the cut off year and has agreed for the detection and deportation of foreign nationals. This should have satisfied all those in Assam, who genuinely want to solve the problem of foreign nationals. But the separatists and chauvinist elements are insisting on taking the National Register of Citizens of 1951 as the basis for deciding the status of a citizen. This stand cannot be accepted because many persons who have migrated to Assam as displaced persons and who have been given shelter cannot be uprooted once again.

In relation to the detection and deportation of foreign nationals, the Government has taken the following stand as per the Press Statement dated 30th March, 1980:

"Government appreciates the genuine concern of the people about the inclusion of the names of a large number of foreign nationals in the Electoral Rolls which gives them an opportunity to play a role in the political governance of the State. Government also appreciates the legitimate anxiety of the people for effective action for detection and deportation of foreign nationals so that the socio-cultural identity of the Assamese people is protected and they are enabled to live with a sense of security as an integral part of India. With this object in view and taking into consideration the various international obligations and also in consultation with the All India Political Parties the Central Government have indicated that the year 1971 could be taken as the cut off point for detection of foreign nationals so that the people of Assam need have no fear of their identity being swamped by the unrestricted flow of foreign nationals so far as the period before 1971 is concerned. It is well known that vigorous action was taken during the 1960s with the help of Tribunals to detect and deport Pakistanis who had infiltrated into Assam and about 2 lakh foreign nationals were accordingly detected and deported. The number of detection which had reached the figure of 72,651 in 1964 and 72,713 in 1965 dropped to 24,667 in 1966 and then plunged to a mere 4746 in 1967. The bulk of infiltrators having been already detected, it was felt that there was no need to continue referring cases to the Tribunals after 1969 and the residuary problem could be handled conveniently through the police under the Foreigners Act. The Tribunals accordingly remained in existence only till disposal of old cases. Deportation of infiltrators:

already detected also continued. It will thus be seen that during the 1960s a very intensive drive was successfully undertaken in the State and suspected foreign nationals have already undergone the process of screening. It is possible that some of those who had been deported have once again surreptitiously re-entered the State but there will be no difficulty in deporting such re-infiltrators.

"In view of the intensive operations undertaken during the 1960s and the declared policy to take 1971 as the cut off point for deportation of foreign nationals there will be no serious difficulty in identifying and deporting foreign nationals who have entered Assam after March 25, 1971 including the re-infiltrators who have once been deported earlier."

So far as the members of the minority community of erstwhile East Pakistan who have migrated into Assam before 1971 is concerned, there are already policy decisions laid down right upto 1969 to register them as Indian citizen provided they fulfil the conditions laid down in Rule 9 of the Citizenship Rules. These refugees have been accepted for all practical purposes as citizens, not only have many of them been enrolled as Voters but many of them have been rehabilitated by the Government themselves in agriculture, trade, industries etc. They are therefore, foreign nationals only in the purely technical sense that they have not applied for and secured registration as citizens of India. Obviously, the policy to register them as citizens having been laid down more than a decade ago, there can be no genuine grievance if this situation is now rectified in a manner which will cause the least amount of hardship to them."

In order to find a solution of the foreign nationals issue in Assam, the Government of India held protracted negotiations with the leaders of the Assam agitation. The latest round of talks was held in Shillong on 18th August, but no progress could be made because the leaders of the agitation have been putting certain preconditions which the Government is unable to accept.

Seven political parties in Assam including the C.P.I., C.P.I. (M), RCPI, SUC, Congress (U) and Lok Dal issued a joint statement on August 2. They welcomed the initiative of the Government in trying to find an amicable settlement of the foreigners' issue but emphasised that the solution must be based on our constitution, relevant laws, international agreement and national commitments.

The trade union movement fully supports the efforts being made by the Government and the left and democratic political parties for finding a negotiated solution of the foreigners' issue in Assam and other states of the north eastern region.

The stand of the AITUC on the present situation in the north eastern region has been made clear in the resolution of its General Council meeting held in Srinagar on 3rd and 4th July, 1980,

While urging upon the Government of India to take all necessary and positive measures to bring about a negotiated settlement and withdrawal of the Assam movement on a reasonable basis, the General Council appealed to all democratic and secular minded people in Assam and the neighbouring states to take resolute stand against all secessionist ideas and activities and for the unconditional protection of the linguistic, religious and ethnic minorities. The working class and trade unions in Assam which have been thrown temporarily on the defensive must rally their forces unitedly and fight back the chauvinist passions which have been roused.

The General Council of the AITUC drew pointed attention "to the indisputable fact that the people of the north eastern region, majority of whom are tribals, have historically been the victims of gross neglect and successive central governments have paid little or no attention to their problems of economic and cultural development. Their resultant resentment and deep seated grievances have created a fertile soil for the growth of the divisive and communal forces which are now trying to take full advantage of it to divert the mass sentiments into dangerous anti-national channels."

Unless the basic problems are tackled and special attention is paid to tribal and backward regions, the threat from the forces of chauvinism and disruption may crop up again and again in one form or the other and in some place or the other. It is the north eastern region today; it may be the tribal and backward regions of Bihar or Madhya Pradesh tomorrow. So constant vigilance is required against the danger of disruptive, communal and chauvinistic forces spreading their activities in other states and region.

The rapid spread of communal disturbances to Delhi and several other towns of U.P. in the wake of the PAC firing on the Muslims in Moradabad on Id Day has further underlined the serious nature of the growing threat to our secular and democratic set up and our national unity and integrity.

It is in such a grave situation that the AITUC is organising a National Trade Union Convention at Nagpur on 6th and 7th September, 1980 to mobilise the trade unions for the defence of national unity and national sovereignty and to fight against all fissiparous threats and imperialist conspiracies.

Price : 50 Paise

New Age Printing Press, Rani Jhansi Road, New Delhi-110055.

UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE
(F.S.M.)

30ème Session du Comité Administratif

(Sofia, 27-28 mai 1981)

PROJET

RESOLUTION DE SOLIDARITE

- 1) Les participants à la 30ème session du Comité Administratif de l'UIS du Commerce consacrée à l'étude de la situation économique, professionnelle, sociale et syndicale des travailleurs du commerce et aux initiatives et actions qui en découlent pour notre UIS, estiment que l'activation de la politique impérialiste de force, de confrontation et d'hégémonie se renforce chaque jour, menace le cours vers la détente, l'indépendance des peuples et la paix dans le monde.
- 2) Cette activation se manifeste entre autres par l'approbation par l'OTAN d'installer dans une série de pays d'Europe Occidentale plus de 600 missiles nucléaires ; les agissements visant à freiner le processus de luttes des travailleurs et des peuples d'Europe contre les méfaits de la crise et ses prolongements sur le plan politique ; la campagne vicieuse de propagande pour l'expansion de la guerre froide ; les pressions sans précédent des Etats-Unis sur les gouvernements de plusieurs pays pour empêcher les bonnes relations diplomatiques, économiques et culturelles entre pays à régimes politiques et sociaux différents ; la violente répression des luttes des travailleurs et des peuples d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Asie ; les agressions criminelles impérialistes au Moyen-Orient, en particulier contre les peuples palestiniens, syriens et libanais.
- 3) Le Comité Administratif estime que dans les circonstances internationales actuelles d'Europe, les organisations syndicales peuvent agir d'une manière plus active et plus efficace pour assurer la détente et la sécurité sur notre continent, pour la clôture

avec des résultats positifs de la Conférence de Madrid.

4) L'UIS du Commerce, dont l'objectif fondamental de lutte est la défense des intérêts majeurs des travailleurs, appelle toutes les organisations syndicales à agir ensemble pour l'amélioration du climat politique en Europe, pour le développement de la collaboration multilatérale, pour l'adoption immédiate de mesures effectives en vue de la cessation de la dangereuse course aux armements. Selon l'opinion des membres du C.A., l'arrêt de la mise en place et de la construction de nouveaux missiles nucléaires en Europe constitue une exigence impérieuse et dessine la perspective d'une initiation des négociations en vue de la prise de mesures effectives de désarmement et notamment de désarmement nucléaire.

5) Le Comité Administratif de l'UIS soutient pleinement les propositions faites ⁸³ ~~faites récemment~~ par le camarade Leonid Ilitch Brejnev en faveur du désarmement, de la consolidation et de la détente, garantissant la paix.

6) Ce n'est que dans des conditions de paix et de confiance qu'on peut réaliser les idéaux des travailleurs, les aspirations de tous les peuples à une vie meilleure et digne, pour la prospérité et le bonheur, les objectifs économiques et sociaux des travailleurs.

7) Le Comité Administratif estime également qu'il serait important de prendre des mesures visant l'intensification de la coopération pour la défense des droits et libertés démocratiques, pour combattre et éliminer les manifestations néofascistes et revanchardes, le terrorisme qui mettent en danger les institutions démocratiques, les droits et les libertés syndicales et civiques dans une série de pays européens. De plus grands efforts s'imposent pour la solution des problèmes aigus de la vie et du travail des travailleurs, des jeunes, des femmes, des millions de chômeurs ainsi que des travailleurs immigrants qui sont victimes de la discrimination.

8) Les participants à la 30ème session du C.A. expriment leur solidarité militante avec :

.../

- 9) - la lutte livrée par les peuples, les travailleurs et les syndicats contre les moyens d'information utilisés à un degré sans précédent pour les grands intérêts financiers capitalistes-coloniaux impérialistes dans le monde entier qui, à travers la presse, la radio et la télévision ont déchaîné leurs attaques contre les objectifs majeurs de toute l'humanité progressiste : le progrès social, la démocratie, les libertés et droits syndicaux, l'autodétermination des peuples, la détente, l'indépendance des peuples, le désarmement et la paix dans le monde ;
- 10) - La lutte héroïque menée par les peuples de l'Amérique Centrale et des Caraïbes (Salvador, Nicaragua, Costa Rica) et contre l'intervention militaire directe de l'impérialisme américain ;
- 11) - la lutte du peuple cubain pour la levée du blocus économique, le retrait des forces d'occupation de la base navale de Guantanamo et contre la campagne de diffamation et de calomnie déchaînée contre Cuba par les mass media au service de l'impérialisme ;
- 12) - La lutte du peuple arabe palestinien avec l'OLP à sa tête, du peuple arabe syrien et du peuple libanais contre les actes terroristes et agressifs des troupes israéliennes soutenues par les forces impérialistes et réactionnaires, contre la violation des droits syndicaux et des libertés démocratiques en Palestine, sur les territoires arabes occupés en Jordanie et Yemen du Nord.
- 13) - Le Comité Administratif considère que la pleine application de la Déclaration universelle des droits syndicaux et des libertés démocratiques aux travailleurs et aux masses populaires arabes constitue une condition indispensable à leur épanouissement et pour assurer leur mobilisation dans le grand combat à mener pour une solution globale et l'établissement d'une paix juste dans la région.
- 14) - Cette paix juste et durable tant souhaitée passe obligatoirement par le retrait immédiat des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés et par la réalisation des droits du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain, sous la direction de l'OLP

comme le stipule la récente décision de l'ONU.

→ T.
15) Les participants à la 30ème session du C.A. soutiennent également :

→ Kibins . K. Irlanda
16) - les efforts déployés par la R.P.D. de Corée pour le retrait des troupes américaines de la Corée du Sud, pour la réunification indépendante et pacifique du pays, et sa lutte contre les manoeuvres de l'impérialisme visant à perpétuer les "deux Corées".

17) - la lutte des peuples d'Afrique (Angola, Mozambique, Ethiopie, Zimbabwe, etc.) pour la consolidation de leurs conquêtes révolutionnaires ;

18) - se déclarent solidaires avec les luttes des peuples d'Asie, d'Afrique, d'Amérique Latine qui luttent, comme les peuples de la Corée du Sud, de Turquie, Namibie, de la République Sud-Africaine, du Chili, d'Uruguay, du Paraguay, du Guatemala et du Salvador contre l'impérialisme, le fascisme, le racisme et l'apartheid, le colonialisme et le néo-colonialisme, le militarisme et la réaction pour leur indépendance nationale et le bien-être social.

19) Le Comité Administratif de l'UIS du Commerce au nom de ses adhérents dépassant le chiffre de 16 millions, appelle toutes les organisations syndicales à unir davantage leurs efforts pour développer les relations dans tous les domaines d'activité pour la promotion d'un climat international permettant le progrès économique et social des travailleurs, des conditions de travail égales pour tous, une vie heureuse dans la sécurité.

UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE
(F.S.M.)

30ème SESSION DU COMITE ADMINISTRATIF

(Sofia, 27-28 mai 1981)

Projet

D E C I S I O N

La 30ème session du Comité Administratif de l'UIS du Commerce s'est tenue les 27 et 28 mai 1981 à Sofia, capitale de la Bulgarie. Y ont participé, à part les membres du C.A., le Cde Mikhaïl Kolesnikov, chef de service du Secrétariat général de la FSM, ainsi que les Cdes ~~Pathi Mahmoud Moustafa~~, secrétaire général de la Fédération arabe des travailleurs du commerce, et ~~Martin J. Ramirez~~, secrétaire exécutif de la COLTRAC.

Le Comité Administratif a discuté l'ordre du jour suivant :

- 1) La durée du travail et les heures d'ouverture dans le commerce ;
- 2) Le compte-rendu de la délégation de l'UIS aux travaux de la Commission consultative des employés et travailleurs intellectuels, de l'OIT ;
- 3) Le programme d'activité de l'UIS pour la période 1981-84 ;
- 4) Le plan de travail et le budget de l'UIS pour 1981 ;
- 5) Le rapport de la Commission de contrôle financier ;
- 6) Informations diverses.

Tous les membres du C.A. ainsi que les invités à la session ont pris part aux débats.

Après la discussion, le Comité Administratif

1) ADOPTE le Document conclusif sur "La durée du travail et les heures d'ouverture dans le commerce" considérant que les données disponibles, les recommandations faites par le Groupe

.../

d'experts réunis par le BIT, dans lequel notre UIS était représentée par le secrétaire général et un vice-président, ainsi que la mise en pratique de ses prévisions, peuvent favoriser la solution positive des problèmes préoccupant les travailleurs et les syndicats de notre branche dans ce domaine.

CHARGE le Secrétariat de communiquer le Document conclusif au BIT, à l'ACI et d'assurer sa large diffusion parmi les organisations syndicales de branche affiliées et amies.

2) SE DECLARE D'ACCORD avec le compte-rendu de la délégation de l'UIS aux travaux de la VIIIème session de la Commission consultative des employés et des travailleurs intellectuels de l'OIT (Genève, 13-22 janvier 1981) ainsi qu'avec les propositions avancées pour améliorer l'activité de notre UIS dans le cadre de l'OIT.

3) APPROUVE le Programme d'activité de l'UIS pour la période 1981-84, le Plan de travail et le budget de l'UIS pour 1981 après les modifications proposées.

4) APPROUVE le rapport des Commissaires aux comptes, fait siennes ses appréciations et propositions contenues dans ce rapport et CHARGE le Secrétariat d'appliquer les recommandations respectives.

5) Le C.A. a pris connaissance des informations concernant la mission effectuée par le Cde János Vás en Extrême-Orient et celle du Cde Alvaro Villamarin en Amérique Latine.

Le bon accueil réservé à nos représentants dans les pays visités, l'attitude positive des dirigeants syndicaux contactés lors des rencontres effectuées dans chaque pays, et les accords de coopération et d'aide mutuelle signés avec de nombreuses organisations syndicales du commerce confirment l'évolution ascendante du prestige et de l'audience de l'UIS du Commerce parmi les organisations syndicales existantes de notre branche.

.../

6) Les membres du C.A., ayant pris connaissance de la Déclaration de la 31ème session du Conseil Général de la FSM (Moscou, 1-5 octobre 1980) et du Communiqué de la 24ème session du Bureau de la FSM (Berlin, 24-25 mars 1981), CHARGENT le Secrétariat de diffuser ces documents aux organisations affiliées et amies et de contribuer à la popularisation du Xème Congrès Syndical Mondial dans les publications de l'UIS.

7) APPROUVE la tenue du Bureau Exécutif de l'UIS du Commerce, conformément aux prévisions du Plan de travail 1981, à Los Caracas, Vénézuëla, au mois de septembre 1981.

Cette réunion du B.E. aura lieu dans le cadre des travaux de la IIème Conférence continentale des américaine des travailleurs du commerce convoquée par la COLTRAC et du Ier Séminaire de formation des cadres syndicaux d'Amérique Latine, initiatives prévues dans le Plan de travail 1981 et par les accords de coopération et d'aide mutuelle signés entre l'UIS et la COLTRAC.

8) APPROUVE le Plan des mesures et le budget pour l'organisation de la IIe Conférence continentale américaine des travailleurs du commerce et le Ier Séminaire de formation des cadres syndicaux pour ce continent - en ce qui concerne les responsabilités de l'UIS, et CHARGE le Bureau Exécutif de suivre et d'appuyer le Secrétariat dans leur réalisation.

Le Secrétariat pourra opérer dans ce budget les changements nécessaires dans le cadre des prévisions globales.

9) APPROUVE les propositions concernant l'organisation de la IIe Conférence internationale des Travailleuses du Commerce en Union Soviétique, dont la liste des organisations syndicales à inviter, à la date proposée par l'organisation-hôte, la Fédération des Travailleurs du Commerce d'Etat et des Coopératives de consommation de l'URSS.

Selon le cas, le Secrétariat pourra inviter, en consultation avec le président de l'UIS et l'organisation hôte, d'autres organisations ne figurant pas sur la liste.

Sofia, le 28 mai 1981.

UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE
(F.S.M.)

30ème SESSION DU COMITE ADMINISTRATIF
(Sofia, 12-14 ~~mai~~ 1981)

Projet

PROGRAMME D'ACTIVITE

pour la période 1981-1984

Destiné à assurer la réalisation des tâches issues des documents de la VIème Conférence professionnelle internationale des travailleurs du Commerce (Budapest, 7-10 juillet 1980), à l'adaptation et à l'application de la politique et de l'orientation générale de la Fédération Syndicale Mondiale au spécifique de notre branche, le présent programme d'activité est consacré à la concrétisation des principales actions et initiatives de l'UIS du Commerce pour la période 1981-1984, qui visent pour l'essentiel :

le développement du processus unitaire, le renforcement des syndicats de branche et le plein respect des droits et libertés syndicales afin de rendre plus efficaces les résultats des luttes pour la défense des intérêts immédiats et d'avenir des travailleurs du commerce ainsi que l'intensification des actions de solidarité dans le combat contre l'impérialisme, contre les effets négatifs de la crise et des agissements des sociétés transnationales, pour la paix et la sécurité dans le monde.

L'accomplissement de ces objectifs synthétisant les conclusions de la VIe Conférence et qui découlent de la situation qui caractérise les conditions dans lesquelles vivent et travaillent les travailleurs de notre branche devra se baser sur une meilleure connaissance des problèmes qui préoccupent nos travailleurs, tant dans leur ensemble que dans différentes régions du monde ainsi que par catégories et professions que les syndicats de notre branche recouvrent.

.../

C'est ainsi qu'on sera en mesure d'imprimer aux actions prévues un meilleur reflexe offensif et opératif, tout en créant une meilleure concordance entre les préoccupations des travailleurs à un moment donné et les initiatives envisagées.

Partant de ces considérations les principales activités de l'UIS pour les quatre ans à venir seront accomplies sous les formes suivantes :

I.- REUNIONS DES ORGANISMES DIRIGEANTS

Les réunions statutaires des organismes dirigeants seront orientées vers deux directions principales, à savoir :

- a) examen des décisions concernant l'activité courante de l'UIS ;
- b) débat des questions principales préoccupant les travailleurs et les syndicats du commerce.

Les débats des questions respectives seront organisés de façon qu'on puisse réaliser :

- l'augmentation de la participation collective, active, à toutes les étapes de l'activité de l'UIS : fixation de l'orientation, sa concrétisation par les objectifs à poursuivre, les actions et initiatives à entreprendre, leur réalisation et, finalement, la valorisation de l'expérience acquise ;
- un large échange d'expériences et d'opinions sur le sujet proposé poursuivi par une meilleure précision et concrétisation des problèmes qui en découlent ;
- l'élaboration et l'adoption de documents adéquats contenant les objectifs de l'activité de l'UIS concernant la question respective et, selon le cas, la définition de la position de principe de l'UIS en ce qui la concerne ainsi que de la manière d'agir pour son amélioration.

Dans la plupart des cas les débats respectifs seront précédés de rapports introductifs préparés et présentés par les membres des organismes dirigeants ou bien par des exposés avec l'appui de commissions ou groupes d'étude.

A)- REUNIONS DU BUREAU EXECUTIF - problèmes à débattre

1) 1981 - novembre :

- Les aspects théoriques et pratiques de la solidarité au niveau de notre branche ;

- 2) 1982 - novembre :
 - l'activité de propagande de l'UIS ;
- 3) 1983 - novembre :
 - Les problèmes des voyageurs, représentants et placiers ;
 - Préparatifs pour la VIIe Conférence professionnelle internationale ;
- 4) 1984 - juin :
 - Rédaction finale des projets de documents de la VIIe Conférence professionnelle internationale ;
- 5) 1984 - décembre :
 - Programme d'activité pour la période 1985-1988.

D'autres réunions du Bureau Exécutif se tiendront à la veille des sessions du Comité Administratif et de la VIIe Conférence. Ces réunions seront consacrées à la mise au point des aspects d'organisation et techniques du déroulement des actions respectives.

B)- SESSIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF - Problèmes à débattre

- 1) 30ème session - mai 1981
 - La durée du travail et les heures d'ouverture ;
- 2) 31ème session - mai 1982
 - Les conclusions qui découlent pour les activités de l'UIS des documents du Xème Congrès Syndical Mondial ;
 - Le renforcement des syndicats - Droits et libertés syndicales ;
- 3) 32ème session - mars 1983
 - Les conditions de travail et de vie des travailleurs du commerce ;
- 4) 33ème session - février ou mars 1984
 - Relations syndicats-Coopératives de consommation ;
 - Convocation et préparatifs pour la VIIe Conférence professionnelle internationale et pour le 25ème anniversaire de la création de l'UIS.

D'autres sessions du Comité Administratif - la 34ème et la 35ème - auront lieu à la veille, respectivement durant les travaux de la VIIème Conférence professionnelle internationale.

.../

C)- LA VIIe CONFERENCE PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE ET
LA CELEBRATION DE LA CREATION DE L'UIS
1984 - septembre ou octobre

Conformément aux décisions qui seront prises par la 33ème session du C.A.

D)- REUNIONS DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Les réunions auront lieu chaque année avant la session du Comité Administratif.

II.- INITIATIVES PROFESSIONNELLES, REGIONALES, CATEGORIELLES

Les actions prévues dans ce chapitre, qui expriment la raison d'être de l'UIS en tant qu'unique et la plus représentative organisation internationale des syndicats des travailleurs du commerce, dont la mission fondamentale consiste à traduire les intérêts professionnels et spécifiques des larges masses des travailleurs représentés, visent principalement :

- la stimulation des syndicats de branche - à travers les travaux préparatoires et les thèmes qui font l'objet des initiatives envisagées - pour se rapprocher davantage des lieux de travail dans les magasins, entrepôts, bureaux, là où les travailleurs déploient leur activité, afin de mieux connaître les problèmes qu'affrontent les différentes catégories de personnels employés dans le commerce ainsi que les solutions à appliquer ;

- la création comme d'habitude, d'un cadre propice, démocratique et ouvert pour que les représentants des syndicats de branche puissent exposer librement leur point de vue, leur expérience et opinion à l'égard des problèmes soumis au débat ;

- la réalisation de larges échanges d'expériences et de connaissances, contribuant ainsi à la formation des cadres syndicaux dans notre branche ;

- le renforcement du courant et des actions unitaires à tous les niveaux.

.../

1)- IIème Conférence internationale des femmes travailleuses du commerce

La IIème Conférence internationale des femmes travailleuses du commerce aura pour but principal d'examiner d'une manière approfondie les phénomènes qui caractérisent la situation des femmes salariées dans notre branche en ce qui concerne :

- conditions de travail
- niveau d'emploi
- rémunération et promotion
- position à l'entreprise, dans les syndicats, dans la société et dans la vie familiale,

ainsi que les mesures qui s'imposent pour l'amélioration de ces composantes de leur vie et de leur travail.

Dans ce sens, la conférence aura pour mission aussi de mettre à jour la Plateforme revendicative des travailleuses du commerce adoptée lors des travaux de la Ière Conférence (Nicosie, octobre 1971).

La conférence sera organisée en 1982.

2)- Rencontre afro-asiatique concernant les jeunes et l'emploi des enfants dans le commerce

La rencontre aura pour thème principal l'examen des conditions de travail, de rémunération, de formation (apprentissage) et de promotion des jeunes travailleurs ainsi que les aspects relatifs à l'emploi des enfants.

En même temps y seront discutées et établies les actions à entreprendre afin que l'UIS, les syndicats de branche des continents respectifs puissent contribuer à l'amélioration des conditions de travail et d'emploi des jeunes travailleurs ainsi qu'à l'interdiction de l'emploi des enfants dans le commerce.

La rencontre sera organisée et aura lieu en 1983 en coopération avec la PANACOM et la FATC.

3)- Séminaire latino-américain sur les conventions collectives

Les préparatifs et le déroulement des travaux du séminaire poursuivront deux directions principales :

.../

- premièrement : la réalisation d'un ample débat et échange d'expériences sur les questions concernant les négociations, la conclusion et le contrôle de l'application des prévisions des conventions collectives ;

- deuxièmement : la contribution à la formation des cadres syndicaux dans ce domaine important de l'activité des organisations syndicales de notre branche.

Le séminaire sera réalisé en 1983, en coopération avec la GOLTRAC.

4)- Rencontre des représentants des syndicats du commerce des pays méditerranéens

La rencontre, qui sera réalisée en 1984, aura un caractère consultatif et d'échange d'expériences et poursuivra, pour l'essentiel, la détermination des éléments communs des problèmes préoccupant les syndicats respectifs, et de la manière de développer les relations de coopération entre ceux-ci pour aboutir à leur solution.

5)- Rencontre des représentants des syndicats du commerce des pays balcaniques

La rencontre balcanique aura les mêmes objectifs que celle des pays méditerranéens. Elle aura lieu en 1981 (avec la 30ème session du Comité Administratif). Y seront invitées les organisations syndicales de l'Albanie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie et Yougoslavie.

6)- Réunion de la Commission consultative asiatique

Constituée lors des travaux de la VIe Conférence professionnelle internationale, la commission, composée des représentants des syndicats de branche du Bangladesh, Japon, Nouvelle-Zélande, et Union Soviétique ainsi que de la Fédération Arabe des travailleurs du Commerce, se réunira en 1981.

Conformément aux décisions prises lors de sa constitution, la commission étudiera et élaborera des propositions à l'égard du contenu des initiatives de l'UIS sur le continent asiatique ainsi

.../

que les moyens de contribuer au développement des relations entre les syndicats du commerce d'Asie.

7)- Réunions de groupe de travail des Grands magasins d'Europe

Les réunions de ce groupe de travail - composé des représentants des syndicats de la RDA, Bulgarie, France, Grèce, Hongrie, Portugal et Tchécoslovaquie - auront lieu conformément aux prévisions de son Programme d'activité et seront consacrées à l'examen de l'accomplissement des objectifs fixés par les programmes respectifs.

Pour l'essentiel, le groupe de travail orientera ses activités vers l'étude approfondie des facteurs qui influent sur les conditions de travail et d'emploi dans le commerce ainsi qu'à l'égard des mesures préventives à prendre en ce qui les concerne.

On examinera la possibilité que les conclusions des études réalisées servent de base de débat d'une rencontre européenne des syndicats des travailleurs du commerce, dont la tenue pourrait être envisagée dans la première moitié de l'année 1984.

III.- EN DIRECTION DES SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES
DU COMMERCE

Conformément aux décisions de la VI^e Conférence professionnelle internationale, les activités de l'UIS dans ce domaine poursuivront :

- l'utilisation des moyens et des méthodes les plus adéquates pour la création et le développement des relations de coopération entre les représentants des travailleurs de la même société transnationale, tant au niveau national, continental qu'international ;
- la réalisation de rencontres consultatives et d'études sur les problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs et les syndicats d'une même société, et de contribuer à l'élaboration des programmes revendicatifs minima pouvant servir de base à des actions concrètes, larges et unitaires aux différents niveaux ;
- la constitution, selon les possibilités et conditions concrètes, de forces syndicales unitaires (commissions, comités, groupes de travail, etc.) composées des représentants des syndicats des entreprises ou filiales d'une même société transnationale, ayant pour mission de coordonner les actions envisagées.

Pour la mise en pratique des idées mentionnées on organisera des rencontres des représentants des travailleurs des filiales des sociétés transnationales du commerce des pays suivants :

- a)- "PAO DE AZUCAR" (société brésilienne) : Portugal, Espagne, Angola, et, si possible, du Brésil (1982) ;
- b)- "SEARS" (société américaine) : Colombie, Venezuela, Panama et si possible Etats-Unis (1983) ;
- c)- "CARREFOUR" (France) au niveau national (1983).

Les rencontres respectives seront organisées avec l'appui des fédérations de branche des pays concernés.

IV.- FORMATION DES CADRES SYNDICAUX ET RENFORCEMENT DES SYNDICATS

A part les initiatives professionnelles, régionales et catégorielles qui auront entre autre pour but la formation des cadres syndicaux, il s'avère utile et nécessaire des actions spéciales consacrées à l'augmentation de la contribution de l'UIS à la formation et au perfectionnement des cadres syndicaux, et partant, au renforcement des syndicats.

Dans ce cadre les séminaires suivants seront réalisés :

- 1) Afrique : séminaire de formation et de perfectionnement des cadres syndicaux qui sera réalisé en coopération avec la PANACOM au mois de septembre 1981 immédiatement après la IIème Conférence Panafricaine des travailleurs du commerce.
- 2) Pays arabes : séminaire de formation et de perfectionnement des cadres syndicaux, réalisé en coopération avec la FATC. La date de la tenue du séminaire sera fixée par consultation ultérieure.

En ce qui concerne le contenu des séminaires, il faudra préparer et présenter des exposés par des dirigeants syndicaux des pays capitalistes, socialistes et en voie de développement, ainsi que par des représentants de la FSM, de l'UIS, du BIT et de l'ACI.

Les thèmes pouvant servir de sujets des exposés respectifs sont les suivants :

- Domaines touchant les travailleurs du commerce, réglementés par des instruments de l'OIT (accent mis sur les droits syndicaux et de négociation) ;

.../

- l'activité des syndicats pour l'augmentation du nombre d'adhérents. Méthodes utilisées et résultats obtenus ;
- conventions collectives : négociations, conclusion, sphères territoriale et catégorielle, contenu, domaines traités, contrôle de la réalisation ;
- principes, formes et éléments du système de rémunération utilisé dans le commerce et la technique de son application. Les activités et objectifs des syndicats dans ce domaine ;
- Sécurité sociale : risques couverts et prestations attribuées ;
- Formes de lutte, leur organisation et déroulement pour obtenir la satisfaction des revendications des travailleurs du commerce ;
- La place et le rôle des différents secteurs du commerce (public, privé et coopératif) dans l'économie des pays. Les activités des syndicats par rapport à ces secteurs ;
- Relations syndicats-coopératives ;
- Participation des travailleurs à la direction de l'entreprise ;
- le mouvement syndical international. La FSM et les UIS - orientation générale, objectifs, activités, formes d'action.

Déroulement des séminaires : exposé du thème suivi des questions et réponses ainsi que des débats libres ; conclusions du conférencier ou du dirigeant du séminaire.

Selon les possibilités, on pourra prévoir l'impression et la diffusion d'une brochure contenant les exposés respectifs.

Durée des séminaires : 4 à 5 jours.

V.- RELATIONS AVEC L'O.I.T., l'A.C.I., etc.

Le développement des relations et de la coopération avec différentes institutions spécialisées de l'ONU, avec l'ACI ainsi qu'avec d'autres organisations semblables constituera une des préoccupations importantes de notre UIS.

Les activités déployées dans ce sens poursuivront pour l'essentiel :

.../

- 1) l'information des organisations et organismes internationaux concernés par les initiatives futures de l'UIS afin d'obtenir leur collaboration à la réalisation de celles qui relèvent de leur compétence ;
- 2) la participation ou l'association de l'UIS à leurs actions concernant les travailleurs du commerce ;
- 3) la création de contacts permanents avec les syndicats de branche des pays membres de la Commission consultative des employés et travailleurs intellectuels de l'OIT afin de pouvoir déterminer des orientations communes susceptibles d'influencer la solution à travers l'OIT, des problèmes découlant des aspects de la vie professionnelle, économique et sociale des travailleurs du commerce. Les premiers pas dans ce sens seront effectués lors de la VIIIème session de la susdite commission (janvier 1981) ;
- 4) l'étude des Conventions et des Recommandations de l'OIT existantes afin d'élaborer des propositions concrètes pour les améliorer et faire adopter de nouveaux instruments traitant les problèmes qui n'ont pas encore fait l'objet de textes appropriés ;
- 5) l'échange d'informations, documentation et publications.

VI.- ACTIONS CONCERNANT LE Xe CONGRÈS SYNDICAL MONDIAL

- 1) Création d'une rubrique spéciale dans nos publications, consacrée à la diffusion des nouvelles concernant les préparatifs, le déroulement et les documents du Xe Congrès Syndical Mondial ;
- 2) mise à la disposition de la FSM de différents matériaux traitant l'activité de l'UIS et des organisations de branche afin que les aspects principaux soient inclus dans les documents préparatoires du Congrès ;
- 3) diffusion, selon le cas, de différents documents du Congrès ;
- 4) rédaction et publication d'un article consacré à cet événement ;
- 5) examen, lors de la première session du C.A. qui aura lieu après le congrès, des conclusions et des décisions y adoptées, et leur adaptation aux activités de notre UIS.

VII.- PAIX, DESARMEMENT, SOLIDARITE

L'approfondissement de la professionnalisation et de la régionalisation des activités de l'UIS sera accompagné d'une intensification de la participation aux luttes visant à la solution positive des aspects qui découlent de la situation internationale.

.../

Dans ce sens il est nécessaire de trouver - à travers les initiatives envisagées - les moyens les plus appropriés pour lier et d'une manière plus logique, aux questions professionnelles (revendications, objectifs, luttes, etc.) les objectifs majeurs de l'humanité :

- le développement de la solidarité internationale ouvrière, tant au niveau général qu'au niveau de notre branche ;
- la participation active et efficace aux luttes menées contre les conséquences de la crise capitaliste, contre l'impérialisme, les sociétés transnationales et leur politique ;
- l'intensification du combat pour la libération et l'indépendance nationale des peuples, pour l'instauration d'un nouvel ordre économique et social, la paix et la sécurité dans le monde.

Pour ce faire et en vue de soutenir les syndicats de branche dans leurs préoccupations et actions visant ces objectifs, l'UIS du Commerce réalisera une étude sur les effets du désarmement dans le commerce.

Cette étude visera la détermination des influences que peut exercer le désarmement sur l'évolution du commerce contemporain, tant en ce qui concerne l'emploi, le fonds de marchandises, la répartition des espaces commerciaux que l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs de notre branche.

L'action d'étude intitulée "Commerce et désarmement" se déroulera en plusieurs étapes, à savoir :

- Première étape - 1981-1982

La réalisation, dans un certain nombre de pays, avec l'appui des syndicats et d'instituts spécialisés, d'études détaillées sur la base d'un plan thématique orientatif, élaboré et diffusé par le Secrétariat de l'UIS, après avoir obtenu l'avis favorable du Bureau Exécutif, traitant le thème et les objectifs mentionnés plus haut.

- Deuxième étape - fin de l'année 1982

L'organisation, avec les auteurs des études respectives, d'une réunion pour examiner et discuter les résultats des études réalisées, et synthétiser les conclusions en découlant.

.../

La création, lors de cette réunion, d'un groupe de rédaction qui sera chargé d'élaborer le document final contenant tous les éléments principaux des études réalisées, de façon que celui-ci puisse aider les syndicats et les travailleurs de notre branche dans la réalisation d'actions concrètes pour le renforcement du combat pour le désarmement.

- Troisième étape - 1983

La large diffusion du Document final "Commerce et désarmement" après son approbation par les organismes dirigeants de l'UIS.

Parallèlement, la manifestation de la solidarité avec les luttes revendicatives des travailleurs du commerce, avec les travailleurs, les peuples, avec toutes les forces progressistes en lutte pour le désarmement, la paix et la sécurité, pour la libération et l'indépendance nationales, contre les machinations agressives de l'impérialisme, occupera aussi une place majeure dans les activités de l'UIS ; elles se manifesteront, selon le cas, par :

- l'envoi de messages de solidarité
- la publication de nouvelles
- l'adoption de résolutions, déclarations, etc.
- la participation, sur place, à des actions de solidarité.

VIII.- PROPAGANDE

Dans ce domaine, les préoccupations de l'UIS seront orientées vers la réalisation des objectifs suivants :

- l'amélioration substantielle et constante de la diffusion des idées, conceptions et initiatives de l'UIS ;
- l'augmentation de l'efficacité des publications afin que celles-ci deviennent une réelle tribune d'échange d'expériences pour mieux informer les lecteurs des problèmes plus importants préoccupant les syndicats et les travailleurs de branche et aider au développement de la solidarité à leur égard ;
- l'élargissement des moyens de propagande par l'utilisation des émissions radiophoniques, la rédaction et la diffusion d'articles à différents journaux, etc. ;
- l'augmentation de la participation des organisations affiliées et amies au travail de rédaction par l'envoi, plus régulier, de nouvelles et articles relatant des aspects de leur activité ;

- l'amélioration du niveau de la présentation des publications de l'UIS ;
- l'édition d'une brochure consacrée au 25ème anniversaire de la création de l'UIS.

* * *

La réalisation des différentes initiatives - en particulier de celles continentales et régionales - sera précédée par des missions préparatoires effectuées par les membres du Secrétariat et des autres organismes dirigeants de l'UIS.

Les objectifs contenus dans le présent programme d'activité seront concrétisés, actualisés et adaptés selon les conditions concrètes, dans les plans annuels de travail qu'on soumettra à l'approbation du Comité Administratif dans ses sessions statutaires.

UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE

(F.S.M.)

REUNION DU BUREAU EXECUTIF

(Bucarest, 2-3 décembre 1980)

D E C I S I O N

Le Bureau Exécutif de l'UIS des travailleurs du Commerce, réuni les 2 et 3 décembre 1980 à Bucarest, Roumanie, après avoir discuté les problèmes figurant à l'ordre du jour de la session :

- I) **EXPRIME** ses appréciations positives à l'égard des préparatifs, de l'organisation, du déroulement et du contenu des documents présentés et adoptés par la VIIe Conférence professionnelle internationale des travailleurs du Commerce (Budapest, 7-10 juin 1980).

Cet événement a confirmé, par la participation et les débats, l'évolution ascendante du prestige et de l'audience de l'UIS du Commerce parmi les organisations syndicales de branche de tous les continents et d'affiliations diverses.

- II) **ADOpte** les projets de documents suivants :

- Programme d'activité de l'UIS pour la période 1981-84 ;
- Plan de travail et Budget de l'UIS pour 1981

qui seront soumis à l'approbation de la 30ème session du Comité Administratif.

- III) **APPROUVE** la composition de la délégation de l'UIS pour la VIIIe session de la Commission consultative des employés et des travailleurs intellectuels de l'OIT (Genève, 13-22 janvier 1981) qui sera constituée des camarades suivants :

- Ilie FRUNZA
- Alvaro VILLAMARIN
- Avraam ANTONIOU
- Dagmar HODANOVA
- Janos VAS.

Les problèmes qui feront l'objet de l'activité de la délégation à la susdite session sont ceux figurant dans le Plan de travail pour 1981 au chapitre respectif.

- IV) **APPROUVE** la composition de la délégation de l'UIS qui, suite à l'invitation des syndicats de branche de la Nouvelle-Zélande, effectuera au mois de mars 1981 une mission dans ce pays. La délégation sera constituée d'un membre du Secrétariat et de représentants des syndicats affiliés.

.../

V) DECIDE de convoquer la 30ème session du Comité Administratif qui se tiendra du 12 au 14 mai 1981 à Sofia (Bulgarie) avec l'ordre du jour suivant :

- 1) La durée du travail et les heures d'ouverture dans le commerce ;
- 2) Compte-rendu de la délégation de l'UIS ayant participé à la VIIIe session de la Commission consultative des employés et travailleurs intellectuels de l'OIT (Genève, 13-22 janvier 1981) ;
- 3) Programme d'activité de l'UIS pour la période 1981-84 ;
- 4) Plan de travail et Budget de l'UIS pour l'année 1981 ;
- 5) Rapport de la Commission de contrôle financier.

Pour préparer et présenter les introductions à la discussion sur le 1er point de l'ordre du jour, le Bureau Exécutif PROPOSE les membres du C.A. des pays suivants : R.D.A., Chypre, R.P. du Congo, Nigeria, Cuba, Chili, RPD de Corée et Syrie.

CHARGE le Secrétariat d'élaborer et de distribuer en temps utile à tous les membres du Comité Administratif un Plan thématique des problèmes suggérés pour les introductions à la discussion et pour les débats sur le 1er point à l'ordre du jour proposé.

APPROUVE, suite à la proposition de l'Union des syndicats du commerce et des coopératives de Roumanie, la désignation du camarade Ilie FRUNZĂ en tant que Secrétaire général de l'UIS du Commerce, en remplacement du camarade Adam Ghertinişan.

Cette décision sera soumise à la 30ème session du Comité Administratif pour ratification.

Bucarest, le 3 décembre 1980.

UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE
(F.S.M.)

Projet

PLAN DE TRAVAIL

pour l'année 1981

Dès l'année 1981, première année après la tenue de la VI^e Conférence professionnelle internationale des travailleurs du Commerce (Budapest, juillet 1980), l'UIS déploiera ses activités pour la valorisation des riches conclusions et la réalisation des tâches découlant des documents de la susdite conférence, et synthétisées dans le Programme d'activité pour la période 1981-1984 adopté par la 30^{ème} session du Comité Administratif (Sofia, 12-14 mai 1981).

Les activités déployées pour l'accomplissement des objectifs y prévus reflèteront également l'intensification des préoccupations de l'UIS visant l'adaptation et l'application créatrice de l'orientation et de la politique générale de la F.S.M. aux spécifiques de notre branche.

Dans ce sens il est envisagé, pour l'année 1981, la réalisation des actions et initiatives suivantes :

A.- REUNIONS STATUTAIRES

I) Réunions du Bureau Exécutif

a) La première réunion se tiendra à Sofia en mai 1981 à la veille de la 30^e session du Comité Administratif et sera consacrée aux problèmes concernant le déroulement de la session respective ainsi qu'à ceux de la Rencontre des représentants des syndicats du commerce des pays balcaniques.

b) La deuxième réunion aura lieu au Vénézuéla en Amérique Latine en novembre 1981 avec l'ordre du jour suivant :

- 1)- Les aspects théoriques et pratiques de la solidarité au niveau de notre branche ;
- 2)- Le Plan de travail et le Budget de l'UIS pour l'année 1982 ;
- 3)- Le déroulement du Séminaire latino-américain de formation des cadres syndicaux et la participation de l'UIS aux travaux de la II^e Conférence de la Confédération latino-américaine des travailleurs du commerce (COLERAC).

.../

II) Session du Comité Administratif

La 30e session du Comité Administratif aura lieu du 12 au 14 mai 1981 à Sofia (Bulgarie) et sera consacrée aux questions suivantes :

- 1) La durée du travail et les heures d'ouverture dans le commerce ;
- 2) programme d'activité de l'UIS pour la période 1981-84 ;
- 3) plan de travail et budget de l'UIS pour l'année 1981 ;
- 4) rapport de la Commission de contrôle financier.

En ce qui concerne le premier point de l'ordre du jour proposé "La durée du travail et les heures d'ouverture dans le commerce", les introductions à la discussion seront préparées et exposées par certains des membres du Comité Administratif. Pour ce faire, le Secrétariat élaborera et distribuera en temps utile des suggestions sur les problèmes à traiter dans les introductions respectives.

III) Réunion de la Commission de contrôle financier

La réunion se tiendra les 25 et 26 février 1981 à Prague.

B.- INITIATIVES PROFESSIONNELLES, REGIONALES, DE FORMATION DE CADRES ET EN DIRECTION DES SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES

=====

I)- Réunion de la Commission consultative asiatique

La réunion, qui sera organisée en 1981, aura pour but principal l'étude et l'élaboration des propositions à l'égard du contenu et de la nature des initiatives de l'UIS sur le continent asiatique ainsi que sur les moyens de contribuer à la création et au développement des relations entre les syndicats des travailleurs du commerce d'Asie.

A la réunion participeront les membres de la Commission désignés lors de la Rencontre asiatique qui a eu lieu durant les travaux de la VIe Conférence, respectivement les représentants des syndicats de branche de Bangladesh, du Japon, de Nouvelle-Zélande et d'Union Soviétique ainsi que de la Fédération arabe des travailleurs du Commerce.

.../

II)- Rencontre des représentants des syndicats du commerce des pays balcaniques

La rencontre aura lieu en mai 1981 à Sofia. Elle aura un caractère consultatif et d'échange d'expériences et poursuivra, pour l'essentiel, la détermination des problèmes préoccupant les syndicats respectifs et de la manière de développer les relations de coopération entre ceux-ci pour aboutir à leur solution.

Y seront invitées par l'intermédiaire de la Fédération des syndicats bulgares les organisations de branche de l'Albanie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie et Yougoslavie.

III et IV)- Séminaires africain et latino-américain pour la formation et le perfectionnement des cadres syndicaux du commerce

Les séminaires respectifs seront réalisés en étroite coopération avec les organisations syndicales continentales - PANACOM et COLTRAC - et auront lieu immédiatement après les Conférences de ces deux organisations, dont la tenue est prévue en septembre (PANACOM) et novembre 1981 (COLTRAC).

Tous les détails de l'organisation des séminaires : thèmes des exposés, conférenciers, participation, déroulement, etc. seront fixés sur la base des prévisions contenues à ce sujet dans le Programme d'activité, suite aux consultations directes qui auront lieu entre les représentants de la PANACOM et de la COLTRAC avec le Secrétariat de l'UIS.

Le programme détaillé et les mesures concrètes qui s'imposent pour la réussite de ces séminaires seront soumis à l'approbation du Comité Administratif dans sa 30e session (Sofia, mai 1981).

V)- En direction des sociétés transnationales

1) On poursuivra les consultations et la prise des mesures nécessaires pour la réalisation de la rencontre des représentants des travailleurs de la Société "Pao de Azucar" qui sera organisée - conformément aux prévisions du Programme d'activité pour la période 1981-1984 - au cours de l'année 1982 ou 1983.

.../

De même seront entamées les démarches nécessaires pour la réalisation des deux autres rencontres prévues dans le Programme de l'UIS : celle des représentants des travailleurs des Sociétés "SEARS" et "CARREFOUR".

2) On continuera la publication d'articles, nouvelles, données, etc., traitant les aspects plus importants concernant les sociétés transnationales du commerce et les luttes des travailleurs et syndicats contre leur politique et agissements.

C.- RELATIONS AVEC L'OIT, L'ACI, etc.
=====

Dans ce cadre, les préoccupations de l'UIS seront orientées vers les activités suivantes :

1) La participation active et efficace des délégations de l'UIS aux actions qui auront lieu en 1981 à l'OIT et qui concernent directement les travailleurs de notre branche, à savoir :

a) La VIIIe session de la Commission consultative des employés et travailleurs intellectuels de l'OIT (Genève, 13-22 janvier 1981)

L'UIS participera à cette session par une délégation lui permettant d'être représentée aux travaux de celle-ci, tant dans les réunions plénières que dans les différentes commissions qui y seront créées.

En consultation et avec l'appui des différentes organisations syndicales des pays membres de la Commission seront préparées et avancées des propositions concernant :

- le programme futur de l'OIT en direction des travailleurs de notre branche ;
- les conditions de travail - l'adaptation des instruments existants et élaboration d'instruments et normes nouvelles réglementant les conditions de travail dans le commerce ;
- le travail temporaire et à temps partiel ;
- l'informatique - les conséquences sur l'emploi et les qualifications.

.../

- b) La réunion tripartite d'experts de l'OIT concernant la durée du travail et les horaires d'ouverture (Genève, mai 1981)

La délégation de l'UIS qui participera à cette réunion se a valoir les conclusions et les propositions issues des débats de ce problème lors de la VIe Conférence de l'UIS, et des travaux du Groupe de travail des Grands Magasins.

2) L'obtention de la coopération morale et matérielle ainsi que de conférenciers de l'OIT et de l'ACI dans l'organisation des séminaires de formation des cadres syndicaux et d'autres initiatives d'intérêt commun.

3) L'échange d'informations, de documentation et de publications.

D.- LA LUTTE POUR LA PAIX, LE DEVELOPPEMENT
DE LA SOLIDARITE

=====

1) L'intensification des actions visant la garantie de la paix et de la sécurité dans le monde, le soutien de toutes les initiatives poursuivant cet objectif et les moyens favorisant son aboutissement tels que : le désarmement, l'instauration d'un nouvel ordre économique international, les combats pour la libération et l'indépendance nationale des peuples, pour le progrès économique et social font et feront partie des préoccupations majeures de notre UIS.

Afin d'augmenter l'efficacité de la participation de l'UIS des travailleurs et des syndicats du commerce, pour la réalisation de ces aspirations vitales de l'humanité, en conformité avec les prévisions du Programme d'activité pour la période 1981-84, on prendra dès cette année les mesures nécessaires pour la réalisation de l'étude intitulée "Commerce et désarmement".

Dans ce sens il sera créé, avec l'appui des syndicats de branche de différents pays, un collectif d'étude composé de militants syndicaux et de représentants des instituts spécialisés.

Des propositions concrètes à cet égard seront soumises par le Secrétariat de l'UIS à l'examen du Comité Administratif lors de la

.../

30e session du C.A., accompagnées d'un projet de plan thématique orientatif des études qu'on envisage de réaliser.

2) En même temps la manifestation de la solidarité avec les luttes revendicatives des travailleurs du commerce, avec les travailleurs, les peuples et avec toutes les forces progressistes en lutte pour la paix et la sécurité, pour la libération et l'indépendance nationale, contre les machinations agressives de l'impérialisme, continuera à occuper une place importante parmi les objectifs de notre UIS.

E.- ACTIVITE DE PROPAGANDE

=====

Tout en poursuivant l'amélioration et l'élargissement continus de l'activité de propagande - tant dans sa forme que dans son contenu - celle-ci sera orientée davantage à mieux faire connaître, au niveau de notre branche, ce qu'est notre UIS, ses options et objectifs, son orientation unitaire.

F.- MISSIONS ET REPRESENTATION DE L'UIS A DIFFERENTES ACTIONS INTERNATIONALES

=====

1) Mission d'une délégation de l'UIS en Nouvelle-Zélande : participation au Congrès annuel du Syndicat de branche, visites dans différentes régions et rencontres avec des militants syndicaux de ce pays - MARS 1981.

2) Missions des membres du Secrétariat en Afrique et en Amérique Latine : préparatifs pour les séminaires de formation des cadres syndicaux et les Conférences de la PANACOM, respectivement de la COLTRAC, ainsi que pour l'examen des mesures à prendre afin d'augmenter la contribution de ces organisations et de l'UIS au renforcement des syndicats des continents respectifs (MARS 1981 en Amérique Latine et JUIN 1981 en Afrique).

3) Participation aux Conférences de la PANACOM (septembre 1981) et de la COLTRAC (novembre 1981).

4) Session du Conseil Général et autres initiatives de la FSM.

5) Congrès et Conférences des syndicats de branche, des UIS et d'autres organisations (en cas d'invitation).

UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE

(F.S.M.)

30ème SESSION DU COMITE ADMINISTRATIF

(Sofia, 12-14 mai 1981)

CALENDRIER

des principales actions contenues
dans le Programme d'activité pour la période 1981-
1984

1 9 8 1

=====

- Participation à la VIIIème session de la Commission consultative des employés et travailleurs intellectuels de l'OIT - 13-22 janvier à Genève
- Réunion de la Commission de contrôle financier - 25-26 février à Prague
- Mission en Nouvelle-Zélande - mars
- Réunion de la Commission consultative asiatique - ??
- α - 30ème session du Comité Administratif et Rencontre syndicale balcanique - 12-14 mai, à Sofia
- Participation à la réunion tripartite d'experts de l'OIT concernant les horaires de travail dans le commerce - 7-11 mai, à Genève
- Missions en Amérique Latine et en Afrique pour les préparatifs des séminaires de formation des cadres syndicaux, et Conférences de la COLTRAC et PANACOM - respectivement Mars et juin
- Séminaire de formation de cadres syndicaux et participation à la IIème Conférence de la PANACOM - septembre, en Afrique
- Réunion du Bureau Exécutif - novembre, au Venezuela
- Séminaire de formation des cadres syndicaux et participation à la IIème Conférence de la COLTRAC - Novembre, au Venezuela

.../

- Création d'un collectif pour la réalisation de l'étude intitulée "Commerce et Désarmement", et élaboration du plan thématique orientatif pour l'étude respective -
 - à l'occasion de la tenue de la réunion du Bureau exécutif, en novembre au Venezuela

1 9 8 2

=====

- Réunion de la Commission de contrôle financier -
 - février, à Prague
- / - 31ème session du Comité Administratif -
 - mars, à
- / - IIème Conférence syndicale internationale des femmes travailleuses dans le commerce -
 - août, à
- Participation au Xème Congrès Syndical Mondial -
 - première partie de l'année
- Rencontre des représentants des travailleurs de la Société "Pao de Azucar" du Portugal, d'Espagne, d'Angola et éventuellement du Brésil -
 - juin ou septembre, à
- Réunion du Bureau Exécutif -
 - novembre, à
- Réunion des auteurs d'études concernant le "Commerce et le Désarmement" -
 - novembre, à

1 9 8 3

=====

- Réunion de la Commission de contrôle financier -
 - février, à Prague
- 32ème session du Comité Administratif -
 - mars, à
- Rencontre afro-asiatique concernant les jeunes et les enfants -
 - mars, à
- Réunion du groupe de rédaction des études concernant le "Commerce et le Désarmement" -
 - avril ou mai, à Prague
- Séminaire latino-américain sur les conventions collectives -
 - septembre, à (Am.Lat.)

.../

(1983)

- Rencontre des représentants des travailleurs de la Société "SEARS" de Colombie, Venezuela et Panama, éventuellement des Etats-Unis -
- septembre, à (Am. Latine)
- Réunion du Bureau Exécutif -
- novembre, à
- Rencontre des représentants des travailleurs de la société "Carrefour" de France -
- novembre, à

1 9 8 4

=====

- Réunion de la Commission de contrôle financier -
- février, à Prague
- 33ème session du Comité Administratif et une initiative (réunion) européenne -
- février ou mars, à
- Réunion du Bureau Exécutif -
- juin, à
- VIIème CONFERENCE PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE -
- septembre ou octobre, à
- Réunion du Bureau Exécutif -
- novembre, à

=====

UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE
(F.S.M.)

30ème SESSION DU COMITE ADMINISTRATIF

(Sofia, 12-14 mai 1981)

PLAN THEMATIQUE

Le Bureau Exécutif qui a eu lieu à Bucarest les 2 et 3 décembre 1980 a décidé de convoquer la 30ème session du Comité Administratif qui se tiendra du 12 au 14 mai 1981 à Sofia (Bulgarie), à l'ordre du jour de laquelle figure également l'étude de "LA DUREE DU TRAVAIL ET LES HEURES D'OUVERTURE".

Pour préparer et présenter les introductions à la discussion, le B.E. propose aux membres du C.A. des pays suivants : R.D.A., Chypre, R.P. du Congo, Nigeria, Cuba, Chili, RPD de Corée, Syrie et a chargé le Secrétariat d'élaborer un Plan thématique des dits problèmes.

Le Secrétariat de l'UIS présente donc le Plan thématique suivant en vue d'encourager les recherches propres de chaque membre du C.A. en fournissant en même temps quelques orientations élémentaires.

1) DEFINITION DE LA DUREE NORMALE DU TRAVAIL

En accord avec la Recommandation N° 116 -Juin 1962 du BIT, article 11, l'expression "durée normale du travail" entend : "le nombre d'heures fixé dans chaque pays par la législation, par accords collectifs, par sentences arbitrales, ou en application de ceux-ci, ou, à défaut d'une durée normale ainsi déterminée, le nombre d'heures au-delà duquel tout travail effectué est rémunéré au taux des heures supplémentaires ou constitue une exception aux règles ou usages admis pour l'établissement ou les travaux considérés"

Auparavant, la Convention N° 47/1935 du BIT, concernant la réduction de la durée du travail à quarante (40) heures par semaine, avait exprimé :

.../

Article 1 : "Tout membre de l'OIT qui ratifie la présente Convention se déclare en faveur :

a) du principe de la semaine de 40 heures appliqué de telle manière qu'il ne comporte pas de diminution dans le niveau de vie des travailleurs ;

b) de l'adoption ou de l'encouragement des mesures qui seraient jugées appropriées pour arriver à cette fin ;

et s'engage à appliquer ce principe aux diverses catégories d'emploi.

Cette Convention 47, au 1er janvier 1978, n'était ratifiée que par 6 pays membres de l'OIT : Nouvelle-Zélande, RSS d'Ukraine, Union Soviétique, Australie, RSS de Biélorussie et République Démocratique Allemande.

En même temps, de nombreux pays ont toujours tendance à s'en tenir à la Convention de l'OIT N° 30/1930, et aux normes légales des 8 heures par jour et des 48 heures par semaine qui découlent de la Convention N° 30, même si, par le jeu des conventions collectives ou par d'autres moyens, la durée normale du travail se trouve être considérablement moindre parce que cela ne tient pas compte du travail préparatoire, complémentaire ou autre qui est accompli lorsque les magasins sont fermés, avant ou après leur fermeture.

2) HEURES D'OUVERTURE

L'horaire d'ouverture des magasins peut dépasser la "durée normale du travail" et ce problème impose la lutte pour la reconnaissance du travail supplémentaire et le paiement de cette surcharge de travail sans qu'un tel paiement puisse être considéré comme une solution aux droits des femmes et des hommes employés dans le commerce d'une vie familiale, sociale et syndicale.

3) L'UIS du COMMERCE ET LA DUREE DU TRAVAIL

L'UIS du Commerce, à sa IVème Conférence tenue au Caire en 1972, a fixé les objectifs suivants :

- la fermeture obligatoire des magasins les jours de repos hebdomadaires ;

.../

- la création progressive de conditions menant à la semaine de 5 jours et 40 heures ;
- la limitation des fermetures tardives ;
- l'abolition éventuelle du travail de nuit ;
- l'abolition graduelle des différences dans la durée du travail et les heures d'ouverture des magasins, notamment de ceux qui ne disposent que d'une équipe d'employés.

La VIème Conférence (Budapest, 7-10 juillet 1980), a décidé la lutte pour :

- la réduction de la durée du travail par la diminution progressive de la semaine de travail, par l'allongement des congés payés annuels et par l'avancement de l'âge de la retraite sans préjudice financier ;
- rendre obligatoire la fermeture des magasins durant les jours de repos hebdomadaire ;
- la limitation progressive jusqu'à interdiction totale des heures supplémentaires, des fermetures tardives ainsi que du travail de nuit ;
- la garantie du droit effectif aux congés payés annuels.

) POINTS PROPOSES COMME BASE DE DISCUSSION

- 1- La durée normale du travail ;
- 2- Les heures d'ouverture ;
- 3- Le travail préparatoire, complémentaire ou autre avant ou après la fermeture des magasins ;
- 4- Les heures supplémentaires à la durée du travail ;
- 5- L'examen de l'évolution récente des horaires de travail par jour et par semaine ;
- 6- Les horaires de travail dans les petits et moyens établissements qui ne fonctionnent qu'avec une équipe de travailleurs ;
- 7- Les systèmes de travail par équipes dans les Grands magasins super- et hypermarchés ; (*)
- 8- Le travail temporaire ;
- 9- Le travail à temps partiel ;
- 10- La contribution du travail temporaire et partiel à la réduction des heures supplémentaires du personnel à plein temps ;

- 11- L'impact psychologique et social du travail temporaire et à temps partiel sur le travailleur permanent ;
- 12- La distance entre le domicile et le lieu de travail - les moyens de transports et leurs répercussions sur les conditions de vie et de travail des travailleuses et des travailleurs du commerce

Note 1 : Afin de créer les possibilités pour la centralisation, la synthétisation et l'examen comparatif des différentes données exprimées en chiffres, il serait utile que les points énumérés ci-dessus se réfèrent à la période 1970 - 1980.

Lorsqu'il s'agit de présenter l'évolution de la durée du travail, les heures d'ouverture, les jours de repos et la croissance du travail temporaire ou à temps partiel, on pourra considérer l'année 1970 comme base, c'est-à-dire 100 %.

Note 2 (*) :

SUPERMARCHÉ - surface de vente $400m^2$ à $2.500 m^2$

HYPERMARCHÉ - " " " $2500m^2$ et plus

=====

Türkiye'de hak ve özgürlüklerin çiğnenmesine, sendikacıların tutuklanmasına, baskı altında tutulmalarına karşı, uluslararası sendikal örgütlerin ve çeşitli ülkelerdeki sendikaların tepkileri giderek artıyor.

Çeşitli ülkelerdeki sendikalar ve konfederasyonların bağlı oldukları Dünya Sendikalar Federasyonu DSF, Uluslararası Hür Sendikalar Konfederasyonu, ve Dünya İş Konfederasyonu, Türkiye'deki anti demokratik uygulamalar karşısında birbiriyle çatışan tavırlar alıyorlar. Sendikal özgürlükleri ayaklar altına alan askersel cunta bu alanda iyice yalıtlanıyor.

Emperyalizm ve cunta yanlısı çevrelerin faşizm ve gericiliğin sözcüsü Tercüman gibi gazetelerin olaylara yön vermek amacıyla şişirdikleri balonlar birbir sönüyor.

12 Eylül askersel devirmesiyle birlikte DİSK'in kapatılmasına, ya da yöneticilerinin tutuklanmasına, sendikal çalışmaların askıya alınmasına şiddetle karşı çıkan DSF'nin tavrını 'Moskova ... komünizmin propagandasıdır diye nitelendirerek etkisizleştirmeye çalışanlar şimdi neredeler? Ne diyecek, ne yapacaklar şimdi?

En genel ve geniş anlamıyla uluslararası sendikal hareket, yani demokratik sınıf ve kitle sendikalarının uluslararası sendikalar örgütü Dünya Sendikalar Federasyonu çeşitli dinsel görüşlerden ve özyönetimsel sosyalizm anlayışından kaynaklanan Dünya İş Konfederasyonu ve sınıf uzlaşmacılığını F.Almanya, İngiltere, ve İskandinav ülkelerindeki sosyal-demokrat sendikaların egemen olduğu Uluslararası Hür Sendikalar Federasyonu, Türkiye'de sendikal özgürlüklerin çiğnendiği konusunda birleştiler.

Bu yüzü aşkın ülkede, sayıları 250 milyonu aşkın sendikacı, işçi ve ücretli tarafından cuntanın mahkum edilmesi anlamını taşıyor. Cunta ise, işçi ve sendika haklarına karşı uyguladığı baskıları saklama telaşı içinde kıvranıyor.

12 Eylül devirmesinden hemen sonra Dünya Sendikalar Federasyonu Dünya Sendikalar Federasyonuna bağlı işkolu uluslararası sendika birliklere, Dünya İş Konfederasyonu, işçi ve işveren sendikaları ile devletlerin birlikte üye oldukları Uluslararası Çalışma Örgütü'ne başvurdular. Türkiye'de askersel cunta rejiminin sendikal hak ve özgürlükleri çiğnediğini, belgeler ve bilgilerle bildirerek önlem alınmasını istediler. Konu Uluslararası Çalışma Örgütü'nün Sendikal Özgürlük Komitesi tarafından incelenmek üzere ele alındı. Cunta hükümeti, Uluslararası Çalışma Örgütü'nün sorularını 4 kez yanıtladı. 3 Aralık 1980'de, 28 Ocak ve 6 ve 16 Şubat 1981 de.

Uluslararası Çalışma Örgütü Sendikal Özgürlük Komitesi, bu ilk inceleme aşamasında belli sonuçlara vardı, ve 997 ve 999 numaralı raporlarında bunları dile getirdi. Komite verdiği önemli sonuçların yanı sıra bir olayı ısrarla vurguluyor. Türkiye'deki hükümet, Maden-İş sendikası Bursa Bölge temsilciliği avukatı, av. Hilmi Feyzioğlu'nun yaşamda olup olmadığı sorusuna hiçbir yanıt vermiyor. Bilindiği gibi Feyzioğlu, binbir işkenceden geçirildikten sonra, 5. kattan aşağı atılarak katledilmiş ve olaya intihar süsü verilmişti. Uluslararası Çalışma Örgütü Sendikal Özgürlük Komitesi, hemen bağımsız bir soruşturmanın yapılmasını ve Feyzioğlu yaşamda değilse, sorumlularının bulunması ve cezalandırılmasını istiyor.

Evet. Görüldüğü gibi cunta, Feyzioğlu cinayetini, uluslararası kamuoyundan saklamaya çalışıyor. Bazı tek tük işkence ve öldürme olaylarının üstüne göstermelik olarak giderek, kamuoyunun gözünü boyamağa çabalıyor. Öte yandan Feyzioğlu cinayetini gözardı etmek için, beceriksizce manevralardan geri durmuyor. Cunta, suçluluk telaşı içinde yakayı ele veriyor.

Uluslararası Çalışma Örgütü Sendikal Özgürlük Komitesi, sendikal örgütlerin idari organların kararıyla kapatılmasının ilkelere ters düştüğünü vurguluyor. Böylece Türkiye'de önemli sayıda işçi ve ücretlinin haklarının savunulmasının ciddi bir biçimdezedelendiğini belirtiyor.

Sendikal Özgürlük Komitesi, Uluslararası Çalışma Örgütü, yönetim kurulundan aşağıdaki sonuçları onaylamasını istiyor.

1. Türkiye'de hak ve özgürlükler konusu derin bir kaygı konusudur. Ve gerçekten özgür ve bağımsız bir sendikal hareket ancak temel insan haklarına saygı gösterilen koşullarda gelişebilir.

2. Sendika yöneticileri ve militanları son derece ağır cezalandırmalarla karşı karşıyadırlar. Ve sırf sendikacı olma niteliklerinden dolayı bu cezalar daha da ağırlaştırılmaktadır. Bu ayrımcılıktır ve sendikal hakların uygulanmasına ağır bir darbedir.

3. Hükümet Ahmet Hilmi Feyzioğlu'nun yaşamda olup olmadığını bildirmeli, en kısa sürede bir soruşturma açmalı, ve bu soruşturmanın sonuçlarını iletmelidir.

4. Toplu sözleşme ve grev haklarının askıya alınması, işçi ve ücretlilerin çıkarlarının örgütleri tarafından savunulması yolundaki temel araçların ciddi bir şekilde kısıtlanması demektir.

5. Komite, faaliyetleri durdurulan örgüt ve konfederasyonların önceki durumlarında açılacakları ve yeni sendikal yasaların, sendikal özgürlük ve toplu sözleşme ilkelerine uygun olacağı inancını taşımak istemektedir.

Cunta DİSK'i, ilerici sendikacıları, işçileri sıkıyönetim mahkemelerinde yargılarken, kendisi uluslararası platformda yargılanmaktadır.

Uluslararası Hür Sendikalar Federasyonu da Temmuz ayına kadar gelişmeleri inceleyeceğini, olumlu gelişmeler görülmediği koşulda Uluslararası Çalışma Örgütü'ne başvuracağını açıklamıştır. Tüm Dünya sendikal hareketi böylece cuntayı sanık sandalyesine oturtmuş olacaktır.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA MERKEZİ
TÜSTAV

UMSB nin bu yürütme kurulu toplantısında bir karar çıktı.Bu karara Türkiye ile ilgili olarak şu bölümü ekledik:

Türkiye de devlet darbesinden sonra tüm temel sendikal haklar kaldırıldı.Birçok sendika bu arada Maden İş Aster İş Limter İş gibi UMSB üyeleri kapatıldı,yüzlerce sendikacı tutuklandı.Bu İLO nun sendikal özgürlük komisyonunun 997 ve 999 nolu raporlarında da belirtiliyor.Şu sırada İstanbul Baklıyönetim mahkemesinde DİSK yöneticileri ve aktif sendikacılar hakkında bir dava başlamak üzeredir. bu nedenle sendikal hak ve özgürlükler için eylemlerini sürdüren türk emekçilerle dayanışma büyük önem taşıyor.

Değerli akademisyenler,

Önce onları Türk metal işçileri adına yürekli selamlarsak ve DAE' dan akademisyenlere karşı konukseverliklerinden dolayı teşekkür ederek isterim.

Avrupa'nın kapitalist ülkelerinde ekonominin bundan daha genişliğini koruyor. Hemen hemen bütün ülkelerde ekonominin yüklerini işçi ve emekçilerin sırtına indirerek politikası. Bu kaba biçimlerde sürdürülüyor. Ama emekçi güçlerin hesaplılığı her geçen gün artıyor. Böyle sendikal eylemlerin sosyal tabanı genişliyor. Öknyutan geniş yada reformist hükümetler sendikal hareket ve örgütlenmelerle gövde bulabiliyor. artırıyolar. Sendikaların daha geniş, daha etkin eylem ve araştırmaları gövde bulmalarını böyle önlemeye çalışıyorlar.

ABD emperyalizminin sosyal sorunları anlamadıkça, Batı Avrupa'ya ticari politikasına gelince caboları yukarıda sayılan olgularla sıkı sıkıya bağlıdır. International Herald Tribune gazetesi 17.1.82 günü şöyle yazıyor: "Amerikan metal işçileri sosyal sorunları gövde bulmaları için bir ekonomik ambargo yapıyorlar." İlk böyle kura önce NATO değişleri bekleniyor. Roma'da bir kez daha Batı Avrupa'ya 600 ABD roketinin yerleştirilmesini isteyen NATO kararı onaylanıyor. Emperyalizmin emperyalist işçileri sosyal sorun ve jeopolitik ortamında emekçi güçlerin önlenmesini de de artırıyolar.

Değerli akademisyenler,

Tüm bunlar, bundan önce sendikal hareket ve örgütlenmelerin korunması için, sosyal sorun ve jeopolitik politikaları, her politikatın bir sendikal sorunla da ilgili ve her bir düzeyde politikanın ve sendikaların birbiriyle ilişkisini gösteriyor. Bu jeopolitiki kasa-baskıta kullanılabilecek sosyal ve siyasi etkenleri ve bunların gelişmelerini ayrıntılı değerlendirmeye geçiyor. Ne olursa olsun ve de küçümsememizin bile bir yansıması olur.

uluslararası sendikal hareketin tarihi, sosyal sorun ve jeopolitik politikaların sendikal birliği anlamına otlatıldığını gösteriyor. uluslararası yada bölgesel planda eylem birliği için öncelikle yukarıdan, sendikal örgütlerin yönetimleri arasındaki ilişkilerin güçlü olduğu asettir. Ama büyükleri ekonomik durum ve sosyal sorun ve jeopolitik politikaları ortamında reformist sendikaların yönetiminde çeşitli eylemler ve pozitiflik eylemleri yada daha geniş çözümlere gövde bulmaları ortamında olmaktadır. Genel olarak reformist de belirtildiği gibi, sorunlara gövde bulma ve böyle bir yada bir ölçüde yönetimleri de sorunlara iten tabandaki güçlerdir.

İşçi'ye ve Avrupa metal işçilerinin gövde bulmaları için bu örgütlerin yönetiminde bir yankı uyandırma gibi ~~çok~~ bir sır değildir. Ama bunda bir jeopolitik bir, işçi bir işçilerin toplanarak işçilerin bir eylem birliği yönetiminde çalışmalar halinde emperyalist eylemlerle, bu işçilerin birliği belli bir etkiye ulaşmaktadı. Bıyken bir aydınlatma için öğüt yollarını bulup çıkararak elbette kolay değildir. Ama her de bu

-2-

Komando kafa yarımda hareket ediyor. Eğer krizi dışkanlıklarımızla bir yano buraktıysak, yazılılece finin paravimlerle bir yadınan duy oluyasapını, farkında oluyasak.

... Bunu bir gün FAC, Sektör,

gəzəlilərə fəvri parafinlərdən bir qədər daha çox istifadə olunur. Ötən ilin sonuna qədər istifadə edilən parafinlərdən bir qədər daha çox istifadə olunur. Ötən ilin sonuna qədər istifadə edilən parafinlərdən bir qədər daha çox istifadə olunur.

ve jelahtirması ile bu orgütlenmiş hareket aynı anda
yapılacaklarını düşünüyorum.

Bu görüşleri dünde küçük konuştum. Örgütümüz Batı Avrupa'ya 18'inci yüzyıl
içlerinde kendileri ile birlikte, göçmen hareketi varlıklarını ve yukarıda söylediklerimle aynı
şeyler bir konuları olmaktadır. Bu da örnekte örnektir. Böylece bir görüşün bir
ille adının atılması, Batı Avrupa'daki reformist hareketlerin bilmesi bir şekilde yapılması
düşünülür.

Değer: arkaadılar

Değerli arkadaşlar

Bu konu hakkında ne diyeceğimizi politika ve strateji olarak belirleyelim. Bu konuda en önemli nokta, bu konunun temel prensipleri ve bu konunun temel prensipleri arasında bir ilişki olduğunu belirleyelim. Bu konunun temel prensipleri arasında bir ilişki olduğunu belirleyelim. Bu konunun temel prensipleri arasında bir ilişki olduğunu belirleyelim.

Agar ada orang-orang seperti ini Yunus, Patkiri, Franso jili milledem subel iselerin
konsepnya dolo aktor ya seneru dolo dilerin, su arado banyo isin steki
komolan yansira koreksi koreksi da efem liliyini jerdilipini aradipini
dilerinipini.

Türkiye metal sektörüyle sınıtılabilir ve işletmeleri kurumsal ve dayanışmasıyla
güçlendirerek sürdürmek mümkündür, bu konuda HUSB 144 ve Aray Metal Federasyonu
ile ortak çalışmalar gerçekleştirilmeye çalışılmaktadır. Artmazın gerekçesi ise bir
ortak tutumun oluşması olmaktadır. İşletmelerin işleri yetkili kişilerle vardır. DSF'nin yarısına bugün
DEK'de DSK ile dayanışmada aktifler. İCFV çıkıyor da olsa bir ilerde aktifler.
Aray, Sınıtılar Kurfederasyonu on kurumsal DSK ile dayanışmada önemli adımlar
attı. Kimi uluslararası işletmelerin kurumsal üyesi 120 sınıtılabilir işletme kurumu 120 yarıdan
kurulmuş, Türkiye'de sınıtılabilir işletmelerin kurumu, faaliyetini belirten bir rapor sundu.

30 January 1981

Daniel Rotereau
General Secretary of FISE
Berlin

Dear Comrade,

As you know the 12th September 1980 military coup d'état has destroyed the last vestiges of democracy in Turkey. Leading FISE officials are already aware of the usual pressures -now hundredfold increased- to which teachers in Turkey are subject. For they have visited our country several times and TOB-DER is an organization affiliated to FISE.

Writing to you now from Europe I consider it my foremost duty, as representing Turkish teachers, to inform the world democratic and progressist opinion about the new situation created after the 12th September coup and the savage repression directed against teachers in our country as well as against TOB-DER and its leaders.

In this context I have recently delivered a "Report on the Situation in Turkey" to the delegates of the Assembly of Council of Europe on the occasion of its January session. Being informed of this initiative, Turkish military dictatorship has announced that I will be expelled from Turkish citizenship if I do not return and apply to the Martial Law authorities within a month. This unlawful decision is a new and striking example of the junta's hostility towards Turkish teachers and their organization, TOB-DER.

The military junta is oppressing the whole popular masses in Turkey, but especially the great body of teachers who represent a high level of consciousness in the population. Members who have taken part in the direction of TOB-DER after and before the last Congress are prosecuted at the moment under the notorious Article 141 of the Turkish Penal Code. Warrants of arrest have been issued for all of them. Some are already in prison since several months. Also thousands of teachers who are members of our Union are under custody. Torture, which is fast becoming routine in Turkey, is widely practiced on teachers. The junta shows thus its intolerance to teachers and their mass organization, TOB-DER, who have contributed so much to the raising of the level of consciousness among the working people. The head of the junta violently attacked in his very first announcements our Union and through it

the whole body of teachers. This was the first indication of the heavy oppression in store for us.

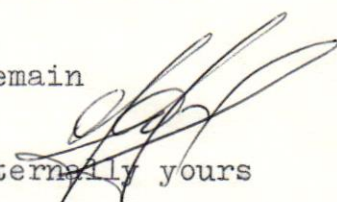
It was my foremost wish and intention to visit FISE Headquarters in order to discuss with our comrades and colleagues there such subjects as the serious problems we are faced with under these circumstances, the perspectives of appropriate struggle in the period in front of us and the support and solidarity to be accorded us by FISE to which we are affiliated.

It is about two weeks now that I am in Zurich, Switzerland. I wanted to inform you, by this letter, about my presence and plans in Europe. I tried to contact the Embassy of the German Democratic Republic in Bern last week. I shall try again these days, through the assistance of our Bulgarian comrades in Bern, in order to have this letter delivered to the FISE Headquarters.

I would like to visit the FISE Headquarters, as soon as possible. If it is possible for you to send me an invitation letter and an airway ticket Zurich-Berlin it would be easy for me to realise my plan to visit you and discuss the matters concerning our organization with you colleagues in Berlin.

I am looking forward to your reply through the Embassy of the German Democratic Republic in Bern. I shall give my address to our comrades at the Embassy.

With my best wishes and comradely greetings, I remain


Fraternally yours
Gültekin Gazioglu, President
of TOB-DER, All Union of
Teachers and Workers of
Education, Science and Culture

Rede eines türkischen Kollegen an einer
Sitzung der ÖTV in WIZ Nisan 81

Liebe Kolleginnen und Kollegen!

Seit dem 12. September 1980 ist in der Türkei eine Militärdiktatur an der Macht. Mit der Behauptung, den Terror beenden zu wollen, haben die Generale die Macht ergriffen. Mit dieser Begründung lösten sie das Parlament auf, erklärten die Verfassung für null und nichtig und verboten die Tätigkeiten der politischen Parteien, der Gewerkschaften, der Bauerngenossenschaften, der demokratischen Massenorganisationen und der Berufsverbände. Sie traten die Menschenrechte mit Füßen und zwangen den Völkern der Türkei ein Gewaltsregime auf.

Nicht nur die leitenden Mitglieder der verbotenen Gewerkschaften, die Betriebsräte, die Vertrauensleute und aktive Gewerkschaftsmitglieder, sondern auch zahlreiche Bauern, die Mitglieder in den Genossenschaften waren, Lehrer, Beamte und Angestellte, fortschrittliche Intellektuelle und Jugendliche sowie zahlreiche Demokraten wurden verhaftet, und eingekerkert, und gefoltert. Manch einer wurde aus dem Fenster des fünften Stockes, jener aus dem Treppenhaus des Polizeipräsidiums in den Tod hinausgeworfen, andere wurden auf offener Strasse erschossen, andere wiederum in den Militärfahrzeugen mit Gewährkolben erschlagen.

Unter den Unterdrückungsmassnahmen der Junta erhöhten und erhöhen die Monopole ihre horrenden Superprofite. Alle Rechte der Arbeiter wurden abgeschafft. Das Recht der Gewerkschaften auf Streik und Tarifabschlüsse wurde auf einem Hieb aus der Welt geschafft. Die Juntaregierung ernannte kürzlich eine neun köpfige Schiedskommission zur Regelung der Löhne. Diese Kommission versucht jetzt, den Arbeitern eine 40 prozentige Lohnerhöhung aufzuzwingen, während die jährliche Inflationsrate in der Türkei zwischen 80 und 100 Prozent liegt.

Der 1. Mai wurde bis 1976 offiziell als Frühlingsfeiertag mit einem arbeitsfreien Tag begangen. Es war verboten, den 1. Mai als der Tag der internationalen Solidarität der Arbeiter zu feiern. Dieses Verbot wurde am 1. Mai 1976 von DİSK (Konföderation der progressiven Arbeitergewerkschaften) gebrochen. Und als Tag der Tag der internationalen Solidarität wurde der 1. Mai bis 1980 mit Beteiligung von mehreren Hunderttausenden gefeiert. Bei den Tarifverhandlungen

konnte DİSK erreichen, dass die Forderung, den 1. Mai als solche zu feiern, von den Unternehmern angenommen und in den Tarifverträgen aufgenommen wurde. Jetzt hat aber die Junta es völlig verboten, dass der 1. Mai überhaupt gefeiert wird., mehr noch ~~xxxxxxx~~ dass er als Tag der Frühling mit einem arbeitsfreien Tag begangen wird. Die reaktionären Kräfte in der Türkei haben dermassen Angst vor dem 1. Mai.

Die Gewerkschaft Türk-İş (Konföderation der Arbeitergewerkschaften der Türkei) ist jetzt die einzige Arbeiterorganisation, die nicht ~~völlig~~ verboten ist. Ihre gewerkschaftliche Tätigkeit ist jedoch verboten. Sie darf keine Tarifverhandlungen abschliessen. Auf der anderen Seite ist aber der Generalsekretär dieser Konföderation, Sadık Şide, Minister für soziale Sicherheit in der Juntaregierung. Von daher hat er zugleich die Position des Arbeitgebers der Beschäftigten im öffentlichen Dienst. Er ist also der Arbeitgeber und der Vertreter der Gewerkschaft Türk-İş in einer Person. Wie könnte man erwarten, dass er die Tarifverhandlungen führt.

DİSK wurde aber gleich nach der Machtübernahme der Junta verboten, ihre ganze Besitztümer beschlagnahmt.. Ihre führenden Mitglieder wurden verhaftet und gefoltert. Einige von ihnen wurden erschossen. Der Generalsekretär von DİSK und der Gewerkschaft Öffentliche Dienst Abdullah Baştürk, befindet sich seit 8 Monaten im Militärgefängnis Davutpaşa in Haft. Auch er wurde gefoltert. Wie die anderen Führungsmitglieder von DİSK, steht auch er unter ständigem Druck. Mit der Behauptung, ins Ausland geflüchtet zu sein, wird den führenden Mitgliedern von DİSK und ihren Mitgliedsgewerkschaften mit der Ausbürgerung ~~u~~ und mit der Beschlagnahme ihrer Besitztümer gedroht. Zehntausende von Mitgliedern und Führern der DİSK befinden sich immer noch in den Gefängnissen. Hunderttausende von Mitgliedern der DİSK dürfen weder aus ihrer Gewerkschaft austreten, noch irgendein Recht in Anspruch nehmen, obwohl ihre Gewerkschaft verboten ist. Ihnen werden aber zugleich die Mitgliedsbeiträge von der Lohn abgezogen und in einem Sonderfonds eingesammelt, über den die Unternehmer beliebig verfügen .

Die führenden Mitglieder von DİSK, die sich der Junta nicht stellten und von denen behauptet wurde, sie seien ins Ausland geflüchtet, veröffentlichten im März in Istanbul eine Erklärung, die in Flugblättern in Istanbul verteilt wurde. Dort heisst es zusammengefasst: Ich zitiere: "Wir sind nicht im Ausland, sondern in der Türkei. Als die

Gewerkschaftsführung haben wir Verpflichtungen gegenüber unseren Mitgliedern. Wir haben kein Vertrauen auf die Junta und stellen uns ihr nicht. Unsere Gewerkschaften wurden von der Junta geschlossen. Unsere rechtmässigen Verpflichtungen wurden aus unglaublichen Gründen verboten. Viele unsere Mitglieder und Kollegen wurden verhaftet oder entlassen. Tausende von Mitgliedern der DISK wurden ihrer Gewerkschaft beraubt, so dass sie der zügellosen Ausbeutung und der willkürlichen Praxis der Unternehmer ausgeliefert worden sind. Angesichts dieser Lage dürfen wir unsere Mitglieder, unsere Kollegen nicht allein lassen. Wir werden unseren Kampf für die ökonomischen und demokratischen Rechte unserer Mitglieder, für die gewerkschaftlichen Rechte und Freiheiten, für die Durchsetzung der Forderungen der Arbeiter weiterführen, bis wir die uns aufgetragenen Aufgaben erfüllt haben." Zitat ende.

Kolleginnen und Kollegen!

Diese Erklärung ist ein gutes zusammenfassendes Beispiel für die jetzige Lage der Gewerkschaften in der Türkei. Diese Erklärung stellt zugleich das Regime in der Türkei ganz deutlich vor und zeigt, was alles in der Türkei abgeschafft, vernichtet werden soll. Einem solchen Regime gewährt die Bundesregierung eine Militärhilfe von 600 Millionen DM. Auch der Westberliner Senat beteiligt sich mit 70 Millionen DM. Diese angebliche Hilfe soll nur den militärischen Zwecken dienen. Unser Volk braucht solche Hilfe nicht. Es braucht Brot, Arbeitsplätze und ein friedliches Leben. Deshalb sind wir gegen jede Hilfe für militaristischen Zwecke an die Junta. Diese Hilfe wird unter anderem von unseren Steuergeldern zusammengestellt.

Liebe Kolleginnen und Kollegen!

Hier möchte ich auf eine andere Tatsache hinweisen. Die Junta geht, wenn auch begrenzt, auch gegen die rechten Terroristen, das heisst gegen die faschistische MHP und ihre Nebenorganisationen. Mehrere von ihren führenden Mitgliedern sind festgenommen. Es gibt jedoch innerhalb und ausserhalb der Junta Kräfte, die die MHP unter ihren Schutz nehmen. Sie versuchen, die faschistische MHP und ihre Unterorganisationen auf verschiedene Weise reinzuwaschen. So zum Beispiel die Tageszeitung "Tercüman", die unter anderem die türkischen Arbeiter hier gegen unsere Einheitsgewerkschaft DGB aufhetzt, gehört zu diesem Kreis. Dieser Kreis treibt sein Unwesen auch in Westberlin. Und so wurde zum Beispiel für den kommenden Sonntag eine Demonstration organisiert unter der Losung "Gruss und Treue an den türkischen

Staat und an die ruhmreiche türkische Armee. Sie wollen angeblich gegen die Ermordung türkischer Diplomaten im Ausland von armenischen Terroristen protestieren. Die Demonstration wird von der Organisation der faschistischen "Grauen Wölfe" in Westberlin organisiert. So versuchen sie, den Mördern und Organisationen der faschistischen MHP im In- und Ausland Schützenhilfe zu leisten und sie zu legalisieren, indem sie Treue an die Junta und die Armee bekennen. Sie versuchen zugleich, die Aufmerksamkeit der Öffentlichkeit von den anstehenden Prozess gegen die MHP und ihre Mordbanden abzulenken. Mehrere türkische demokratische Organisationen haben inzwischen an die zuständigen Behörden und hiesigen demokratischen Organisationen gewandt, damit sie diesen Versuch der faschistischen "Grauen Wölfe" in unserer Stadt nicht dulden.

Liebe Kolleginnen und Kollegen!

Unsere Gewerkschaft ÖTV, führt zur Zeit die Tarifverhandlungen. Wir unterstützen die Forderungen unserer Gewerkschaft voll. Wir werden auch am 1. Mai diese Forderungen tragen und unsere ~~Demokratie~~ Entschlossenheit demonstrieren.

Die Arbeiter in der Türkei haben dieses Recht nicht. Die Gewerkschaften sind geschlossen, ihre Rechte abgeschafft. Und der 1. Mai ist verboten.

Bekunden wir unsere Solidarität mit ihnen.

-- Das Verbot gegen den 1. Mai muss aufgehoben werden!

Schluss mit den Repressalien gegen die demokratischen Kräfte in der Türkei!

-- Das Verbot auf DISK und andere Gewerkschaften muss aufgehoben werden!

Die Einschränkungen der gewerkschaftlichen der Tätigkeit der Gewerkschaft Türk-İş muss aufgehoben werden!

-- Der Generalvorsitzende von DISK, Abdullah Bağtürk, und andere verhafteten DISK-Mitglieder, Betriebsräte, Vertrauensleute und Arbeiter müssen freigelassen werden!

-- Jede Aktivität der neofaschistischen Organisationen und der "Grauen Wölfe" müssen verboten werden!

KARARLARI

Uluslararası Çalışma Örgütü(ILO) sendikal özgürlük komitesi Türkiye'de sendikal örgütlerin yönetim kararlarıyla kapatılmasını ilkelere aykırı buluyor.Böylece Türkiye'de önemli sayıda işçi ve ücretlinin haklarının savunulmasının ciddi bir biçimde zedelendiğini belirtiyor.

Sendikal özgürlük komitesi,Uluslararası Çalışma Örgütü'nün yönetim kurulundan aşağıdaki sonuçları onaylamasını istiyor:

1-Sendikal hak ve özgürlükler derin bir kaygı konusudur.Gerçekten özgür ve bağımsız bir sendikal hareket,ancak insan haklarına saygı gösterilen koşullarda gelişebilir.

2-Sendika yönetici ve militanları son derece ağır cezalandırmalarla karşı karşıyadırlar ve salt sendikacı olma niteliklerinden ötürü bu cezalar daha da ağırlaştırılmaktadır.Bu ayrımcılıktır ve sendikal hakların uygulanmasına ağır bir darbedir.

3-Hükümet Ahmet Hilmi Feyzioğlu'nun yaşamda olup olmadığını bildirmedi. en kısa sürede bir soruşturma açmalı ve bu soruşturmanın sonuçlarını iletmelidir.

4-Toplu sözleşme ve grev haklarının askıya alınması,işçi ve ücretlilerin çıkarlarının örgütleri tarafından savunulması yolundaki temel araçların ciddi bir şekilde kısıtlanması demektir.

5-Komite,faaliyetleri durdurulan sendikal örgüt ve konfederasyonların önceki durumlarında açılacakları ve yeni sendikal yasaların,sendikal özgürlük ve toplu sözleşme ilkelerine uygun olacağı inancını taşımak istemektedir.

DSF'nin Kısa Haberler "Flashes" adlı yayın organında tüm üye örgütlere şu çağrıyla yaptı.

"Türkiye'de askersel rejim sendikalara saldırıyı yoğunlaştırıyor. Önde gelen burjuva iletişim araçlarının anarşiye karşı savaşım, ülke ekonomisinin onarılması, terörizmin önlenmesi ve düzenin sağlanması için "gerekli gördüğü 12 Eylül askersel darbesi açıkça göstermektedir ki, darbenin destekçileri daha çok hatta birincil olarak, başka bir şeyle ilgileniyorlar. Demokratik hareketin ezilmesi, ülkeyi saran bunalımın sorumluluğunun işçilere yüklenmesi.

Darbeden hemen sonra cunta parlamenter ve politik eylemleri yasakladı. 600 bini aşkın üyesi olan DİSK YASAKLANDI? Yöneticileri koğuşturuldu ve tutuklandı. Fabrikalardaki sendika yöneticileri de çoğunca aynı yazgıya paylaştılar. Askersel darbeden önce grevde bulunan metal, cam ve tekstil işkollarındaki 70 bin işçinin grevlerine son verildi. Şu anda en az 60bin demokrat sendikacınızindanda yürütülüyor.

Türkiye'den gelen haberler işçilerin bu duruma uysalca boyun eğmeyeceğini gösteriyor. İşvereni toplu sözleşmelerin imzalanmasına zorlamak için pek çok işletmede, özellikle darbe öncesi ve savaşımın sürdüğü fabrikalarda işçiler yeni savaşım biçimleri uyguluyorlar. Örneğin yemekhanede yemek boykotu, birkaç dakika işi bırakma gibi. Büyük kentlerin işçi semtlerinde sendikal güçler öteki demokratik güçlerle birlikte *yeniden etkili bir şekilde çalışmaya başlıyorlar.*

Askersel darbeyi kesinlikle kınayan DSF, bir kez daha Türkiyeli işçilerle uluslararası düzeyde aktif etkili bir dayanışma kampanyası çağrısında bulunuyor. Kampanya, sıkıyönetimin kaldırılması, sendikal ve demokratik özgürlüklerin sağlanması, DİSK'e konulan yasağın kaldırılması ve tüm tutuklu sendika yöneticilerinin ve sendikacıların, tüm demokrat ve ilericilerin biran önce özgürlüklerine kavuşması istemini içermektedir.

12 Ocak 1980

Dünya Sendikalar Federasyonu'nun Basın Bildirisi
Prag, 3 Şubat 1981

Yaklaşık 200 milyon üyesi bulunan Dünya Sendikalar Federasyonu 3 Şubat günü Prag'da bir basın bildirisi yayınlayarak Türkiye'de DİSK'e karşı yapılan baskıları kınamıştır. Basın bildirisinde şöyle deniyor:

"Türkiye'deki askersel yetkililer, insan haklarını, sendikal hakları çiğnemeyi, baskıları artırmayı sürdürmektedirler. Yaşamı tehlikede olan binlerce sendikacı ve ilerici arasında Türkiye işçi sınıfının haklarının gerçek savunucusu olan Devrimci İşçi Sendikaları Konfederasyonu DİSK aktivistleri de var.

Ülkedeki durumla sürekli ilgilenen Dünya Sendikalar Federasyonu geçenlerde bir grup batılı hukukçuyu gerçekleri araştırmak için Türkiye'ye yolladı. Bu hukukçular DİSK davasını izlediler. Türkiye'deki yetkililer 600 bini aşkın işçiyi temsil eden DİSK'i ortadan kaldırmaya çalışıyorlar. Mahkemenin kararı henüz sonuçlanmadı ancak tutuklama dalgası süregeliyor.

Hukukçular Türkiye'deki askersel hükümetin sendikal haklara karşı saldırıları arasında şunları saydılar:

1. Darbe sırasında 2 bini aşkın sendikacı gözaltına alındı.
2. Bunların çoğu işkenceden geçirildi.
3. Yasanın öngördüğü 15 günlük gözaltı süresi keyfi bir biçimde 3 aya çıkarıldı. Öyle ki, yasalara aykırı olarak bu sürenin bile aşıldığı oluyor.
4. Gözaltına alınanlar gözleri bağlanıp sorguya çekiliyor, işkence ve dayaktan geçiriliyor, sivil yargıç ve avukat istekleri geri çevriliyor.

Türkiye'ye giden hukukçular kimi sendika yöneticilerinin Türk Ceza Yasası'nın 146. maddesine göre "Anayasayı değiştirmek" savıyla suçlanabileceklerini öğrendiler. Bu suçlama, ölüm cezasını öngörüyor, ve aralarında Baştürk, Işıklar, Güven ve Zırtıloğlu'nun da bulunduğu DİSK yürütme kurulu üyelerine bu suçlamanın yöneltilmesi tehlikesi var.

DİSK yönetimini ve öteki aktif sendikacıları tehdit eden bu vahim durum karşısında Dünya Sendikalar Federasyonu bu konuda Uluslararası Çalışma Örgütü İLO'ya başvurma kararının yanısıra tüm uluslararası ve ulusal sendika örgütlerini, Türkiye'de tutuklu bulunan sendikacılar, demokratlar ve ilericilerin özgürlüklerine kavuşması, sendikal ve demokratik hakların yeni-

den saęlanması için yrttkleri abalarını bir kat daha artırmaya aęırır. Dnya sendikal hareketinden Trkiye'deki yetkililere, yurt dıřındaki Trkiye eliliklerine, uluslararası alıřma rgt ve teki uluslararası kuruluřlara protestolarını yenilemelerini ister.

3 řubat 1981,
Prag.

Dnya Sendikalar Federasyonu

TRKİYE SOSYAL TARİH ARAřTIRMA VAKFI
TSTAV

17
DİSK Davası için DSF adına İstanbul'a giden iki İngiliz hukukçunun raporu:

"17-20 Ocak 1981 günleri arasında 190 milyon üyesi bulunan Dünya Sendikalar Federasyonu adına iki İngiliz hukukçu Nikolas Blake ile bayan Helena Kenedy Türkiye'ye gittiler. Devrimci İşçi Sendikaları Konfederasyonu DİSK'e karşı açılan davada hazır bulundular.

3 Şubat 1981 Salı günü Dünya Sendikalar Federasyonu sekreteri Jan Nemodri ile birlikte iki İngiliz hukukçu İsviçre'nin Cenevre kentinde Uluslararası Çalışma Örgütü ILO yetkilileri ile görüşmeye gittiler.

Dünya Sendikalar Federasyonu adına Türkiye'ye giden iki İngiliz hukukçu DİSK davası ile ilgili olarak hazırladıkları raporu Uluslararası Çalışma Örgütü yetkililerine sunacaklar. Ve bu örgütten Türkiye'de sendikal hak ve özgürlüklerin kabaca çiğnenmesi karşısında ağırlığını koymasını isteyecekler.

İngiliz Barosunun tanınmış iki üyesi avukat Blake ve Kenedy hazırladıkları raporda özetle şunları belirtiyorlar:

"Ziyaretin amacı

İngiliz Barosunda çalışan iki üyenin İstanbul'u ziyareti Dünya Sendikalar Federasyonu'nun isteği üzerine yapıldı. Bu ziyaretin amacı Türkiye Devrimci İşçi Sendikaları Konfederasyonu "DİSK'e karşı İstanbul Bakırköy İş Mahkemesinde açılan davada hazır bulunmak, uluslararası temel bir hak sayılan sendika kurmak, bu hakkın sonucu barışçıl örgütlenme hakkının kullanılmasının ortadan kaldırabilecek ve benzeri önlemler konusunda bilgi vermektedir.

"19 Ocak günü Bakırköy İş Mahkemesindeki davada hazır bulunduk. Duruşma Ankara'da sürdürülmek üzere ertelendi. Kimi hukukçularla gazetecilerle, sendikacılarla görüştük. DİSK'e karşı alınan yasama ve yürütme önlemleri konusunda bilgi edindik. Konuştuğumuz kimselerin adlarını açıklamak istemiyoruz. Çünkü Türkiye'deki bugünkü rejimin yabancılarla konuşanlara karşı uyguladığı baskı herkesi kaygılandırmaktadır. Konuştuğumuz kişilerin kendi uğraşlarında tanınmış, saygın kişiler oldukları kanısındayız."

DSF adına İstanbul'a giden iki İngiliz hukukçu raporlarının bundan sonraki bölümünde DİSK'e karşı açılan davada önceki politik duruma değiniyorlar. İnsan hakları ve demokratik özgürlükler konusunda 1961 Anayasasının çeşitli maddelerinden örnekler veri-

yorlar. Anayasa'nın giriş bölümünde, 14 ve 46. maddelerinde tanı-
nan haklara değiniyorlar. Türkiye Komünist Partisi'nin yıllardır
yasak olduğunu belirten iki İngiliz hukukçu Marksist ideolojiyi
benimseyen politik örgütlerin 1961 Anayasasının 20. maddesine
aykırı olarak sürekli baskı altında bulunduklarını belirtiyorlar.

"Kendine milli güvenlik konseyi denilen şimdiki cunta beş
kişiden oluşuyor. Millet Meclisi dağıtılmış. Politik partiler
yasaklanmış durumda. Politik partilerin birçok yöneticisi ve
sendikacılar gözaltına alındılar. Anayasa rafa kaldırıldı. Dar-
beden hemen sonra DİSK yasaklandı. Bizim hazır bulduğumuz
DİSK'in kapatılması için açılan davaya Temmuz 1980'de başlandı.
Bu tarihte İstanbul Bakırköy Savcısı Sendikalar Yasası'nın 30.
maddesine göre DİSK'in kapatılması için dava açtı. 1967 yılında
kurulan DİSK'in başkanı Abdullah Baştürk 8 yıl Cumhuriyet Halk
Partisi sayılabı olarak Mecliste bulundu. Onunla birlikte İstan-
bul eski belediye başkanlarından Ahmet İsvan da yargılanıyor.
Türkiye'deki belli başlı iki sendikal konfederasyondan elbette
daha militan olanı DİSK'tir. Üyelerinin ücret ve yaşam koşullarını
iyileştirmek için sendikal eylemler yapmış, üyeleri yararına
politikalar izlemiştir. İşçi sınıfının çıkarlarını savunan bir
ideolojiye sahiptir. DİSK'i ezmek için atılan adımlaröyle anlaşı-
lıyor ki, sendikanın işçi sınıfı ideolojisine olan bağlılığından
ileri geliyor."

"Sendika yasa dışı grevler yapmakla politik miting ve gös-
teriler düzenlemekle sınıf temeline dayalı bir ideoloji benim-
semek , bu yolda düşünceler yaymakla suçlanıyor."

"Savcı sendikayı yasaklamak sendikanın mal varlığına el
koymak, ^{kimin} DİSK üyelerini ileride sendikal görevler yap-
maktan alıkoymak istiyor. DİSK'in yasaklanmasıyla mal varlığı
nın öteki sendika konfederasyonu Türk-İş'e aktarılacağını duyduk."

"Askersel darbeden sonra da DİSK'e karşı koğuşturma sür-
dürülüyor. Sıkıyönetim yetkilileri ile siviller arasında sen-
dikanın parasal işlerini yönetecek kayyumu kimin atayacağı konu-
sunda anlaşmazlık çıktı. Bizim hazır bulduğumuz duruşmada
sivil bir kayyum atandı. Savcının DİSK'e karşı yönelttiği
savlamayı (iddianameyi) görme olanağını bulamadık. Londra'
daki Türkiye Büyükelçiliği yoluyla görüşme isteğimizi belirt-
memize karşın, Türkiye'deki yetkililerle de bu konuda görüşme
olanağı çıkmadı."

Dünya Sendikalar Konfederasyonu adına Türkiye'ye ^{raporunda} ^{DİSK'e karşı} ^{İngiliz hukukçuların} ^{haksız} daha sonra Evren'in Adana'da yaptığı suçlamalardan bölümler aktarılıyor. Türkiye'deki enflasyon hızının son bir yılda yüzde yüzün üzerinde olduğuna, işçi sınıfının kötüleşen yaşam koşullarına değiniliyor ve şöyle deniliyor.

"Darbeden sonra DİSK yasaklandı. Toplu sözleşmeler askıya alındı. DİSK yöneticileri tutuklandı. DİSK militanlarına karşı davalar açıldı. Öyle anlaşıyor ki, bu baskı sürecinde DİSK militanları özel olarak seçilmiş bulunuyor. Darbeden sonra aralarında belli başlı politik partilerin ve yöneticilerin bulunduğu binlerce insan gözaltına alındı. Gözaltında bulundurma süresi 90 güne çıkarıldı. 25 Ocak günlü İngiliz Guardian gazetesi, DİSK yöneticileri yargılanırken, sağcı sendika MİSK YÖNETİCİLERİNİN ^{serbest bırakıldığını} yazıyor.

DİSK üyelerinin avukatlarıyla görüşme hakkı çğneniyor. Gözaltı tutulan DİSK üyelerinin çoğuna işkence uygulanıyor. Anayasanın genel hükümlerinin böylesi uygulamaları yasaklaması bir yana bu davranış birçok ileri yaşta sendika yöneticisi ne nasıl olağanüstü ölçülerde barbarca davranıldığını gösteriyor. Askersel hapishanelerde "sözüm ona itiraflar temelinde savcı tutuklama kararları veriyor. Kesin suçlama henüz tam formüle edilmemiş olmakla birlikte bunun olası bir ölüm cezasını öngören ceza yasasının 146. maddesini de içereceği anlaşıyor. Bu ön duruşma sırasında yargılanan DİSK yöneticileri ve üyeleri de mahkemeye kendilerine işkence yapıldığını belirttiler. Mahkeme başkanı İsmet Aytuğ 506 sanıktan 438'i için tutuklama kararı verilmesine karşı çıktı. Bu karardan hemen sonra Milli Güvenlik Konseyi üyelerinden birinin hemen İstanbul'a gittiğini, bu karardan hoşnutsuzluk duyduğunu, yargıcın ise -ben "sadece bir yazman, bir sekreter değilim" diye bunu protesto ettiğini öğrendik. Söz konusu yargıç hemen İstanbul dışına alındı. 22 Ocak günlü Guardian gazetesi Mahkeme yargıcının tutuklamayı reddettiğini DİSK üyelerine karşı savcının bir üst mahkemeye başvurup tutuklama kararlarını çıkarttığını yazıyor. Kendileriyle konuştuğumuz hukukçular şimdiki yöneticilerin yargıyla nasıl gözgöre göre oynadıklarını alay ettiklerini, yargıçların ekmeklerini ve özgürlüklerini

ellerinde tuttuklarını belirttiler. 1961 Anayasasının 132. maddesi yargıçların görevlerini yerine getirirken bağımsız olduklarını, hiçbir kuruluş ya da kişinin kendilerine emir ya da yönerge veremeyeceğini yazıyor.

İşkenceler

Gözaltına alınanların tümünün gözaltı süresince gözleri bağlı tutuluyor. Sorgu sırasında ve ifadelerde imzalarken bile gözlerindeki bağ çözülüyor. Falakaya yatırılıyorlar. Vücudun her yerine elektrik şoku uygulanıyor. Gözaltına alınanlar sorguları yapılınca dek 14 gün süngü altında uykusuz bırakılıyorlar. Gözaltındakiler sürekli ölümlü tehdit ediliyor. İmam kılığında biri getiriliyor, son isteğinin ne olduğu soruluyor. Yakınları getiriliyor. Bunun son ziyaret olduğu belirtiliyor. Öyle ki darağaçları bile kuruluyor, sanki hemen idama götürülüyormuş gibi bir hava yaratılıyor. Gözleri bağlı pencereye çıkarılıyor. Pencere zeminden birkaç santim yukarda olmasına karşın kendilerine metrelerce yüksekte oldukları söyleniyor. Bu tür bir işkence sonucu bir sendikacının kemikleri kırıldı. Darbeden bu yana askeri hapishanelerde en az on kişi işkenceyle öldürüldü. DİSK yöneticileri 1936 yılında Mussolini İtalya'sından alınan ceza yasasının 141 ve 146. maddelerine aykırı davranmakla Anayasa'nın tümünü ya da bir bölümünü ortadan kaldırmaya, Meclisin işlevlerini yoketmeye, bir sınıfın öteki bir sınıf üzerinde egemenliğini kurmaya kalkışmakla suçlanıyorlar. İşin garip ve gülünç yanı o ki, sendikacıları millet meclisinin işlevlerini ortadan kaldırmakla suçlayanların kendileri meclisi dağıtmış ve onun tüm yetkilerini üzerlerine almış bulunuyorlar. Sonuç olarak şunları söyleyebiliriz. Türkiye'deki bugünkü rejim sosyalist politikanın, emekçilerin kendi çıkarlarını korumak için, bağımsız olarak sendikalarda örgütlenmelerinin amansız düşmanıdır. Bu rejim militan sendikacılığı ezmek için sınırsız yetkiler kullanmaktadır. DİSK'e karşı baskı Türkiye cumhuriyetinin anayasasının ilgili maddelerinin ve Uluslararası Çalışma Örgütü bildirisinin işçilerin özgürce sendikalarda örgütlenme hakkının kabaca çiğnenmesidir. Askersel yetkililer yargı bağımsızlığını ve hukukun üstünlüğü ilkesini Türkiye Cumhuriyeti anayasasına uluslararası düzeyde benimsenmiş genel geçer ilkelere aykırı olarak ayaklar altına almaktadırlar.

Londra, 30 Ocak 1981

Nicolas Blake
Helena Kennedy

Rede des Kollegen Kemal Daysal, Vizepräsident
Metallarbeitergewerkschaft der Türkei, MADEN-İŞ

Werte Kollegen

Zuerst möchte ich euch alle im Namen der Türkischen Metallarbeiter herzlich begrüßen und unseren Kollegen aus der DDR unseren Dank für ihre brüderlichen Gastfreundschaft zum Ausdruck bringen.

In den kapitalistischen Ländern Europas ist die wirtschaftliche Krise immer noch aktuell. Fast in allen Ländern wird eine Politik der Übertragung der Krisenlasten auf die Schultern der Arbeiter und der Werktätigen in ihren vulgaersten Formen weitergetrieben. Aber die Unzufriedenheit der werktätigen Massen nimmt jeden Tag zu, so dass die objektive Basis der gewerkschaftlichen Aktionen sich verbreitet. Auf der anderen Seite werden seitens reaktionärer sowie reformistischer Regierungen immer stärker neue Angriffe auf die gewerkschaftlichen Rechte und Freiheiten organisiert, mit dem Ziel die Orientierung der Gewerkschaften auf noch breitere, effektivere Kämpfe zu verhindern.

Die Bestrebungen des US Imperialismus, den kalten Krieg wieder zu beleben und Westeuropa insgesamt in ihre Politik der Spannung zu ziehen, sind mit den oben genannten Fakten aufs Engste verbunden. Die International Herald Tribune schrieb in ihrer Ausgabe vom 17.1.1980, dass "die Amerikanischen Finanzkreise von einer Hinwendung zum kalten Kriege eine echte wirtschaftliche Belebung erwarten"! Vor kurzer Zeit haben so in Rom die Außenminister der NATO-Länder den NATO-Beschluss über die Stationierung von 600 US Raketen in Westeuropa noch einmal ratifiziert.

Die reaktionärsten Kreise des Imperialismus glauben, dass

sie in einer Atmosphäre des kalten Krieges und der Spannungen die Unterdrückung der werktätigen Massen noch verstärken können.

Werte Kollegen

Das alles zeigt, dass für die Verteidigung der gewerkschaftlichen Rechte und Freiheiten gegen die Krise und für die Zurückdraengung der Politik des kalten Krieges und der Spannung es notwendig ist, den gewerkschaftlichen Kampf noch breiter, noch koordinierter und auf einer höheren Ebene zu entwickeln. Wir müssen die objektiven und subjektiven Faktoren, sowie ~~ihren~~ Entwicklungen mit denen dieser Notwendigkeit Rechnung getragen werden soll, ausführlich analysieren und bewerten. Weder eine Überbetonung noch eine Herabminderung kann in dieser Sache vom Nutzen sein.

[Die Geschichte der internationalen Gewerkschaftsbewegung zeigt, dass die Politik des kalten Krieges und der Spannungen die gewerkschaftliche Einheit negativ beeinflusst. Es ist eine Tatsache, dass für eine Aktionseinheit im internationalen oder kontinentalen Masstab vor allem Beziehungen von oben, zwischen den Führungen der verschiedenen Gewerkschaften notwendig ist. Aber unter den Bedingungen der wirtschaftlichen Krise und einer Politik des kalten Krieges können ~~wir~~ wir unter den Führungen der reformistischen Gewerkschaften widersprüchliche Tendenzen der Aktivität und ^{der} Passivität sowie eine Tendenz der Orientierung auf noch reaktionäre Lösungen feststellen. Wie in dem Bericht des Generalsekretärs gesagt wird, es sind die Massen in der Basis, die sich dem Kampfe zuwenden und so in diesem oder jenem Masse die Führungen zum Kampf draengen.]

[Es ist kein Geheimnis, dass die vielen Aufrufe, die wir der IMF und der Europäischen Metallbund gerichtet haben, in den Führungen dieser Organisationen keinen Wiederhall gefunden]

haben. Es ist aber auch eine Tatsache, dass ~~se~~ ^{er} sich einen bestimmten Einfluss haben würde, wenn die Arbeiter in der Basis dieser Organisationen von unseren Bestrebungen für die Aktionseinheit informiert werden könnten. Es ist klar, dass es gar nicht leicht ist, spezifische Wege für solch eine Aufklärung ausfindig zu machen. Aber dennoch ist es wert, dafür ~~über~~ ^{über} uns Gedanken zu machen. Dabei ~~denken wir, ob wir~~ ^{heute} möchten wir diskutieren, ob manche Initiativen, die wir unternehmen können, uns nicht behilflich sein könnten, wenn wir manche unserer Gewohnheiten zur Seite lassen würden.

Wir möchten zum Beispiel ^{folgendes} vorschlagen: Es ist bekannt, dass zur Zeit in den Ländern wie BRD, Belgien, Holland, und Dänemark rund eine Million ausländische Arbeiter aus der Türkei arbeiten, von denen die meisten in der Metallindustrie beschäftigt sind. In all diesen Ländern haben sie starke, demokratische Massenorganisationen gebildet. Arbeiter aus anderen Ländern besitzen auch solche Organisationen. Es ist möglich durch diese Organisationen unsere Stimme unter diesen Arbeitern zu verbreiten, wovon die einheimischen Arbeiter in diesen Ländern nicht unberührt bleiben werden. Um ein Missverständnis vorzubeugen; Wir schlagen nicht vor, gewerkschaftliche Aktionen ~~in~~ ⁱⁿ diesen Ländern auszuführen. Nein, wir denken nur, dass durch gegenseitige Beziehungen zwischen IVG Metall und diesen Organisationen und deren Entwicklung, diese Organisationen die Ideen und Aufrufe unserer Organisation über die gewerkschaftliche Aktionseinheit in diesen Ländern verbreiten können. ~~Dasselbe könnte auch durch einheimische demokratische Massenorganisationen, die für solch eine Einheit treten, unter den Mitgliedern der reformistischen Gewerkschaften dieser Länder geleistet werden.~~

Es scheint, dass wir noch initiativreicher sein müssen. Zum

Beispiel ~~könnte~~ die IVG Metall kann gemeinsam mit den Metallgewerkschaften der ~~Laendern~~, die nach Westeuropa Arbeitskraft exportieren, eine Konferenz veranstalten, wo ~~gemeinsam~~ über die Fragen der ausländischen Arbeiter und über die oben genannte Problematik diskutiert und die ersten Schritte auf diesem Wege ~~unternommen~~ werden können. Wir hatten das auch vorher vorgeschlagen. Solch eine ~~Initiative~~ Initiative würde uns die Möglichkeit geben, der Mitgliedschaft der reformistischen Gewerkschaften in Westeuropa ein bisschen naeher zu kommen.

Werte Kollegen

Die Erhaltung des Friedens und die Zurückdraengung der Politik des kalten Krieges ist ein immer wichtiger werdendes Kampfziel. Es ist nicht ausser Acht zu lassen, dass ^{es} in dieser Frage ~~es~~ zwischen den am meisten reaktionarsten Kreise des Imperialismus und der Regierungen mancher europäischen ~~Laender~~ nicht zu unterschätzende Meinungsverschiedenheiten existieren, wovon Gebrauch gemacht werden kann. Die Frage der Erhaltung des Friedens, der Abrüstung gewinnt jeden Tag mehr Achtung unter den Werktätigen der kapitalistischen ~~Laender~~ Europas. Das bildet einen soliden Fundament für die Aktions-einheit.

Wir sind auch der Meinung, dass unsere internationale Vereini-gung in den Kaempfen der Lander wie Griechenland, Portugal und Frankreich noch aktiver teilnehmen kann und dass neben anderen, die Frage der Eskalation des Terrorismus in Spanien die Notwendigkeit gemeinsamer Aktionen verstaerkt.

Es ist auch unabdingbar, die Solidaritat mit den türkischen Metallarbeitern für die ^Verteidigung der gewerkschaftlichen Rechte und Freiheiten noch verstaerkt weiterzuführen. In die-ser Frage muss die IVG Metall bestrebt sein, mit gemeinsame

Ausg.
jeldh.
+
dayanmas

Aktionen mit IMF und mit dem Europaeischen Metallbund zu unternehmen. Obwohl nicht zu überschätzen, besteht es schon genügend Ansätze, die uns zeigen, dass solch eine Aktionaseinheit möglich ist. Neben WGB ist heute auch die Weltföderation der Arbeit aktiv für die Solidarität mit DISK. ^{CISL} ICFTU obwohl etwas zurückhaltend ist auch aktiv. Die europaeische Konföderation der Gewerkschaften hat in letzter Zeit wichtige Schritte bei der Solidarität mit DISK unternommen. Auf Antrag verschiedener internationalen Gewerkschaftsorganisationen hat ~~das~~ Komitee ~~der~~ für gewerkschaftliche Freiheit bei ILO dem Administrativkomitee von ILO einen Bericht vorgelegt. Dieser Bericht sieht vor, dass ILO Massnahmen treffen soll, um die gewerkschaftliche Rechte und Freiheiten in der Türkei zu verteidigen!

Werte Kollegen,

Die Angriffe auf die Arbeiterklasse in unserem Lande werden verstaerkt weiter geführt. Die herrschende Militaerjunta hat die demokratischen Grundrechte abgeschafft. Unsere Gewerkschaftszentrale DISK ist geschlossen. Streikrecht ist abgeschafft worden. Rund 300 Gewerkschaftsfunktionäre, darunter der Vorsitzende von DISK, Kollege Baştürk sind verhaftet. Die Militaerbehörden haben zugelassen, dass auf die verhafteten Gewerkschaftler die brutalsten Foltern ausgeübt wurden. Zur Zeit wird im Militaergericht von Istanbul ^{auf} eine grossangelegtes Gerichtsverfahren gegen DISK vorbereitet, welches vorsieht, unsere Konfederation als eine illegale, mit dem Terrorismus verbundene, aufrührerische Organisation vorzustellen. In einem zivilen Gericht laeuft ein anderes Verfahren für die Schliessung von DISK.

Obwohl die andere Gewerkschaftszentrale Türk-İş nicht geschlossen ist, kann sie keine gewerkschaftliche Arbeit ~~ausüben~~.

ausüben. Auch andere demokratischen Kräfte sind unter grossen antidemokratischen Repressionen gesteuert.

Die Abschaffung der demokratischen Grundrechte durch die Militardiktatur, die seit September vorigen Jahres in der Türkei herrscht, gibt den am meisten reaktionärsten, pro-Amerikanischen Kräften innerhalb und ausserhalb der ~~Armee~~ beste Möglichkeiten, für die Entfaltung ihrer volksfeindlichen Bestrebungen. So verstärkt der US Imperialismus seinen Druck auf die Türkei mit dem Ziel, dass Land noch aktiver in seine abenteuerische Konfrontationspolitik im Mittleren Osten ^{es} in ^{en} hineinzuziehen, ein Sprungbrett für seine Eingreifstruppen zu verwandeln.

Die sogenannte wirtschaftliche Stabilisierungs^{stärkungs}programm, das dem Lande von der IWF diktiert wurde wird fortgesetzt. Mit diesem Zweck hat die Militärregierung das Tarifrecht abgeschafft. Jetzt werden die Tarifverträge von einem ~~Ausschuss~~ von der Regierung gebildeten Ausschuss festgesetzt. Die Vertreter von ~~Türkei~~ ^{Is}, die hier sitzen, können dem Diktat der Regierung nicht widers^tsetzen auch wenn sie wollen. So hat ^t dieser Ausschuss für unsere 60 000 Mitglieder, deren Streike die Junta verboten hatte, neue Löhnerhöhungen festgesetzt, die nicht einmal der Hälfte unserer Forderungen von damals entsprechen. Ausserdem wurden für alle Arbeiter jährliche Prämien~~zahlungen~~ und Tilgungszahlungen eingefroren, womit alle Arbeiter grosse Summen von Geld auf einmal verloren haben. Auch die Versicherungsbedingungen wurden zuungunsten der Arbeiter verändert. Die Regierung zusammen mit den Unternehmern hat den ~~neuen~~ Mindestlohn nur 85 % erhöht, wobei die Inflationsrate für die entsprechende ^{Periode} über 150 % lag. Die antidemokratische Lage im Lande gibt den Unternehmern zusätzliche Möglichkeiten für ^{wirtschaftliche} Entlassungen. Weil die industrielle Produktion und die Investitionen

Krit. Jug-
ikommunisten

zurückgehen, steigt die Arbeitslosenzahl staendig. Die Militaer
 junta hat ein^{en} neues Ausschuss geschaffen, ~~der~~ auch in Zukunft
 dem Praesidenten untergeordnet ^{en} sein wird und das Recht hat,
~~gegen~~ alle staatlichen Organe und die Gewerkschaften zu kon-
 trollieren. Ein neues Gewerkschaftsgesetz wird vorbereitet,
 dessen Einzelheiten noch nicht bekannt sind, aber von dem
 sicher ist, dass es nur eine obligatorische Gewerkschaft in
 jedem Industriezweig mit sehr beschraenkten Rechten vorsieht.

Dass die Militarjunta ~~von~~ Massnahmen auch gegen die fasch-
 istische Bewegung getroffen hat, dass die Faschistenführer
 und viele Mörder verhaftet sind, soll nicht ^{davor} tauschen, dass
 die Grundrechte der Arbeiter abgeschafft worden sind, waehrend
 die Monopole alle ihre Rechte ruhig weiter zu Nutze machen
 können. Unter den verhafteten Faschisten befinden sich auch
 die Mörder unseres Vorsitzenden Kemal Türkler. In dem Straf-
 antrag des Militaranwalts wird festgestellt, dass der
 Führer der faschistischen Partei Türkeş den Mordbefehl an
 Kollegen Türkler selber ausgesprochen hat. In dem selben An-
 trag ist ^{die} auch geschrieben, dass fast alle namhaften Unternehmer
 und Vorsitzende der Unternehmerververbaende ~~alle~~ mit Unsummen
 von Geld die faschistische Partei unterstützⁿ haben, ~~die~~

Die Bestrebungen der reaktionaren Krafte die faschistische
 Bewegung zu retten und den Angriffe ^{der Junta noch staerker} auf die ~~reaktion~~ progressi-
 ven Krafte zu orientieren dauern an. Es sind dieselben
 Kreise, die ^{die realistischen Tendenzen in der Aussenpolitik} ^{Politik des} ~~der~~ Türkei im Schlepptau der US Imperialismus
^{brechen und so das Land} lassen wollen. Es ist immer noch nicht klar ersichtlich,
 was für einen Charakter das Regime in der kommenden Zeit
 gewinnen wird.

Unter all diesen Bedingungen gewinnt der gewerkschaftliche ~~Kampf~~
~~Kampf~~ wie

Kampf ~~mehr~~ an Bedeutung. Und auch unter diesen sehr schwierigen Bedingung^{en} laeuft der Kampf weiter. Viele Kollegen haben den Verhaftung^{en} entkommen können. Zusammen mit anderen Gewerkschaftsführer haben wir eine Erklärung ^{im Sinne der gewerkschaftlichen Einheit aller Arbeiter} veröffentlicht, die unter den breiten Kreisen einen sehr positiven Widerhall gefunden hat. Zur Zeit kämpfen unsere Kader, die ihre Organisiertheit ^{zu schützen} ~~auch heute erhalten haben~~, für die gewerkschaftliche Einheit. Sie zeigen den Arbeitern, dass die Errungenschaften darum verloren gehen, weil die Arbeiterklasse gespalten ist. Die Einsicht, dass Mitglieder von DISK und Türk-İş zusammenschliessen sollen, wächst heute in der Arbeiterbewegung rasch. Obwohl ein Teil der Türk-İş Führung mit dem Junta kollaboriert und ihr Generalsekretär als Minister im Kabinett sitzt, sind zahlreiche Gewerkschaftler der Ansicht, dass ^{es} ~~man~~ gegen die arbeiterfeindliche Politik der Junta Widerstand geleistet werden muss. Die Unzufriedenheit ~~an~~ unter den Arbeitern wächst. Wir kämpfen für die gewerkschaftlichen Rechte und Freiheiten, für die freiwillige Einheit der Gewerkschaften und der Arbeiter gegen die Politik der Übertragung der Krisenlasten auf die Arbeiter.

Der 1. Mai hat wieder gezeigt, dass die türkische Arbeiterklasse ^{fähig ist} ~~se~~ den Kampf um ihre Rechte weiterzuführen. Obwohl die Junta alle Demonstrationen verboten hatte und den 1. Mai als einen Feiertag abgeschafft hatte, fanden auch an diesem 1. Mai in vielen Betrieben Aktionen statt. Alle Grossbetriebe waren von Armeeeinheiten besetzt. Dennoch fanden die Arbeiter schöpferische Formen, um den Maifeier zu begehen. Dabei ist es sehr wichtig, dass an vielen Orten Mitglieder von Türk İş und DISK zusammen ^{so über} diskutiert und (diese Kampfformen beschlossen haben. Bei all diesen Aktionen haben unsere Mitglieder eine inspirierende und konstruktive Rolle gespielt.

Werte Kollegen

Unser Land, unsere Arbeiterklasse durchlebt eine schwere Periode. Aber wir sind der Meinung, dass unsere Zukunft durch den gemeinsamen Kampf aller Arbeiter, aller progressiven Kräfte in ~~ein~~ ^{den} den Erfordernissen der Werktätigen entsprechende Bahn geleitet werden kann. In diesem Kampf wird die internationale Solidarität eine entscheidende Rolle spielen. In einigen Tagen wird der antidemokratische Prozess gegen DISK anfangen. Nach dem 1. Mai hat die Junta eine neue Verhaftungswelle gegen ^{die} progressiven Kräfte angefangen. Diese Tatsachen zeigen, dass unsere internationale Vereinigung von Solidaritätsaktionen, ihre Bestrebungen für die Organisation der Metallarbeiter, besonders in Westeuropa, verstärken soll. Wir sind der Meinung, dass aus unserer Bürotagung ^{dazu} neue Initiativen ausgehen werden.

Ich danke für ihre Aufmerksamkeit.

TÜRKİYE SOSYAL TARİHİ

ULUSLARARASI TİCARET EMEKÇİLERİ SENDİKALARI BİRLİĞİ'NİN 27-28
MAYIS'TA SOFYA'DA YAPILAN 30. DÖNEM YÖNETİM KURULU TOPLANTISINDA
KABUL EDİLEN "DAYANIŞMA KARARI"nın TÜRKİYE İLE İLGİLİ BÖLÜMÜ

"Türkiye'de hükümet devirmesinden sonra bütün temel sendikal haklar kaldırılmıştır. Aralarında örgütümüz üyesi BANKSEN'in de bulunduğu pekçok sendika kapatılmıştır. Aralarında DİSK Genel Başkanı A. Başu türk'ün de bulunduğu yüzlerce sendikacı tutuklanmıştır. Bu durum ILO'ya bağlı Sendikal Haklar Komisyonu'nun 997 ve 999 numaralı raporlarında da saptanmıştır. Halen İstanbul'da bir asker-sel mahkeme DİSK yönetici ve militanlarına karşı açılacak bir davanın hazırlıklarını yürütmektedir.

Bütün bunlar, Türkiye sendikal hareketi ile ilgili dayanışma uluslararası dayanışmanın arttırılmasını, sendikal ve politik tutuklularla maddesel, politik ve moral dayanışma eylemleri gerçekleştirilmek, sendikal ve politik tutukluların serbest bırakılmasını, sendikal hak ve özgürlüklerin kurulmasını istemek için her türlü girişimde bulunulmasını zorunlu kılıyor."

Propositions de la TURQUIE pour la Résolution de solidarité

En Turquie, tous les droits syndicaux fondamentaux ont été annulés après le coup d'Etat. Plusieurs syndicats ont été fermés, dont également BANK SEN, affilié à l'UIS du Commerce. Des centaines de syndicalistes ont été emprisonnés, parmi lesquels A. Bastürk, président de la Confédération D I S K. Cette situation a été également constatée dans les rapports 997 et 999 de la Commission des Droits Syndicaux auprès de l'OIT. Actuellement, un tribunal militaire d'Istanbul poursuit les préparatifs de procès contre les dirigeants et militants de la DISK.

D'où la nécessité d'augmenter la solidarité internationale avec le mouvement syndical de la Turquie, d'entreprendre toute sorte d'initiatives en vue de réaliser des actions de solidarité matérielle ^{politique et} ~~et~~ morale avec les détenus syndicaux et politiques exigeant la mise en liberté des syndicalistes emprisonnés, la protection des droits et des libertés syndicales.

Chers camarades,

Pour commencer, je veux vous saluer cordialement au nom des travailleurs des bureaux, de commerce et des banques de Turquie et remercier à nos Camarades de la République Populaire de Bulgarie pour leur hospitalité.

Dans les pays capitalistes la crise économique est toujours à l'ordre du jour. Presque dans la totalité de ces pays, la bourgeoisie mène une politique qui vise à verser la charge de la crise sur le dos des ouvriers et de tous les travailleurs. Ce qui cause, l'augmentation du mécontentement parmi les masses travailleuses et élargit la base objective^{pour} des actions syndicales. D'autre part, qu'ils soient réactionnaires ou réformistes, les gouvernements organisent des attaques toujours de plus en plus fortes ~~contre~~ contre les droits et les libertés syndicaux. Leur but est clair: mettre l'obstacle à ~~leur~~ l'orientation des syndicats vers des combats toujours plus larges, plus efficaces.

Il y a une ferme liaison entre les faits nommés ci-dessus et les ambitions de l'impérialisme américain qui visent à retourner à la guerre froide^{faire} et/plonger l'Europe occidentale toute entière dans leur politique de tension. Souvenons-nous que dans la dernière session des Ministres des Affaires Etrangères de l'OTAN ; à Rome, on a ratifié encore une fois la résolution de l'OTAN au sujet du stationnement des 600 missiles américaines sur le sol de l'Europe Occidentale.

Les milieux les plus réactionnaires de l'impérialisme espèrent

augmenter l'oppression sur les masses travailleuses dans une atmosphère de guerre froide et de tension. D'où, nous soutenons fermement toutes les propositions faites par l'Union Soviétique en vue de consolider la paix, pour la détente et le désarmement.

Chers Camardes,

Tout cela démontre ~~que~~ qu'une lutte syndicale plus large, plus coordonnée et menée à un niveau plus haut est nécessaire pour la défense des droits et ^{des} libertés syndicaux contre la crise, pour repousser la politique de ~~la~~ guerre froide et de tension.

La maintien de la paix et le repoussement de la politique de guerre froide est un but qui gagne ^{sans cesse} ~~de plus en plus~~ plus d'importance pour le mouvement syndical. On ne peut négliger les différences de vue qui existent entre les milieux les plus réactionnaires de l'impérialisme et les gouvernements de certains pays de l'Europe occidentale. On peut profiter de ces différences de vue. Le problème du maintien de la paix et du désarmement gagne chaque jour plus d'importance dans l'esprit des masses travailleuses de l'Europe occidentale. Ce qui construit un fondement solide pour des unités d'action.

Dans ce contexte, nous approuvons le programme d'activité de l'UIS pour la période 1981-84, ainsi que le plan de travail et Budget de l'UIS pour 1981 et les décisions prises par le Bureau Exécutif.

Chers Camarades,

Comme vous le savez, il y a eu un coup militaire en Turquie le 12 septembre dernier. Une junte militaire a mis la main sur le ~~pouvoir~~ pouvoir, sous prétexte de "donner fin au terrorisme" et "lutter contre la crise économique". Le parlement fut dissous. La Constitution est suspendue. ~~Les~~ Les droits démocratiques ~~sont annulés~~.

et syndicaux sont ~~annulés~~ annulés. L'action syndicale est
 Notre Confédération syndicale, la DISK, ainsi que notre syndicat sont fermés.
 interdite. Les vagues d'emprisonnement se poursuivent. Actuellement
 il y a des dizaines de milliers de détenus politiques dans des prisons
 et des camps spéciaux. Parmi lesquels on compte un bon nombre de syn-
 dicalistes et de militants syndicaux. Un grand nombre de représentants
 syndicaux ~~sont arrêtés~~ sont arrêtés, torturés, questionnés tout de
 suite après le coup d'Etat. Un grand nombre de travailleurs actifs,
 les militants des syndicats de classe et de masse sont licenciés
 après le coup. Il y en a d'autres qui ont dû quitter leur lieu de travail,
 étant recherchés par la police.

Dans ces conditions, la solidarité internationale avec le mouve-
 ment syndical de Turquie et spécialement avec les travailleurs de bu-
 reau, de commerce et des banques de Turquie, ~~gagne plus qu'elle n'a jamais~~
~~l'importance~~ pour la défense des droits et libertés syndicaux gagne
 plus que jamais de l'importance. Jusqu'à maintenant, la FSM et les certains
 UIS des autres branches ont exprimé leur solidarité avec notre Confé-
 dération syndicale, la DISK. Je suis certain que notre organisation
 internationale UIS/ Commerce et toutes les organisations affiliées
 aussi vont intensifier leurs efforts de solidarité
 avec notre syndicat BANKSEN.

UIS-Commerce

Mais la solidarité n'en reste pas là. ~~On~~ doit prendre des initia-
 tives afin d'organiser des actions communes avec les organisations
 syndicales internationales autres que la FSM et ses UIS de branche.
 Il y a déjà suffisamment d'ébauches qui démontrent qu'une telle unité
 d'action est possible. Aujourd'hui, à côté de la ~~FSM~~ FSM, la Fédération
 Mondiale du Travail aussi est en action pour la solidarité avec la ~~DISK~~
 DISK. Bien qu'elle soit un peu réservée, la CISL aussi est active.
 La Confédération Européenne des Syndicats a jeté ces derniers temps
 d'importants pas pour la solidarité avec la DISK. Sur la demande des
 différentes organisations syndicales internationales, le Comité pour
 la Liberté Syndicale auprès de l'ILO, a offert un rapport au Comité

Administrative de l'ILO. Dans ce rapport, il est prévu que l'ILO prenne des mesures afin de défendre les droits et les libertés syndicaux en Turquie.

Chers Camarades,

Les attaques sur la classe ouvrière de Turquie augmentent sans cesse. Notre Confédération DISK est fermée. Les grèves sont interdites. 300 syndicalistes, parmi lesquels se trouve le président de la DISK, Camarade Baştürk, sont en ~~prison~~ emprisonnés, torturés. On est en ~~train~~ train de préparer un procès dans un des tribunaux militaires d'Istanbul contre la DISK. On essaie, avec ce procès, de présenter notre confédération comme une organisation illégale, terroriste, rebelle.

L'autre grande Confédération syndicale de notre pays, ~~Union~~ ~~liste~~ Türk-ış n'est pas fermée. Mais elle est interdite de toute activité syndicale, ainsi que tous les syndicats qui lui sont liés.

L'abrogation des droits démocratiques fondamentaux avec le coup d'Etat militaire a excité les ambitions ~~les~~ anti-populaires des milieux les plus réactionnaires au sein et en dehors de l'armée. L'impérialisme américain augmente sa pression sur la Turquie, afin ~~d'obliger~~ d'obliger notre pays à prendre plus activement part dans sa politique aventuriste de confrontation ^{au} ~~au~~ Moyen Orient, afin de transformer notre pays en un tremplin pour ses Forces de Déploiement Rapide.

Le soi-disant programme de stabilisation de L'économie, imposé par le FMI, est appliqué ^{vigoureusement} ~~par~~ par la junte militaire. Dans ce but, le ~~droit~~ droit aux négociations collectives est annulé. ~~Actuellement~~ les convention collectives sont ~~fixées~~ stipulées par une commission désignée par le gouvernement. Les représentants de la

Türk-iş qui y prennent part, ne ~~peuvent~~ pourraient s'opposer aux décisions de cette commission, même s'ils l'auraient voulu. Les droits salariaux fixés dernièrement par cette commission, ne correspondent même pas à la moitié des demandes des syndicats déclassés, faites avant le putsch. ~~Les primes~~ Les primes d'ancienneté et les primes annuelles sont gelées par un décret, ce qui a causé de grandes pertes de revenu chez tous les ouvriers. Le gouvernement, ~~xxx~~ en complicité avec le patronat, n'a haussé les salaires minimums que de 85%, tandis que les hausses des prix pour la même période étaient supérieurs à 150%. La situation anti-démocratique qui régnait dans le pays permet aux employeurs d'effectuer plus facilement des licenciements arbitraires. Avec la baisse de la production industrielle et des investitions, le nombre de chômeurs augmente. La junte militaire a formé une nouvelle commission directement liée au chef d'Etat, qui pourra contrôler tous les organes d'Etat et les syndicats. On est en train de préparer une nouvelle loi syndicale. On n'en connaît pas encore les détails, mais on sait qu'il apportera un seul syndicat ~~obligatoire~~ obligatoire pour chaque branche ~~xx xxxxxx~~ avec des droits très limités.

Les mesures prises par la junte contre le mouvement fasciste, l'emprisonnement des leaders fascistes ne doivent pas nous faire oublier que les droits fondamentaux des travailleurs sont annulés, que les monopoles mettent en action tous leurs droits tranquillement. Parmi les fascistes détenus se trouve aussi l'assassin de Kemal Türkler, le ~~xxx~~ co-fondateur ~~xx~~ et l'ancien président de la DISK, le président du syndicat de métallurgie frère, Maden-iş. ~~Dxxx~~ Le procureur militaire souligne dans sa réquisitoire que l'ordre de l'assassinat du Camarade Türkler étaient donné personnellement par le chef du parti fasciste, Türkeş. Il est possible de voir dans le même réquisitoire et les présidents des organisations patronales que presque tous les entrepreneurs célèbres/de notre pays ont financiellement soutenu le parti fasciste. Dans cette situation, les

forces réactionnaires essaient avec plus d'ambition de sauver le mouvement fasciste et d'orienter avec plus de force les attaques de la junte contre les forces progressistes. Ce sont ces mêmes milieux réactionnaires qui essaient de donner une fin aux tendances réalistes qui existent dans la politique extérieure de la Turquie, qui veulent mettre notre pays encore ~~à l'avant~~ davantage à la remorque de la politique des Etats Unis. D'autre part, ~~il est~~ il est toujours impossible de parler du caractère que va prendre le régime dans l'avenir.

Dans ces conditions, l'importance de la lutte syndicale augmente davantage. Et la lutte continue sous ces conditions très difficiles. Plusieurs camarades ont pu se sauver de l'emprisonnement. Avec les autres dirigeants syndicaux, nous avons publié une déclaration pour ~~la~~ l'unité syndicale de tous les travailleurs. Cette déclaration a fait un écho très positif parmi les plus larges milieux. Actuellement nos cadres essaient de ~~éviter~~ préserver leurs organisations afin de ~~mieux~~ pouvoir mieux lutter pour l'unité syndicale. Ils expliquent aux ouvriers que c'est la situation divisée de la classe ouvrière qui a causé la perte soudaine ^{ses} des conquêtes. L'envie de réunification des membres de la DISK et de la Türk-iş s'élargit rapidement dans le mouvement ouvrier. Bien qu'une partie de la direction de la Türk-iş collabore avec la junte et que son secrétaire général soit pris dans le gouvernement en tant que ministre, ~~un~~ un grand nombre des syndicalistes de Türk-iş sont d'opinion que l'on doit mener une résistance contre la politique anti-ouvrière de la junte. Le mécontentement augmente parmi les ouvriers. Nous luttons pour les droits et libertés syndicaux, pour l'unité volontaire des organisations syndicales et des ouvriers contre la politique de verser la charge de la crise sur le dos des travailleurs.

Le 1^{er} Mai a encore une fois montré, comme la classe ouvrière

de la Turquie est capable de mener la lutte pour ses droits , sous les nouvelles conditions. La junte militaire avait annulé le 1er Mai en tant que jour férié et interdit toute démonstration pour ^{célébrer} ~~cette~~ jour. Toute les grandes entreprises furent occupées par des troupes militaires. Malgré toutes ces oppressions, il a eu des actions dans plusieurs entreprises. Les travailleurs ont trouvé des formes créatives pour célébrer le 1er Mai. Ce qui y est très important , c'est qu'en plusieurs endroits les membres de la DİSK et ceux de la Türk-İş on discuté et décidé ensemble, sur ces formes de célébration du 1 er Mai.

Chers Camarades,

Notre pays, notre classe ouvrière ^{vit} une période difficile. Mais nous sommes certains, que grâce à la lutte commune de tous les travailleurs, de toutes les forces progressistes, nous pourrons nous ~~en~~ orienter vers une voie qui correspond aux besoins et aux demandes de tous les travailleurs. La solidarité internationale va jouer un rôle décisif dans cette lutte. D'ici peu le procès contre DİSK va commencer. Après le 1 er Mai la junte a ~~refusé~~ fait commencer une nouvelle vague d'arrestations contre les forces progressistes. Tous ces faits démontrent encore une fois, combien il est urgent que notre Union Internationale intensifie davantage ses efforts afin d'organiser des actions de solidarité parmi les travailleurs de commerce, surtout en Europe Occidentale.

A ce propos, nous proposons concrètement: de déployer des ~~efforts~~ efforts afin d'organiser des campagnes pour la mise en liberté d'Abdullah Baştürk, le Président de la DİSK, ~~ainsi que~~ et des autres dirigeants syndicaux, pour la restauration complète des droits et libertés syndicaux; d'étendre ces campagnes au niveau de chaque entreprise sous forme ^{de} /campagnes de signatures; de faire atteindre les résultats de ces campagnes au Président d'Etat de la Turquie ; d'organiser toute sorte de solidarité matérielle et morale avec les syndicalistes et les militants

syndicaux qui sont en prison; ~~ad~~^{des} informer les milieux de l'OIT sur la situation des libertés ~~syndi~~ et/droits syndicaux en Turquie et de travailler au sein de cette organisation internationale afin qu'elle prenne une attitude plus active à ~~prop~~os de la Turquie.

Nous sommes certains, chers camarades, que la solidarité inter~~na~~^{na}tionale va prouver encore une fois sa force.

Merci pour votre attention.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV

UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE
(FSM)

30ème session du Comité Administratif
(Sofia, 27-28 mai 1981)

Projet

DECISION

sur les changements dans la composition
nominative du Bureau Exécutif et de la
Commission de contrôle financier
de l'UIS

La 30ème session du Comité Administratif de l'UIS du
Commerce, réunie à Sofia (Bulgarie, les 27 et 28 mai 1981, ratifie
la décision du Bureau Exécutif de l'UIS sur les changements dans
la composition nominative du Bureau Exécutif et de la Commission
de contrôle financier de l'UIS, à savoir :

Bureau Exécutif :

Hongrie - János Vás, président
Roumanie - Ilie Frunză, secrétaire général
Pologne - Ryszard Roznoch, membre
Syrie - Adnan Darwish, membre

Commission de contrôle financier :

- Peter Tsekov	- président	Bulgarie
- Jacqueline Hutin	- membre	France
- Vlastimil Zemánek	- membre	Tchécoslovaquie

=====

UNION INTERNACIONAL DE SINDICATOS DE TRABAJADORES DEL COMERCIO

(F S M)

Lista de organizaciones que han confirmado su participación en los trabajos de:

- El Primer Seminario de Formación de Cuadros Sindicales, y
- La Segunda Conferencia Latinoamericana de Trabajadores del Comercio

ORGANIZACIONES AFILIADAS A LA UIS DEL COMERCIO Y A COITRAC

No. de delegados

- | | |
|---|---|
| 01) Confederación de Empleados Particulares de Chile (CEPCH)
Agustinas 1185-3er. Piso, Santiago-Chile... | 1 |
| 02) Federación Nacional de Trabajadores de la Venta de Colombia.(FENALVI)
Calle 12 No.8-11, Oficinas 316/17
Bogotá D.E. 1, Colombia | 1 |
| 03) Sindicato Nacional de Trabajadores del Comercio y la Gastronomía
San Carlos y Peñalver, La Haba-Cuba..... | 1 |
| 04) Guyana Public Services & General Workers Union
Lot 2, First & Cumming Street
Alberttown-Georgetown-Guyana | 1 |
| 05) Sindicato de Trabajadores de Casas Comerciales y Afines de Honduras
Colonia 21 de Octubre, Sector 5-Block B.... | 1 |
| 06) Union de Empleados del Comercio de Panamá
Calle 16 Oeste No.15-29 Ciudad de Panamá... | 1 |
| 07) Federación Nacional del Comercio y Ramas Afines de Panamá
Apartado Postal 5649, Ciudad de Panamá,
Panamá | 1 |

- 08) Federación Nacional de Trabajadores del
Comercio y Similares del Perú
9 de Diciembre 340, Segundo Piso.
Lima - Perú..... 1
- 09) Sindicato Unión de Empleados Particulares
de El Salvador
Avenida Cuscatlan 630, San Salvador
El Salvador 1
- 10) Federación Uruguaya de Empleados del
Comercio e Industria (FUECI)
(Contactar Comité Sindical Continental
de la CNT en Caracas)(El delegado reside en
Caracas)..... 1

ORGANIZACIONES NO AFILIADAS A LA UIS Y AFILIADAS A COLTRAC

- 01) Movimiento para la Unidad Sindical Obrera
Sindicato de Trabajadores del Comercio y
Similares de la República Dominicana.
Vicente Noble No.14-Santo Domingo 1
- 02) Federación Nacional de Sindicatos de Emplea-
dos del Comercio Central de Bolivia..... 1
(El delegado reside en Caracas, contactar al compañero
Nilo Zoruco del Comité Ejecutivo de la COB
en Caracas: Los Caobos - Avenida Bogotá -
Quinta Solita. Caracas - Venezuela)
- 03) Syndicat du Commerce
Union des Travailleurs Guyanais U.T.G.
16 Av. du General De Gaulle
B.P. 265
97300 Cayenne-Guyane (Amerique de Sud)..... 1
- 04) Sindicato de Empleados de Casas Comerciales
Oficinas Particulares, Conexas y Similares
de la República de México
Avenida Benito Juarez No.80 Despachos 308-311. 1
- 05) Sindicato Nacional de Trabajadores del Comercio

Central Sandinista de Trabajadores Casa "José Benito Escobar Perez" Managua - Nicaragua	2
06) Asociación Nacional de Empleados de Venezuela (ANDE)	20
07) Federación Nacional de Empleados de Venezuela "FENADE"	10

OTRAS ORGANIZACIONES INVITADAS QUE NO HAN DADO RESPUESTA

01) United Food & Commercial Workers Union D.S. District Columbia 1775 K Street N.W. Washington USA	1
02) Vancouver Civic Employees Union Local 1004 C.U.P.E. Ste 400, 33 East Broadway -Vancouver Canada	1

ORGANIZACIONES INTERNACIONALES INVITADAS

<u>Organización</u>	<u>País sede</u>
1) Federación Sindical Mundial Vinohrádská 10 - Praga 2	Checoslovaquia
2) Oficina Internacional del Trabajo Francis Blachard-Director General CH - 1211 Ginebra 22	Suiza
3) Alianza Cooperativa Internacional 11, Upper Grosvenor Street Londres W1 X-9 PA	Inglaterra
4) Uniones Internacionales (FSM)	
5) Organizaciones Continentales del Ramo	
6) Congreso Permanente de Unidad Sindical de América Latina (CPUSTAL Paseo de la Reforma No.12 Despacho 707	México

- 07) Union Pan-Africana de Trabajadores del Comercio
Avenue Albert Ier. B.P. 1673 Brazzaville R.P. del Congo
- 8) Federación Arabe de Trabajadores del Comercio
- 9) Federación Internacional de Empleados y Técnicos Suiza
- 10) Federación Mundial de Trabajadores no Manuales
Beggaardenstraat 1 1000 Anvers Bélgica

SEDE DE LA CONFERENCIA: Los Caracas - Venezuela.

ORGANIZADORES DE LA CONFERENCIA: "COMIRAC"- "ANDE-FENADE" y
UIS del COMERCIO.

ORGANIZACION ANFITRIONA : "ANDE - FENADE "

COMITES EJECUTIVOS DE LAS ORGANIZACIONES ANFITRIONAS:

ASOCIACION NACIONAL DE EMPLEADOS - "ANDE - CARACAS"

Secretario General	Juan de Dios Ferrer
Secretario de Organización ..	Pedro Lopez Flores
Secretario de Trabajo	Eneas Guerra
Secretario de Finanzas.....	Ricardo Malave
Secretario de cultura	Sigfredo Arvelo
Secretario de Actas	Paul Bonelli
Secretario de Estadística....	Emil Guevara

FEDERACION NACIONAL DE EMPLEADOS DE VENEZUELA - "FENADE"

Presidente	Juan Hernández
	Cesar Gil
	Efraim Arvelo
	Virgilio Fernández
	José Antonio Sosa

CONFEDERACION LATINOAMERICANA DE TRABAJADORES DEL COMERCIO

" COLTRAC "

Presidente	Juan Hernández	Venezuela
Vicepresidentes.....	Lorenzo Mora M	Panamá (*)
	René Lara Moreno	Cuba
Secretario General.....	Hugo Hernández B.	Colombia (*)
Secretario Finanzas....	Juan de Dios Ferrer	Venezuela

COMITE OPERATIVO DE "COLTRAC" CON SEDE EN CARACAS.

Juan Hernández - Juan de Dios Ferrer
Secretario Ejecutivo : Martin J. Ramirez.
Secretarios Adjuntos : Ricardo Malave y Emil Guevara.

(*) Pasajes : Panamá-Caracas-Panamá y Bogotá-Caracas-Bogotá
a cargo de la UIS.

* * * * *



UNION INTERNATIONALE DES SYNDICATS DES TRAVAILLEURS DU COMMERCE

TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF WORKERS IN COMMERCE

UNION INTERNACIONAL DE SINDICATOS DE LOS TRABAJADORES DEL COMERCIO

МЕЖДУНАРОДНОЕ ОБЪЕДИНЕНИЕ ПРОФСОЮЗОВ РАБОТНИКОВ ТОРГОВЛИ

Adresse: Rue Opletalova 57, 110 00 PRAGUE 1 (Tchécoslovaquie) ■ Téléphone: 220680, 220501, 220662

Prague, le 2 février 1981

Camarade Metin Denizmen
Président de
BANK-SEN

N.Réf.N° 8132

Abide-i-Cad. 122
(Bulgar Kilisesi Arkasi)
Şişli- Istanbul (Turquie)

Cher Camarade,

Selon la décision prise à la réunion du Bureau Exécutif de l'UIS tenue à Bucarest en décembre 1980, la 30ème session du Comité Administratif aura lieu

du ~~14 au 14~~ mai 1981 à Sofia (Bulgarie).

26. - 28. 5. 81

Les questions suivantes figureront à l'ordre du jour de la session :

- 1) La durée du travail et les heures d'ouverture dans le commerce ;
- 2) Compte-rendu de la délégation de l'UIS sur les travaux de la Commission consultative des employés et travailleurs intellectuels de l'OIT (Genève, 13-22 janvier 1981) ;
- 3) Programme d'activité de l'UIS pour la période 1981-84 ;
- 4) Plan de travail et budget de l'UIS pour 1981 ;
- 5) Rapport de la Commission de contrôle financier ;
- 6) Informations diverses.

Conformément à cet ordre du jour, veuillez trouver sous ce pli les projets de documents suivants :

- 1) Plan de travail pour 1981,
- 2) Programme d'activité pour la période 1981-84;
- 3) Calendrier des principales actions du Programme d'activité,
- 4) Plan thématique se rapportant au 1er point de l'ordre du jour,
- 5) Décision du B.E. de Bucarest

.../

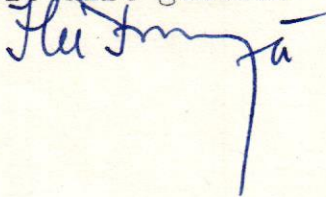
Selon la décision prise par le Bureau Exécutif de Bucarest, le Secrétariat a élaboré un plan thématique des problèmes suggérés pour les débats sur le 1er point de l'ordre du jour. Nous vous serions très reconnaissants de nous envoyer le texte de votre intervention sur ce point au plus tard le 10 avril 1981 pour nous permettre de préparer le projet de document conclusif.

En ce qui concerne le 2ème point de l'ordre du jour, l'information sera présentée aux membres du C.A. par le Secrétariat à la session du C.A. de Sofia, mais le Bulletin du 1er trimestre 1981 qui paraîtra sous peu sera entièrement consacré à la participation de l'UIS aux travaux de la Commission consultative de l'OIT concernant notre branche.

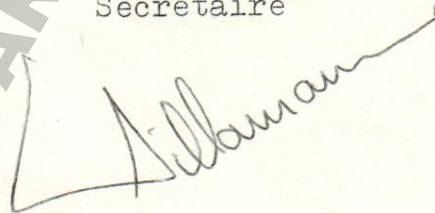
Nous espérons que vous trouverez le temps de participer à cette importante session et vous prions de communiquer au Secrétariat ainsi qu'au Syndicat des travailleurs du Commerce et des Services de Bulgarie, 4, rue du "6 septembre" SOFIA - les détails de votre arrivée.

Recevez, cher Camarade, nos salutations fraternelles.

Ilie Frunză
Secrétaire général



Alvaro Villamarin
Secrétaire



Annexes

TRADE UNIONS INTERNATIONAL OF WORKERS
IN THE METAL INDUSTRY

BUREAU MEETING
BERLIN - RDA - MAY 20 - 21, 1981

*
*
*

DRAFT

GENERAL RESOLUTION

TO MAKE TUI PLAY ITS ROLE IN THE GREAT CLASS CONFRONTATION
IN EUROPE

1 - ^{(Given} ~~In the light of~~ the grave ~~structural~~ crisis of the capitalist system, which is the main characteristic of the present situation in ~~Europe~~ capitalist Europe ^{is} and the new dimension of the metalworkers' struggles, the class ~~xx~~ and mass content of the struggles mounted in all countries of Europe.

2 - These struggles mark an evolution of the class consciousness of European workers, particularly in the steel, ship-building and motor sectors, for which the European Economic Community has worked out a restructuring plan hitting hard the workers. The mounting struggles force the ^{monopolies} and employers in general to ^(concessions) ~~make serious concessions~~ as to ^{(in their drive} ~~their goals~~ to reduce wages, to eliminate industrial sectors, to aggravate unemployment through massive layoffs.

3 - The example of mass struggles which have been waged in all the countries : France, Italy, recently the FRG, Great Britain, Belgium, Scandinavian countries, testify to the evolution of the consciousness of the working class, which is also true for the metalworkers' trade unions known for their reformist positions.

4.- This means that the workers are no longer willing to put up with the contradictions inherent in the capitalist regime, they ^{reject} ~~reject~~ more and more the policy of ~~collaboration~~ class collaboration, the orientation towards the position of "adaptation to the crisis" or "acceptance of the consensus" which accentuate the crisis.

5 - At the same time, the big capital and the governments at its service step up at all levels an ideological battle of unprecedented scale in an attempt to hold back the workers' struggle, anti-communism serves as a pretext for the division aimed at making the workers pay for the crisis which originates from the very capitalist system.

6 - Contrary to what is happening in the capitalist Community (EEC), the socialist Community within the CMEA works out projects (this is the case particularly for steel, shipbuilding and automobile sectors) which far from provoking elimination of ~~enterprises~~ enterprises and millions of redundancies, are ~~aimed~~ designed to bring to harmony the production and strengthen the measures of productivity, jobs, for better living standards and meeting the needs.

7 - It should be noted that the cooperation between socialist and capitalist countries results in the crisis making its ^{influence} ~~imprint~~ ^{influence} to a various extent, on the economies of the socialist countries.

8 - In Poland, where ~~despite~~ despite the great difficulties posed by grave flaws, the workers - for major part - consider socialism as a sole means to really solve their problems. This situation is still true today, in spite of all manoeuvres and pressure of all kinds put on the workers by the enemies of socialism inside and outside the country.

9.- This struggle for a socialist renovation in which in particular trade unions affiliated to o r TUI are involved is ~~of~~ ~~xxxxxxx~~ taking shape capable to give to the entire ~~xxxxxx~~ ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ Polish trade union movement the strength and necessary cohesion to overcome the difficulties and to preserve and extend the social ~~xx~~ advantages of the Polish workers.

10.- The monopolist bourgeoisie and all reactionary forces in Europe go all out to aggravate the international tension, to revive cold war and impose the arms race. The latter, apart from the danger it poses for peace, allow - among other things - the monopolies of the industrialized capitalist countries of Europe to create a climate of ~~xxxxxxxxxxxx~~ insecurity inviting all kinds of ~~aggressions~~ attacks on the living and working conditions, and the social gains.

11 - The European workers, though, - especially the metalworkers ~~xxxxxxxxxxx~~ who are more directly involved in armament production - the democratic forces of the continent redouble their efforts for detente, ~~de~~ disarmament, peace, for safeguarding the Helsinki spirit.

12 - The development of all metalworkers' struggles confirms the possibilities ~~they possess~~ they harbour both in terms of successful pressure for claims, imposed retreat of capitalists and the ~~will~~ workers' strive for changes.

13 - Mobilization and coordination of these struggles, specifically at the level of the ~~g~~ biggest European monopolies and ~~sectors~~ of production sectors directly hit by the crisis are ~~the~~ decisive.

14 - It is, thus, on the basis of these qualitatively new elements that the TUI is to follow its line with a view to find means for mounting joint action, expand bilateral exchanges between federations of different orientations, for strengthening its good relations with numerous non-affiliated ~~sectors~~ federations.

15 - The reactionary forces and monopolies mount their offensive in order to arrive at a "consensus" by hampering the class struggle and ~~for~~ advocating egoist, nationalist, chauvinist and anti-communist sentiments.

16 - The workers' action must allow to overcome the ~~negative~~ leaders' ostracism towards the organisations of the class struggle, an anti-unitary stand of certain European federations in the metal industry and the negative if not ~~negative~~ hostile behaviour in relation to our TUI, on the part of international metalworkers' organisations which undercut the efforts for rapprochement between the organisations for coordinated action at the level of the continent.

17 - In the search for this unity of action, TUI will continue to develop the ~~positive aspects~~ undeniable positive aspects of its activity : its presence in the struggles (including non-affiliates), the work stepped up by the branch commissions (shipbuilding, iron and steel...), the creation of the Automobile commission, expanded activity of the working group on disarmament, bilateral relations between affiliated and non-affiliated organisations, unitary initiatives, such as the 3d Conference on Automobile, etc...

18 - The participants in the Berlin Bureau meeting - while emphasizing ~~the~~ once again the need to enhance even more the trades ~~and~~ character of the TUI and to secure for the organisation a substantial improvement of its forms of activity and efficiency of its work - have worked out the priorities of TUI's ~~its~~ future activity in Europe. It has been done with a view to submit to the discussion of the European affiliates, with the perspective of the 9th ~~Conference~~ ^{TUI's} International Conference in Moscow :

- to mobilize and coordinate action, support to all struggles, presence on the ground, solidarity, spreading of the TUI's positions;
- to coordinate the workers' action at the transnational companies;
- to develop and strengthen bilateral contacts of affiliated organisations with non-affiliated ones;
- annual meetings of all European affiliates;
- creation of an antenna in Paris.

*

*

*